



Yverdon-les-Bains

# 2023

## Rapport de gestion

de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains  
au Conseil communal

PR24.08PR | vol.1





# 2023

# Rapport de gestion

---

PR24.08 | vol.1

---

## Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2023

Madame la Présidente,

Mesdames les conseillères, Messieurs les  
conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi du  
28 février 1956 sur les communes et à l'article  
109 du règlement du Conseil communal, nous  
avons l'honneur de vous soumettre notre rapport  
de gestion pour l'année 2023.



# Sommaire

<b>1</b>	<b>Conseil communal</b>	<b>6</b>
<b>2</b>	<b>Municipalité</b>	<b>32</b>
<b>3</b>	<b>Secrétariat général</b>	<b>55</b>
<b>4</b>	<b>Service des finances</b>	<b>73</b>
<b>5</b>	<b>Service des sports et de l'activité physique</b>	<b>85</b>
<b>6</b>	<b>Service des ressources humaines</b>	<b>111</b>
<b>7</b>	<b>Service de la culture</b>	<b>121</b>
<b>8</b>	<b>Bureau de la durabilité</b>	<b>152</b>
<b>9</b>	<b>Service des énergies</b>	<b>159</b>
<b>10</b>	<b>Service jeunesse et cohésion sociale</b>	<b>175</b>
<b>11</b>	<b>Service de la sécurité publique</b>	<b>209</b>
<b>12</b>	<b>Service de défense incendie et secours</b>	<b>227</b>
<b>13</b>	<b>Service des travaux et environnement</b>	<b>235</b>
<b>14</b>	<b>Service de la mobilité</b>	<b>261</b>
<b>15</b>	<b>Service de l'urbanisme</b>	<b>269</b>
<b>16</b>	<b>Service des bâtiments</b>	<b>285</b>
	<b>Conclusion</b>	<b>303</b>

# 1 Conseil communal

## Législature

# 2021-2026

Du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023

---

### **M. Roland VILLARD**

Président jusqu'au 30 juin 2023

### **Mme Aurélie-Maude HOFER**

Présidente au 1<sup>er</sup> juillet 2023

### **Mme Valérie BORGOGNON**

Responsable du Secrétariat du Conseil communal  
Secrétaire principale

### **Mme Laure FAVRE**

Secrétaire adjointe

### **Mme Dominique BIOLLAY**

Secrétaire adjointe au 1<sup>er</sup> mai 2023

### **Mme Annick LAMBELET**

Collaboratrice administrative  
au 1<sup>er</sup> février 2023

### **Mme Véronique FIVAZ**

Huissière

### **M. Jean-Claude MONNEY**

Huissier

## Composition du Bureau

Au 01.01.2023 (lég. 2021-2026)

---

### **M. Roland VILLARD** (UDC)

Président

### **Mme Aurélie-Maude HOFER** (PS-POP)

1<sup>e</sup> Vice-présidente

### **Mme Anita ROKITOWSKA** (V&S)

2<sup>e</sup> Vice-présidente

### **M. Ervin SHEU** (PS-POP)

Scrutateur

### **M. Philippe GRUET** (PLR)

Scrutateur

### **Mme Stefania BEUTLER GABERELL** (PVL)

Scrutatrice suppléante

### **Mme Maria GALLARDO** (V&S)

Scrutatrice suppléante

Au 01.07.2023 (lég. 2021-2026)

---

### **Mme Aurélie-Maude HOFER** (PS-POP)

Présidente

### **Mme Anita ROKITOWSKA** (V&S)

1<sup>e</sup> Vice-présidente

### **M. Laurent VUITHIER** (PLR)

2<sup>e</sup> Vice-président

### **Mme Stefania BEUTLER GABERELL** (PVL)

Scrutatrice

### **Mme Maria GALLARDO** (V&S)

Scrutatrice

### **M. Olivier MAIBACH** (PS-POP)

Scrutateur suppléant

### **M. Roland VILLARD** (UDC)

Scrutateur suppléant

**Composition du Conseil communal**

Répartition des sièges	Dès 01.01.2023	Dès 01.07.2023
Parti Libéral-Radical (PLR)	23	23
Groupe Socialiste et POP (PS-POP)	23	25
Union Démocratique du Centre (UDC)	12	12
Vert·e·s et solidaires (V&S)	27	27
Vert'libéraux	11	11
Indépendants	1	2
	97	100

**Membres du Conseil communal****Parti Libéral-Radical (PLR)**

ALFONZO Giuseppe	GONIN Denis	NICODET Marc
BERNHARD Maximilien	GRANDJEAN David	NOBS Sébastien
BILLAUD Lionel	GRUET Philippe	PAVID Philippe
CAPT Gloria	JAQUIER Claude-Anne	ROQUIER Laurent
CARRARD Apolline	JAQUIER Olivier	SALVODELLI Valerio
CHAPUIS Jean-David	LEVAILLANT Jacques	SIMON-VERMOT Olivier
DI FIORE Rosario	LOPES RODRIGUES Lucia	VUITHIER Laurent
GILLIÈRON Anne-Louise	MAJOLA Claire-Lise	

05.10.2023 : MICHOUUD Julian remplace NOBS Sébastien

14.12.2023 : THIÉMARD Laurent (parti Vert'libéraux) remplace LOPES RODRIGUES Lucia

**Vert'libéraux**

BEUTLER GABERELL Stefania	GABERELL Thierry	PLAGELLAT Cécile
CUANILLON Jean-Marc	GILLARDIN GRAF Anne	RAMIREZ Juan
DALL'AGLIO Gildo	MEYSTRE Pierre-Henri	WIND Bart
DE RAEMY Basile	MICHOUUD Pierre-André	

14.12.2023 : DYENS Jean-Claude (parti Libéral-Radical) remplace GABERELL Thierry

## Les Verts·e·s et solidaires (V&S)

---

BERGIUS Susanne	JAQUET Pierre-Alain	OUTEMZABET Layla
CHEVALLEY Ella-Mona	JEANNERET Lucie	PEREIRA Joshua
DARIDON Maëlle	JOTTERAND Alain	PILLOUD Vadim
EHRBAR Josie	KÜÇÜK Onurhan	ROKITOWSKA Anita
EHRBAR Maude	LOOS Martin	RYTZ Nadia
EHRWEIN Céline	MARENDAZ Mathilde	RYTZ Rachel
FAGONE Malory	MAYOR Sophie	VALGESCHINI Patricia
GAILLARD Loann	MEIERHANS Dorian	
GALLARDO Maria	MING Julien	
GENTON Paul-Camille	ORTEGA Mathias	

02.02.2023 : DI PRINZIO Olivier remplace PEREIRA Joshua

30.03.2023 : MEYER Yohann remplace JEANNERET Lucie

02.11.2023 : BALET Khéna remplace DARIDON Maëlle

## Union Démocratique du Centre (UDC)

---

BURDET Christophe	GAFNER Pascal	RAMCHURN Ruben
DELAY Kevin	GUTIERREZ Nathalie	RANDIN Bahija
DUBEY Michel	LEIBACHER Anne-Carole	VILLARD Raluca
DURUSSEL Nicolas	LOPERETTI Christophe	VILLARD Roland

02.03.2023 : MIRANDA Antonio remplace GUTIERREZ Nathalie

## Groupe socialiste et POP (PS-POP)

---

BALET Stéphane	GENTON Gaspard	RUSSELL Safia
BANDERET Mireille	GULPINAR Ozman	RYCHNER David
BURDET Daniel	HOFER Aurélie-Maude	SCHALBETTER Luca
CAND Jean-François	MAIBACH Olivier	SHEU Ervin
DIBRANI Mergim	MILLIOUD Marceline	SHEU Lorena
DRUEY Joëlle	MÜLLER Philipp	VUAGNIAUX Thiéry
FISCHER Pascale	REYMOND Anthony	WICKI Julien
FISCHER Xavier	RIBEAUD EDDAHBI Natacha	

02.02.2023 : FLEURY Michel remplace SCHOLDER Mireille

02.02.2023 : GUENAT Guillaume remplace KONAN GASPARINI Sally

02.02.2023 : WAEGER Joël remplace WAEGER Muriel

15.06.2023 : PANASCI Françoise remplace GULPINAR Ozman

15.06.2023 : DIBRANI Mergim devient indépendant

05.10.2023 : PALANY Kassim remplace BURDET Daniel

## Indépendant

---

COCHAND Daniel  
DIBRANI Mergim



## Commissions de surveillance et thématiques

### → Commission de gestion

**Présidence :** JAQUIER Claude-Anne

**Membres :**

CARRARD Apolline (PLR)  
 JAQUIER Claude-Anne (PLR)  
 PLAGELLAT Cécile (PVL)  
 EHRWEIN Céline (V&S)  
 EHRBAR Maude (V&S)  
 RAMCHURN Ruben (UDC)  
 HOFER Aurélie-Maude (PS-POP)  
 SHEU Lorena (PS-POP)

**Membres suppléant-e-s :**

BALET Stéphane (PS-POP)  
 MAJOLA Claire-Lise (PLR)  
 MEYSTRE Pierre-Henri (PVL)  
 MARENDAZ Mathilde (V&S)  
 DELAY Kevin (UDC)

30.03.2023 : DELAY Kevin et RAMCHURN Ruben permutent leurs sièges

04.05.2023 : FISCHER Pascale remplace BALET Stéphane

15.06.2023 : BANDERET Mireille remplace HOFER Aurélie-Maude

### → Commission des finances

**Présidence :** JAQUIER Olivier jusqu'au 30 juin 2023, puis MAYOR Sophie

**Membres :**

JAQUIER Olivier (PLR)  
 ROQUIER Laurent (PLR)  
 RAMIREZ Juan-Antonio (PVL)  
 MAYOR Sophie (V&S)  
 GENTON Paul-Camille (V&S)  
 VILLARD Raluca (UDC)  
 SHEU Ervin (PS-POP)  
 SCHALBETTER Luca (PS-POP)

**Membres suppléant-e-s :**

NOBS Sébastien (PLR)  
 DALL'AGLIO Gildo (PVL)  
 OUTEMZABET Layla (V&S)  
 GAFNER Pascal (UDC)  
 RYCHNER David (PS-POP)

05.10.2023 : BILLAUD Lionel remplace NOBS Sébastien

05.10.2023 : PANASCI Françoise remplace SCHALBETTER Luc

02.11.2023 : GENTON Paul-Camille et OUTEMZABET Layla permutent leurs sièges

### → Commission des affaires immobilières

**Présidence :** non définie jusqu'au 27 novembre 2023, puis FISCHER Xavier

**Membres :**

NICODET Marc (PLR)  
 PAHUD Anne-Laure (PLR)  
 GILLARDIN GRAF Anne (PVL)  
 RYTZ Nadia (V&S)  
 JEANNERET Lucie (V&S)  
 GAFNER Pascal (UDC)  
 GENTON Gaspard (PS-POP)  
 FISCHER Xavier (PS-POP)

**Membres suppléant-e-s :**

SIMON-VERMONT Olivier (PLR)  
 MICHOUDE Pierre-André (PVL)  
 EHRBACH Josie (V&S)  
 DELAY Kevin (UDC)  
 BURDET Daniel (PS-POP)

02.02.2023 : SIMON-VERMONT Olivier remplace PAHUD Anne-Laure

02.02.2023 : CAPT Gloria remplace SIMON-VERMONT Olivier

04.05.2023 : MEYER Yohann remplace JEANNERET Lucie

05.10.2023 : MÜLLER Philipp remplace BURDET Daniel

## → Commission de recours

**Présidence** : jusqu'au 30 juin GILLIÈRON Anne-Louise

**Membres :**

GILLIÈRON Anne-Louise (PLR)  
GONIN Denis (PLR)  
BEUTLER GABERELL Stefania (PVL)  
VALCESCHINI Patricia (V&S)  
RYTZ Rachel (V&S)  
DURUSSEL Nicolas (UDC)  
DRUEY Joëlle (PS-POP)  
BANDERET Mireille (PS-POP)

**Membres suppléant-e-s :**

PAVID Philippe (PLR)  
MEYSTRE Pierre-Henri (PVL)  
ROKITOWSKA Anita (V&S)  
VILLARD Raluca (UDC)  
MILIOUD Marceline (PS-POP)

## → Commission des pétitions

**Présidence** : non définie

**Membres :**

CHAPUIS Jean-David (PLR)  
CAPT Gloria (PLR)  
WIND Bart (PVL)  
EHRBAR Josie (V&S)  
GALLARDO Maria (V&S)  
RANDIN Bahija (UDC)  
VUAGNIAUX Thierry (PS-POP)  
REYMOND Anthony (PS-POP)

**Membres suppléant-e-s :**

LEVAILLANT Jacques (PLR)  
BEUTLER GABERELL Stefania (PVL)  
MARENDAZ Mathilde (V&S)  
DURUSSEL Nicolas (UDC)  
RIBEAUD EDDAHBI Natacha (PS-POP)

## → Commission de sécurité

**Présidence** : MAIBACH Olivier jusqu'au 30 juin 2023, puis GILLIÈRON Anne-Louise

**Membres :**

GILLIÈRON Anne-Louise (PLR)  
GRUET Philippe (PLR)  
DALL'AGLIO Gildo (PVL)  
PEREIRA Joshua (V&S)  
OUTEMZABET Layla (V&S)  
BURDET Christophe (UDC)  
DRUEY Joëlle (PS-POP)  
BALET Stéphane (PS-POP)

**Membres suppléant-e-s :**

BILLAUD Lionel (PLR)  
DE RAEMY Basile (PVL)  
LOOS Martin (V&S)  
GUTIERREZ Nathalie (UDC)  
GULPINAR Ozman (PS-POP)

02.03.2023 : EHRBAR Josie remplace PEREIRA Joshua

02.03.2023 : DUBEY Michel remplace GUTIERREZ Nathalie

05.10.2023 : REYDMOND Anthony remplace GULPINAR Ozman

## Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 10 fois en 2023

## Rapports des commissions

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR22.32RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 200'000.- pour le développement de la cyberadministration (modules et interfaces à composante géographique)	03.11.2022	02.02.2023
PR22.34RA	Une demande de crédits d'investissement additionnels de CHF 115'000.- au crédit d'investissement de CHF 874'000.- accordé dans le cadre du préavis PR21.07PR pour le remplacement et l'élargissement de la passerelle sur la Thièle «Bel-Air-Coop» et de CHF 750'000.- HT au crédit d'investissement de CHF 14'000'000.- accordé dans le cadre du préavis PR21.23PR pour la réalisation d'une installation de traitement des micropolluants à la STEP d'Yverdon-les-Bains, dont la charge nette pour la Commune d'Yverdon-les-Bains est de CHF 3'510'000.-	03.11.2022	02.02.2023
PR22.36RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 510'000.- pour la densification du parc de radars fixes	24.11.2022	02.02.2023
PR22.29RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 80'000.- pour l'implantation d'un parc Hopp-la, espace intergénérationnel de mouvement et de rencontres, au parc des Quatre-Marronniers	13.10.2022	02.02.2023
PR22.37RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 245'000.- pour l'agrandissement du restaurant « Le Ranch » au stade d'athlétisme de l'USY	15.12.2022	02.03.2023
PR23.02RA	La modification du règlement du 1 <sup>er</sup> juillet 2005 de ports de la Commune d'Yverdon-les-Bains, en vue de la détermination des tarifs maximaux applicables pour l'utilisation des ports et de leurs infrastructures	19.01.2023	30.03.2023
MO22.02RAPC	Julien WICKI et CST Montrer la voie : offrir la gratuité pour les transports publics aux jeunes et aux seniors	03.11.2022	30.03.2023 Renvoi à la Municipalité
PR22.38RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 900'000.- pour couvrir les dépenses nécessaires afin de permettre la poursuite des missions-clés de la Ville en cas de délestage ou de black-out électrique et pour la mise en place de Points de rencontre d'urgence (PRU)	22.12.2022	30.03.2023
PR23.01RA	Une demande de crédit d'investissement additionnel de CHF 305'130.-, intégralement couvert par l'intégration des nouvelles subventions cantonales pour les opérations «Écologement», au crédit d'investissement de CHF 500'000.- accordé dans le cadre du préavis PR17.01PR pour la mise en œuvre d'un programme d'actions d'efficacité énergétique	19.01.2023	30.03.2023
PR22.35RA	L'adoption du nouveau règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions (REAAC) et la modification de l'article 119 du règlement du plan général d'affectation	17.11.2022	30.03.2023 +A

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR23.03RA	La révision du Statut pour le personnel de l'administration communale, du 5 octobre 2000, concernant le droit au traitement en cas d'incapacité non fautive de travailler en raison d'accident et maladie pour les fonctionnaires	23.02.2023	04.05.2023
PR23.04RA	Une demande de crédits d'investissement de CHF 5'000'000.- pour le renouvellement des réseaux eau, gaz, électricité de la ville, de CHF 350'000.- pour le renouvellement des chaussées, associé à celui-ci et de CHF 150'000.- pour les mesures et études de mobilité associées aux travaux liés au renouvellement des réseaux pour l'année 2023	16.03.2023	04.05.2023
PR23.05RA	Une demande de crédits d'investissement de CHF 1'000'000.- pour la rénovation des infrastructures de la salle de la Marive et de CHF 337'000.- pour le remplacement des éclairages de la salle à des fins d'efficacité énergétique	16.03.2023	04.05.2023
PR23.08RA	Gestion de la Municipalité durant l'année 2022 et les comptes de l'exercice 2022	03.04.2023	01.06.2023
PR23.11RA	1 <sup>ère</sup> série de compléments au budget 2023	27.04.2023	01.06.2023
PR23.07RA	Modification des buts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois	27.04.2023	01.06.2023
PO-Rapport d'épuration-2022	Sur divers postulats ayant perdu leur objet ou leur actualité, aux fins d'épurer la liste des objets en suspens	02.02.2022	01.06.2023
PR23.06RA	Demande de crédits d'investissement de CHF 1'078'000.- pour le réaménagement de la bibliothèque publique et de CHF 471'000.- pour la rénovation des fenêtres du bâtiment de l'Ancienne Poste	06.04.2023	01.06.2023
PR23.13RA	Demande de crédit d'investissement additionnel de CHF 276'000.- au crédit d'investissement de CHF 1'485'000.- accordé dans le cadre du préavis PR22.09PR pour la réfection de l'éclairage du terrain principal du stade municipal d'Yverdon-les-Bains ainsi qu'une demande de crédit d'investissement de CHF 100'000.- pour la sécurisation du stade municipal d'Yverdon-les-Bains et de ses accès	11.05.2023	15.06.2023
PR23.09RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 870'252.- en vue de la souscription d'un prêt d'actionnaire à la société Y-CAD SA pour financer un programme de recherche en surface pour la géothermie de grande profondeur à Yverdon-les-Bains	27.04.2023	15.06.2023
PR23.10RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 1'141'000.-, dont la charge nette pour la Ville est de CHF 250'000.- au maximum, pour l'octroi d'une aide à fonds perdus en vue de la réalisation du projet de Centre national de performance de judo (CNPJ)	27.04.2023	15.06.2023

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR23.12RA	Vente à la société Y-CAD SA d'une surface de 4484 m2 à détacher de la parcelle 3016 du cadastre d'Yverdon-les-Bains, avec constitution de droit de réméré, ainsi que de la parcelle 6567 du cadastre d'Yverdon-les-Bains, avec constitution de servitudes personnelles en vue de la constitution d'une nouvelle parcelle 6567 d'une surface de 4806 m2 supportant la centrale de chauffe d'Y-CAD SA au Parc scientifique et technologique	04.05.2023	15.06.2023
PR23.14RA	Demande de crédit d'étude de CHF 1'000'000.- pour la rénovation des infrastructures du Théâtre Benno-Besson	29.06.2023	05.10.2023
PR23.16RA	Adoption du plan d'affectation (PA) «St-George», la désaffectation partielle du DP 293 et son transfert à la parcelle 3303, la décadastration partielle des parcelles 3303 et 5469 et leur transfert au domaine public ainsi que l'adoption de la réponse à l'opposition suscitée dans le cadre de l'enquête publique	05.07.2023	05.10.2023
PR23.21RA	Arrêté d'imposition pour l'année 2024	17.08.2023	05.10.2023
PR23.15RA	Demande d'un crédit d'investissement de CHF 555'000.- pour la remise en état des chaussées à la rue du Curtil-Maillet, à l'avenue de la Gare et à la rue de la Plaine et d'un crédit d'étude de CHF 75'000.- pour évaluer la faisabilité d'un projet global de mobilité portant sur l'axe rue du Cheminet – rue du Curtil-Maillet	29.06.2023	05.10.2023
PR23.19RA	Demande de crédit d'étude de CHF 963'000.- pour le projet de renaturation du Buron et pour l'étude des possibilités de renaturation d'autres cours d'eau sur le territoire communal	17.08.2023	02.11.2023
PR23.22RA	Adoption du règlement relatif au raccordement, à l'utilisation du réseau et à la fourniture de gaz	24.08.2023	02.11.2023 +A
PR23.23RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 510'000.- pour l'acquisition et l'installation d'un système de locaux temporaires modulables pour les besoins de l'administration communale	14.09.2023	02.11.2023
PR23.24RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 3'200'000.- pour la construction d'une nouvelle passerelle sur la Thièle («Passerelle des Cigarières») ainsi que l'adoption du projet en application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou)	14.09.2023	02.11.2023
PR23.18RA	Adoption du règlement concernant le service des taxis	05.07.2023	07.12.2023 +A
PR23.25RA	Plan de développement de l'accueil préscolaire et une demande de crédit d'étude de CHF 389'000.- pour le développement de l'offre préscolaire (crèche) dans le bâtiment ECA n°1910 sis au Quai de Nogent 5, propriété de la Ville	12.10.2023	07.12.2023
PR23.20RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 480'000.-, dont la charge nette pour la Ville est de CHF 400'000.-, pour la réalisation et l'achat d'installations sportives de quartier et le rapport sur le postulat du 12 décembre 2019 de Monsieur le Conseiller communal Brian Oosterhoff «Pumptrack»	17.08.2023	07.12.2023

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR23.28RA	Demande de crédit complémentaire extraordinaire de CHF 87'620.- au budget 2023 pour la participation de la Commune aux coûts des transports publics urbains de TRAVYS	02.11.2023	07.12.2023
PR23.29RA	2 <sup>ème</sup> série de compléments au budget 2023	02.11.2023	07.12.2023
PR23.27RA	Budget 2024	18.10.2023	14.12.2023
PR23.26RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 1'150'000.- pour la restauration du Château, étape XXVIII «Tour des Gardes»	12.10.2023	14.12.2023 Retiré par la Municipalité
PR23.31RA	Vente à la société SYLVAC SA d'une surface de 3128 m <sup>2</sup> à détacher de la parcelle 6443 du cadastre d'Yverdon-les-Bains, avec constitution de charge foncière et de droit de réméré, en vue de la regrouper avec la parcelle 6495 afin de former la nouvelle parcelle 6495 d'une surface totale de 7'632 m <sup>2</sup> au Parc scientifique et technologique	09.11.2023	14.12.2023

+A = Avec amendement

## Rapports de la Municipalité

N°	Objet	Date rapports	Approbation
PO21.11REP	Urgence climatique, il ne reste plus beaucoup de temps ! Pour un stratégie climatique forte, s'inscrivant dans la durée	25.01.2023	02.03.2023
PO21.02REP	Pour une «carte culture et sport»	27.04.2023	01.06.2023
PO20.02REP	Ville zéro mégot	04.05.2023	01.06.2023
PO19.03REP	Postulat pour une dynamisation de la vie nocturne yverdonnoise	04.05.2023	01.06.2023 Rejeté
PO09.35REP	Pour un itinéraire de mobilité douce continu de Grandson à Champ-Pittet	11.05.2023	01.06.2023

## Propositions individuelles et interpellations

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
INT23.01	Natacha RIBEAUD EDDAHBI	Animation du nouvel an	02.02.2023	
QU23.01	Mergim DIBRANI	Bilan sur la réduction de l'éclairage	02.02.2023	
QU23.02	Laurent ROQUIER	Travaux de réaménagement sur la circulation routière	02.02.2023	
INT23.02	Christophe LOPERETTI	Les camps de ski	02.02.2023	
QU23.03	Olivier JAQUIER	Financement arrêt de bus Floreyres	02.02.2023	
QU23.04	Daniel COCHAND	Rénovation Passerelle des Tilleuls	02.02.2023	
PO23.01PO	Aurélie-Maude HOFER et CST	Santé, Dignité et Durabilité	02.03.2023	Renvoi à la Municipalité
PO23.02PO	David RYCHNER	Pour une meilleure prise en charge des personnes sans-abri à Yverdon-les-Bains	02.03.2023	Renvoi à la Municipalité

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
PO23.03PO motion transformée en Postulat	Denis GONIN	Pour une saine répartition des terrains agricoles communaux (motion transformée en postulat)	02.03.2023	Renvoi à la Municipalité
QU23.05	David RYCHNER	PO21.14PO, mise en place d'un partenariat entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'EVAM	02.03.2023	
INT23.03	Pascale FISCHER	Des locaux vides pour des associations à la rue ?	02.03.2023	
QU23.06	Pascale FISCHER	Parcelle communale devant la ferme des Cygnes	02.03.2023	
QU23.07	Laurent ROQUIER	Les Brandons	02.03.2023	
Intervention	Xavier FISCHER	Sur le fonctionnement du Conseil communal	02.03.2023	
Remercie- ments	Aurélie-Maude HOFER	Remerciements à la Municipalité et aux Services communaux	02.03.2024	
PO23.04PO	Luca SCHALBETTER et CST	Pour un contrôle des loyers en pé- riode de pénurie	30.03.2023	Renvoi à la Municipalité
PO23.05PO	Elle-Mona CHEVALLEY	Pour une alimentation locale, écologique et sociale accessible à tous·x·tes	30.03.2023	Renvoi à la Municipalité
Vœu	Michel FLEURY	Les nuisances sonores à la rue de la Plaine	30.03.2023	
INT23.04	Joël WAEGER	Les périodes de sécheresse, est ce que la Commune d'Yverdon est prête en cas de pénurie d'eau ?	30.03.2023	
QU23.08	Mergim DIBRANI	Éclairage public	30.03.2023	
INT23.05	Pierre-Henri MEYSTRE	Quel avenir pour le site de Sports 5 ?	30.03.2023	Résolution adoptée
INT23.06	Laurent ROQUIER	Quelle suite pour Sports 5 ?	30.03.2023	Résolution rejetée
QU23.09	Céline EHRWEIN	PO21.05PO Santé mentale jeune et PO21.01PO Ville inclusive, attente de réponse	30.03.2023	
QU23.10	Ella-Mona CHEVALLEY	Les féminicides	30.03.2023	
PO23.06PO	Mathilde MARENDAZ	Débétonner la ville pour mieux la végétaliser	04.05.2023	Renvoi à la Municipalité
PO23.08PO	Anne-Carole LEIBACHER	Création d'une page sur le site In- ternet de la Commune, dédiée aux idées pratiques des citoyennes et citoyens	04.05.2023	Renvoi à la Municipalité refusé
PO23.07PO	Onurhan KÜÇÜK	Des points de collecte suffisamment complets dans chaque quartier	04.05.2023	Renvoi à la Municipalité
INT23.07	Mathilde MARENDAZ	À l'approche de l'été, rendons nos piscines accessibles à toutes et tous en modifiant le règlement !	04.05.2023	

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
QU23.11	Pierre-Henri MEYSTRE	Où sera Yverdon-Sport le 20 juillet prochain ?	04.05.2023	
QU23.12	Denis GONIN	PACOM Yverdon et PA Gressy-Sermuz	04.05.2023	
QU23.13	Denis GONIN	Bornes de recharges pour le Bas-des-Monts, Sermuz et Gressy	04.05.2023	
QU23.14	Daniel COCHAND	Colonies	04.05.2023	
QU23.15	Daniel COCHAND	Aménagements mobilité rue St-George	04.05.2023	
QU23.16	Daniel COCHAND	Carrefour Romand	04.05.2023	
QU23.17	Olivier JAQUIER	EVAM	04.05.2023	
INT23.08	Stéphane BALET	Vitalité du Centre-ville	04.05.2023	
QU23.18	Philippe GRUET	Réfection de la route de traversée du hameau de Sermuz	04.05.2023	
QU23.19	Sophie MAYOR	Complément à la question de M. Pierre-Henri MEYSTRE au sujet de l'éclairage et des lumens du stade	04.05.2023	
PROJ.23.01	Ella-Mona CHEVALLEY	Projet de modification du règlement du conseil communal – Registre des intérêts	01.06.2023	Renvoi en commission
QU23.20	Christophe LOPERETTI	Le parcours Vita	01.06.2023	
INT23.09	Julien WICKI	Horaire 2024 des CFF	01.06.2023	Résolution adoptée
INT23.10	Julien WICKI	Un établissement scolaire yverdonnois au nom d'une femme...	01.06.2023	Résolution adoptée
QU23.21	Olivier JAQUIER	Respect des institutions	01.06.2023	
INT23.11	Ella-Mona CHEVALLEY	Quelle procédure d'intervention de la police lors de violence sexistes et sexuelles ?	01.06.2023	
PO23.09PO	Anne-Carole LEIBACHER	Pour une économie de l'eau d'arrosage des plates-bandes communales et l'optimisation de l'apport en nourriture de leurs fleurs et autres plantes	15.06.2023	Retiré
INT23.12	Paul Camille GENTON / Ervin SHEU	Les places d'accueil de la petite enfance à Yverdon	15.06.2023	Résolution adoptée
INT23.13	Jean-David CHAPUIS	Location des salles communales	15.06.2023	
PO23.10PO	Julien WICKI	Pour «Les prestations sociales sont un droit... rendons-les plus accessibles !»	05.10.2023	Renvoi à la Municipalité



Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
QU23.22	Daniel COCHAND	Amendes en zone 30 inachevées	05.10.2023	
QU23.23	Daniel COCHAND	Passerelle Coop	05.10.2023	
INT23.14	Daniel COCHAND	Sécurité rue d'Orbe	05.10.2023	Résolution rejetée
INT23.15	Martin LOOS	Interpellation pour une contrepartie des manifestations subventionnées	05.10.2023	Résolution adoptée
INT23.16	Ruben RAMCHURN	Interpellation sur le deal sur la place d'arme	05.10.2023	
INT23.17	Pascale FISCHER	WC publics - une vidange... vite ça urge	02.11.2023	
INT23.18	Christophe LOPERETTI	Sur la politique immobilière	02.11.2023	Résolution rejetée
QU23.24	Sophie MAYOR	Sur le manque de places de parc pour les vélos à la gare	02.11.2023	
INT23.19	Ruben RAMCHURN	Sur l'avenir de la culture yverdonnoise	02.11.2023	
INT23.20	Patricia VALCESCHINI et CST	Pour une plage accessible à toutes et tous	02.11.2023	
INT23.21	Cécile PLAGELLAT	Beaucoup de bruit pour rien	02.11.2023	
INT23.22	Roland VILLARD	L'instrumentalisation des commissions extraparlimentaires	07.12.2023	
QU23.25	Céline EHRWEIN	Nouvelles du postulat Point d'eau PO22.02PO	07.12.2023	
INT23.23	Christophe LOPERETTI	Drapeau ukrainien	07.12.2023	Résolution rejetée
INT23.24	Julien MING	Bande de Gaza	14.12.2023	Interpellation retirée
INT23.25	Roland VILLARD	Les violences sexuelles faites aux femmes	14.12.2023	
QU23.26	Laurent ROQUIER	Absence régulière d'une Conseillère municipale aux séances de la Municipalité	14.12.2023	
QU23.27	Laurent ROQUIER	Chef de service de la mobilité	14.12.2023	
QU23.28	Ervin SHEU	Sur CO23.09 concernant la hausse du tarif de l'eau pour 2024	14.12.2023	

## Observations de la Commission de gestion

# Secrétariat général, Service des finances et de l'informatique

### 3.1 | GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS (GED)

#### Observation 3.1.1

La COGE invite la Municipalité à établir une planification des différentes étapes de la mise en

place de la GED, avec une deadline pour sa mise en œuvre.

#### Réponse :

La Municipalité prend note de l'intérêt que porte la COGE à l'avancement concret des projets en matière de numérisation, qui lui tiennent également très à cœur. Toutefois, avant de mettre en place une gestion électronique des documents pour toute l'administration, il est nécessaire de préparer cette mise en place. Ainsi, les étapes suivantes sont prévues.

La révision du système de classification des documents est actuellement dans sa 1<sup>e</sup> phase (analyses et état des lieux) au sein du Secrétariat général, qui sera ainsi pilote pour les autres services de la Ville.

En parallèle, le Secrétariat général construit la politique de gouvernance de l'information, qui devrait pouvoir être diffusée d'ici à l'automne 2024.

Par ailleurs, avec l'engagement au 1<sup>er</sup> mai 2023 d'un responsable de la transition numérique, la stratégie du numérique pourrait être finalisée d'ici à 2024.

Une fois finalisés et publiés, ces différents documents-cadre, interdépendants, devraient permettre, d'ici à fin 2024, de disposer des lignes directrices afin que, dans la continuité du projet GED, soient identifiés les différents processus liés aux activités et à la documentation générée au sein de la Ville.

Ces analyses devraient être menées entre 2025 et 2026, afin de permettre le déploiement d'une solution informatique pour la gestion électronique des documents (GED) correspondant à une arborescence commune définie et validée au sein de la Ville au 1<sup>er</sup> janvier 2027.

La Municipalité est bien déterminée à se donner les moyens de parvenir à ces objectifs ambitieux. Cette thématique constitue en effet un point fort de son programme de législature. Il est cependant important de relever que le rythme et l'avancement de ces différents étapes/projets sont dépendants des ressources attribuées, que ce soit au numérique ou à la gestion de projets stratégiques.

# Service jeunesse et cohésion sociale

### 6.1 | OFFICE DU LOGEMENT

#### Observation 6.1

La COGE invite la Municipalité à effectuer par les services de la Commune, d'ici la fin 2023, une enquête de satisfaction auprès des différents partenaires de l'office du logement (préposée de l'office du logement, gestionnaire de dossiers,

chefs de service des bâtiments, responsable du secteur logement, régies immobilières, bénéficiaires, etc...) afin de pouvoir tirer un bilan du nouveau mode de fonctionnement.

**Réponse :**

La Municipalité prend bonne note de cette proposition, mais relève que l'équipe en charge du secteur du logement au sein du Service JECOS est au complet seulement depuis ce mois de mai 2023, avec l'arrivée d'une gestionnaire de dossiers. De plus, la responsable du secteur logement bénéficiera d'un congé maternité entre septembre 2023 et janvier 2024. Une enquête de satisfaction devrait permettre d'évaluer de manière pérenne le fonctionnement du secteur du

logement, une fois celui-ci consolidé suite aux modifications importantes intervenues dans son organisation. Afin de garantir un maximum de crédit à la démarche, il est important qu'une telle évaluation soit réalisée par un mandataire externe. Au vu des considérations qui précèdent, l'évaluation pourrait être menée durant le deuxième trimestre de 2024. Un montant adéquat sera prévu à cet effet dans le budget 2024.

**5.1 | RESTAURANTS SCOLAIRES****Observation 5.1.1**

La COGE invite la Municipalité à développer des espaces conviviaux dans les différents collèges

pour accueillir les enfants et leur permettre d'attendre, lors de périodes creuses.

**Réponse :**

La Municipalité accueille favorablement cette observation. L'extension des horaires des cantines aura en effet des conséquences sur les ressources qui devront être mises à disposition. Cependant, la mise en place de lieux conviviaux

implique que des espaces soient disponibles, ainsi que des moyens financiers additionnels pour les équiper. Les budgets nécessaires seront proposés dans le cadre du budget 2024.

**NOMBRE DE PLACES À DISPOSITION ET FRÉQUENTATION****Observation 5.1.2**

La COGE invite la Municipalité à s'assurer que les cantines offrent la possibilité aux enfants qui pique-niquent de partager la même table que les

enfants qui consomment les repas préparés par les restaurants scolaires.

**Réponse :**

Pour des raisons logistiques et compte tenu des responsabilités différenciées en matière de surveillance des élèves durant la pause de midi, il n'est, pour l'heure, pas possible de réunir l'ensemble des élèves dans les mêmes locaux

pour les repas. Une réorganisation des restaurants scolaires pourrait permettre, dès 2024, de répondre au moins en partie à cette demande, pour autant que des ressources budgétaires puissent être allouées à cet effet.

**ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS DE L'ÉCOLE AU RESTAURANT SCOLAIRE****Observation 5.1.3**

La COGE invite la Municipalité à proposer un service d'accompagnement, clairement compris

hensible entre tous les établissements scolaires et les cantines, pour les élèves de la 1P à la 5 P.

**Réponse :**

La Municipalité estime cette observation pertinente. Elle la prendra en compte, dans l'élaboration du budget 2024, afin de disposer des

ressources nécessaires pour proposer un accompagnement systématique des élèves de la 1P à 5P entre tous les sites scolaires et les cantines de la Ville.

## 8.2 | SERVICE DE LA MOBILITÉ

### Observation 8.2.1

La COGE invite la Municipalité à mettre en lien la SIC, le COSY et la Police du commerce afin de résoudre les problèmes que peuvent rencontrer

#### Réponse :

La Municipalité relève en préambule que la Police du commerce relève du Service de la sécurité publique, et non du Service de la mobilité. Par son Service de la sécurité publique (SSP), elle rappelle au demeurant régulièrement aux commerçants leurs devoirs en la matière. En l'état, sans procéder à des travaux de mise à niveau de la chaussée en supprimant ou abaissant les

les personnes à mobilité réduite, à la rue du Lac (obstacles sur les trottoirs, difficultés pour y accéder).

trottoirs, seule l'interdiction des dispositifs de réclame permettrait une résolution durable de cette situation. Une telle interdiction serait toutefois préjudiciable aux commerçants. La Municipalité est toutefois prête à étudier cette question de manière approfondie, aux fins de trouver une solution tenant compte de tous les intérêts en jeu.

# Service de la sécurité publique et Service de défense incendie et secours

## 9.1 | TAXES DE SÉJOUR

### Observation 9.1.1

La COGE invite la Municipalité à mettre en place un système de contrôles des déclarations et

#### Réponse :

La Municipalité entend la préoccupation de la COGE en lien avec un contrôle des déclarations et le paiement des taxes de séjour. A cet égard, le Service de la sécurité publique (SSP) procède d'ores et déjà à des contrôles liés aux encaissements, ce qui permet de démontrer que les déclarations de nuitées sont en hausse à Yverdon-les-Bains, hors période de crise sanitaire. La Ville n'a en revanche pas les dotations en personnel pour procéder à un contrôle des déclarations concernant une taxe qui est intégralement reversée à l'ADNV et les frais de contrôle ne sont pas couverts par la commission d'encaissement octroyée par l'ADNV, qui s'élève à environ CHF 6'000.- par

paiement des taxes de séjours (établissements hôteliers, camping, chambres d'hôtes).

an. Un tel contrôle nécessiterait, compte tenu de son caractère chronophage (contrôle de l'occupation des logements et contrôle des hôtes), l'engagement de ressources supplémentaires dont le financement devrait être assuré par le bénéficiaire des recettes, soit l'ADNV. Au demeurant, le contrôle de certains hôtes (campeurs, clients d'hôtels) dans leur caravane ou leur chambre présente un risque de perception intrusive de l'action policière, sans justification sécuritaire. Il s'agit dès lors d'avoir une approche proportionnée de la situation, en tenant compte des coûts d'un tel dispositif de contrôle.

## 6.1 | GESTION ET CENTRALISATION DES ADRESSES

### Observation 6.1

La COGE invite la Municipalité à se coordonner pour éviter les envois du même document plusieurs fois.

**Réponse :**

La Municipalité ne comprend pas le sens et le contexte de cette observation. Elle adhère bien entendu à un objectif d'efficience qui permettrait d'éviter l'envoi de documents à double. Toutefois, comme le relève la Commission, la législation en matière de protection des données ne permet pas de contrôler de manière systématique l'usage fait par chaque service des listes d'adresses qui lui sont transmises. Les services sont responsables de les utiliser dans le respect de la législation considérée, et donc uniquement en fonction du but poursuivi. A cet égard, la Ville a mis en œuvre une démarche visant à sensibiliser

les services à cette problématique, à identifier les types de fichiers contenant des données personnelles et à s'assurer de leur traitement dans le respect des dispositions légales. Il s'agit notamment de s'assurer que les fichiers sont à jour et que les données conservées soient nécessaires pour assurer la prestation délivrée par le service. C'est là un travail de longue haleine qui requiert des moyens organisationnels importants. La démarche est en cours afin de garantir que la Ville respecte les dispositions actuelles et futures de la loi cantonale sur la protection des données.

**6.2 | Observation 6.2**

La COGE invite la Municipalité à développer la collaboration avec les autres communes pour

mutualiser la charge des logiciels.

**Réponse :**

La Municipalité relève que cette question concerne en réalité l'ensemble de l'administration. A cet égard, la Ville s'est révélée pionnière dans le développement et la mutualisation de plusieurs logiciels ou solutions informatiques (Geocity, eSéances, etc. – voir à cet égard par

exemple le préavis PR 22.32PR, accepté par le Conseil communal le 2 février 2023). Au demeurant, les logiciels d'exploitation utilisés dans le cadre des attributions du Service de la sécurité publique sont d'ores et déjà communs à plusieurs grandes communes.

**6.3 | ANNONCE DE DÉPART DE LA COMMUNE****Observation 6.3**

La COGE invite la Municipalité à revoir ses formulaires, en mettant en exergue les demandes

de renseignements qui ne sont souvent pas correctement complétées.

**Réponse :**

La Municipalité relève que les formulaires d'annonce de départ sont harmonisés au niveau cantonal, ce qui limite la marge de manœuvre des communes. Néanmoins, le Contrôle des

habitants restera particulièrement vigilant en cas de déclaration ayant un impact sur le reste du ménage.

## Service des bâtiments

**3.1 | MARCHÉS PUBLICS ET MISES AU CONCOURS****Observation 3.1.3**

La COGE invite la Municipalité à insérer le critère des aménagements extérieurs en particulier, la «végétalisation», l'aménagement pour les usagers

et la perméabilisation des sols dans les cahiers des charges soumis aux bureaux d'architectes dans le cadre des marchés publics.

### Réponse :

La Municipalité relève que les nouvelles «Conditions particulières durabilité» sont désormais intégrées aux appels d'offres des mandats d'architectes. Ces conditions mentionnent désormais les principes d'une augmentation de la part de revêtements perméables et de la végé-

talisation ainsi qu'une adaptation des essences au réchauffement climatique. Pour ce qui est de l'aménagement pour les usagers, ce thème sera renforcé dans les cahiers des charges, en tenant compte de l'affectation des constructions.

## 3.1 | VANDALISME, DÉPRÉDATIONS ET VOLS DANS L'ENCEINTE DES BÂTIMENTS SCOLAIRES

### Observation 3.1.4

La COGE Invite la Municipalité à contacter le préfet afin qu'il prenne position, quant au projet

de mise en conformité du système de vidéo-surveillance, d'ici la rentrée scolaire prochaine.

### Réponse :

La Municipalité a relancé à différentes reprises le Préfet à ce sujet, malheureusement sans obtenir de réponse sur le fond jusqu'ici. Elle s'attend

néanmoins, de manière raisonnable, à obtenir prochainement les autorisations nécessaires, au moins pour les bâtiments considérés.

## Service de la culture

## 4.1 | COMMUNICATION

### Observation 4.1.1

La COGE invite la Municipalité à créer des ponts avec le gymnase. Il est vraiment dommage que

les étudiants n'aient pas accès aux informations en matière de médiation.

### Réponse :

La Municipalité, par son Service de la culture, encourage depuis plusieurs années une meilleure communication de l'offre de médiation culturelle à l'ensemble des institutions scolaires yverdonnoises. Ainsi, une séance régulière regroupant l'ensemble des médiatrices et médiateurs scolaires, ainsi que les personnes responsables de la médiation dans les principales institutions culturelles, a été mise en place afin de faciliter la transmission des informations et offres en cours. Le responsable de la médiation pour le gymnase y participe activement. De même, il est à noter que le Service de la culture travaille à améliorer la communication de l'offre

en médiation culturelle pour les étudiant.es en général, et pas seulement pour le gymnase, au travers de liens renforcés avec la HEIG-VD, ainsi que le CPNV. Dans ce cadre, un développement d'un projet de gratuité de visite de l'ensemble des musées pour les étudiant.es, actuellement en phase de test pour les écoles primaires et secondaires, sera étudié dans la foulée, selon les moyens financiers à disposition. De même, des réflexions concernant le développement d'une communication spécifique concernant l'offre de médiation de l'ensemble des institutions est en cours de réflexion.

## VISITE DES LOCAUX

### Observation 4.1.2

La COGE invite la Municipalité à trouver une solution centralisée et pérenne et adaptée pour

la conservation des archives, afin d'éviter la mise en péril de ces trésors.

**Réponse :**

Pour faire suite aux inondations de l'été 2021 ainsi qu'aux risques de pénurie d'énergie de l'hiver 2022-2023, la Municipalité a entrepris un travail d'analyse autour de la conservation des collections, afin d'étudier la situation actuelle et les différents risques y relatifs. Dans ce cadre, des éléments urgents de contrôle de l'humidité, de génératrice d'urgence en cas de coupure de courant ont été achetés. De même, des études spécifiques sont en cours afin d'étudier les possibles

améliorations à amener aux différents lieux de stockage des archives communales et des différentes institutions culturelles. En parallèle, un travail avec les institutions muséales a été entrepris, pour évaluer les conditions actuelles de conservation des collections et en particulier la problématique de saturation des locaux. Un état des lieux et des propositions de mesures à prendre sont attendus dans le courant de l'année 2023.

4.3 | **INSTITUTIONS****Observation 4.3.3**

La COGE invite la Municipalité à dynamiser la promotion culturelle et à combler les inégalités en matière de communication au public (hôtels,

camping, écoles, entreprises, etc...) pour les trois musées.

**Réponse :**

Dans le cadre du budget 2023, la création d'un nouveau poste dédié à la promotion événementielle et à la stratégie de communication du Service de la culture a été créé. La personne titulaire de ce nouveau poste, dont le recrutement a été réalisé au printemps 2023, sera notamment chargée de coordonner les actions de communication

de l'ensemble des actrices et acteurs culturels à l'échelle de la Ville, de même que de développer la collaboration avec l'ADNV et l'Office du tourisme pour créer de nouveaux partenariats en ce sens. Rappelons que l'autre partie de ce poste est dédié à la prospection de clients et de partenariats pour la salle de La Marive.

**Observation 4.3.4**

La COGE invite la Municipalité à améliorer la gestion des mails d'information.

**Réponse :**

La Municipalité ne comprend pas bien le sens de cette observation, au vu de son caractère très générique et abstrait. De manière générale, il est à noter que la communication de chaque institution culturelle se fait de manière indépendante et donc sans contrôle direct de la Municipalité ou du Service de la culture. Chaque institution possède ainsi son système de communication spécifique, ses objectifs et ses moyens. Le développement de la communication se fait via la création de postes spécifiques au sein de chaque institution, dont plusieurs sont constituées sous forme de fondations de droit privé, juridiquement

autonomes de la Ville. Les ressources en communication manquent dans certaines institutions culturelles subventionnées, tout comme des ressources en médiation culturelle par ailleurs. Des augmentations de subvention seraient nécessaires pour renforcer ce secteur dans nos institutions et améliorer ainsi leur visibilité, leur attractivité et leur fréquentation. Jusqu'à ce jour, la Municipalité a cependant dû procéder à des arbitrages au vu de la situation financière de la Ville et des besoins relevés également dans d'autres secteurs.

## Vœux de la Commission de gestion

# Secrétariat général, Services des finances et de l'informatique

### 1.1 | Vœu 1.1

La Municipalité est invitée à mettre en œuvre les moyens nécessaires afin de rendre transparent l'ensemble des montants annuels alloués par la commune d'Yverdon au tourisme et au dévelop-

pement économique, en veillant à rendre visibles la hauteur de ces montants, leur origine et leur affectation.

#### Réponse :

La Municipalité relève que sur la base du nouveau plan comptable harmonisé, le financement de l'ADNV au budget 2024 est assuré par le compte 01200.3636.16 « Promotion économique » à l'aide de cotisations en francs par habitant (de CHF 6.- par habitant) et basé sur les recettes fiscales de la Commune pour un total de CHF 311'200.-. En complément, le produit de la taxe de séjour de CHF 130'000.- (compte 14000.3611.01) sera rétrocédé à l'ADNV à hauteur de 50%, dès 2024, par toutes les communes qui la perçoivent, contre 97% jusqu'à fin 2023.

Le financement des activités touristiques est imputé au compte 84000.3636.00 Subventions au Tourisme pour un total de CHF 522'420.- comprenant la cotisation de base de CHF 1.20 par habitant pour la commission tourisme et la cotisation complémentaire des sept communes « chefs-lieux touristiques », soit Grandson, Orbe, Romainmôtier, Sainte-Croix, Vallorbe, Yverdon-les-Bains et Yvonand à raison de CHF 16.10 (contre CHF 12.80 en 2023) par habitant.

### 1.2 | ADNV

#### Vœu 1.2

La Municipalité est invitée à œuvrer avec diligence pour faire avancer la réforme de l'ADNV et

clarifier les relations contractuelles entre la Ville et cette dernière.

#### Réponse :

Une vaste réforme des structures touristiques de l'ADNV a eu lieu en 2023, sur la base de conventions revisitées avec les communes membres (voir réponse au vœu 1.1. ci-dessus). La Ville veillera à ce que les efforts déployés se traduisent

concrètement sur le terrain à partir de 2024. Par ailleurs, la Ville prévoit de renforcer en 2024 ses ressources internes dans le domaine du tourisme, ce qui renforcera également les possibilités de collaborations concrètes avec l'ADNV.

### 1.3 | Vœu 1.3

La Municipalité est invitée à mettre en œuvre des critères pour mesurer et évaluer les missions

qu'elle confie à l'ADNV et s'assurer de la bonne réalisation de ces dernières.

#### Réponse :

La Municipalité entend ce vœu et en partage les objectifs sur le principe ; elle y donnera suite de manière pragmatique. Dans le cadre de ses relations avec l'ADNV et en particulier de sa représentation au comité exécutif (COMEX) de l'ADNV, la

Municipalité veillera en particulier à ce que ses demandes soient relayées et ses besoins entendus, avec des résultats concrets sur le terrain, sans forcément créer des outils de monitoring serré, qui seraient consommateurs de ressources.



# Service des bâtiments

## 3.1 | PARC IMMOBILIER

### Vœu 3.1.1

La COGE invite la Municipalité à réévaluer le budget de fonctionnement de la filière immobili-

lière afin d'assurer un entretien adéquat du parc immobilier.

#### Réponse :

Au vu de la situation budgétaire actuelle, ce budget n'a malheureusement pas pu être augmenté. La stratégie de la Municipalité se fonde principalement sur une future augmentation des

dépenses d'investissement pour assurer l'entretien de ce parc. Plusieurs demandes de crédit seront adressées au Conseil communal ces prochains mois.

## PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

### Vœu 3.1.2

La COGE invite la Municipalité à développer les partenariats public-privé, permettant ainsi la ré-

alisation de projets plus ambitieux, en veillant à ce que les intérêts de la Ville soient sauvegardés.

#### Réponse :

La question porte spécifiquement sur la rénovation de bâtiments communaux.

Il existe en outre un partenariat entre la Ville et la société Y-Solaire SA pour l'équipement en panneaux photovoltaïques de certains toits des bâtiments de la Ville, dont le collège du Cheminet et celui des Isles.

Une forme de partenariat a été mise en œuvre au stade municipal, dont une part des travaux ainsi que l'exploitation d'une fraction du bâtiment ont été confiés à un tiers.

Dans le cas spécifique de l'entretien des bâtiments, la Municipalité examine au cas par cas l'opportunité d'un PPP. Il n'est donc pas impossible que des partenariats futurs se développent, par exemple dans le domaine des infrastructures sportives ou culturelles.

Le projet mis initialement à l'enquête sur le site de Sports 5 reposait lui aussi sur certains principes de partenariat public-privé (PPP).

## SURABONDANCE DES DÉCHETS

### 3.1.5

La COGE invite la Municipalité à créer une synergie entre le JECOS, le Service des bâtiments, le Service des travaux, le service de la durabilité et les écoles en vue de trouver une solution

efficace et durable au problème de la surabondance des déchets, liée certainement au mode de consommation.

#### Réponse :

La surabondance de déchets et le littering sont des préoccupations de la Municipalité. Le Service des travaux et environnement (STE) a mené plusieurs campagnes sur le sujet et les élèves sont sensibilisés à la question dans les classes. Il est à

relever que c'est bien souvent hors périodes scolaires que ce phénomène est le plus prononcé. Hélas, une solution efficace et durable sera certainement difficile à trouver.

# Service de la culture

## 4.1 | SUBVENTIONNEMENT MDA

### Vœu 4.1.3

La COGE invite la Municipalité à agir avec célérité pour mettre en place une convention actualisée définissant clairement les relations de subventionnement entre la Ville et le MdA, ainsi

#### Réponse :

La convention en question est en cours de finalisation entre le Service de la culture et le conseil de fondation. Elle devrait pouvoir être soumise à la Municipalité et signée dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

S'agissant de la révision des statuts, celle-ci relève des compétences de la fondation, et non de la Municipalité. Il est néanmoins à noter

que pour réviser les statuts de l'Association avec pour conséquence une diminution des membres nommés par la Municipalité au sein du conseil de fondation.

que ce point faisait partie des recommandations issues de l'audit mené conjointement par la Municipalité et la Fondation de la Maison d'Ailleurs, et que cette dernière s'est engagée à les mettre en œuvre au plus vite. Afin d'en assurer le suivi, un comité de liaison entre le Service de la culture et la fondation est créé.

## 4.3 | CONVENTION MUSÉE

### Vœu 4.3.1

La COGE invite la Municipalité, suite à l'arrivée du nouveau directeur et du lancement de

#### Réponse :

La convention en question est en cours de finalisation entre le SCU et le Conseil de Fondation.

la nouvelle stratégie, à réviser la convention entre la Commune et la fondation.

Elle devrait être signée par la Municipalité dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

## COORDINATION

### Vœu 4.3.2

La COGE invite la Municipalité à veiller à la coordination (location de salles, agendas, utilisation des infrastructures, etc... synergie des

#### Réponse :

La commission événementielle, regroupant l'ensemble des services concernés par les manifestations ayant lieu sur le territoire communal, travaille activement à la coordination et au bon déroulement des différentes manifestations. De nouveaux outils de coordination ont été mis en place d'entente entre les services, notamment un agenda communal centralisé entre les différents services.

événements culturels et sportifs) afin d'assurer la cohérence et d'éviter certains désagréments et incompatibilités.

De même, le Service de la culture travaille de son côté à une meilleure valorisation des manifestations ayant lieu dans les salles communales mises en location à travers une communication et un suivi organisationnel accru.

Ces différentes mesures permettront, à terme, d'améliorer la cohérence entre les différents événements.

# Service jeunesse et cohésion sociale

## 5.2 | CHECK POINT

### Vœu 5.2.1

La COGE invite la Municipalité à impliquer le personnel dans le projet des nouveaux locaux

et veiller à leur accessibilité aux personnes en situation de handicap.

#### Réponse :

La Municipalité a validé la transformation des tribunes de l'hippodrome en nouveau centre d'accueil pour les jeunes en remplacement du Check Point et des autres locaux situés aux anciennes casernes. Le projet est en cours d'élaboration selon un mandat d'études paral-

lèles. Le Service JECOS est partie prenante de cette réflexion et il va de soi que l'accessibilité aux personnes en situation de handicap sera prise en compte. L'ouverture de cette nouvelle structure est prévue dans le courant de 2026.

### Vœu 5.2.2

La COGE invite la Municipalité à soutenir les efforts de l'équipe du Check Point à rendre la structure plus attractive pour les jeunes filles

et encourager toute décision allant dans ce sens.

#### Réponse :

En 2023, 2380 jeunes ont été accueilli-es durant les 107 ouvertures, soit une moyenne de 23 jeunes par accueil. Cette fréquentation tend à se rapprocher de son niveau « avant Covid », de même que le taux de participation des filles qui avoisine les 25%. Le ratio pour la tranche d'âge des moins de 16 ans (50.38%) et des plus de 16 ans (49.62%) est équilibré. Cette situation n'est certes pas satisfaisante, mais les locaux actuels ne permettent pas de réserver

plus de locaux spécifiquement dédiés aux filles. Ce point sera pris en compte avec les nouveaux locaux en faveur de la jeunesse aux anciennes tribunes de l'hippodrome (voir réponse au vœu 5.2.1 ci-dessus).

Par ailleurs, la Municipalité va prochainement valider sa politique communale en faveur de la jeunesse, dont la participation des filles aux activités de la Commune est un des axes prioritaires.

### Réponse apportée à l'observation ci-dessous refusée par le Conseil communal refusée le 1<sup>er</sup> juin 2023

## 6.1 | Observation 6.1.1

La COGE invite la Municipalité à effectuer par les services de la Commune, d'ici la fin 2023, une enquête de satisfaction auprès des différents partenaires de l'office du logement (préposée de l'office du logement, gestionnaire de dossiers, chefs de service des bâtiments, responsable du secteur logement, régies immobilières, bénéficiaires, etc...) afin de pouvoir tirer un bilan du nouveau mode de fonctionnement.

Il apparaît en effet peu judicieux de confier cette tâche au service, qui se retrouverait à juger lui-même de la qualité des démarches entreprises. Par ailleurs, la réorganisation de l'office du logement est encore en cours et l'étude mandatée pour mettre sur pied une politique communale du logement devrait, selon le planning prévu, se terminer dans le deuxième semestre de 2024.

La Municipalité est toujours d'avis qu'une évaluation externe sera nécessaire afin d'évaluer la nouvelle organisation de l'office du logement.

Les recommandations de cette étude auront des conséquences sur les règlements communaux en matière de logement à loyer modéré

(LLM) et la création d'un règlement sur les logements à loyer abordable (LLA). Il apparaît ainsi important pour la Municipalité d'attendre que ce travail soit réalisé avant de lancer une

évaluation externe de l'office du logement, incluant une enquête de satisfaction auprès des différents partenaires. Une telle démarche est prévue pour 2026.

## Service de la sécurité publique

### 6.4 | **CONTRÔLE DES HABITANT.E.S**

#### Vœu 6.4

La COGE invite la Municipalité à améliorer la convivialité et la compréhension des outils du

Contrôle des habitant.e.s (calendrier de rendez-vous, agenda).

#### **Proposition de réponse :**

La Municipalité est sensible à la qualité d'accueil des habitants, et en particulier des primo-arrivants. A cet égard, le Contrôle des habitants fait effectivement le constat que l'outil actuel de prise de rendez-vous est perfectible, et il explore des pistes d'amélioration. En attendant un outil

plus performant, les personnes qui rencontrent des difficultés peuvent atteindre le personnel par téléphone pour fixer les rendez-vous immédiatement. L'accès téléphonique est largement ouvert et favorise un échange clair et dirigé de la population.

En parallèle, le Contrôle des habitants mettra en œuvre les améliorations suivantes :

- proposer un affichage aux guichets de la ville comprenant les modalités d'accès et un plan, notamment à l'Hôtel de Ville, où beaucoup de personnes se dirigent spontanément ;
- communiquer davantage sur les modalités d'accès par le biais de canaux usuels de la Commune, réseaux sociaux, Rive Sud ;
- soumettre une marche à suivre détaillée aux partenaires et aux guichets de la Ville quant aux modalités d'accès.

### 6.5 | **PORTE DU GUICHET**

#### Vœu 6.5

La COGE invite la Municipalité à améliorer le visuel de la porte du guichet afin de la rendre plus conviviale.

#### **Proposition de réponse :**

Des travaux concernant les locaux d'accueil du Contrôle des habitant.e.s sont en cours d'étude, notamment pour en améliorer l'accès, la convivialité et la confidentialité ; dans l'attente de la

validation du projet dans son ensemble, des améliorations intermédiaires ont eu et auront encore lieu, à savoir :

- changement du totem lumineux extérieur, effectué en 2023 : les retours sont positifs à ce sujet ;
- retrait de la sonnette d'accès lors des plages dédiées aux rendez-vous, permettant ainsi aux utilisateurs d'accéder sans attente à l'espace d'accueil ;
- étude d'un visuel sur la façade plus attractif en lien avec la brochure d'accueil à Yverdon-les-Bains élaborée par les soins de la Filière Communication du Secrétariat général. On envisage l'affichage d'un plan des principaux guichets de la Ville en rapport avec l'activité du Contrôle des habitant.e.s :

- SSP : guichet police et visuel sur l'action STOP violence / harcèlement
- JECOS : accueil parascolaire, migr'info)
- Secrétariat général / Greffe : naturalisations

et comprenant également des informations sur les partenaires les plus régulièrement sollicités soit l'Agence d'assurances sociales (Oasis), le Centre social régional (CSR), l'office régional de placement (ORP), l'état civil ainsi que le Service cantonal de la population (SPOP).

### **Réponses apportées aux observations ci-dessous refusées par le Conseil communal le 1<sup>er</sup> juin 2023**

#### 3.1 | Observation 3.1.4

La COGE invite la Municipalité à contacter le Préfet afin qu'il prenne position, quant au projet de mise en conformité du système de vidéo-surveillance, d'ici la rentrée scolaire prochaine.

#### **Proposition de réponse :**

Une séance relative aux demandes de régularisation des installations de vidéosurveillance a eu lieu avec le Préfet courant 2023, lors de laquelle les obstacles principaux ont pu être clairement définis et discutés. La procédure de régularisation se poursuit.

#### 8.2 | Observation 8.2.1

La COGE invite la Municipalité à mettre en lien la SIC, le COSY et la Police du commerce afin de résoudre les problèmes que peuvent rencontrer les personnes à mobilité réduite, à la rue du Lac (obstacles sur les trottoirs, difficultés pour y accéder).

#### **Proposition de réponse :**

La Municipalité a pris note du fait que le Conseil communal a refusé à plusieurs reprises les réponses proposées à cet effet. Elle procédera dans le sens demandé.

# Bureau électoral

L'année 2023 a vu se dérouler 3 scrutins.

## Votation fédérale et cantonale du 18 juin 2023

Électeurs : 14'952 Participation : 36%

### Objets

CH1 Imposition minimale OCDE/G20

CH2 Loi sur le climat et l'innovation

CH3 Modification de la loi COVID-19

VD1 Pour la protection du climat

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	Accepté à 81.39%	Accepté à 85.68%	Accepté à 78.5%
CH2	Accepté à 70.86%	Accepté à 69.51	Accepté à 59.1%
CH3	Accepté à 68.97%	Accepté à 68.15%	Accepté à 61.9%
VD1	Accepté à 64.50%	Accepté à 62.72%	

## Élections fédérales du 22 octobre 2023

Renouvellement du Conseil national (système proportionnel)

Électeurs : 14'980 Participation : 36.68%

Élection des 19 membres vaudois du Conseil national, 22 listes officielles furent déposées.

Les 19 élus vaudois au Conseil national sont les suivants :  
classés en fonction des scores obtenus à Yverdon-les-Bains

Rang	Nom et prénom	Parti	Rang	Nom et prénom	Parti
1	Brenda Tuosto	PSV	11	Michaud Gigon Sophie	Les Vert·e·s
2	Nordmann Roger	PSV	12	Nicolet Jacques	UDC
3	Bendahan Samuel	PSV	13	Mahaim Raphaël	Les Vert·e·s
4	De Quattro Jacqueline	PLR	14	Porchet Léonore	Les Vert·e·s
5	Crottaz Brigitte	PSV	15	Buffat Michaël	UDC
6	Broulis Pascal	PLR	16	Pahud Yvan	UDC
7	Feller Olivier	PLR	17	Freymond Sylvain	UDC
8	Tschopp Jean	PSV	18	Weber Céline	Vert'Libéraux
9	Jaccoud Jessica	PSV	19	Chappuis Isabelle	Le Centre
10	Wehrli Laurent	PLR			

Suite à l'élection de M. Pierre-Yves MAILLARD au Conseil des États, Mme Brenda TUOSTO est élue au Conseil national

## Renouvellement du Conseil des États, 1<sup>er</sup> tour (système majoritaire)

Élection des 2 membres vaudois du Conseil des États,  
9 listes officielles furent déposées, proposant 13 candidats.

M. Pierre-Yves MAILLARD est élu au 1<sup>er</sup> tour, avec 101'880 suffrages.

## **Élection fédérale du 12 novembre 2023**

Renouvellement du Conseil des États, 2<sup>e</sup> tour (majorité relative)

Électeurs : 14'987 Participation : 33.89%

Élection d'un membre vaudois du Conseil des États,  
2 listes officielles furent déposées, proposant 2 candidats.

M. Pascal BROULIS est élu au 2<sup>e</sup> tour, avec 89'058 suffrages.

## 2 Municipalité 2021-2026

### Membres, partis et services

au 31 décembre 2023



h | g | e | b | a | d | c | f |

#### a | **Monsieur Pierre Dessemontet (PS)**

Syndic

Suppléante : Carmen Tanner

Dicastère : Secrétariat général | Finances | Informatique (SGFI)

Services : Secrétariat général | Service des finances | Office informatique |

Filière Économie et tourisme

#### b | **Madame Carmen Tanner (Les Vert.e.s)**

Vice-syndique

Suppléant : Benoist Guillard

Dicastère : Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité (URCD)

Services : Service de l'urbanisme | Service des ressources humaines | Service de la culture |

Bureau de la durabilité



c | **Monsieur Jean-Claude Ruchet (PS)**

Municipal

---

Suppléant : Pierre Dessemontet  
Dicastère : Jeunesse et cohésion sociale (JECOS)  
Service : Service jeunesse et cohésion sociale

d | **Madame Brenda Tuosto (PS)**

Municipale

---

Suppléant : Christian Weiler  
Dicastère : Mobilité | Travaux et environnement (MTE)  
Services : Service de la mobilité | Service des travaux et de l'environnement | AggloY

e | **Monsieur Benoist Guillard (Les Vert.e.s)**

Municipal

---

Suppléant : François Armada  
Dicastère : Energies (SEY)  
Service : Service des énergies

f | **Monsieur Christian Weiler (PLR)**

Municipal

---

Suppléant : Jean-Claude Ruchet  
Dicastère : Sécurité publique (SP)  
Services : Service de la sécurité publique | Service de défense incendie et secours

g | **Monsieur François Armada (PLR)**

Municipal

---

Suppléante : Brenda Tuosto  
Dicastère : Bâtiments | Sports et activité physique (BSAP)  
Services : Service des bâtiments | Service des sports et de l'activité physique | Jumelages

h | **Monsieur François Zürcher**

Secrétaire municipal

# Municipalité

## Fonctionnement de la Municipalité

En juin 2023, atteint dans sa santé, le municipal Jean-Claude Ruchet a informé ses collègues de son congé-maladie pour une durée indéterminée. La suppléance du Service jeunesse et cohésion sociale a été confiée au syndic Pierre Dessemontet. La représentation de la Ville dans diverses instances intercommunales et régionales a été répartie entre les différents membres de la Municipalité. M. Ruchet a repris ses fonctions début janvier 2024.

La Municipalité a validé, dans sa séance du 26 avril 2023, la création d'un nouveau service transversal autour des prestations à la population, du numérique et de la transversalité, rattaché au dicastère SGFI, placé sous la responsabilité du syndic Pierre Dessemontet. Il a chargé Mme Anne Rizzoli, secrétaire municipale adjointe, de piloter la création de ce nouveau service et lui en a confié la responsabilité dès sa mise en œuvre, en tant que cheffe de service a.i. Cette décision implique une réorganisation de l'administration, et en particulier du Secrétariat général, qui reste placé sous la responsabilité de M. François Zürcher. Ces démarches, encadrées par un comité de pilotage composé de trois municipaux et quatre chefs de service et

## Cellule de crise (CECRY)

La Municipalité avait validé fin 2020 le lancement du projet «Organisation communale pour la gestion d'une crise». Dans l'intervalle, une gouvernance et un concept complet pour la gestion d'événements sortant de l'ordinaire ou la gestion d'une crise ont été développés. Les récentes crises, notamment le COVID, les inondations, la guerre en Ukraine et l'arrivée de réfugiés, ou encore la crise de l'énergie annoncée pour le début de l'année 2023, ont ainsi conduit à la mise sur pied d'une organisation de gestion de crise au sein de la Ville d'Yverdon-les-Bains, sous le nom de Cellule de crise d'Yverdon-les-Bains.

Le 11 janvier 2023, la Municipalité a pris la décision de principe de mettre sur pied la CECRY, composée d'un comité de pilotage, d'une cellule

accompagnées d'un mandataire, se sont poursuivies à un rythme soutenu au cours de l'automne 2023. L'entrée en fonction du nouveau service est prévue au printemps 2024. La Municipalité confirme ainsi la volonté, annoncée dans son programme de législature 2021-2026, de préparer l'avenir de l'administration pour assurer durablement sa performance et offrir des services efficaces à la population.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2023, M. François Armada a repris de M. Christian Weiler la responsabilité du Service des sports et de l'activité physique, intégré au nouveau dicastère Bâtiments, Sports et activité physique (BSAP). Par ailleurs, au sein du dicastère du syndic Pierre Dessemontet, la thématique Tourisme a été rattachée au Service des finances et la responsabilité en a été confiée au délégué à l'économie avec effet également au 1<sup>er</sup> juillet 2023.

La Municipalité a également validé, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, une nouvelle gouvernance de la durabilité, à titre de test sur la législature en cours, en créant à cet effet une nouvelle entité appelée Bureau de la durabilité, directement rattachée à la vice-syndique en charge de cette thématique.

de conduite activée en fonction du type de crise et de personnel d'appui, sur une base volontaire. La Municipalité a validé l'organisation et les structures de cette cellule de crise ainsi que les actions à mener.

Sur la base des recommandations de la CECRY, la Municipalité a décidé en février 2023 de poursuivre l'extinction de l'éclairage public pendant une partie de la nuit jusqu'à fin avril 2023. À l'échelle du territoire communal, l'économie ainsi réalisée peut être chiffrée à 15%. La Cellule de crise a également fonctionné pour coordonner les actions de soutien et de solidarité lors de la tragédie du Valentin qui, au-delà des familles et proches concernés, a marqué toute notre collectivité.

## Priorités municipales | activités

### Activité économique et rayonnement extérieur

La Municipalité qui mène une politique active de partenariat avec la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) depuis de nombreuses années, a tenu à saluer l'immense engagement de sa directrice générale, Catherine Hirsch, en faveur de cette collaboration. Au cours d'une cérémonie qui s'est tenue le 15 novembre 2023, une médaille de la Ville lui a été remise par le syndic, afin de la remercier pour sa remarquable contribution au rayonnement d'Yverdon-les-Bains. L'événement a également été marqué par la signature d'une Convention formalisant le cadre des nombreux partenariats en cours entre la Ville et la HEIG-VD.

La Ville d'Yverdon-les-Bains a participé à une étude visant à récolter des données sur la provenance et le mode de transport des personnes qui fréquentent les rues et les commerces des centres-villes. Menée par Mobilité piétonne

Suisse dans cinq autres villes moyennes de Suisse romande, les résultats de cette étude, publiés début juin 2023, orientent sur la gestion des accès aux centres-villes et l'aménagement des espaces publics. Le but est de créer des synergies, puisque villes et commerçants partagent un enjeu commun : avoir un centre-ville animé et fréquenté. Pour Yverdon-les-Bains, cette étude était l'occasion de mieux comprendre le fonctionnement des rues piétonnes de la vieille ville. Les résultats ont permis de recueillir des données riches d'enseignements sur les modes de transport utilisés par les personnes qui fréquentent le périmètre, ainsi que sur les pratiques de consommation et d'achat. L'étude renseigne également sur les préoccupations et besoins des commerçants et donne les points forts de la ville d'Yverdon-les-Bains et ceux à renforcer ou améliorer dans le futur.

### Innovation sociale et technologique

La réhabilitation de la filière eau de la station d'épuration d'Yverdon-les-Bains (STEP) est terminée et permettra de traiter les eaux usées de seize communes. Une inauguration officielle en présence des autorités cantonales et commu-

nales a eu lieu au printemps 2023 afin de marquer la fin de la troisième étape d'une transformation en profondeur de la STEP, initiée en 2011 et qui devrait s'achever en 2024 avec une installation de traitement des micropolluants.

### Proximité et intégration, du quartier à la région

Dans le cadre de la mise en conformité des zones à bâtir d'habitation et mixtes selon la loi sur l'aménagement du territoire, un projet de redimensionnement des localités de Gressy et de Sermuz a été mené ces deux dernières années. La Municipalité a soumis à l'enquête publique le plan d'affectation et le règlement portant sur les zones d'habitation des deux localités.

La Municipalité a pris acte du fait que le secteur situé entre le Buron, l'avenue des Sports et les voies CFF, et faisant partie d'un Plan directeur localisé visant à accueillir de nouveaux quartiers mixtes entre la gare et le lac, comprend un site, abritant des vestiges palafittiques exception-

nels en sous-sol, qui est désormais placé sous protection archéologique et ne permet plus de nouvelles constructions. Le projet de plan d'affectation « Sports » initialement prévu ne pourra se poursuivre qu'en partie et de nouveaux sites propices à l'accueil de ces futurs logements doivent dès lors être proposés au sein de l'agglomération. Les représentant-es des communes ont décidé le 7 décembre 2023 de maintenir le potentiel constructible dans le périmètre de la commune d'Yverdon-les-Bains.

Le 12 octobre 2023, la Municipalité a présenté son plan de développement ambitieux pour l'accueil collectif préscolaire, qui vise à presque

doubler le nombre de places à l'horizon 2030, soit 234 places additionnelles. La Municipalité a ainsi dévoilé les nouveaux développements de sa politique d'accueil de jour, reposant sur trois axes. Le premier, quantitatif, s'attache à développer le nombre de places nécessaires aux familles afin de mieux concilier vie privée et vie professionnelle. Le second porte sur la qualité d'accueil dans les structures du RéAjy (Réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs). Enfin, le troisième et dernier axe concerne l'accessibilité financière pour les familles.

Noël Ensemble, né en 2013 d'une étroite collaboration entre un comité bénévole et le Service jeunesse et cohésion sociale, a comme objectif d'offrir à la population yverdonnoise, particuliè-

rement les personnes seules ou en situation de précarité, une occasion de célébrer Noël dans une ambiance conviviale à La Marive. Après avoir accueilli des centaines de personnes jusqu'en 2020, la fête a dû se réinventer durant la pandémie. Les « Rêveries dans les quartiers » ont ainsi animé différents lieux de la ville en 2021 et 2022. Après deux ans d'absence, Noël Ensemble a fait son retour à La Marive pour une 10<sup>e</sup> édition avec un nouveau concept et des horaires étendus. Dans un contexte de solidarité, le comité d'organisation a fait appel aux commerces de la ville d'Yverdon-les-Bains et de la région du Nord vaudois pour faire don de leurs invendus alimentaires. Cette démarche s'inscrit dans une vision de développement durable et de lutte contre le gaspillage alimentaire.

## Climat, biodiversité et transition écologique

En lien avec sa Stratégie de végétalisation et de lutte contre les îlots de chaleur urbains, la Municipalité a développé un projet d'extensification de l'arborisation du Parc des Rives avec la plantation de 73 arbres d'espèces résilientes. Cette action permettra un doublement de la surface de canopée (couverture arborisée) passant de 5'559 m<sup>2</sup> à 11'594 m<sup>2</sup>. La surface d'ombrage sera ainsi fortement augmentée, apportant un rafraîchissement bienvenu et améliorant la fonction d'accueil du site. La végétation basse n'est pas oubliée : des haies vives indigènes panachées seront, elles aussi, plantées avec environ 750 buissons assurant les fonctionnalités paysagères, de biodiversité ainsi que de brise-vent

pour les espaces de détente. Ce projet de végétalisation qualitatif devrait être réalisé au printemps 2024.

Après une première obtention du Label Cité de l'énergie® en 2010, renouvelé en 2014 et 2019, la Ville d'Yverdon-les-Bains a marqué un pas décisif en 2023, avec l'obtention du label Gold. Cette certification valide la politique énergétique et climatique novatrice et ambitieuse menée par la Ville au cours des deux dernières décennies et l'encourage à poursuivre ses efforts. Le score de 81.8 sur 100 qu'elle a obtenu place Yverdon-les-Bains en tête des dix villes suisses labellisées Cité de l'énergie® Gold pour la première fois cette année, grâce notamment à ces mesures :

- la création d'une assemblée citoyenne dans le cadre de l'élaboration du Plan climat ;
- la mise en œuvre des programmes de réduction de la consommation d'énergie comme Yverdon RénoVe, Eco-PME, Eco-challenge ou encore le programme d'assainissement des bâtiments communaux ;
- l'extension du réseau de mobilité douce et le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques pour les locataires ne disposant pas d'infrastructures à leur domicile ;
- la stratégie de végétalisation soutenue par un nouveau programme de subventions permettant de lutter contre les îlots de chaleur ainsi que le projet d'espaces publics de qualité à 5 minutes de chaque Yverdonnois·e.

## Accessibilité et mobilité durable

À la suite de l'annonce du projet d'horaire 2025 élaboré par les CFF et la Conférence des transports de la Suisse occidentale (CTSO) le 5 mai 2023, plus de 30 villes, associations et sociétés, coordonnées par la Ville d'Yverdon-les-Bains, ont manifesté leur mécontentement et leur préoccupation quant aux décisions annoncées. Suite à leurs échanges en juin et septembre, l'Alliance des villes et la CTSO attendent que la planification détaillée de l'horaire permette de trouver des améliorations ciblées pour maintenir l'attractivité de la ligne du Pied-du-Jura.

En mai, la Municipalité a validé la fermeture au transit de l'avenue de la Gare. L'avenue de la Gare est ainsi réservée aux transports publics et à la mobilité douce sur son tronçon central, de part et d'autre du K Kiosk. Cette mesure vise à améliorer le fonctionnement de l'interface de transports publics et à augmenter la capacité d'accueil pour les bus. Elle permet par ailleurs de sécuriser la progression des piétons et cyclistes

## Culture, sport et santé

Après plusieurs tentatives de conciliation entre l'investisseur privé et les opposants, la Municipalité a acté avec regret l'abandon du projet de réaménagement du site de Sports 5, tel que présenté à fin 2020. Elle a décidé de plusieurs actions à moyen et long terme pour déterminer l'avenir de cette friche urbaine, idéalement située à proximité du futur quartier Gare-Lac. Afin de penser l'avenir de Sports 5, la Municipalité a mis en place un comité de pilotage qui a pour mission principale de parvenir à une solution durable pour le site en intégrant les besoins de la population mais aussi des milieux culturels, sportifs et sociaux. Un appel à candidature a été lancé à de futures usager-ères qui animeront les lieux sur une durée de 2 à 5 ans et participeront ainsi au co-développement du site et à sa valorisation. En lien avec cette phase transitoire, des travaux d'entretien et de sécurisation seront effectués et une gouvernance propre au site de

qui ne sont en conflit qu'avec les transports publics, taxis et véhicules d'entretien dans le secteur le plus emprunté pour traverser l'avenue de la Gare, à savoir entre la Place de la Gare et le Jardin japonais.

La Municipalité a constaté le 13 décembre 2023 l'aboutissement formel de l'initiative populaire communale intitulée « Pour un parking souterrain de l'ordre de 1000 places, ainsi que la création d'un espace vert et de détente en surface sur la Place d'Armes ». Porté par le Collectif aménagement et parking Place d'armes (CAPPA), le texte a recueilli 3913 signatures valables sur les 4582 déposées. Au vu de l'aboutissement de l'initiative, il convient que la Municipalité soumette celle-ci dans les meilleurs délais au Conseil communal, sous forme de préavis. Le Conseil communal doit se prononcer sur l'approbation ou le rejet de l'initiative dans un délai de neuf mois dès l'aboutissement de l'initiative (art. 149 al. 3 LEDP).

Sports 5 assurée par les services de l'administration communale. Ultérieurement, la Municipalité se prononcera sur le développement du site et validera la manière dont elle souhaite mettre en valeur cette parcelle.

Dès le 17 octobre 2023, la Bibliothèque publique et scolaire a repris ses activités dans ses locaux métamorphosés après plus de trois mois de travaux de réaménagement de ses espaces adultes et enfants. Pour améliorer l'accueil des publics et créer un lieu de vie incontournable, le rez-de-chaussée de la Bibliothèque a été entièrement rénové et dispose désormais d'un espace café, d'un mini-cinéma et de places de lecture et de travail confortables. L'espace enfants, lui aussi modernisé et à nouveau accessible depuis le mois de septembre, rencontre déjà un grand succès auprès de ses visiteuses et visiteurs.

La Municipalité a pris connaissance en octobre 2023 du départ du directeur de la Maison d'Ailleurs, qui quitte également ses fonctions au sein de l'Association Numerik Games. Déplorant la manière dont ce départ a été annoncé, elle a accueilli néanmoins avec une grande satisfaction la décision prise par l'association de maintenir cette manifestation innovante à Yverdon-les-Bains.

## Plan climat communal

Le début d'année 2023 a été marqué par la publication du Plan climat communal de 1<sup>e</sup> génération. Lors d'une séance d'information publique, la Municipalité a présenté son engagement à répondre, à son échelle, aux enjeux que représentent les dérèglements du climat. Cette soirée a été l'occasion de se pencher davantage sur les défis climatiques grâce à une conférence de Mme Martine Rebetez, climatologue de renom, qui a attiré près de 150 personnes. De plus, une fresque du climat, qui est un atelier participatif et ludique, a été proposée aux membres du Conseil communal afin de les sensibiliser aux enjeux climatiques.

L'élaboration du Plan climat s'appuie sur une analyse de la situation actuelle afin de définir les actions à mettre en œuvre, tant en matière de réduction des gaz à effet de serre que d'adaptation aux transformations qui toucheront notre région. Basée sur les recommandations établies par le GIEC, la Municipalité s'est fixé comme objectif de réduire de 60% les émissions directes de gaz à effet de serre d'ici à 2030 et de viser le zéro émission net pour 2050.

## Jumelages

En janvier 2023, cinq athlètes de Nogent-sur-Marne ont fait le déplacement pour participer à la Course de la Bonne Résolution. C'est le groupe « Loisirs » de l'UAI, le club d'athlétisme local, que la Ville d'Yverdon-les-Bains a eu le privilège d'accueillir. En plus de la course, la filière Jumelages a eu l'occasion de partager un moment convivial lors d'un repas au restaurant avec les athlètes, en compagnie de deux

À noter enfin que dans le cadre des activités proposées au personnel communal est née la Chorale des Collègues, qui réunit quelque 45 collaboratrices et collaborateurs. La motivation et la bonne énergie communicative des participant-es soulignent le potentiel du projet. La chorale a notamment participé à la Fête de la musique, à la présentation de la saison du Théâtre Benno-Besson et à l'animation du Marché de Noël.

Pour y parvenir, un catalogue de 112 actions a été développé en étroite collaboration avec les services et un Conseil citoyen, constitué de 22 Yverdonnoises et Yverdonnois formé-es aux enjeux climatiques pour l'occasion.

Pilotée par le Bureau de la durabilité, la mise en œuvre de cette stratégie est suivie par un groupe de travail interservices. Les services de l'administration n'ont toutefois pas attendu la publication de cette stratégie pour agir. Ainsi, une grande partie des mesures du Plan climat étaient en cours de réflexion ou de réalisation dans les services fin 2023, comme par exemple la prise en compte des enjeux climatiques dans les différents instruments d'aménagement du territoire, la mise en œuvre d'une stratégie de végétalisation, l'installation d'éclairage public dynamique, le lancement du programme Yverdon RénoVe, la création d'îlots de fraîcheur à travers des espaces publics de qualité ou encore l'engagement d'une collaboratrice assurant le suivi et la mise à jour du Plan climat.

membres de la Municipalité. Du 25 au 28 mai 2023, une délégation municipale composée de six personnes s'est déplacée à Collesano, en réponse à l'invitation du maire, Monsieur Giovanni Battista Meli, pour assister aux festivités de la Patronne Maria Santissima dei Miracoli du vendredi 26 mai. La cérémonie de la Madone est un événement exceptionnel avec une statue de marbre de 1,5 tonne portée hors de l'église et

transportée pour un cortège de plus de deux heures dans les rues du village. L'accueil des autorités collesanese a été chaleureux et sympathique et ce voyage a été l'occasion de pérenniser les relations. Pour le Triathlon d'Yverdon-les-Bains du dimanche 3 septembre 2023, nous avons eu le plaisir d'accueillir huit athlètes de Pontarlier qui ont fait d'excellents résultats et ont même remporté des médailles. Fin septembre, cinq athlètes de l'USY Athlétisme se sont déplacés à Nogent-sur-Marne pour participer à la course Nogent-Baltard. Suite à un changement de date, aucun membre de la Municipalité n'a pu se joindre au groupe, mais l'expérience s'est révélée très positive, avec un bel accueil, une jolie course sur un parcours varié avec un grand dénivelé. Au niveau des relations avec Winterthur, un membre de la Municipalité est venu à Yverdon-les-Bains en date du 28 octobre dernier afin d'assister au match YS-

Winterthur. La partie s'est terminée sur un match nul 1-1 ainsi que sur un échange amical et convivial. En revanche, la prise de contact du mois de juillet avec la Ville de Kagmino est restée sans réponse. La personne de contact au sein de l'administration nippone ayant démissionné, le nouveau préposé aux jumelages ne s'est pas encore manifesté et il n'y a pas d'échanges en ce moment. La commission extraparlamentaire de jumelage, composée de 12 membres, s'est réunie en mars et en septembre 2023 et a notamment traité les actions en vue d'entretenir et renforcer les liens avec nos villes jumelées. Plusieurs projets sont en cours dans le cadre des jumelages, notamment la reprise des échanges scolaires et des aînés avec Nogent-sur-Marne pour juin 2024, ainsi qu'une visite de deux classes à Pontarlier le 25 juin 2024, à l'occasion du passage de la flamme olympique.

### Actes signés par la Municipalité en 2023

#### → Ventes et pactes d'emption

- Fractionnement, vente et groupement signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'ECA, l'Etat Vaud et Sylvac SA concernant la division de la parcelle 6443 conformément à la promesse de vente signée par les parties le 18 mars 2022
- Modification de la promesse de vente et d'achat conditionnelle avec droit d'emption signé le 31 mai 2022 entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'ECA, l'Etat Vaud et WatchOut Corp SA concernant un bien-fonds de 3500 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle 6443 (future parcelle 6578)

#### → Droits de superficie érigés en DDP

- Prolongation de 3 ans d'un droit de superficie (3213) entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'Association Boule Yverdon-les-Bains concernant la parcelle 1173
- Prolongation de 3 ans d'un droit de superficie (4673) entre la Commune d'Yverdon-les-Bains d'une part, l'Association Suisse des Sous-Officiers section Yverdon et environs et la Société de Tir Sportif d'Yverdon-les-Bains d'autre part concernant la parcelle 1173

#### → Servitudes et charges foncières

- Constitution de servitude signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, Mme Myrtha Pardo, M. Vanni Pisa et différents copropriétaires d'étages de la parcelle 1047, concernant une servitude de passage public à pied permettant de relier la Place Bel-Air à la passerelle sur la Thièle (parcelles 1041, 1042 et 1047)

- Constitution d'une servitude personnelle (conduite de gaz) signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et différents propriétaires fonciers de parcelles situées sur les territoires des Communes de Suscévaz et Method
- Exmatriculation d'un droit de superficie érigé en DDP (4092) et constitution d'une servitude de superficie entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'Association Cadets d'Yverdon-Grandson concernant la parcelle 1173
- Exmatriculation d'un droit de superficie érigé en DDP (2351) et constitution d'une servitude de superficie entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'Association Tennis Club Yverdon concernant la parcelle 1173
- Constitution d'une charge foncière signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Poste Immobilier SA concernant les immeubles 2230, 2232 et 2233 sis Au Tirage - Avenue de l'Hippodrome 2
- Modification d'un acte de servitude d'usufruit portant sur les travaux et finitions bâtiment A (sud tribunes) et la jouissance de la buvette et la terrasse du stade municipal signé en date du 19 mars 2020 entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Sorimont SA



## Conventions

- Convention de collaboration signée entre SportyCamps et la Commune d'Yverdon-les-Bains concernant la mise en place, l'organisation et la gestion d'offres d'accueil durant les vacances scolaires à l'attention des enfants de 4 à 16 ans sous appellation "Vacances ActYv"
- Convention signée entre l'Etat de Vaud (DGS) et la Commune d'Yverdon-les-Bains concernant le subventionnement de MiniMove 2022-2023
- Convention de partenariat signée entre la Fondation CEPY et la Ville d'Yverdon-les-Bains concernant la création d'une Commission de sélection dans le cadre de la création d'un parcours d'œuvres d'art contemporain sur le territoire communal yverdonnois
- Convention de mise à disposition signées entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Association Action Culture concernant la mise à disposition temporaire et gratuite d'espaces sis à Sports 5 pour la période du 1er avril 2023 au 31 août 2023
- Convention de prestations signée entre les communes d'Yverdon-les-Bains, de Chesaux-Noréaz et de Montagny-près-Yverdon et Travys SA concernant les prestations à fournir et l'indemnité versée au concessionnaire (Travys SA) pour les coûts qui ne sont pas couverts par les revenus tirés de l'exploitation du réseau
- Conventions de partenariat intercommunales signées entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et les Communes de Suchy, Valeyres-sous-Ursins, Ursins, Belmont-sur-Yverdon, Chamblon et Method autorisant le Contrôle des habitants d'Yverdon-les-Bains à effectuer des demandes de cartes d'identité pour leurs administrés
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et M. Valentin Gilliland, maître ramonneur concessionnaire, concernant le service de ramonage obligatoire au sens de l'article 17b de la loi du 27 mai 1970 sur la prévention des incendies et des dangers résultant des éléments naturels (LPIEN)
- Prolongation de la convention signée le 29 avril 2015 entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, les Etablissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv) et Y-Parc Swiss Technopole SA (Y-Parc) concernant une dérogation transitoire aux dispositions du PPA du PST et admettant la présence de services administratifs hospitaliers dans l'un des bâtiments du Parc scientifique et technologique (PST)
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Commune de Belmont-sur-Yverdon les libérant de toutes prétentions l'une envers l'autre, vis-à-vis du réseau de gaz



- Convention de collaboration signée entre l'Association Gym poussette et la Commune d'Yverdon-les-Bains concernant la mise en place de cours "Gym poussette" à l'attention de la population
- Convention de subventionnement signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et le Centre National de Performance de Judo, Section Romandie, concernant le soutien, le fonctionnement et le développement du Centre et permettre son maintien à long terme à Yverdon-les-Bains
- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Fondation IdéeSport concernant la poursuite du projet "MiniMove Yverdon-les-Bains"
- Convention signée entre Travys SA et la Commune d'Yverdon-les-Bains concernant la construction d'une passerelle indépendante de l'ouvrage ferroviaire
- Convention signée entre la Direction générale du territoire et du logement (DGTL), L'Agglomération yverdonnoise (AGGLOY) et la Ville d'Yverdon-les-Bains concernant l'octroi de l'aide à fonds perdu pour le fonctionnement des bureaux d'agglomération en 2023
- Convention signée entre le Bureau de prévention des accidents (BPA) et la Commune d'Yverdon-les-Bains concernant un engagement à fournir gratuitement les données personnelles d'enfants de 0 à 2 ans (prénoms, noms, dates de naissance, adresses) en vue de l'envoi de la brochure OUUPS
- Convention de mise à disposition signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Association Action Culture concernant la mise à disposition de certains espaces et locaux situés à Sports 5 pour la période du 1er septembre 2023 au 31 décembre 2023
- Convention signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Travys SA concernant la création d'un point de vente Travys pour des cartes pré-vente de zone 40 (tarif entier ou réduite) de la Communauté Tarifaire Vaudoise Mobilis au guichet unique de l'Hôtel de Ville ;
- Convention-cadre de collaboration signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) ayant comme but de faciliter et encourager la collaboration, la coopération et le développement d'activités communes dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de l'information, de la communication et de la recherche appliquée
- Contrat de prestations signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Travys SA concernant la tarification des courses des transports scolaires
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Centre Social Protestant Vaud (CSP) concernant une aide financière de CHF 25'000.- pour l'année 2023 à l'intention des habitant-e-s se trouvant dans une situation financière difficile
- Convention de collaboration signée entre le Réseau d'Accueil de Jour d'Yverdon-les-Bains et environs (Réseau RéAjy), représenté par la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Association Scolaire et d'Accueil de jour des enfants Intercommunale Chavornay et Environs concernant l'accès aux prestations d'accueil de jour collectif et familial hors du réseau d'accueil de domicile de l'enfant, les exceptions admises et les modalités financières
- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'ADNV concernant des cotisations communales au titre de la promotion touristique confiée à l'ADNV

## → Contrats

- Contrat de tarification des prestations signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Travys SA concernant l'organisation des transports scolaires
- Contrat de cession signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Mme Anouck Bécherraz Alberca, graphiste, concernant la cession gratuite des droits d'auteur sur le jeu de cartes illustrant les différents critères à remplir dans les démarches de naturalisation

## → Concessions

- Permis d'usage du domaine public signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Mobility Société Coopérative concernant une fraction du domaine public au droit du n° 15 de la rue de Fontenay

## → Règlements

- Règlement d'application sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayant droit sur le domaine public
- Règlement des piscines d'Yverdon-les-Bains
- Tarif des amarrages

### **Commissions et délégations**

au 31 décembre 2023

Commission consultative des énergies		
Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Guillard	Benoist
Secrétaire hors commission	Thuillard	Stéphane
Service de l'urbanisme	Woessner	Julien
Service des bâtiments	Czáka	Thomas
Service des travaux et de l'environnement	Pürro	Marcel
Société industrielle et commerciale d'Yverdon, Grandson et environs (SIC)	Michoud	Pierre-André
Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV)	Loup	Frédéric
Haute école de gestion et d'ingénierie (HEIG-VD)	Besson	Christophe
Yverdon en Transition	Matthey	Régis
TRAVYS SA	Gex	Christian
Les Vert·e·s et solidaires	Jaquet	Pierre-Alain
Parti socialiste yverdonnois	Wäger	Joël
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Simon-Vermot	Olivier
Union démocratique du centre	Vacant	
Parti vert'libéral	Plagellat	Sylvain

## Commission des sports

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Armada	François
Secrétaire hors commission	Schrago Junod	Sylvie
Chef du Service des sports et de l'activité physique	Perrenoud	Greg
Spécialiste des sports	Camps	Pedro
USY handball	Ubertini	Simon
Présidente de la structure féminine d'Yverdon Sport	Vialatte	Linda
FSG Yverdon Ancienne	Carrizzo Duruz	Morena
Cercle des Nageurs Yverdon	Zbinden	Loïc
Hockey Club Yverdon	Vidmer	Gaël
Les Vert-e-s et solidaires	Ming	Julien
Les Vert-e-s et solidaires	Balet	Morgane
Parti socialiste yverdonnois	Hofer	Aurélie-Maude
Parti socialiste yverdonnois	Vuagniaux	Thierry
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Billaud	Lionel
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Carrard	Apolline
Union démocratique du centre	Vacant	
Parti vert'libéral	Thiémond	Laurent

## Commission du stand

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Weiler	Christian
Secrétaire hors commission	Küng	Jacques
Chef du Service de la sécurité publique	Pittet	Pascal
Chef de la police administrative	Audemars	Vincent
Intendant du stand	Auberson	Jean-Daniel
Riverain	Givel	Jean-Claude
Tireur (Pistolet-Carabiniers)	Robert	Loïc
Tireur (Tir sportif yverdonnois & Groupement des Sociétés Yverdonnoises de Tir Sportif)	Massonnet	Christian

**Commission consultative des plantages**

<b>Fonction/représentation</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Locataire Maréchats	Perrenoud	Philippe
Locataire Maréchats	Amy	Claude
Locataire Maréchats	Tella	Danilo
Locataire Quatre-Vingt Parties	Rollier	Simon

**Commission de jumelage**

<b>Fonction/représentation</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Président	Armada	François
Secrétaire hors commission	Schrago-Junod	Sylvie
Service jeunesse et cohésion sociale	Junod	Pierre-André
Service de la culture	Funk	Adrien
Union des sociétés locales yverdonnoises (USLY)	Pidoux	Thierry
Les Vert·e·s et solidaires	Jotterand	Alain
Les Vert·e·s et solidaires	Vacant	
Parti socialiste yverdonnois	Saiah	Abdelmalek
Parti socialiste yverdonnois	Panasci	Françoise
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Riedo	Pierre-Jean
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Alfonzo	Giuseppe
Union démocratique du centre	Delay	Kevin
Parti vert'libéral	Gaberell	Thierry

**Commission culturelle**

<b>Fonction/représentation</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Funk	Adrien
Directeur du Centre d'art contemporain d'Yverdon-les-Bains (CACY)	Bassetti	Rolando
Directeur du Théâtre Benno-Besson	Grbic	Georges
Directeur du théâtre L'Echandole	Maradan	Sylvain
Directrice de la Bibliothèque publique & scolaire d'Yverdon-les-Bains	Meier	Marie-Laure
Directeur du Musée d'Yverdon & Région	Fontana	Vincent

## Commission culturelle | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Directeur de l'Amalgame	Kerninon	Mathias
Directeur de la Maison d'Ailleurs	Atallah	Marc
Conseil des jeunes	Lindanda	Morgane
Les Vert·e·s et solidaires	Boss	Gilles
Les Vert·e·s et solidaires	Gallardo	Maria
Parti socialiste yverdonnois	Cand	Jean-François
Parti socialiste yverdonnois	Jeanneret	Victor
PLR.Les Libéraux-Radicux	Jaquier	Claude-Anne
PLR.Les Libéraux-Radicux	Majola	Claire-Lise
Union démocratique du centre	Gafner	Pascal
Parti vert'libéral	Meystre	Pierre-Henri

## Commission de durabilité

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Mona	Silli
Haute école de gestion et d'ingénierie (HEIG-VD) - Durabilité	Jenny	Clotilde
Haute école de gestion et d'ingénierie (HEIG-VD) - Mobilité	Barbey Horvath	Julie
Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC)	Currit	Sofia
Association de la Grande Cariçaie	Le Nédic	Christophe
Centre Pro Natura Champittet	Pellet	Thierry
Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV)	Mettraux	Nadia
Membre ad personam	Pommaz	Yves
Membre ad personam Journaliste chez Compétence H+ Hospital forum	Iuliano Chamot	Marie-Claire
Membre ad personam	DuPasquier	Anne

## Commission d'achat des œuvres d'art

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Bassetti	Rolando

**Commission d'achat des œuvres d'art | SUITE**

<b>Fonction/représentation</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Doyenne de l'école de photographie du CEPV	Veya	Léonore
Historienne de l'art	Jaquier	Camille
Service de l'urbanisme	Savioz	Hervé

**Commission d'urbanisme et de mobilité**

<b>Fonction/représentation</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Co-présidente	Tanner	Carmen
Co-présidente	Tuosto	Brenda
Co-secrétaire hors commission	Christen	Nicolas
Co-secrétaire hors commission	Gruet	Zoé
Service de l'urbanisme	Woessner	Julien
PRO VELO	Graf	Bernard
TCS	Kellenberger	Yves-Stéphane
STOP aux BOUCHONS	Cochand	Daniel
Association transports et environnement (ATE)	Wäger	Muriel
AVACAH	Henry	Frank
Mobilité piétonne Suisse	Bruyas	Lisa-Lou
Espace Suisse	Frossard	Félicien
Association Ecoquartiers	Solms	Philippe
Habitat durable	Oulevay	Pascal
Conseil des seniors	Roud	Anne Françoise
Les Vert·e·s et solidaires	Ortega	Mathias
Les Vert·e·s et solidaires	Gaillard	Loann
Parti socialiste yverdonnois	Schalbetter	Luca
Parti socialiste yverdonnois	Fischer	Xavier
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Vuithier	Laurent
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Nicodet	Marc
Union démocratique du centre	Ramchurn	Ruben
Parti vert'libéral	de Montmollin	Gilles

## Commission d'architecture, d'urbanisme et du paysage

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Architecte	Lardieri	Michel
Architecte	Tempesta	Antonino
Urbaniste	Blanc	Lya
Architecte paysagiste	Hermabessière	Gaëlle
Ingénieur-e en mobilité	Christe	Pascal
Spécialiste en patrimoine	Gétaz	Marie

## Commission de salubrité

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Service de l'urbanisme	Dal Pont	Raphaël
Service de l'urbanisme	Wernuss	Charles
Service de l'urbanisme	Chatelan	Romaine
Service de l'urbanisme	Wyss	Tessalia
Service des travaux et de l'environnement	Anguita	Conception
Service de défense incendie et secours	Masson	Christophe
Service de défense incendie et secours	Tâche	Cyril
Cheffe de la Police du commerce	Champion	Amaëlle
Médecin	Jolidon	René-Marc

## Commission d'éligibilité du Parc scientifique et technologique

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Présidente HEIG-VD	Liley	Martha
Directeur d'Y-Parc	Collet	Olivier
Service de l'urbanisme	Dal Pont	Raphaël
Délégué à l'économie	Abetel	Guillaume

## Commission consultative AggloY

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Les Vert-e-s et solidaires	Chevalley	Ella-Mona
Les Vert-e-s et solidaires	Rytz	Nadia
Parti socialiste yverdonnois	Balet	Stéphane

Commission consultative AggloY | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Parti socialiste yverdonnois	Fischer	Pascale
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Nicodet	Marc
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Gruet	Philippe
Union démocratique du centre	Gafner	Pascal
Parti vert'libéral	Cuanillon	Jean-Marc

Commission consultative Suisses-Immigrés

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Ruchet	Jean-Claude
Portugal Vice-président	Das Neves	Manuel
Secrétaire hors commission	Dolci Gindroz	Marie-Christine
Coordinatrice JECOS	Blanc	Katja
Chef de service JECOS	Junod	Pierre-André
SSP Responsable Observatoire sécurité	Garcia	Marylaure
SSP Préposée au Contrôle des habitants	Franssen	Jeanne
Allemagne	Reiter	Alfons
Association Afrique Paix et Développement	Niang	Moussa
Association AMEX VD-NE Mexique	Naescher	Teresa
Association AMEX VD-NE Mexique	Sanchez Urban	Eduardo
Association des Camerounais de Suisse	Ntsama	Elodie
Association des Camerounais de Suisse	Valet Ntsama Essono	Charlotte
Association culturelle de Kaaj	Zahedi	Mohammed Asif
Association culturelle de Kaaj	Noori	Mohammad Ibrahim
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Seu Mah	Sylvie
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Doua Bi	Roger
Association du Souvenir Français	Brisse	Roland
Association du Souvenir Français	Dos Santos	Christiane
Association Erythréenne Suisse Yverdon	Tekie	Tesfaldet
Association Erythréenne Suisse Yverdon	Kiflezghi	Tesfu
Association inspiration brésilienne	De Oliveira Requena	Mima
Association ligue des enseignants et parents albanais	Sheu	Ervin



## Commission consultative Suisses-Immigrés | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Association macédonienne Aleksandar Makedonski	Miteva	Jasmina
Association macédonienne Aleksandar Makedonski	Trajchevski	Branislav
Association Oasis du Nord Vaudois	Aroub	Leila
Association Pro Chine	Wang	Guodong
Association po-rusски-Y	Plygunov	Yuliya
Association po-rusски-Y	Malioutenko	Ioulia
Association Tamil Mandram	Subramaniam	Chenthusa
Association Tamil Mandram	Subramaniam	Gnanaseelan
Centre culturel Kosovo	Bruti	Behajdin
Pérou	Bocanegra	Lilyan
Roumanie	Chivara	Mihaela Oana
Umusurusuru Burundi	Girukwishaka	Guy-Emmanuel
Umusurusuru Burundi	Ndikumana	Ferdinand
Cartons et Jardins du cœur	Alves Silva Do Campos	Flavia
Cartons et Jardins du cœur	Masclet	Jean-Pierre
EVAM	Lemaire	Michaël
EVAM	Fiorello	Bryan
GAMYR	Auger-Micou	Matteo
Tisserands du Monde	Heller	Pierre-Olivier
Tisserands du Monde	Perrinjaquet	Didier
Conseil des jeunes	Haeberli	Cora
Conseil des jeunes	Hodel	Diane
Conseil des seniors	Jobin	Caroline
Conseil des seniors	Poulin	Jean-Marc
Les Vert·e·s et solidaires	Subramaniam	Sinhuja
Les Vert·e·s et solidaires	Meneses	Bladimir
Parti socialiste yverdonnois	Rychner	David
Parti socialiste yverdonnois	Wicki	Julien
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Capt	Gloria
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Tchatchoua	Florin
Union démocratique du centre	Villard	Raluca
Parti vert'libéral	Beutler	Stefania

## **DÉLÉGATIONS MUNICIPALES**

### **Pierre Dessemontet**

---

Président du Comité directeur du Projet d'agglomération AggloY

---

Président de la Commission de la Paroisse catholique d'Yverdon

---

Membre du Conseil d'administration d'Y-Parc SA

---

Membre du Conseil d'administration de la Maison du Nord Vaudois SA

---

Membre du Conseil d'administration de Parking Place d'Armes SA

---

Membre du Conseil d'administration de la Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM)

---

Membre du Conseil d'administration de TRAVYS SA

---

Membre du Conseil de Fondation Petitmaître - maisons d'accueil

---

Membre du Bureau exécutif de l'Association pour le développement économique du Nord vaudois

---

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord vaudois

---

Membre du Comité des syndics du district

---

Membre du Comité de l'Association Jura & Trois-Lacs

---

Représentant de la Ville au sein de la copropriété de parcelles du Parc scientifique et technologique

---

Représentant de la Ville auprès de la Coordination des villes de Suisse romande

---

Représentant de la Ville auprès du Réseau des villes de l'Arc jurassien

---

Représentant de la Ville auprès du Comité de pilotage de l'Aire de proximité Mont d'Or-Chasseron

---

Représentant de la Ville auprès de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV)

---

Délégué auprès de la Caisse intercommunale de pension

---

Délégué auprès de l'Association des communes suisses

---

Délégué auprès de l'Union des communes vaudoises

---

### **Carmen Tanner**

---

Membre du Comité directeur du Projet d'agglomération AggloY

---

Membre du Conseil intercommunal de l'Association régionale d'action sociale Jura Nord vaudois

---

Membre du Conseil de la Fondation de la Maison d'Ailleurs

---

Membre du Conseil de la Fondation du Centre de Recherche et de Documentation Pestalozzi

---

Membre du Conseil de la Fondation du Musée d'Yverdon-les-Bains

---

Membre du Conseil de la Fondation pour l'Enseignement de la Musique (FEM)

---

Membre du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour le logement

---

Membre de la Plate-forme culturelle Ville-Canton

---

Membre du Syndicat d'amélioration foncière Coteau Est

---

Déléguée auprès de la Caisse intercommunale de pension

---

Déléguée auprès de l'Union des villes suisses

---

**Jean-Claude Ruchet**

---

Président du Conseil d'établissement scolaire

---

Président du Comité directeur de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) Jura Nord vaudois

---

Président du Conseil de la Fondation Ernest et Adelina Francioli-Hainzelin

---

Président du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour l'accueil de l'enfance (FYAE)

---

Membre du Conseil de la Fondation de soutien en faveur de la Fondation yverdonnoise pour l'accueil de l'enfance

---

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

---

Membre du Comité de l'Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile de la zone sanitaire VI/Vla (ASPMAD)

---

Membre du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour le logement

---

Membre du Conseil d'administration de la Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA

---

Représentant de la Ville auprès de la Fondation L'Arche des Enfants

---

Représentant de la Ville auprès du Centre Professionnel du Nord vaudois

---

Représentant de la Ville auprès de l'École des métiers PERFORM

---

Représentant de la Ville auprès du Comité de la Société coopérative d'habitation « Cité Derrière »

---

Délégué auprès de la Caisse intercommunale de pension

---

**Brenda Tuosto**

---

Présidente du Conseil d'administration de STRID SA

---

Membre du Comité de pilotage et de la COMIN du Projet d'agglomération AggloY

---

Membre du Comité directeur de l'Association de la Grande Cariçaie

---

Membre du Comité d'OUESTRAIL

---

Membre du Comité de l'Association Cité de l'énergie

---

Déléguée auprès de la Caisse intercommunale de pension

---

Déléguée suppléante au Groupement forestier du Vallon du Nozon

---

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale du Centre de collecte de sous-produits animaux

---

Membre du Comité de l'Association pour la restauration du Château (ARCHY)

---

## **Benoist Guillard**

---

Président du Conseil d'administration de la Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois (SAGENORD)

---

Président du Conseil d'administration d'Y-CAD SA

---

Président du Conseil d'administration d'Y-Solaire SA

---

Membre du Conseil d'administration d'Energies naturelles Mollendruz SA

---

Président du Groupement Romand de l'Energie Eolienne

---

Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale SDIS Nord vaudois

---

Membre suppléant du Conseil intercommunal de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) Jura Nord vaudois

---

Représentant de la Ville auprès de Gaznat SA

---

Représentant de la Ville auprès de Vaud-Fribourg TV SA (La Télé)

## **Christian Weiler**

---

Président du Comité directeur de l'Association intercommunale Police Nord Vaudois

---

Président du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

---

Président de l'Association des responsables communaux des services des sports de Suisse romande et du Tessin

---

Président du Conseil de la Fondation Petitmaître

---

Membre du Conseil de la Fondation de la Maison d'Ailleurs

---

Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Centre de collecte de sous-produits animaux

---

Membre de la Conférence des directeurs des Polices communales vaudoises

---

Membre du Conseil cantonal de sécurité

---

Membre du Comité directeur de l'Office régional de la Protection civile

---

Membre du Comité directeur du Réseau Santé Nord-Broye (RSNB)

---

Membre du Conseil d'administration de la Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA

---

Membre du comité de l'Association pour la recherche et la promotion en établissement gérontopsychiatrique (ARPEGE)

---

Membre de la Société Industrielle et Commerciale d'Yverdon, Grandson et environs - groupe commerce

---

Délégué auprès de la Caisse intercommunale de pension

---

Représentant de la Ville auprès de l'Organisme de sauvetage des Iris

---

Représentant de la Ville auprès du Centre de Secours et d'Urgences du Nord Vaudois et de la Broye

---

Représentant de la Ville auprès du Comité de gérance des Fondations Petitmaître

---

**François Armada**

---

Président de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL)

---

Président du Conseil d'administration de Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA

---

Représentant de la Ville auprès de l'Union des sociétés locales yverdonnoises (USLY)

---

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord vaudois

---

Membre du Comité directeur AggloY

---





Secrétariat  
général

# 2023 Rapport de gestion

**Dicastère**

Secrétariat général | Finances | Informatique

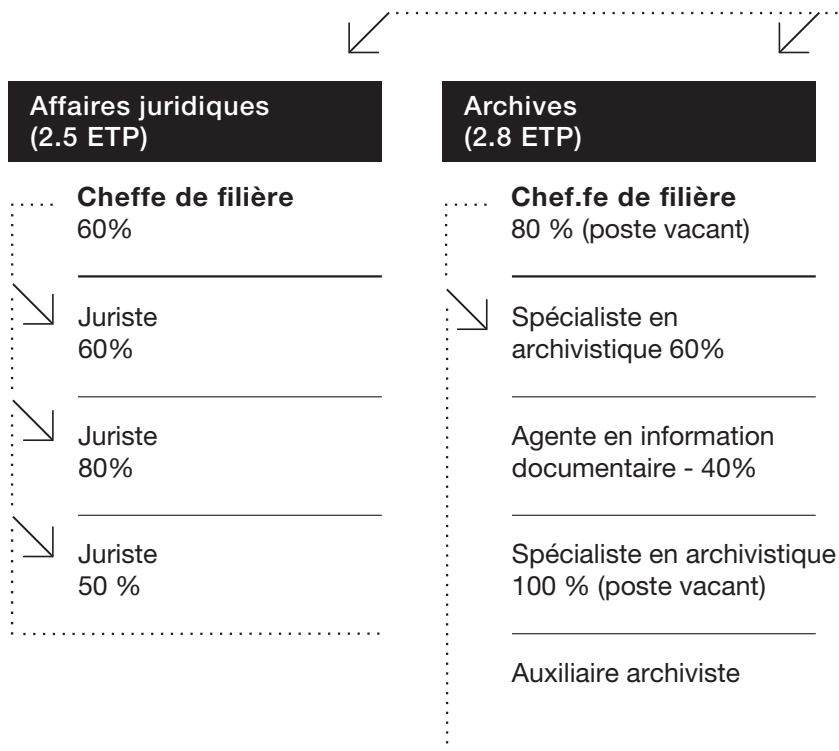
# Secrétariat général

**M. Pierre Dessemontet**

Syndic

**M. François Zürcher**

Secrétaire municipal



**Nombre de postes : 17.7 ETP**

**Nombre de personnes : 25**

**Hors calcul personnel ETP : TOTAL 16**

Auxiliaires y compris VPC : 7

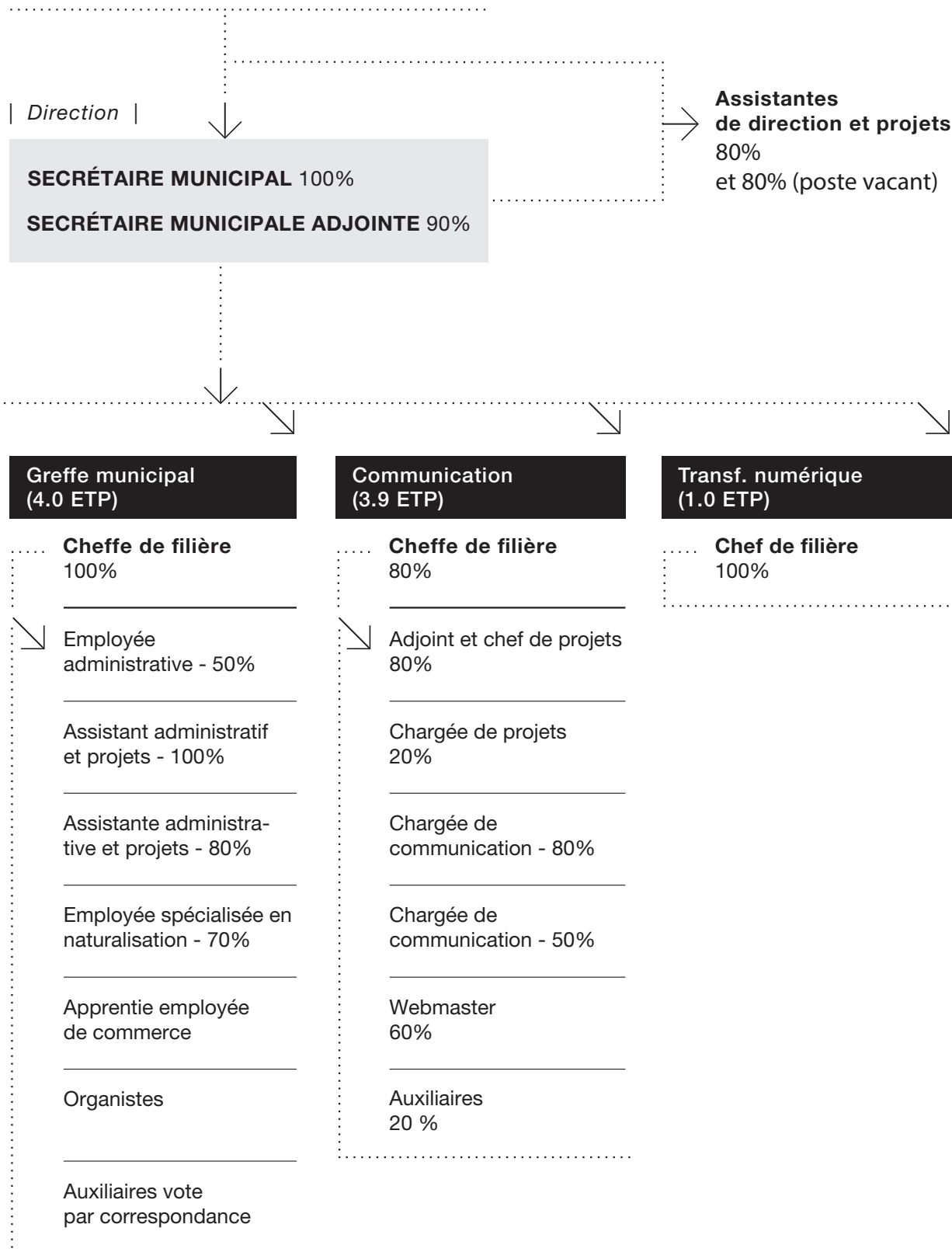
Civiliste : 0

Apprentis : 1

Organistes : 8



# SYNDIC | MUNICIPAL SUPPLÉANT



# Secrétariat général

## MISSIONS

Le Secrétariat général (SGE) est l'état-major de la Municipalité. Il veille à ce que la Municipalité puisse prendre des décisions fondées qui seront communiquées de manière coordonnée. Le Secrétariat général :

- prépare les décisions de la Municipalité ;
- communique les décisions de la Municipalité ;
- assure le traitement et la conservation des archives communales ;
- établit des instruments de planification ;
- assure la coordination au sein de l'administration communale ;
- organise les votations et les élections ;
- est le garant d'une information transparente et accessible pour la population ;
- apporte son expertise juridique à la Municipalité et aux services de l'administration communale, en accord avec la politique choisie, dans le but d'assurer des prestations de qualité ;
- assure le pilotage de la coordination juridique de la Ville ;
- conduit et assure une transformation numérique en conseillant et accompagnant la Municipalité et les services dans cette démarche.

## POINTS FORTS

### Gouvernance

Le Secrétariat général a continué la mise en œuvre de son Plan stratégique, conçu sur trois axes : le premier autour de la numérisation, pour encourager une numérisation au service de la collectivité et du personnel de la Ville ; le deuxième autour de la notion de centre de compétences, le service étant le gardien de la cohérence et de la transversalité, le centre d'expertise et le garant de la qualité ; enfin, le troisième autour du fonctionnement interne du service, avec agilité et cohésion. Plusieurs projets menés par le service se sont déclinés dans le cadre de ces trois axes stratégiques.

S'agissant de l'axe numérisation, le Secrétariat général a engagé un responsable de la transformation numérique de la Ville. En 2023, cette personne a rencontré tous les services de la Ville afin de recueillir leurs besoins. Sur cette base, elle a continué les travaux pour le développement d'une stratégie pour la transformation numérique de la Ville. Travaux qui devraient aboutir au printemps 2024.

Dans le but de moderniser l'administration, dans le contexte actuel de numérisation accrue et pour répondre aux besoins d'évolution organi-

sationnelle de l'administration, la Municipalité a décidé en avril 2023 de créer un nouveau service dédié à la transformation numérique de l'administration. Un projet organisationnel a dès lors été lancé, accompagné par une société externe. Celui-ci doit aboutir au printemps 2024.

S'agissant de l'axe « Centre de compétences », le Secrétariat général a pu compléter l'équipe des affaires juridiques pour répondre aux besoins grandissants des services de la Ville. SGE a également officialisé la constitution d'une cellule de coordination interservices de communication, conduite par la responsable de la filière Communication de la Ville et réunissant toutes les personnes ayant une fonction liée à la communication dans les services de la Ville.

S'agissant enfin de l'axe « Fonctionnement agile et cohésion interne », SGE a mené un projet de transformation des espaces de travail qui a abouti début 2023. Au-delà des aspects architecturaux, il s'agit d'un projet de transformation organisationnelle, de changement et d'évolution des façons de travailler vers plus de partage, d'échanges et de flexibilité. Une enquête de satisfaction a été menée à l'automne 2023 auprès

du personnel du SGE, sous la forme d'un questionnaire en ligne et d'ateliers de travail. Quelques mesures d'optimisation seront déployées en 2024. Pour la cohésion interne, un groupe de

travail composé d'une personne par filière a organisé plusieurs activités au cours de l'année 2023.

## Coordination interservices et avec d'autres organismes

Le Secrétariat général a assuré la coordination et le suivi auprès du Conseil communal de 36 préavis et de 11 communications.

Faisant suite à la présentation au Conseil communal d'un programme de législature définissant les objectifs de la Municipalité et les moyens pour les atteindre, ainsi que son calendrier, le Secrétariat général a lancé en 2023 une démarche interservices pour le suivi régulier de ces objectifs et pour un bilan du programme en fin de législature.

Le Secrétariat général, en direction conjointe avec le Service des énergies, a assumé le pilotage d'un groupe de travail ayant pour objectif la mise en place d'un référentiel commun pour la gestion des procédures d'appel d'offres selon la législation en matière de marchés publics. Tous les services de la Ville ont participé à cette démarche, dont la première étape a abouti en 2023, avec la mise à disposition d'un manuel des marchés publics propre à la Ville, d'une charte interne des marchés publics, la définition de critères de notation en fonction des marchés et la mise en place d'une gouvernance et d'outils destinés à tous les services (Intranet, flyer et Journée des marchés publics). Une « Cellule marchés publics » sera dès 2024 l'interlocutrice des services pour toute question en lien avec cette thématique.

En collaboration avec l'Office informatique et une autre commune vaudoise (Pully), SGE poursuit une démarche pour la mise en conformité de l'administration avec la loi sur la protection des données personnelles. Elle comprend la mise en place d'une gouvernance claire, la mise à disposition de documents de référence, la sensibilisation de l'ensemble du personnel à la protection de données et la mise en conformité

des services. Une première étape est en cours avec un service-pilote, le Service des ressources humaines. Une « Cellule protection des données » est l'interlocutrice des services pour toute question en lien avec cette thématique. Elle est composée de trois personnes, qui représentent les domaines de compétence requis par la protection des données : organisationnel, technique et juridique. Ces personnes sont formées en tant que conseillères à la protection des données.

Le Secrétariat général a contribué activement à la structuration de la collaboration entre la Ville et la HEIG-VD. Ainsi, une convention-cadre consolide désormais le partenariat de plus de huitante projets menés par la Ville d'Yverdon-les-Bains et la HEIG-VD, dans des domaines aussi variés que ceux de la santé, du sport, des énergies, de l'urbanisme, de la mobilité, de l'environnement, de la cohésion sociale et de la culture. Ce document scelle les modalités de collaboration entre les deux institutions, dont les premiers exemples remontent à 2007. Une direction stratégique composée de la Municipalité et de la Direction de la haute école est chargée de piloter le partenariat et d'allouer les ressources nécessaires aux différents projets, tandis qu'un comité exécutif composé de 9 membres est responsable de tenir à jour un bilan des activités communes et d'organiser les assises annuelles qui permettront d'identifier les secteurs de collaborations à venir. Cette convention a été signée lors d'une cérémonie au cours de laquelle la Municipalité a tenu à saluer l'immense engagement de la directrice générale de la HEIG-VD, Catherine Hirsch, en faveur de cette collaboration. Une médaille de la Ville lui a été remise, afin de la remercier pour sa remarquable contribution au rayonnement d'Yverdon-les-Bains. La première édition des assises annuelles a eu lieu le 15

septembre dernier et une soixantaine de participantes et de participants se sont penchés sur huit thématiques de collaboration au cours d'ateliers sur des thèmes tels que la mobilité durable, la santé durable, le climat et la transition énergétique, la numérisation de l'administration publique, Smart City, les partenariats publics et sociaux, ainsi que l'attractivité de la ville et de la région.

Cette convention-cadre et l'organisation qui en découle permettront de dynamiser les projets communs à la Ville et à la HEIG-VD, forte de plus de 2000 étudiant·es. Face aux défis exigeants de notre époque, cette convention marque la volonté des deux institutions de favoriser l'innovation et la recherche de solutions à la fois fondées sur les meilleures connaissances scientifiques et taillées pour un territoire spécifique.

## Évènements

Le Secrétariat général a assuré le pilotage et la coordination de deux événements protocolaires, la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août et le jubilé des 250 ans de l'Hôtel de Ville. S'agissant du premier, un nouveau concept a été proposé. Il s'agissait, avant tout, d'alléger la partie officielle en fin de matinée sur la Place Pestalozzi. Cette cérémonie a ainsi été composée de courtes allocutions sur le parvis de l'Hôtel de Ville par Christian Weiler, municipal, et Aurélie-Maude Hofer, présidente du Conseil communal. Le toast à la Patrie a été porté par Kevin Martin, gardien d'Yverdon-Sport. Cette partie officielle a été suivie d'un apéritif à la population offert par la Ville. L'association du 1<sup>er</sup> Août à la Plage a invité ensuite la population à se réunir et célébrer la fête nationale à la plage.

Durant l'année, SGE a proposé plusieurs actions de valorisation de l'Hôtel de Ville pour les 250 ans de l'entrée en fonction du bâtiment sur le thème

Le Secrétariat général a lancé un projet transversal autour des prestations à la population. La mise en œuvre de ce projet devrait permettre d'offrir à la population des prestations multimodales basées sur une culture du service accessible et inclusive, encadrées par du personnel compétent et polyvalent au sein d'un guichet virtuel et de plusieurs guichets physiques spécialisés. Le projet se poursuivra en 2024.

Enfin, le Secrétariat général a apporté une contribution décisive au renforcement de l'organisation de la CECRY (Cellule de crise Yverdon-les-Bains). La fonction de secrétaire municipal et celle de responsable de la communication sont représentées dans le comité de pilotage de la CECRY. La CECRY a été mise à contribution en particulier pour la gestion du drame du Valentin.

1773-2023 : Un Hôtel de Ville entre permanence et mutations. Le programme comprenait des visites pour la Municipalité et les chefs de service, le personnel de l'administration, les classes des écoles yverdonnoises et la population ; la participation aux Journées européennes du patrimoine les 9 et 10 septembre ; une visite dans le cadre de la journée d'accueil des nouveaux habitants le 9 septembre ; une publication imprimée sur l'histoire du bâtiment, de ses salles et de leurs usages à travers le temps ainsi que des publications sous forme numérique (site internet et réseaux sociaux) et une reconstitution d'élection de 1775 proposée par l'association Les 18<sup>èmes</sup> d'Yverdon et Région. Au vu du succès rencontré par le programme proposé en 2023 et afin de permettre à la population de visiter ce bâtiment emblématique d'Yverdon-les-Bains, SGE réitérera le concept des visites de l'Hôtel de Ville.

## ACTIVITÉS DES FILIÈRES

# Filière Greffe

L'année 2023 a été une année riche et intense, tant dans la conduite de projets, avec l'engagement d'une ressource dédiée, que dans l'accomplissement des activités et missions de la filière, avec notamment :

### Élections fédérales 2023

Le Greffe municipal, avec l'appui de différents services, s'est coordonné avec les bureaux électoraux (communal et cantonal) afin de pourvoir les deux sièges vaudois au Conseil des Etats et les 19 sièges vaudois au Conseil national, lors des élections du 22 octobre et du 12 novembre 2023.

Avec l'introduction du bulletin unique au 1<sup>er</sup> juillet 2023, le processus de dépouillement lors des élections reposant sur le système majoritaire a pu être optimisé.

### Développement de projets en matière de numérisation et de transition numérique

Le Greffe municipal collabore activement à plusieurs projets conduits par le Secrétariat général dans le domaine du numérique et, conjointement avec l'Office informatique, est responsable de l'écosystème eSéances. Amorcé en 2022, le déploiement de la solution eSéances.Univers a été finalisé en 2023 et permet ainsi à tout le personnel communal d'utiliser un seul et même

outil pour la gestion de séances et de tâches. Cette solution vient en complément à la solution eSéances.Exécutif (gestion des séances de Municipalité) et sera suivie par eSéances.Flow (solution pour le flux de gestion et de validation des documents en amont des séances) et eSéances.Législatif (gestion des séances du Conseil communal).

### Naturalisation

2023 a été une année stable au niveau des naturalisations, avec la réception de 116 nouveaux dossiers du Service de la population (SPOP), dont 37 dossiers d'enfants âgés de 9 à 18 ans en procédure de naturalisation sans leurs parents. 111 dossiers ont été présentés à la Municipalité et 177 dossiers sont arrivés en fin de procédure, représentant un total de 258 Yverdonnois-es naturalisé-es devant le Conseil d'Etat vaudois.

Grâce à la participation du Service jeunesse et

cohésion sociale, quatre tables rondes Femmes-Tische sur le thème de la naturalisation ont été organisées cette année. Elles ont eu lieu en français, tigrinya et turc et 23 personnes y ont participé. Le jeu de cartes de type « memory », conçu conjointement par le Greffe municipal et le Service jeunesse et cohésion sociale, a rencontré un franc succès auprès des participant-es. Il a facilité d'une manière ludique la compréhension des critères nécessaires à la naturalisation.

### Projet « Service(s) à la population »

La pandémie de Covid-19 a demandé à l'administration communale de s'adapter rapidement afin de continuer à délivrer des prestations de qualité dans un contexte de crise. Les processus ont été revisités, la numérisation accélérée et des aménagements ont été mis en place, tel le guichet unique de l'Hôtel de Ville. Au printemps 2020, la démarche novatrice « TEM Travailler ensemble mieux », coordonnée entre les services

de la Ville, a fait émerger plusieurs solutions validées par la Municipalité, dont l'étude pour une simplification de l'accès aux prestations à la population.

C'est dans ce contexte et également afin de mettre en œuvre l'objectif du programme de législation « Faciliter la relation entre la population et l'administration », que s'inscrit ce projet conduit

par le Greffe municipal. Après une 1<sup>e</sup> phase de construction et d'analyses entre 2021 et 2023, la Municipalité a validé une variante qui est actuel-

lement en cours de consolidation, notamment avec la mise en place d'ateliers interservices.

## Prestations du guichet unique de l'Hôtel de Ville

En raison de la suppression des ventes de billets à bord des bus des réseaux urbains d'Yverdon-les-Bains et d'Orbe et après une phase-pilote, une convention a été conclue en 2023 entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et TRAVYS SA pour la vente de cartes préventes au guichet unique de l'Hôtel de Ville.

Par ailleurs, avec le lancement d'un nouveau concept pour les cartes journalières « communes », mené conjointement entre l'Union des villes suisses (UVS), l'Association des communes suisses (ACS) et l'Alliance SwissPass des CFF, le Greffe municipal a également revu ses processus afin de continuer à offrir, dès 2024, des cartes journalières dégriffée « commune ».

## Projet « Monitoring du programme de législature »

Conduit par le Greffe municipal, ce projet transversal a comme objectif d'assurer un suivi du programme de législature et l'élaboration de son bilan, tout en facilitant la visualisation des données et en apportant une meilleure visibilité

sur l'état d'avancement des différents projets de l'administration. Une fois le nouveau concept validé par la Municipalité pour la législature 2021-2026, la méthodologie pourra être conservée pour les prochaines législatures.

# Filière Archives

## POINTS FORTS

En 2023, SGE-ARCH a organisé en collaboration avec SGE-COMM et avec le soutien des collègues du SGE un programme de célébration du 250<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée en fonction de l'Hôtel de Ville, composé de 3 volets : des visites guidées (Journées européennes du patrimoine, accueil des nouveaux habitants, écoles et collaborateurs de l'administration), la publication d'une brochure historique sur le bâtiment largement illustrée et d'une communication sur les réseaux sociaux et, enfin, la reconstitution d'une éléction du 18<sup>e</sup> siècle. Quelque 300 personnes ont fréquenté l'Hôtel de Ville à ces occasions.

La finalisation de l'archivage du fonds Mandrot (18<sup>e</sup> s.) constitue un autre point fort de l'année écoulée. Composé d'une riche correspondance (près de 13'000 lettres) et de nombreux registres comptables, ce fonds est exceptionnel à plus d'un titre. Il documente l'activité de cette famille de négociants yverdonnois spécialisée dans l'importation de produits manufacturés anglais et du large réseau qu'elle a tissé à partir d'Yverdon avec les fournisseurs anglais et les clients et partenaires de plusieurs pays européens. Le travail d'archivage permettra un accès facilité à ce fonds pour les chercheurs.

## ARCHIVAGE

### Archives papier : versements et archivage en 2023

Pour la troisième année consécutive, le volume archivé a dépassé le volume des nouveaux versements. C'est ainsi que plus de 25 mètres linéaires et de nombreux plans de grand format

ont été archivés ; il s'agit essentiellement de fonds en provenance des services de l'administration.

## Archives audiovisuelles : archivage en 2023

L'année 2023 a été essentiellement consacrée au traitement des séances du Conseil communal, qui sont indexées puis mises à disposition du public sur la chaîne des archives audiovisuelles de la Ville <https://www.dartfish.tv/ChannelHome?CR=p88445>.

Les documents audiovisuels nés numériques parvenant aux Archives, notamment les vidéos des séances du Conseil communal, sont conservés sur un serveur dédié dans l'attente d'une solution pour l'archivage numérique.

### Tableau récapitulatif – Archives papier et audiovisuelles

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Versements administratifs (nombre)	16	11	10	5	7	4	6	4
Versements privés (nombre)	3	8	12	8	13	5	9	7
Longueur versements (mètres linéaires)	31.0	44.0	25.0	85.0	40.5	4.5	23.9	11.1
Longueur archivée (mètres linéaires)	47.5	20.0	4.0	12.2	26	44	31.1	25.1
Objets et grands formats archivés (nombre)	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	74	13	--	172
Documents audiovisuels analogiques traités (nombre)	n.r.	n.r.	n.r.	--	3	--	25	11
Documents audiovisuels numériques traités (nombre)	n.r.	n.r.	9	11	8	11	34	11

n. r.:non renseigné

### Inventaire : notices descriptives

Les données d'inventaire sont traitées dans un système d'information archivistique (AtoM) sur un serveur dédié. En parallèle, une partie des inventaires d'archives reste accessible au public sur la plateforme partagée avec une vingtaine d'autres communes vaudoises <https://vaud.archivescommunales.ch/> qui fonctionne avec le même outil.

Durant l'année, plusieurs instruments de recherche spécifiques à certains types de documents ont été créés ou mis à jour.

Actuellement, plus de 20'550 descriptions archivistiques sont disponibles sur la base de données d'inventaire.

Description archivistique Nouvelles notices	2021	2022	2023
ISAD	979	744	195
ISAAR	5	4	1
Croissance annuelle	984	748	196
<b>Total des notices</b>	<b>19'610</b>	<b>20'357</b>	<b>20'553</b>

## DOCUMENTATION YVERDONNOISE

### Bibliothèque des Archives

La bibliothèque s'accroît essentiellement par des dons d'auteurs qui ont eu recours aux archives pour leurs recherches ainsi que la transmission

d'ouvrages reçus par d'autres filières. Les achats par SGE-ARCH sont limités. En 2023, le catalogue s'est accru d'environ 76 unités.

### Dossiers documentaires

Cette collection est composée d'imprimés en lien avec les activités de l'administration, les associations ou les entreprises yverdonnoises. Elle s'est enrichie au fil des années et bénéficie

depuis 2023 d'un classement basé sur celui opéré pour la revue de presse, offrant un accès facilité aux documents. Cette collection contient actuellement 135 dossiers.

## COMMUNICATION D'ARCHIVES

### Demandes d'informations – consultations en salle de travail – prêts

Le nombre de demandes d'informations et de consultation d'archives a augmenté en 2023.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Demandes	107	114	101	117	106	107	111	118	137	107	110	135	158
dont internes	41	46	23	45	42	45	48	54	63	43	41	54	50
Usagers-usagères	75	99	91	100	85	100	95	94	81	83	96	117	142
dont internes	18	33	16	31	25	38	32	36	41	30	29	39	33
Consultations	62	37	33	33	81	283	124	30	50	33	23	38	45
PdC <sup>1</sup> demandes	68	106	83	73	68	74	66	61	70	68	62	62	75
PdC <sup>1</sup> prêt dossiers	169	250	166	178	149	165	134	108	182	158	138	121	212
PdC <sup>1</sup> retour dossiers	153	230	132	171	144	125	97	100	172	130	129	116	128

<sup>1</sup>PdC : Police des constructions

### Valorisation

En plus des actions de valorisation organisées dans le cadre du 250<sup>e</sup> anniversaire de l'Hôtel de Ville, l'année 2023 a permis de mettre en valeur

de nombreux documents d'archives via des expositions ou des publications.

- Contributions (texte et illustration) aux numéros de Rive sud avec des articles sur les archives audiovisuelles, jubilé de l'Hôtel de Ville, participation aux Journées européennes du patrimoine, livre d'or de l'Hôtel de Ville et entretien avec l'archiviste communale en vue de son départ à la retraite;



- Brochure historique 250 ans de l'Hôtel de Ville d'Yverdon-les-Bains : textes et reproduction de documents d'archives ;
- 13 visites du bâtiment de l'hôtel de ville dans le cadre du 250<sup>e</sup> : Journées européennes du patrimoine, réception des nouveaux habitants, public scolaire, collaborateurs de l'administration ; présentation de documents d'archives ;
- Prêt de 11 documents d'archives (1896-1969) en lien avec le Casino-théâtre pour l'exposition organisée par le TBB dans le cadre du 125<sup>e</sup> anniversaire du bâtiment du théâtre ;
- 11 vidéos des séances du Conseil communal indexées, mises à disposition du public sur <https://www.dartfish.tv/ChannelHome?CR=p88445> ; 2 vidéos mises à disposition pour demande privée et jumelage Collesano ;
- 6 autorisations de reproduction accordées.

## Restaurations et conservation

Dans la perspective de la publication de documents d'archives dans le cadre du jubilé de l'Hôtel de Ville, 6 plans du 18<sup>e</sup> siècle ont été restaurés.

Par ailleurs, les registres des autorités régulièrement consultés et qui ont subi des réparations non professionnelles sont restaurés en priorité :

- Registres des Conseils, 1758-1760 (Aa 69), 1789-1791 (Aa 90);
- Procès-verbaux de la Municipalité, 1799-1802 (Ab 1).

## Numérisation

- 6 plans de façade et d'intérieur de l'Hôtel de Ville du 18<sup>e</sup> siècle ;
- 1 plan de façade du TBB ;
- 15 plans d'enquête, transmis à Police des constructions pour conservation avec le dossier d'affaires ;
- 4 négatifs du pavillon scolaire de l'hôtel de ville et 1 négatif de l'exposition Rodin 1953.

## Locaux d'archives

Des problèmes d'hygrométrie et de température dans les dépôts d'archives ont nécessité de nombreuses interventions et un suivi régulier des

locaux de conservation. Durant le 2<sup>e</sup> semestre 2023, l'environnement de conservation s'est stabilisé à des valeurs acceptables.

## Gestion documentaire

En 2023, SGE-ARCH a apporté son expertise dans le domaine de la gestion documentaire à plusieurs services de l'administration ainsi qu'au bureau du Conseil communal sur les aspects suivants : plan de classement, calendrier de conservation, gestion des locaux d'archives intermédiaires, gestion papier/numérique, éliminations.

La filière a également poursuivi sa collaboration au sein de projets dans ce domaine menés au niveau cantonal (groupe de travail Référentiel de gouvernance documentaire – Archives cantonales vaudoises) et avec d'autres institutions d'archives cantonales et communales (groupe de travail Records Management – Association vaudoise des archivistes).

# Filière Communication

Dans un contexte marqué par la crise de la presse et le développement foisonnant des réseaux sociaux, la filière Communication a vocation à informer la population et les citoyens avec les moyens les plus adéquats. La réflexion est donc constante pour choisir les meilleurs supports afin d'informer l'ensemble des publics. Cette adaptation requiert de l'agilité de la part de l'équipe et une attention particulière à la formation aux nouvelles opportunités numériques. En 2023, la filière a accompagné la production papier et web du rapport de gestion. Elle a procédé à l'adaptation du site internet de la Ville afin que ses contenus, notamment la page d'accueil, soient plus lisibles sur smartphone et que le référencement thématique soit conforme aux objectifs du Programme de législature 2021-2026. Elle a mis à disposition des services un nouvel Intranet. Plus classiquement, 59 communiqués de presse ont été diffusés, 85 discours et autres textes pour la Municipalité ont été rédigés, 14 conférences de presse et 2 séances d'information publiques ont été organisées.

Afin d'anticiper les besoins en communication

## Rapport de gestion numérique

Pour la deuxième fois, le rapport de gestion de la Ville d'Yverdon-les-Bains a été décliné en version numérique, nécessitant un gros travail de synthèse, d'illustration et de webdesign. De nouvelles manières de faire vivre l'information et les données pertinentes sur la commune sont ainsi proposées à la population, une partie des contenus mis en valeur ayant été repris par la suite sur les réseaux sociaux. Cette évolution

## Charte graphique

Le déploiement de la nouvelle charte graphique de la Ville s'est poursuivi dans les services, afin d'affirmer sur tous les documents rendus publics l'identité de la Ville. Des modèles bureautiques ont été déployés à l'attention de tous les services pour la correspondance. Une nouvelle présentation Powerpoint a également été mise à

des services, de les coordonner, et de fluidifier le travail d'édition et de diffusion de la filière, une cellule de coordination de la communication a été créée. La CelCoCom se réunit à un rythme mensuel avec un référent par service. Des outils de planification ont été mis en place. C'est également dans ce groupe qu'est discuté le sommaire de Rive Sud.

En tout temps, et dans une approche transversale, la filière apporte son expertise à la Municipalité, aux membres de la Municipalité et aux services, dans les dossiers les plus courants comme les plus délicats, qu'il s'agisse d'enjeux d'information, de communication ou d'image. La filière, par sa responsable et son adjoint, a été particulièrement impliquée dans tous les travaux de la CECRY liés à la guerre en Ukraine, à la crise énergétique et au drame du Valentin.

En appui aux archives de la Ville, la filière a réalisé une brochure richement illustrée sur les 250 ans de l'Hôtel de Ville (disponible sous ce lien : [www.yverdon-les-bains.ch/hdv250ans](http://www.yverdon-les-bains.ch/hdv250ans)), et valorisé sur Facebook des anecdotes historiques liées à cette commémoration.

correspond à l'ambition de mieux faire connaître les réalisations et les prestations de l'administration. Les 13 services de la Ville ainsi que la Municipalité et le Conseil communal disposent de leurs propres sous-sections au sein de cette plateforme. Dans un souci de rationalisation et d'économie, la question de la suppression de l'édition papier se pose.

disposition de l'administration. Cette unification représente un gros gain d'efficacité et d'image. L'opportunité d'imposer les principes de la charte graphique dans les documents internes à l'administration doit encore être examinée dans le cadre de la stratégie de numérisation.

## Développement de l'infolettre

Lancée à titre expérimental à l'automne 2021, la publication hebdomadaire des principales décisions de la Municipalité sous forme d'infolettre (newsletter) répond aux besoins de transparence de l'activité municipale dans un contexte où les médias traditionnels sont peu friands de nouvelles institutionnelles. Pour l'année 2023, 40 éditions ont présenté 112 décisions.

L'infolettre est enrichie des principales « actualités » publiées sur le site internet de la Ville et diffusées sur les réseaux sociaux. L'infolettre est adressée aux abonnés qui en font la demande, aux conseillers communaux, à la presse et aux collaborateurs de l'administration pour lesquels elle représente un vecteur synthétique des choix de la Municipalité.

## Rive Sud

Publié cinq fois par année, Rive Sud rencontre un grand engouement de la part des services et du lectorat. Le magazine permet d'expliquer et de détailler les politiques municipales dans toute leur diversité. Il est distribué aux plus de 16'500 foyers yverdonnois. L'édition du mois de juin offre

un cahier central détachable avec le programme d'activités « cet été à Yverdon », établi en collaboration avec les services de la culture, des sports et de l'activité physique et de jeunesse et cohésion sociale. Au total, ce sont 60 pages qui ont été publiées.

## Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

La filière a organisé le 9 septembre la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, selon le nouveau format inauguré en 2022. 1'613 courriers d'invitation ont été envoyés ; 200 personnes ont répondu présentes. Les nouveaux habitants ont

pu se renseigner sur les activités des services et participer à l'une ou l'autre des sept visites qui étaient proposées. Ces dernières ont rencontré un joli succès, avec 158 inscriptions au total.

## Lifting du site internet

Datant de 2018, l'actuel site internet de la Ville a été modernisé, afin de le rendre plus adapté à la consultation sur les supports mobiles, mais aussi de répondre à de plus grandes exigences sécuritaires. Mise en ligne au mois de mai, la nouvelle version du site propose une page d'accueil plus

dynamique et intuitive, un moteur de recherche avancé, ainsi que le réagencement de certaines rubriques pour mieux refléter les axes du programme de législature. Au total, en 2023, le site a été consulté près de 700'000 fois (nombre de pages vues).

## Réseaux sociaux

L'audience de la Ville sur les réseaux sociaux est en constante augmentation, en conformité avec les tendances de « consommation de l'information » observées à l'échelle suisse ou internationale. Le nombre d'abonnés aux différents canaux a en effet connu une hausse significative en 2023, dans les proportions suivantes : +21% sur Facebook, +40% sur Instagram, +22% sur X (anciennement Twitter) et +37% sur LinkedIn. La filière reste toutefois attentive à l'essor de nouveaux réseaux comme Tik Tok, Mastodon, chaîne Whatsapp ou autre, afin de suivre les habitudes changeantes

des publics, notamment des jeunes. Compte tenu des nouvelles règles en termes de modération et de publicités, certains réseaux connaissent une désaffection. Il faut s'attendre dans les années à venir à une audience toujours en hausse, mais plus fragmentée. La présence de la Ville sur les réseaux sociaux se veut informative, et la filière veille à ne pas participer aux polémiques qui se développent sur d'autres comptes que les siens. Dans ce sens, elle ne modère que les contenus de ses propres publications, modérément d'ailleurs, dans le respect de la liberté d'expression.

## Développement des reportages photos et des vidéos

Afin de rendre compte de l'actualité yverdonnoise de manière vivante sur les réseaux sociaux et de valoriser l'image de la Ville, la filière a fait réaliser 55 reportages photos et huit courtes vidéos pour Instagram, quatre vidéos plus longues présentant notamment le nouveau statut du personnel, et la

ville dans son ensemble comme lieu où il fait bon s'établir. Elle a également supervisé la diffusion de 10 séances du Conseil communal sur le site de la Ville, et sur les réseaux sociaux (Facebook, YouTube).

## Intranet

Avec plus de 1'000 employé-es, une administration se doit d'optimiser sa communication interne, notamment en cas de crise. En 2023, la filière a mis à disposition des services un nouvel Intranet, conçu par le webmaster de la Ville. Ce nouvel outil

permet aux services de publier directement des actualités, de constituer des dossiers sur des enjeux transversaux, et l'accès aux documents internes partagés.

# Filière Affaires juridiques

La filière des Affaires juridiques est composée depuis juillet 2023 de quatre juristes à temps partiel. Elle s'est ainsi renforcée et a mis en place une nouvelle organisation tout au long de l'année, afin notamment d'optimiser le support apporté aux autres services de l'administration. Elle a été partie prenante des réflexions visant à positionner le Secrétariat général comme un centre de compétences au service des services. Outre la Cellule protection des données, au sein de laquelle elle est une force de travail très présente, la filière a également activement participé au pro-

jet de référentiel commun en matière de marchés publics. Elle fait partie de la Cellule marchés publics, dont la création a découlé de ce projet.

Les juristes de la filière ont traité pas moins de 340 demandes, émanant de tous les services, y compris du Secrétariat général. Un support particulier a été apporté au Service des énergies, ainsi qu'au Service de l'urbanisme, en particulier pour son secteur de la police des constructions. La filière a également été sollicitée en support pour ce qui a trait au projet de nouveau Statut du personnel et ses directives d'application.

# Filière Transformation numérique

La filière Transformation numérique a été créée au printemps 2023 et a accueilli son responsable au mois de mai. L'objectif de cette nouvelle filière est d'accompagner la Ville et ses services vers une transformation de ses usages et processus au moyens d'outils numériques actuels. Il s'agit d'assurer une parfaite transversalité inter-services, en instillant une dynamique autour de la transformation numérique et en se mettant au service des métiers de la Ville et de l'administration.

Après une phase de prise d'information auprès de tous les services de la Ville, la rédaction d'une nouvelle version de la stratégie numérique a été initiée. En parallèle, un premier projet pilote autour des outils de bureautique a été initié. Celui-ci permet de recueillir les attentes des collaborateurs et d'esquisser ainsi les lignes des nouveaux outils de collaboration.

# AggloY

## Projet d'agglomération

Le rapport définitif de la Confédération relatif au projet d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération (PA4) a été envoyé le 22 février 2023 et la décision d'octroi des fonds a été validée par les Chambres fédérales le 4 décembre 2023. Le PA4 bénéficie de sept mesures et paquets de mesures cofinancés pour un total de 5.14 millions de francs. La signature de l'Accord sur les prestations entre la Confédération et le Canton est prévu en début d'année 2024.

Les volets diagnostic et besoins d'action du projet d'agglomération de 5<sup>e</sup> génération (PA5) ont été validés par le Comité de pilotage AggloY (COPIL AggloY) en 2023. Le deuxième atelier participatif s'est déroulé en présence des membres de la Commission Consultative Intercommunale et des associations concernées en septembre 2023.

## Planification cantonale et régionale

Le plan directeur régional, pour lequel le Bureau d'agglomération a fourni un appui technique à

l'ADNV, est actuellement en fin de processus d'adoption auprès des communes du Nord vaudois.

## Zones d'activités

Dans le cadre de la mise en conformité avec le Plan directeur cantonal, les communes de l'agglomération, en collaboration avec l'ADNV, portent un important travail en vue de la mise en place d'un système de gestion des zones d'activités, avec pour objectif d'assurer une utilisation efficace des terrains voués à accueillir les

activités économiques de la région. La première phase de l'étude (diagnostic et scénarios) a été achevée en 2021. La deuxième phase, relative à la mise en place d'une stratégie, a démarré en 2022 et a été soumise à examen préliminaire à l'automne 2023.

## Mobilité douce

- Le projet d'itinéraire en direction de Treycovagnes s'est poursuivi (convention pour les réseaux).
- Les travaux de l'itinéraire de mobilité douce entre le giratoire de l'ORIF et le village de Pomy sont terminés. La piste mixte est en service.
- Le projet de réaménagement de la route cantonale entre Grandson et Yverdon-les-Bains a été soumis à l'enquête en janvier-février 2023. L'année a été consacrée au traitement des oppositions.
- L'étude de faisabilité pour le projet de mobilité douce entre Gressy et Yverdon est finalisée et le rapport final sera validé en début d'année 2024.
- La passerelle Coop-Bel Air a été inaugurée le 21 juin 2023.
- L'étude de création de la passerelle des Cigarières (ex passerelle Thièle-Vautier) étant terminée, un dossier de demande de cofinancement a été transmis en décembre 2023 au Canton pour envoi à la Confédération.
- Le Bureau d'agglomération a suivi le projet de mobilité douce à hauteur du passage à niveau de la Brinaz avec Travys. Le projet a été finalisé à l'automne 2023.
- La rocade pour la mesure 4a « Mobilité douce le long des canaux » a été finalisée avec les services des travaux et de l'environnement ainsi que de la mobilité en vue d'un envoi officiel en début 2024.

## Transports publics

- Le rapport final de l'étude du réaménagement de l'interface de transports publics de la gare d'Yverdon-les-Bains a été remis par le bureau d'étude. Il sera validé par le COPIL AggloY en 2024.
- L'agglomération poursuit sa collaboration au sein du groupe de travail chargé de la relocalisation de Travys et CarPostal.
- Le Bureau d'agglomération collabore avec Travys pour le renouvellement des voies ferrées « km 1,435 à 2,040 » du passage à niveau de la Brinaz et du Bey. Le projet a été soumis à enquête publique du 4 septembre au 3 octobre 2023.

## Trafic motorisé et stationnement

- L'étude complémentaire au PA4 concernant le diagnostic stationnement a été réalisée et finalisée en 2023.

## Énergie

- Un appel d'offres sur invitation a été réalisé pour l'élaboration de la planification énergétique intercommunale. Le mandat a été adjugé par le COPIL AggloY en octobre 2023. Les travaux préliminaires de récolte de données auprès des communes ont débuté fin 2023.

## Planifications territoriales en cours

Plusieurs projets se sont développés en matière d'urbanisation. AggloY accompagne les communes pour les aspects relatifs à l'agglomération.

### → Chamblon

- La révision du plan d'affectation communal (PACom) est en cours.

---

### Grandson

- La révision du PACom est en cours ;
- Le plan partiel d'affectation (PPA) Borné-Nau Est a été mis à l'enquête publique en septembre 2023. Le traitement des oppositions est en cours.

---

### Montagny-près-Yverdon

- La révision du PACom est en cours.

### Pomy

- La révision du PACom est en cours.

---

### Treycovagnes

- L'élaboration du PPA Sous-les-Pins est en cours.

---

### Valeyres-sous-Montagny

- Le PPA « La Combe » a été soumis à l'examen préalable du Canton.

---

### Yverdon-les-Bains

- Le plan directeur communal et le PACom sont en cours de révision ;
- Le PPA « Ancien-Stand » est en cours ;
- Les propositions de rocade du secteur de protection archéologique « Gare-Lac » vers d'autres secteurs centraux de la ville ont été acceptés par le COPIL AggloY en décembre 2023.

## Pôles de développement

- AggloY accompagne les études concernant le secteur « Gare-Lac ».
- Chamard : La révision du PPA du secteur Chamard-Châtelard est en cours.
- Y-Parc : la Ville poursuit le développement du site en prenant en compte la future halte CFF (mise en œuvre prévue en 2031).
- Le PPA Poissine a été abandonné au profit d'un plan d'affectation cantonal.

## Communication

La communication s'est poursuivie au travers des infolettres, parues 3 fois durant l'année 2023, ainsi que par le site internet.

En raison de l'absence de la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite, la conférence d'agglomération prévue en novembre 2023 a été reportée à l'année suivante.







Finances

# 2023 Rapport de gestion

**Dicastère**

Secrétariat général | Finances | Informatique

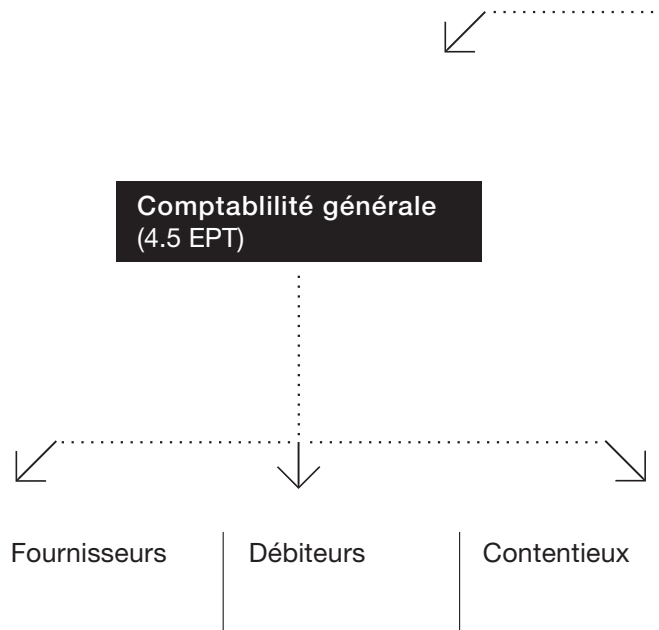
# Service des finances

**M. Pierre Dessemontet**

Syndic

**M. Fabrice Weber**

Chef de service



**Nombre de postes:** 19.75 EPT + 1 apprenti

*Situation au 31 décembre 2023*

# SYNDIC | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

**CHEF DE SERVICE**

**Assistante de direction  
(0.6 EPT)**

**Contrôleuse de gestion  
(0.9 EPT)**

| Gouvernance numérique |

**Office informatique  
(8.3 EPT)**

**SIT  
(3,1 EPT)**

**Economie - Tourisme  
(1.35 EPT)**

Ingénieurs  
systèmes

Techniciens  
maintenance

Électricien

Helpdesk

Ingénieurs

Techniciens

## Service des finances

Le Service des finances comprend les domaines liés à la comptabilité générale, au contrôle de gestion, à l'informatique, au système d'information du territoire (SIT), à l'économie et au tourisme.

### MISSIONS FINANCIÈRES

- Synthétiser les informations budgétaires transmises par les services communaux et les présenter à la Municipalité.
- Préparer les budgets, contrôler leur respect et en analyser les écarts.
- Établir les comptes selon les normes légales en vigueur et préparer le processus de révision.
- Planifier les investissements, gérer les immobilisations des patrimoines administratifs et financiers et établir le plan des investissements.
- Gérer la trésorerie, optimiser les flux financiers et gérer les risques en relation avec les engagements financiers, rechercher les modes de financements nécessaires aux projets d'investissements communaux.
- Planifier et gérer le plafond d'endettement et les risques de cautionnement.
- Gérer la comptabilité générale, assurer l'exactitude et la transparence conformément aux procédures et prescriptions légales en vigueur, analyser et commenter les comptes.
- Gérer les rappels et les sommations envoyés aux débiteurs.
- Gérer le contentieux, les mises en poursuite, assurer le suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et suivre les actes de défaut de biens.
- Gérer la comptabilité fournisseurs.
- Assurer le suivi du portefeuille des assurances.
- Agir en tant que conseiller, proposer et établir des règles de gestion et processus financiers, des crédits complémentaires, des préavis et participer activement aux projets transversaux touchant les activités du service.
- Assurer le suivi du maintien du système de contrôle interne dans les services.
- Agir dans le respect du cadre légal (Code des obligations, loi sur les communes, sur la comptabilité des communes, sur les impôts communaux, sur les participations) et les recommandations de la fiduciaire.
- Représenter le service dans différents groupes de travail, au sein du collège des chefs de service, auprès des autorités politiques et des divers partenaires.
- Être le garant de la bonne image et réputation du service auprès du public et à l'intérieur de l'administration.
- Établir toutes les relations transversales utiles avec les services communaux et cantonaux, ainsi qu'avec les partenaires privés et publics.
- Gérer les activités financières d'autres institutions telles que l'Entente scolaire intercommunale d'Yverdon-les-Bains et région, l'Association de la Police Nord Vaudois et l'Association intercommunale SDIS régional du Nord vaudois.

Comme chaque année, le résultat financier des comptes de l'exercice 2023 est commenté dans le résumé des comptes, dans une brochure séparée qui est établie une fois les comptes bouclés.

### POINTS FORTS 2023

Sur le plan du personnel, le Service des finances a connu l'arrivée au 1er février 2023 d'une nouvelle collaboratrice, employée administrative au service de la comptabilité générale en charge de la gestion des débiteurs, de la caisse et en

partie du contentieux, ainsi que d'une nouvelle collaboratrice à l'Office informatique en date du 7 décembre 2023 en qualité de chargée de support informatique.

Le Service des finances a démarré en septembre 2022, en collaboration avec l'ensemble des services de la Ville, la mise en place du nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération «MCH2» avec le budget 2024, ceci en tant que ville pilote du Canton. Ce modèle a pour objectifs de renforcer l'harmonisation de la présentation des comptes et de se rapprocher des normes internationales. La situation financière des communes et des associations de communes sera plus transparente et sa lecture plus aisée pour chaque citoyenne et citoyen. Le MCH2 comporte un nouveau plan comptable vaudois et des recommandations pour la comptabilisation.

En parallèle, le Service des finances en a profité pour basculer également sur MCH2 les deux associations intercommunales, à savoir l'Association de la Police Nord Vaudois et l'Association intercommunale SDIS régional du Nord vaudois. Les autres communes et associations de communes pourront choisir leur année de passage d'ici à 2028. Pour la Ville d'Yverdon-les-Bains, ce projet d'envergure est prévu sur une durée de 36 mois.

Les procédures comptables et financières de la Ville ont fait l'objet d'une revue périodique dans le but de garantir le respect des principes comptables en matière de gestion financière. La mise en conformité du logiciel comptable Abacus se poursuit en vue d'une optimisation des activités opérationnelles par le passage sur la version 2023 de l'ERP. De nouveaux tests d'intégration ont ainsi été effectués dans le courant de l'automne 2023 en vue de la mise à niveau du logiciel utilisé, ainsi que la mise en place de nouveaux modules, telle que l'introduction de MCH2. Le logiciel de facturation Nest a également été mis à jour sur une nouvelle version 2023.

L'Office informatique a finalisé le déménagement du centre de calcul chez Wifx, a poursuivi ses activités dans l'intercommunalité avec les communes d'Yvonand et de Baulmes et mis à l'étude de nouvelles conventions avec les communes d'Orbe, d'Echallens, de Thévenon, d'Orges et de Suscévaz, assuré des cours de sensibilisation à la cyber sécurité et à la protection des données aux collaborateurs, mis en production eSéances.Univers et lancé le développement

de eSéances.Législative et du projet de portail citoyen. L'Office informatique répond depuis 2019 à tous les points essentiels aux directives relatives à l'existence d'un système de contrôle interne conformément à la norme suisse d'audit NA-CH 890. Nous assurons ainsi la mise en place de bonnes pratiques à savoir le patching régulier de l'infrastructure, le suivi et le respect des règles concernant les sauvegardes ainsi que la gestion de la sécurité dont les plateformes antivirus, les filtrages réseaux et le blocage d'applicatifs malveillants.

Le SIT continue d'entreprendre ses activités dans le domaine de l'intercommunalité, en offrant ses prestations de géoportail aux communes avoisinantes (Baulmes, Bavois, Chavornay, Grandson, Concise, Yvonand, Orbe, Bonvillars, Cuarny, Giez, Sainte-Croix, AggloY, SDIS, l'association intercommunale du Vallon de la Baumine (AIVB), l'association intercommunale pour l'épuration Région Grandson (AIERG), ainsi qu'avec la société Sagenord SA), moyennant une contribution financière.

La solution du SIT «Geocity» poursuit son succès à travers le canton avec la création de l'association Geocity-Asso. La consolidation des processus de synchronisation des données est en cours, ainsi que la revue des outils de saisie cartographique. Le développement de la nouvelle solution pour Signalez-Nous! a permis un partenariat avec l'institut MEI de la HEIG-VD. Le projet d'agenda communal a démarré cet été. Une présentation des plateformes web a été faite dans le courant de l'automne à l'assemblée des syndicats du Nord vaudois. La mise en place de l'«iframe API» sur mapnv.ch permet désormais d'intégrer très facilement des cartes issues de mapnv.ch sur le site de la Ville. Le SIT s'est impliqué dans le groupe de travail Open Data de l'ASIT et ainsi apporté sa contribution à cette thématique importante en matière de gouvernance de la donnée. Un 2e audit de sécurité a été effectué avec succès sur geocity.ch.

La filière «Tourisme» a été rattachée administrativement au Service des finances à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Sur le plan des assurances, cette année a été con-

sacrée aux renouvellements, par appel d'offres, de la couverture des diverses assurances, à l'exemple de l'assurance RC entreprises, assurance chose mobilier et diverses assurances techniques.

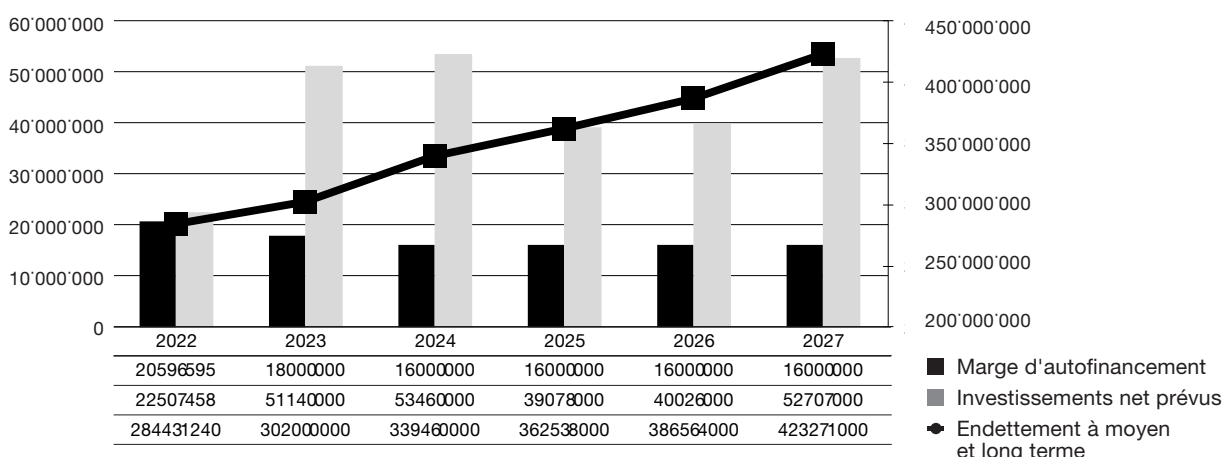
En 2022, un plan des investissements avait été réalisé pour un montant de 409.3 millions. La Municipalité, en collaboration avec les services, a procédé à une nouvelle révision approfondie de l'ensemble des investissements visant à ouvrir l'éventail des projets potentiellement réalisables, en regard d'une situation conjoncturelle qui menace de retarder une partie des investissements.

Ainsi, le total des crédits d'investissement nets à voter du nouveau plan des investissements 2023-2032 se monte à 448.62 millions, comprenant des actifs réalisables pour environ 117 millions, dont une partie à Sagenord SA, et la valorisation foncière/vente de terrains situés au PST, aux Anciennes Casernes, à la rue de l'Orient et dans le secteur Gare-Lac. Le total des dépenses d'investissement nets prévus pour la période 2023 à 2027 est de 236.41 millions. Le plan des investissements proposé reste axé sur des priorités politiques répondant à des besoins avérés pour la population (ex. dans le domaine du climat avec l'assainissement énergétique des

bâtiments, la renaturation des cours d'eau, le plan canopée et la végétalisation ; dans le domaine des sports, avec la réfection du pôle sportif de Gare-Lac comprenant Sports 5 ; dans le domaine de la mobilité avec les transports publics à la place de la Gare ; dans le domaine des énergies avec la mise en route de projets liés à la transition énergétique et la poursuite du smartmetering ; dans le domaine de l'urbanisme avec la poursuite des aménagements des cours d'école, du projet «Un espace public à cinq min» ainsi que des réaménagements de la plage et des rives du lac ; et finalement dans le domaine de la culture et du patrimoine avec la poursuite des travaux de restauration du château et d'importants investissements au TBB), ainsi qu'au respect des obligations légales. Pour financer certains projets (ex. place d'Armes, Sports 5), la Municipalité fait appel à des partenariats «public privé», voir la possibilité d'externaliser une partie des activités de la Commune, à l'image des énergies renouvelables (Y-CAD, Y-Solaire SA).

Une planification financière quinquennale 2023-2027 a été revue dans le but de veiller à respecter les limites du plafond d'endettement fixé à 423 millions pour la législature 2021-2026, les cautionnements se montant à 30 millions.

## Planification financière 2023 - 2027



Le Service des finances a finalement apporté son appui technique à divers dossiers impactant la Ville et son administration, à l'exemple du plan climat, de la numérisation, de la stratégie de végétalisation, du Stade municipal, de la Place d'Armes, du projet «Un espace public à 5 min»,

de Sports 5, du projet Front-Gare, de la gérance immobilière et autres investissements dont les enjeux financiers sont importants.

En 2023, le Conseil communal a voté des crédits d'investissements pour une valeur de CHF 21.05

millions. Parmi les objets importants, on peut citer le crédit d'investissement additionnel du traitement des micropolluants à la STEP pour CHF 0.75 mio, la densification du parc de radars fixes pour CHF 0.51 mio, l'implantation d'un parc Hopp-la pour CHF 80'000.-, le délestage et black-out pour CHF 0.9 mio, le renouvellement du réseau SEY 2023 pour CHF 5 mios, la rénovation des infrastructures de La Marive pour CHF 1 mio, le remplacement des éclairages de La Marive pour CHF 0.33 mio, le réaménagement de la Bibliothèque publique pour CHF 1.07 mio, le prêt

d'actionnaire à la société Y-CAD SA pour CHF 0.87 mio, l'aide à fonds perdus en vue de la réalisation du projet de Centre national de performance de judo (CNPJ) pour CHF 1.14 mio, la sécurisation du Stade municipal et de ses accès pour CHF 100'000.-, le crédit d'étude de rénovation des infrastructures du Théâtre Benno Besson pour CHF 1 mio, le projet de renaturation du Buron pour CHF 0.96 mio et la construction d'une nouvelle passerelle sur la Thièle («Passerelle des Cigarières») pour CHF 3.2 mios.

### Activités

Pour l'année 2023, le Service des finances a mené à bien les projets suivants :

- le bouclement des comptes 2022 et budget 2024 ;
- l'arrêté d'imposition 2024 ;
- la planification financière 2023-2028 et le plan des investissements 2023-2032 ;
- l'introduction et la mise en place de MCH2 pour la Ville, le SDIS et PNV ;
- le rajout de nouveaux modules de gestion au progiciel comptable et la migration sur la nouvelle version 2023 d'Abacus et Nest ;
- l'élaboration d'un processus budgétaire basé sur des enveloppes globales pour les services ;
- la mise en place d'un plan de financement, en vue de faire face aux investissements conséquents ;
- le renforcement des couvertures d'assurances de la Ville ;
- assurer un suivi efficient du système de contrôle internet ;
- améliorer le suivi des investissements ;
- assurer un suivi des dossiers financiers Etat/communes (nouvelle péréquation intercommunale vaudoise, participation à la cohésion sociale, facture policière, MCH2, etc.).

### Budget 2024

Le budget soumis au Conseil communal et accepté par celui-ci présente un excédent de charges de 8.99 millions et une marge d'autofinancement de 9.89 mios. Cette marge d'autofinancement, inférieure à l'année précédente, ne permettra pas de couvrir l'entier des dépenses

d'investissements qui a été estimé à 53.46 mios. Bien que les montants investis soient en général inférieurs aux prévisions, il est à relever que la Commune devra, sous toute réserve, avoir recours à l'emprunt en 2024 pour y faire face.

## Office informatique

### MISSIONS

L'informatique gère l'ensemble des systèmes d'information et de télécommunication de l'administration communale d'Yverdon-les-Bains. L'Office a pour mission de fournir aux utilisateurs et services de l'administration communale des outils informatiques performants, d'assurer la disponibilité de tous les systèmes sous sa responsabilité, d'assister les utilisateurs en cas de

problèmes, de garantir la sauvegarde des données et de mettre en œuvre, avec les services bénéficiaires, des solutions répondant à leurs besoins actuels et futurs. Des conventions ont été signées avec les communes de Grandson, Yvonand et Baulmes pour la gestion de l'informatique de ces communes.

## POINTS FORTS 2023

La mise en place d'un portail citoyen regroupant différentes communes ainsi que des partenaires privés a pris du retard. Les villes à l'origine du projet ont prévu de s'appuyer sur le module iGovPortal (<https://www.igovportal.ch>) utilisé par la majorité des cantons et communes suisses. Malheureusement le Canton de Vaud prend plus de temps que prévu pour valider l'utilisation de ce module par les communes vaudoises.

L'implication de l'Office informatique est toujours très forte dans les projets des services. Le passage comptable à MCH2, le support au Service des énergies (gestion de stock, smartmetering, réseau des sous-stations, etc.), réseau informatique STEP 2, l'évolution des outils de gestion des amendes de circulation, la mise en place de nouveaux scanners pour le dépouillement lors des élections et des votations, la mise en place de divers outils métiers (gestion des incidents, protection des données personnelles, gestion des réservations de salles, des événements et du matériel) ont demandé de fortes ressources des collaborateurs de l'Office informatique.

Les bons retours concernant le développement commun aux communes pour des applications métier spécifiques ont permis de continuer à proposer des mutualisations de fonds et de compétences. Cette année le module eSéances législative a été initié pour la mise à disposition des organes législatifs d'une solution de gestion complète, intégrée et interfacée avec la solution de l'exécutif. La solution de gestion de l'aide

individuelle au logement a obligé les communes qui octroient cette aide à développer une nouvelle solution. Celle-ci sera mise en production dans le courant du premier trimestre 2024.

Les cyber-attaques ont continué à mettre les systèmes informatiques sous pression. Une convention a été signée avec le Canton, sous l'égide de l'UCV et avec l'accompagnement technique de l'AVRiC pour disposer de ressources spécifiques et de support pour la formation des collaborateurs, la mise à disposition de systèmes de sécurité centralisés et l'intervention en cas de problème ou de crise. L'Office informatique a collaboré avec le Service des systèmes d'information de Pully pour la création d'une sensibilisation à la cyber sécurité sur mesure. Cette sensibilisation a été donnée aux collaborateurs des deux Villes par des spécialistes externes. Des systèmes de sécurité supplémentaires ont été mis en service afin d'analyser le trafic réseau et détecter des comportements anormaux.

Notre apprenti de 4<sup>e</sup> année a brillamment terminé premier du canton.

Parallèlement à ces différents projets, l'équipe technique de l'Office informatique assure les activités quotidiennes de maintenance, de mises à jour, de sécurisation des équipements, des logiciels et des données ainsi que le remplacement d'ordinateurs, le dépannage et l'assistance aux utilisateurs. Ces tâches représentent une part importante de son activité.

## Chiffres clés

- 6,3 millions de messages courriels reçus.
- 1,1 million de messages bloqués (spam, virus), 337'000 en quarantaine et 350'000 étiquetés comme suspects.
- 853 postes de travail : 363 ordinateurs fixes, 490 ordinateurs portables.
- 2'800 groupes de sécurité.
- 920 comptes informatiques.
- 187 serveurs, tous virtualisés.
- 155 applications ou logiciels.
- 156 éléments réseau (Switch).
- 930 numéros de téléphones fixes VoIP, 780 numéros mobiles (téléphones, compteurs, smartphones).
- 161 systèmes d'impression.
- 45 Teraoctet de données, soit une augmentation de plus de 10% en une année.
- 3 communes sous convention pour la gestion complète de leur informatique.
- 8 entités extra communales sous gestion informatique.



# Système d'information du territoire (SIT)

## MISSIONS

La section a pour principale mission de gérer l'infrastructure communale de données géographiques, en particulier les systèmes métiers permettant la gestion des infrastructures souterraines et le géoportail intercommunal mapnv.ch. Elle assure un support aux services communaux dans les domaines de la géoinformation, de la

digitalisation, des applications métiers liées au territoire ainsi qu'un point de contact pour les services cantonaux et les partenaires extérieurs. Le SIT fonctionne aussi comme bureau technique pour les services ne disposant pas de ressources en interne.

## POINTS FORTS 2023

Le SIT accorde toujours la plus haute importance à la qualité de l'infrastructure communale de géodonnées qu'il maintient et fait évoluer.

Le Geoportail régional du Nord vaudois mapnv.ch regroupe désormais les communes de Baulmes, Bavois, Bonvillars, Chavornay, Cuarny, Concise, Giez, Grandson, Orbe, Sainte-Croix, Yvonand, Yverdon ainsi que le SDIS, Sagenord, AggloY, l'AIVB, l'AIERG et Y-CAD SA.

La plateforme Geocity poursuit son développement et permet de mettre en ligne toujours plus

de prestations sur <https://yverdon.geocity.ch> à l'intention des entreprises et des particuliers d'Yverdon-les-Bains. La proposition open source yverdonnoise en matière de digitalisation mutualisée, sobre et responsable, rencontre un écho grandissant. Plusieurs Villes vaudoises sont en phase de rejoindre le projet. Montreux, Vevey, La Tour-de-Peilz et Morges ont participé à l'évolution de la solution au cours de l'année 2023. Afin d'inscrire le projet dans la durée, d'en garantir la qualité et la sécurité, l'association Geocity-Asso a vu le jour le 21 Juin 2023.

## Chiffres clés

Parmi plus de 700 couches d'information géographique, le SIT gère entre autres :

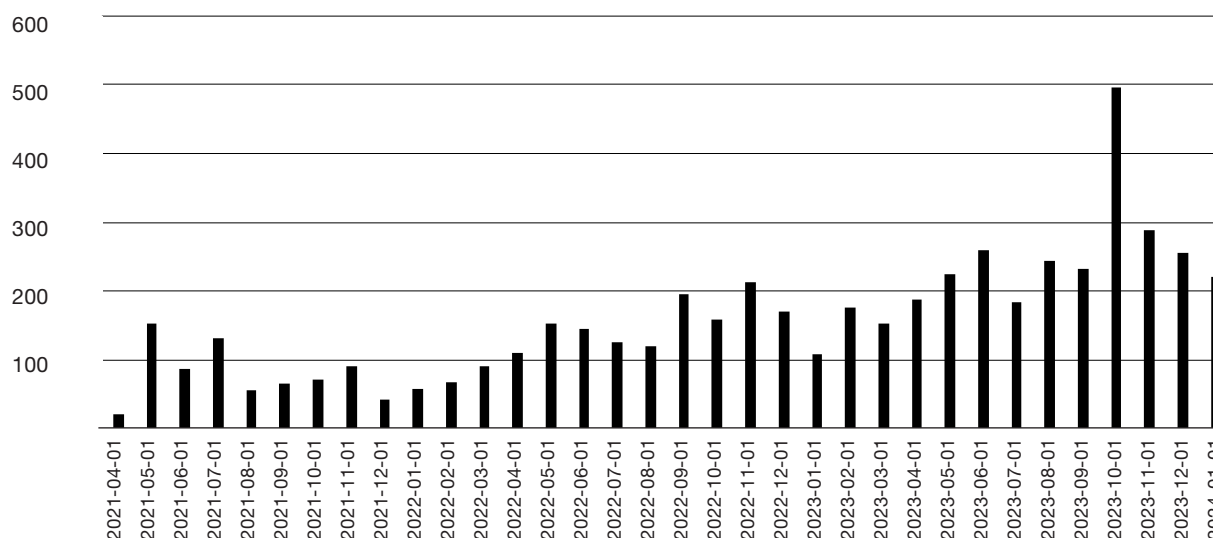
3'000 km de conduites dont :

- 700 km de conduites d'eau potable ;
- 332 km de conduites de gaz ;
- 1'047 km de conduites d'assainissement ;
- 618 km de câbles électriques ;
- 761 km de tubes électriques ;
- 3'740 signaux routiers.

Plus de 580 utilisateurs disposent d'un compte sécurisé sur mapnv.ch leur permettant un accès simple à des données complexes. Le SIT perçoit avec une acuité particulière les effets de la transition numérique et fait face à des demandes toujours plus nombreuses et plus complexes.

L'évolution des demandes adressées en ligne sur la plateforme <https://geocity.ch> est en constante augmentation, soulignant le succès des efforts réalisés par le SIT en matière de digitalisation de notre administration. Elle compte aujourd'hui plus de 2'400 utilisateurs et le nombre de demandes mensuelles adressées par le biais de cette plateforme est en constante augmentation.

## GEOCITY.CH: nombre de demandes mensuelles



### Activités

#### Géodonnées et outils métiers

- Tests et déploiement de QField 3.0.
- Constant effort d'automatisation, de surveillance et d'amélioration des processus de mise à jour.
- Mise en place de rapports automatiques relatifs au contrôle qualité des géodonnées.
- Conseil au bénéfice du SEY dans le cadre de l'interfaçage de ses différents systèmes d'information.
- Coordination entre les divers propriétaires de géodonnées, en particulier dans le domaine des infrastructures souterraines.
- Mise en place d'une solution de planification et de suivi des missions et action de la Police Nord Vaudois (PNV)
- Coordination des tâches d'amélioration continue relative au Registre cantonal des bâtiments, avec un résultat très positif pour l'entier des services impliqués.
- Consolidation des outils de relevé sur le terrain pour les services des énergies et le service des travaux.
- Participation au groupe de travail Open Data de l'Association pour le Système d'Information du Territoire (ASIT).

#### Géoportail et intercommunalité

- Intégration des géodonnées des nouveaux membres : Y-CAD SA.
- Présentation de la plateforme à l'assemblée des Syndics du Nord vaudois.
- Poursuite du développement de la solution de cartographie mobile pour le contrôle des vannes. Plus de 4'500 contrôles ont ainsi été effectués directement en ligne pour la seule année 2023, sur un total de plus de 9'000 contrôles depuis la mise en service de la solution (2021).
- Revue des outils de saisie cartographique, avec toujours plus de couches gérables directement en ligne sur mapnv.ch.
- Poursuite du travail de consolidation des données intercommunales des réseaux d'eau potable afin d'en améliorer la cohérence, en particulier aux limites communales.

- Le SIT a rejoint le Project Steering Comitee (PSC) du projet Geomapfish, solution logicielle open source servant de base au Géoportail du Nord vaudois, aux côtés des Cantons de Neuchâtel et Bâle ainsi que des Villes de Nyon, Vevey, Pully et la société Techplus.

## (Géo)-cyberadministration

- Poursuite du développement de la plateforme en partenariat avec plusieurs prestataires et partenaires externes.
- Création de l'association Geocity-Asso regroupant les Villes et Communes vaudoises suivantes à fin 2023 : Morges, Écublens, Grandson, Orbe, La Tour-de-Peilz, Vevey, Morges et Yverdon-les-Bains.
- Développement de nombreux contacts avec les Villes vaudoises et les Cantons romands.
- Coordination de l'analyse de besoins en vue de la mise en place d'un outil pour la police des constructions au sein de la plateforme Geocity.
- Développement des fonctionnalités et formulaires pour la gestion des demande d'occupation du domaine public et l'inspectorat des chantiers (SSP).

## Infrastructure et cybersécurité

- Deuxième audit de sécurité de geocity.ch qui n'a révélé que des éléments mineurs à corriger.

## Plateforme Technique Interservices

- Animation des séances.
- Mise en œuvre de couches cartographiques concernant les grands projets des services.

## Administration et divers

- Réalisation de plans pour divers événements (Triathlon, courses populaires, marché de Noël, ...).

# Économie & Tourisme

## MISSIONS

La mission du délégué à l'économie est de fournir à la Municipalité et aux services de l'administration l'expertise nécessaire en matière économique, ainsi que de coordonner le traitement des demandes des entreprises et des instances

actives dans le domaine du développement économique.

Une nouvelle mission : le tourisme endogène, qui sera développée en 2024 avec l'intégration du tourisme au sein de la filière économie.

## POINTS FORTS 2023

Un des points marquants de 2023 est la reprise du tourisme par la filière économie au 1<sup>er</sup> juillet. Ce rattachement, qui fait suite au remaniement des dicastères dans le cadre de l'entrée en fonction du nouveau municipal François Armada, marque une cohérence organisationnelle en regard des services cantonaux et dans une moindre mesure de l'ADNV.

Dans le cadre du tourisme toujours, une réorientation opérée en 2023 au sein de l'ADNV redéfinit les contours de ses actions touristiques et de leur financement. Ainsi, dès 2024, l'ADNV se concentrera sur les actions exogènes et de promotion avec le maintien d'un seul Office du tourisme régional à Yverdon-les-Bains tout en laissant le développement endogène aux communes. Il y aura de ce fait lieu, pour la Ville d'Yverdon-les-Bains, de tenir compte de ce changement et de modifier le règlement intercommunal sur les taxes de séjour.

Le rattachement depuis le début de la législature de l'économie au Service des finances amène en terme de dynamique, avec la proximité tant des finances, que de l'information du territoire (SIT) et de l'informatique, une réelle plus-value avec

une belle agilité. Pour exemple, dans le cadre de la commission événementielle, les jalons posés par le délégué à l'économie et le SIT dans la construction d'un agenda «unique», qui centralisera en un seul endroit les événements qui se déroulent à Yverdon-les-Bains. Un chantier riche, pluriel et attendu, mené en collaboration avec les autres services de la Ville, et qui contribuera à la dynamisation attendue de notre belle cité. Ce chantier, débuté en 2022, a terminé son développement en 2023 et se trouve actuellement en phase de test.

Dans un autre registre, le délégué à l'économie a mené les négociations, permettant de déboucher sur un accord entre la SIC et UNIA dans le cadre des ouvertures nocturnes de fin d'année. Ainsi, en 2023, pour la deuxième année exploratoire, 5 nocturnes plus courtes, jusqu'à 20h, ont remplacé les deux traditionnelles nocturnes jusqu'à 22h et le Black Friday.

Le délégué à l'économie a également contribué à la tenue du 1<sup>er</sup> festival suisse de l'horlogerie sur le site du parc scientifique et technologique d'Y-Parc.

## Activités

- Participation régulière à des groupes de travail pluridisciplinaires et transversaux de manière à intégrer systématiquement la dimension économique dans les réflexions.
- Écoute attentive de toutes les parties prenantes, en tant que porte d'entrée de la Ville pour les entreprises, dans le but de comprendre leurs attentes et offrir un service pragmatique et efficace tant aux entreprises déjà présentes sur le territoire communal qu'à celles désireuses de s'y installer.
- Collaboration avec la copropriété et la direction d'Y-Parc SA pour coordonner les demandes des maîtres d'ouvrage avec les solutions techniques proposées par les services communaux.
- Présence auprès des commerçant-es et participation aux séances du groupe Commerce de la Société industrielle et commerciale (SIC).
- Coordination et supervision du marché de Noël et du Nouvel-An.
- Coordination de l'action «Sapin de Noël» en collaboration avec la SIC et les services de la Ville.



Sports et  
activité physique

## 2023 Rapport de gestion

**Dicastère**

Sports | Tourisme | Bâtiments

# Service des sports et de l'activité physique

## **M. Christian Weiler**

Municipal a.i. jusqu'au 30 juin 2023

## **M. François Armada**

Municipal depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023

---

## **M. Greg Perrenoud**

Chef de service

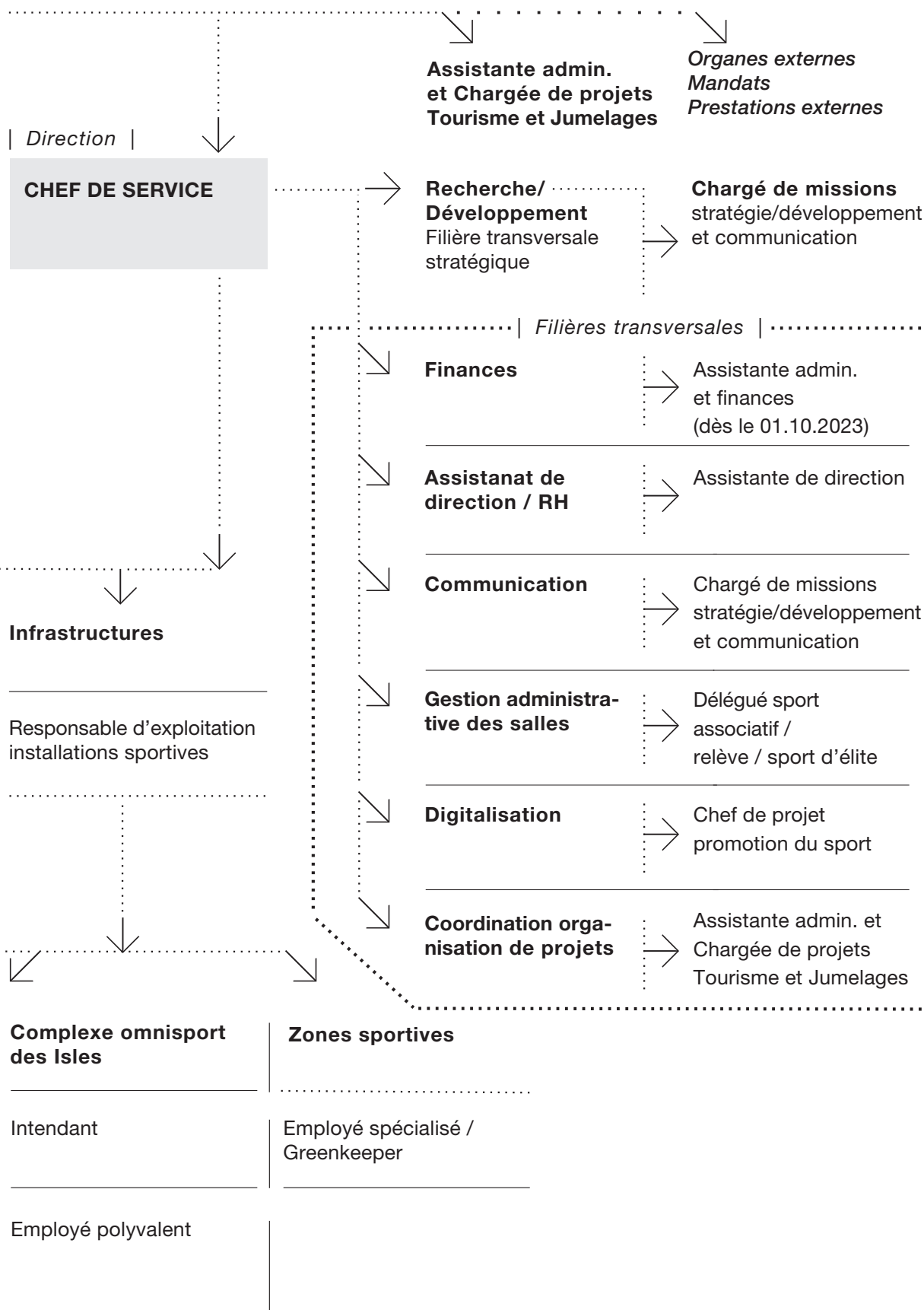
---

↙	↙	↙
<b>Sport associatif / Relève &amp; sport d'élite</b>	<b>Promotion sport</b>	<b>Promotion de l'activité physique libre</b>
Délégué sport associatif / relève / sport d'élite	Chef de projet promotion du sport	Cheffe de projet pro- motion activité physique

---

↙	↙
<b>Patinoire / Piscines</b>	<b>Stades et terrains sportifs</b>
Intendant complexe piscines-patinoire	Intendant pour les stades sportifs
Coordinateur technique Employé polyvalent Caissier Garde de bains Auxiliaire	Employé polyvalent Employé d'entretien Aide de conciergerie Horticulteur-Paysagiste Jardiniers Aide-jardiniers

# MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT



# Service des sports et de l'activité physique

## MISSIONS

Le plan directeur du sport et de l'activité physique est l'outil de pilotage de la gouvernance du Service des sports et de l'activité physique. Ce dernier est composé d'une vision, d'une mission et de valeurs comme ancrage de départ servant au développement des axes stratégiques.

### Vision

Dans son plan directeur du sport et de l'activité physique, la Ville d'Yverdon-les-Bains se positionne de façon innovante comme pôle du sport et de l'activité physique au service de la formation des jeunes, du bien-être et de la santé durable.

## MISSION

Le plan directeur du sport et de l'activité physique met en œuvre la politique municipale en matière de sport et d'activité physique en lien avec le réseau communal, le Canton et la Confédération. Son action porte sur :

- le soutien aux sociétés et plus particulièrement à celles actives dans la formation des jeunes ;
- la promotion de la relève et le sport d'élite ;
- l'organisation de manifestations sportives ;
- la pratique de l'activité physique libre ;
- la planification et la gestion des infrastructures.

### Valeurs

Le plan directeur du sport et de l'activité physique se base sur les valeurs faisant vivre les atouts yverdonnois et régionaux :

- formation ;
- santé durable ;
- innovation ;
- bien-être ;
- éthique.

Le plan directeur du sport et de l'activité physique est réparti en cinq axes stratégiques numérotés ci-après.

## 1. Sport associatif

- Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux sociétés sportives, en particulier pour leur action de formation des jeunes, par :
- la formalisation d'un règlement du subventionnement qui tient compte des efforts des sociétés sportives en matière de formation et de qualité d'encadrement des jeunes, d'intégration du sport de masse et du sport de compétition, etc., par la récolte systématique de données sur la pratique sportive ;
  - la mise en place d'un programme de soutien au développement des sociétés sportives (par exemple en matière de communication, de digitalisation) qui permet de valoriser l'engagement bénévole et de renforcer la professionnalisation et la durabilité de leur gestion ;
  - la mise en réseau d'acteurs locaux et nationaux permettant aux sociétés sportives de se développer, d'innover et d'évoluer dans un contexte éthiquement reconnu.



## 2. Relève et sport d'élite

- Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux talents, sportifs et équipes de l'élite par :
- un soutien financier plus systématique aux sportifs individuels qui résident dans la Commune et le Nord vaudois ou sont membres d'un club sportif d'Yverdon-les-Bains, accompagné d'un suivi personnalisé, en se basant sur les critères fixés par la formalisation et la mise à jour du règlement de subventionnement ;
  - un soutien financier des sportifs d'élite du Nord vaudois avec l'attribution de prix et des bourses du fonds culturo-sportif par l'Association des Syndics du Nord vaudois ;  
le renforcement des conditions cadres favorables au développement des équipes de l'élite dans les sports collectifs, notamment par la construction ou la rénovation des infrastructures ;
  - le renforcement, en collaboration avec le Canton de Vaud, des dispositifs sport-études à Yverdon-les-Bains et l'accueil d'un centre national de performance ;
  - la sensibilisation à un accès à la formation professionnelle compatible avec le sport d'élite ;
  - la mise en réseau d'acteurs locaux et nationaux permettant aux athlètes de développer une carrière à long terme (pré- et post-carrière), d'agir dans des conditions à la pointe de la technologie dans le respect de leur individualité et de la charte éthique.

## 3. Manifestations

- Encourager et poursuivre le développement du calendrier des manifestations sportives d'Yverdon-les-Bains, organisées par le Service des sports et de l'activité physique, les sociétés sportives et les organisateurs privés par :
- la mise en place d'une planification pluriannuelle des manifestations en veillant à leur répartition dans l'année et à leur cohérence avec la priorisation des axes stratégiques prévus dans le Plan d'actions du sport et de l'activité physique ;
  - l'appui (par exemple en matière de communication) aux manifestations à fort potentiel déjà organisées par les sociétés sportives et les organisateurs privés (par exemple, Week-end 100% basketball, Coupe des Bains de gym, Festyvhokey, etc.) ;
  - l'accueil d'un événement ponctuel d'envergure chaque année (par exemple, manifestation sport-handicap, manifestation mobilité douce, etc.) ;
  - la prise en considération des atouts régionaux et des valeurs du plan directeur, notamment en termes de durabilité.

## 4. Sport et activité physique libre

- Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux programmes de pratique libre du sport et de l'activité physique par :
- l'appui au développement d'une offre en matière d'activité physique complémentaire à celle des sociétés sportives, avec un accès facilité pour tous les publics : seniors, enfants (éveil sportif), actifs, sédentaires, femmes, collaborateurs d'entreprises, etc. ;
  - la promotion auprès de la population de l'activité physique comme élément en faveur de la santé des individus (dimensions physique, psychique, sociale et d'intégration), de prévention en faveur d'une vie saine, et de traitement annexe de maladies chroniques ;
  - l'utilisation des atouts régionaux afin de créer les conditions favorables à l'activité physique dans le respect de la santé durable des individus, en leur permettant de se former aux techniques innovantes afin de bouger dans un contexte favorisant le bien-être et l'éthique.

## 5. Infrastructures

- Poursuivre et renforcer la planification, la réalisation et la rénovation des infrastructures sportives de la Ville d'Yverdon-les-Bains par :
- la réalisation à moyen terme des projets de rénovation du pôle sportif des Rives comprenant notamment la patinoire, les piscines et les stades ainsi que du pôle sportif des Isles et des Vuagères ;
  - un développement urbanistique favorable à la mise en œuvre d'une stratégie de santé durable pour Yverdon-les-Bains ;
  - une gestion durable des équipements sportifs en optimisant leur utilisation et en respectant les normes environnementales dans les nouvelles constructions ;
  - l'intégration des sociétés sportives concernées dans les projets mis en œuvre.

## POINTS FORTS 2023

### 1. Sport associatif

- Sont inscrites au Service des sports et de l'activité physique :
- 113 sociétés sportives yverdonnoises dont :
    - 94 sociétés sportives ;
    - une fédération nationale et une association cantonale ;
    - 4 sociétés de danse ;
    - 2 sociétés de sport-handicap, physique, mentale, réparatrice, etc. ;
    - 9 associations corporatives, communauté et club service ;
    - 2 associations loisirs ;
  - \_\_\_\_\_
  - Une société créée :
    - le Judo Zen Kids qui a repris son activité après 3 ans d'inactivité
  - \_\_\_\_\_
  - 2 sociétés ont cessé leur activité :
    - fin de l'activité pour la Gym douce et les Mammoth baseball Yverdon ;
  - \_\_\_\_\_
  - 22 soutiens financiers ont été accordés lors de manifestations sportives organisées par les sociétés sportives ;
  - 4 subsides ont été accordés pour l'organisation de camps d'entraînement par les sociétés sportives ;
  - 9 soutiens financiers liés à l'achat de matériel et d'équipements ont été accordés.

### 2. Relève et sport d'élite

- 25 subventions communales ont été octroyées à des sociétés sportives yverdonnoises ayant un mouvement junior ;
- En 2022, le fonds culturo-sportif régional, a été créé par les syndicats et est financé par les 73 communes du Nord vaudois. Les services de la culture et des sports et de l'activité physique assurent la gestion administrative du fond et l'organisation du prix en fin d'année. Ce sont au total 6 bourses (3 culturelles et 3 sportives) remises en début d'année pour l'encouragement à la saison à venir ainsi que 7 prix (3 culturels et 4 sportifs) remis en fin d'année qui récompensent les résultats ou performance réalisés.
- Au niveau sportif, l'association des syndicats a attribué 3 bourses de 5'000 francs aux sportifs d'élite :

- Chloé Vaucher | pentathlon moderne
- Kouzma Rehacek | vélo trial
- Yanis Dégallier | judo
- Le Prix sportif régional, d'une valeur de 10'000 francs, a été décerné à Lionel Schwander, champion de Suisse des -66 kg en 2022, médaillé de bronze par équipes (LNA) avec l'Ecole Judo Dégallier cette même année et 2<sup>e</sup> en Coupe d'Europe à Sarajevo en mai 2023. Il fait aujourd'hui partie du top 100 mondial dans sa catégorie et a pour objectif de participer aux Jeux Olympiques de Paris en 2024.
- Le Prix de l'ADNV, exceptionnellement divisé en deux distinctions de 3'000 francs chacune, a été attribué au paracyliste Laurent Garnier (VTT Club Balcon du Jura), auteur d'excellentes performances aux Championnats du monde de Glasgow et aux Championnats d'Europe de Rotterdam cette année, ainsi qu'à la triathlète d'Essert-sous-Champvent Julie Lachat, 1<sup>re</sup> Suissesse aux 20km de Lausanne et 3<sup>e</sup> de sa catégorie au semi-Ironman de Vichy en 2023.
- Le Prix « Coup de cœur » du Panathlon Club d'Yverdon-les-Bains, de 2'000 francs, a été remis aux grimpeurs « Extra-ordinaires » de Chavornay qui rendent la pratique de l'escalade accessible à des personnes en situation de handicap.
- Finalement, le Prix d'encouragement du Service des sports et de l'activité physique de la Ville d'Yverdon-les-Bains, d'un montant de 500 francs, a été décerné à la bicosseuse Kayla Cuhe (BMX Nord-Vaudois). Âgée de 9 ans seulement, elle a obtenu d'impressionnants résultats cette année, notamment une 1<sup>e</sup> place aux Championnats suisses ainsi qu'aux Championnats d'Europe de Besançon, et une 5<sup>e</sup> place aux Championnats du monde de Glasgow.

### 3. Manifestations

- Un riche programme de manifestations a été organisé par des tiers avec le soutien et la coordination du Service des sports et de l'activité physique :
  - la Wake Up And Run, le Workout Tour Spartan, la Coupe des Bains de gymnastique, les Festyv'hockey, la Favorite, la Coupe Landolt, la Cassya Run, le Fyne Terra Marathon ou encore le Summer Battle pour n'en citer que quelques-unes ;
- Manifestations organisées par le Service des sports et de l'activité physique :
  - **Course de la Bonne Résolution**, 5<sup>e</sup> édition, le 15 janvier 2023  
860 participant-es, 46% de femmes et 54% d'hommes ;
  - **Rallye Cyclo Touriste**, 40<sup>e</sup> édition, le 4 juin 2023  
327 participant-es dont 69 enfants (6-15 ans), 46% femmes et 54% d'hommes, moyenne d'âge 37 ans ;  
3 parcours à énigmes du 4 juin au 29 octobre 2023, 126 participant-es, 96 réponses correctes aux énigmes ;
  - **Festival yverdonnois du sport et de l'activité physique (FYSAP)**, 4<sup>e</sup> édition, le 25 juin 2023  
3'325 visiteur-es sur la journée avec un pic à 1'843 personnes à 16h15 ;  
32 cours collectifs au total, avec une capacité de 518 participant-es, 105 inscriptions enregistrées (77% de femmes, 23% d'hommes) ;

- **Urban Project**, 5<sup>e</sup> édition, le 1<sup>er</sup> juillet 2023  
12 activités sportives et culturelles proposées avec une affluence d'environ 1'500 personnes sur la journée ;  
\_\_\_\_\_
- **Triathlon d'Yverdon-les-Bains**, 11<sup>e</sup> édition, le 3 septembre 2023  
623 participants, 38% de femmes et 62% d'hommes ;  
\_\_\_\_\_
- **Tour de Romandie Féminin**, le 15 septembre 2023  
98 coureuses pro entre 19 et 39 ans et près de 200 accompagnant-es ;  
\_\_\_\_\_
- **SPARK**, du 13 septembre au 21 octobre 2023  
9'000 participations (participants uniques non recensés),  
46% de filles et 54% de garçons ;  
\_\_\_\_\_
- **Disco sur glace**, « Halloween », le 1<sup>er</sup> novembre 2023  
309 entrées gratuites (dont 214 enfants) et 255 locations offertes ;  
\_\_\_\_\_
- **Cérémonie de remise des Prix culturels et sportifs régionaux**,  
le 29 novembre 2023  
150 personnes (co-organisée avec le Service de la culture) ;  
\_\_\_\_\_
- **Disco sur glace « Noël »**, le 13 décembre 2023  
352 entrées gratuites (dont 245 enfants) et 284 locations offertes.

#### 4. Sport et activité physique libre

- **Activité physique adaptée** (seniors)  
38 cours dispensés sur 2 sessions (2 cours annulés en raison de l'indisponibilité de la salle) ;  
23 inscriptions en moyenne, dont 84% de résidents yverdonnois (78% de femmes et 22% d'hommes), moyenne d'âge 75 ans ;  
522 présences et un taux de participation global de 60% ;  
\_\_\_\_\_
- **Activité physique-Sport-Santé en entreprise**  
216 employés communaux inscrits ;  
431 cours hebdomadaires dispensés (22 cours annulés) sur deux sessions,  
2'648 présences, 81% de taux de remplissage, 55% de taux de participation,  
6 présences médianes par cours ;  
4 activités découvertes ;  
11 ateliers de bien-être et santé (5 annulés) ;  
\_\_\_\_\_
- **ActYv été**  
92 activités au programme du 1<sup>er</sup> juillet au 20 août 2023, dont 37 cours aquatiques à la piscine plein air,  
17 cours dans les parcs avec Urban Training, 7 cours « Générations ActYv » et  
31 activités proposées par des partenaires ;  
\_\_\_\_\_
- **ActYv-toi à la patinoire**  
49 jours d'ouverture en accès libre de 9h à 19h du 15 mai au 2 juillet 2023 ;  
11 activités encadrées gratuites et sans inscription ;

- **Bike to work, 3<sup>e</sup> édition, du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2023**  
(participation à la manifestation)  
3'249 entreprises (dont 13 entreprises yverdonnoises) avec 97'616 participant·es qui ont parcouru 28'375'802 kilomètres ;  
66 employés communaux yverdonnois répartis en 17 équipes, ont parcouru 19'611 kilomètres ;
  
- **Containers de jeux et petit matériel d'activité physique**  
2 containers de jeux et petit matériel d'activité physique achetés ;  
3 collègues ayant testé le matériel ;  
10 semaines de prêt ;
  
- **Générations ActYv**  
7 cours de lancement durant ActYv été du 5 juillet au 16 août 2023 ;  
5 cours aux Isles en marge du projet SPARK du 13 septembre au 18 octobre 2023 ;  
9 cours du 25 octobre au 20 décembre 2023 ;  
4 cours à la place Pestalozzi en marge du marché de Noël du 24 novembre au 24 décembre 2023 ;
  
- **Gym poussette**  
13 cours du 7 mai au 25 juin puis du 27 août au 17 septembre 2023 avec 122 présences ;
  
- **MiniMove**  
18 événements sur la saison 2022-2023, dont 2 événements Lapurla ayant permis une autre approche du jeu, répartis entre le 2 octobre 2022 et le 19 février 2023 avec 4'253 visiteurs au total et une moyenne de 236 participants par dimanche ;  
24 évènements prévus sur la saison 2023-2024, répartis entre le 1<sup>er</sup> octobre 2023 et le 24 mars 2024 ;
  
- **Réunions qui marchent**  
1 atelier avec 6 participants (26 employés formés à la démarche) ;  
4 itinéraires de parcours au départ des différents services communaux ;
  
- **Semaine des réfugiés**  
2 activités dédiées aux personnes migrantes et un après-midi d'accès gratuit à la piscine plein air pour toutes et tous entre le 10 et le 18 juin 2023 ;
  
- **Urban Training**  
40 cours entre le 1<sup>er</sup> mai et le 11 septembre 2023 ;  
4 cours de prolongation à 18h30 uniquement du 18 septembre au 9 octobre 2023 ;  
331 présences (pour 349 inscriptions sur 1'100 places) dont 308 sur la saison et 41 sur la prolongation ;  
32% de taux de remplissage et 95% de taux de présence ;
  
- **Urbirun** (application mobile)  
556 vues dont quelque 280 lectures du parcours Urbirun d'Yverdon-les-Bains avec l'application mobile izi.travel ;

- **Vacances ActYv**

2 disciplines « multisports » et « gym aux agrès » avec des activités culturelles, de santé et bien-être, etc. ;

16 semaines d'accueil ;

924 participants âgés entre 4 et 17 ans, dont 48% de filles et

52% de garçons, moyenne d'âge de 9 ans ;

34% de résidents yverdonnois ;

- **VéIYverdon**

18 activités du 28 août au 22 septembre 2023, mises en place en marge du

Tour de Romandie Féminin ;

1 sortie femmes avec VTT électriques, 17 présences sur 25 places,

12% d'yverdonnoises, moyenne d'âge de 50 ans ;

1 VIP tour, 12 présences sur 25 places, 42% de femmes et 58% d'hommes,

42% d'Yverdonnois, moyenne d'âge de 36 ans ;

3 écoles de VTT pour enfants, 32 présences sur 60 places, 16% de filles et 84%

de garçons, moyenne d'âge de 8 ans ;

3 afterworks avec vélos électriques, 32 présences sur 36 places, 44% de femmes et

56% d'hommes, 38% d'Yverdonnois, moyenne d'âge de 45 ans ;

3 sorties à vélo annulées par manque d'inscriptions et 7 activités qui n'ont pas fourni de statistiques.

## 5. Infrastructures

Mise en conformité du Stade municipal :

L'année 2023 a été rythmée par les exploits de la première équipe d'Yverdon Sport qui a rejoint la Super League à la fin de la saison 2022-2023, déjouant ainsi tous les pronostics. Cette promotion a nécessité un travail conséquent du Service et de ses partenaires afin de mettre en conformité le Stade municipal dans un temps record.

Un crédit additionnel a ainsi été accordé par le Conseil communal en juin et les travaux se sont terminés le 24 septembre pour l'accueil du FC Bâle. Les travaux ont principalement consisté en une adaptation de l'éclairage, des espaces médias ainsi que des aménagements en lien avec la sécurité du stade et de ses accès.

Centre National de Performance du Judo :

La Ville d'Yverdon-les-Bains accompagne le Centre National de Judo dans son projet de nouvelle salle sur la parcelle du Village 48. Le projet sera conjointement soutenu par la Ville, le Canton et le Fonds du Sport avec des aides à

fonds perdus qui transiteront par les finances de la Ville conformément au préavis validé en juin par le Conseil communal. Les travaux ont été mis à l'enquête courant décembre 2023.

Ouverture des installations sportives :

Les installations sportives ont été maintenues ouvertes tout au long de l'année selon les ho-

raires en vigueur. Les chiffres relatifs à l'exploitation sont les suivants:

- durant la semaine, 90% des créneaux horaires des salles de gymnastique étaient occupés en été et 96% en hiver ;
- 33'817 entrées à la Piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA et 1'701 abonnements;
- 53'586 entrées payantes à la piscine plein air et 347 abonnements ;

- 25'170 entrées à la patinoire et 25 abonnements ;
- 2 clubs résidents et une académie au Stade municipal ;
- 2 clubs résidents au terrain des Isles ;
- 2 clubs résidents au terrain des Vuagères.

Le résumé des informations relatives aux installations en libre accès :

- **Balade ActYv**  
Un préavis validé par le Conseil Communal pour une première balade à la plage comprenant 6 postes sur une boucle de 2.487km ;
- **BoxUp**  
1'485 utilisations au parc des Rives pour un total de 789 heures (30% femmes – 70% hommes, moyenne d'âge de 29 ans) ;  
682 utilisations à la plage pour un total de 453 heures (30% femmes – 70% hommes, moyenne d'âge de 31 ans) ;
- **Hopp-la**  
3 ateliers participatifs avec des enfants et des senior-es pour la phase de diagnostic ;  
7 cours pour le lancement de « Générations ActYv » en marge d'ActYv été, 5 cours aux Isles en marge du projet SPARK, 4 cours à la place Pestalozzi en marge du marché de Noël, 9 cours au Parc des Quatre Marronniers ;
- **Parcours Allez Hop Romandie**  
2 parcours mesurés de 5 km et 10 km de Nordic Walking, au départ de la plage, en libre accès à la population.

## Détail des activités

### 1. Sport associatif

<b>Soutiens financiers</b>	2023	2022	2021	2020
Nombre de subsides annuels et ponctuels accordés pas le Service des sports et de l'activité physique	65	62	39	52
Nombre total de sociétés sportives inscrites et enregistrées au Service des sports et de l'activité physique	113	114	115	116

En 2023, les différents bénéficiaires des subsides sont :

- 36 associations ou clubs sportifs ;
- 23 organisateurs de manifestations sportives.

Evénements sportifs yverdonnois ayant eu lieu et soutenus en 2023 :

- Badminton Club - Tournoi vaudois / Tournoi élite;
- Centre équestre – Une dizaine de concours en 2023 ;
- La Cassaya Run – Course pour la lutte contre le cancer ;
- Urakan Summer Battle - Concours;
- Triathlon - Regio League ;
- FSG Yverdon Ancienne - Manifestations / gala;
- Cyclo sportive - La Favorite ;
- Coupe des Bains – Festyv hockey ;
- Forget Yesterday Festival ;
- Amis-Gymnastes - Coupe des Bains / gala ;
- BMXNV - Finales Swiss Cup / manche ch. ARB ;
- YS academy - Tournoi indoor ;
- FC Bosna - Tournoi indoor ;
- Rugby Club - Finales suisses ;
- Tennis de table - Ch. Vaud, Valais, Fribourg ;
- USY Basket - Landolt Cup tournoi international de basket ;
- CNY - Meeting des Rives ;
- CPAY - Gala de clôture;
- USY Athlétisme – Cross des papillons
- Boxing club Yverdon – Meeting Cup d'Yverdon
- SSSNV – 21h de natation
- Capoeira – Manifestation / stage

### Commission extraparlamentaire des sports

Cette commission, composée d'élus politiques et présidée par le Municipal des sports et de l'activité physique, a évolué durant l'année afin d'intégrer en son sein des présidentes et présidents de clubs sportifs représentant le tissu

associatif local. Elle s'est réunie pour la première fois durant l'automne 2023 avec comme objectif de se réunir 3 à 4 fois par année afin de débattre et de proposer des thématiques en lien avec la politique sportive communale.

## 2. Relève et sport d'élite

### Siège de la Fédération Suisse de Rugby à Yverdon-les-Bains

Yverdon-les-Bains accueille depuis septembre 2023 le siège de la Fédération Suisse de Rugby. En plus de ses bureaux situés au Centre St-Roch, la Fédération utilise le Stade municipal pour des

entraînements et les matchs des équipes nationales masculines, féminines et juniors. Des aménagements devront notamment être prévus afin de suivre l'essor de cette discipline.

### Soutien de la relève

Avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement de subventionnement, le Service des sports et de l'activité physique a soutenu au total 25 mouvements juniors dans leur activité annuelle 2023. Les différents sports soutenus sont les sociétés

ayant un secteur de formation des jeunes, tels que l'Academy YS, le hockey, le patinage artistique, le badminton, le basketball, le football, le badminton, le tennis, le rugby, la gymnastique, le volley, etc.

	2023	2022	2021	2020
Nombre de subsides communaux accordés aux sociétés sportives ayant un mouvements juniors pour la formation	25	23	9	9



### Soutien au sport d'élite

Durant l'année 2023, sept sportif-ves d'élite ou jeunes sportif-ves d'élite ont été soutenus par le Fonds culturo-sportif régional.

	2023	2022	2021	2020	2018
Nombre de subsides communaux accordés aux sportifs/jeunes sportifs d'élite	7	7	5	3	9

## 3. Manifestations

### Course de la Bonne Résolution

Mise sur pied par le Service des sports et de l'activité physique de la Ville d'Yverdon-les-Bains en 2018, « La Course de la Bonne Résolution » réunit petits et grands lors de l'un des tous premiers rendez-vous de l'année pour les adeptes de la course à pied. Au départ de la place Pestalozzi, cette manifestation est ouverte à toutes et tous : enfants, familles, personnes en situation de

handicap, adultes, adeptes de walking, nordic walking et équipes entreprises. Elle a pour objectif de proposer une activité physique adaptée à tous les niveaux et encourager chacune et chacun à se mettre en mouvement pour sa santé. Une occasion unique de commencer l'année par de bonnes résolutions !

### Rallye Cyclo Touriste

Le Rallye Cyclo Touriste, créé en 1982 par la Police Municipale et repris par le Service des sports et de l'activité physique en 2013, promeut l'activité physique libre et la mobilité douce, sans compétition ni chronométrage. Cet événement propose à la population trois parcours accessibles à toutes et tous, pour petit-es et grand-es au départ de la patinoire d'Yverdon-les-Bains. De nombreux lots sont tirés au sort et les participant-es ont accès à la piscine plein air. Afin de

fêter la 40<sup>e</sup> édition de cet événement, les trois parcours ont été prolongés jusqu'au 29 octobre 2023 agrémentés de trois énigmes différentes proposées par l'autrice régionale Clarisse Bauwens et ses héros, Mystériane et Brigand. Malheureusement, ces énigmes n'ont pas rencontré le succès escompté auprès de la population malgré une communication via différents canaux (réseaux sociaux, presse écrite, newsletters, affichage, etc.).

### Festival Yverdonnois du Sport et de l'Activité Physique

Le Festival Yverdonnois du Sport et de l'Activité Physique (FYSAP), créé en 2018, a pour but de permettre aux sociétés sportives publiques et privées ainsi qu'aux prestataires santé, installés dans la cité thermale, d'exposer leur activité à la population. Destinée à toutes et à tous, la manifestation comprend différents espaces

permettant la découverte des sports pratiqués sur le territoire, l'organisation de cours dispensés par des privés et diverses démonstrations pour toutes les catégories d'âge. L'événement se déroule à la piscine plein air d'Yverdon-les-Bains et ses alentours avec l'entrée gratuite pour toutes et tous.

### Urban Project

Urban Project, implanté à Yverdon-les-Bains depuis 2017, est un événement se déroulant sur le site des Rives du Lac qui est dédié aux activités sportives et culturelles à consonance urbaine (basketball, skateboard, breakdance, beatbox,

etc.). Le but de cette manifestation est d'assurer la promotion, la défense et le développement des cultures et sports urbains en Suisse. L'Urban Project est un événement convivial pour petits et grands qui met en lumière le sport et l'art à

consonance urbaine. Des démonstrations, initiations, compétitions de basketball, skateboard, trottinette, breakdance, beatbox ou graffiti sont

### **Triathlon d'Yverdon-les-Bains**

Le Triathlon d'Yverdon-les-Bains est organisé depuis 2011 par la Ville d'Yverdon-les-Bains. Les participantes et participants prennent le départ dans le Lac de Neuchâtel, puis sillonnent les rues de la ville à vélo avant de terminer leur course à pied dans le secteur de la Plage. En 2023, le Triathlon de la Cité thermale a accueilli les demi-

### **Tour de Romandie Féminin**

Le 15 septembre 2023, Yverdon-les-Bains a été la ville de départ de la deuxième édition du Tour de Romandie Féminin. Cette épreuve cycliste sur route est inscrite au calendrier de l'Union cycliste internationale en qualité d'épreuve « UCI Women's World Tour » qui fait ainsi partie des séries les plus prestigieuses des épreuves du calendrier cycliste féminin international. Yverdon-les-Bains a accueilli une étape en boucles avec un départ

### **1400-SPARK**

Après une première phase test à Renens, le volet yverdonnois du projet SPARK (1400-SPARK) s'est tenu à Yverdon-les-Bains du 13 septembre au 21 octobre 2023, sur le site des terrains de sport extérieurs du Centre sportif des Isles. Porté par le CHUV, soutenu par l'Etat de Vaud et co-construit avec le Service des Sports et de l'activité physique de la Ville, 1400-SPARK a été pensé comme un espace de rencontre, de mouvement

### **Discos sur glace**

Depuis novembre 2019, le programme d'hiver de Santé ActYv permet à la population de pratiquer une activité physique durant la période hivernale. Lors de sa mise en place, des cours ciblés pour différents publics étaient proposés à la population. Après analyse de ces prestations, il a été constaté que ce programme hivernal ne répondait pas aux attentes et besoins de la population. Ainsi, il a été décidé de le réorienter avec uniquement la mise en lumière de la patinoire d'Yverdon-les-

au programme de la manifestation. En 2023, une étape du 3x3 Swiss Tour organisée par Swiss Basketball est venue enrichir la programmation.

finale et finale des élites adultes (National League) et jeunes (Youth League). Néanmoins, la Ville met un point d'honneur à préserver les valeurs populaires et inclusives qu'il défend, avec des catégories ouvertes à toutes et tous, ainsi que des formats plus courts et non-compétitifs pour les plus jeunes et les familles.

depuis la Rue de la Plaine et trois passages sur la ligne d'arrivée sur l'Avenue des sports.

Cette manifestation a été l'opportunité de promouvoir le vélo et la mobilité douce sur le territoire de la commune et de valoriser la politique sportive dynamique de la Ville, notamment par la promotion de l'égalité de genre dans le sport, et de promouvoir l'image et le tourisme de la Ville.

et de plaisir, dans un cadre spécifiquement conçu à cet effet. Les porteurs de projet ont enregistré un total d'environ 9'000 participations aux activités proposées. De nombreuses collaborations ont été mises sur pied avec des partenaires culturels et sportifs régionaux, ainsi qu'avec les écoles. Le projet a été pensé dès le départ pour nourrir les réflexions sur la rénovation des terrains sportifs des Isles et leurs alentours.

Bains, avec l'organisation de discos sur glace offrant l'accès et la location de patins gratuits à la population. Deux discos sur glace ont lieu durant la période d'ouverture de la patinoire au public et proposent à la population des décors et des animations en lien avec « Halloween » et « Noël ». Lors de ces discos sur glace, les sociétés sportives utilisatrices de la patinoire proposent des initiations et démonstrations de patinage artistique et de hockey sur glace.

### **Cérémonie de remise des Prix culturels et sportifs régionaux**

Pour la deuxième fois, les Prix culturels et sportifs régionaux de l'Association des syndicats du Jura Nord-vaudois ont été remis lors d'une même cérémonie qui s'est tenue le 29 novembre 2024 à la salle communale de Suchy. Quatre prix sportifs étaient décernés à cette occasion : Lionel Schwander (judo) a remporté le Prix sportif régional d'une valeur de 10'000 francs. ; Julie Lachat (Iron Man) et Laurent Garnier (paracyclisme) ont remporté le Prix de l'ADNV, divisé pour l'occasion en deux prix d'une valeur de 3'000 francs ;

le prix du Panathlon Club Yverdon-les-Bains, d'une valeur de 2'000 francs, a été remis aux Extra-Ordinaires (escalade) ; le prix d'encouragement du Service des sports et de l'activité physique de la Ville d'Yverdon-les-Bains, d'une valeur de 500 francs, a été remis à Kayla Cuhe (BMX). Le Service de la culture et le Service des sports et de l'activité physique de la Ville d'Yverdon-les-Bains ont travaillé de concert avec la Commune de Suchy pour mettre sur pied cette cérémonie, animée par la Troupe aux Chandeliers.

## **4. Sport et activité physique libre**

L'initiative Santé ActYv, proposée par le Service des sports et de l'activité physique, englobe différents programmes d'activités physiques libres pour toutes et tous à Yverdon-les-Bains. Le programme Santé ActYv favorise et facilite l'accès au sport et à l'activité physique dès le plus jeune

âge et tout au long de la vie. En permettant de lutter notamment contre l'expansion des méfaits de la sédentarité, les prestations offertes par Santé ActYv visent à donner goût au mouvement à l'ensemble de la population et à compléter les offres des entités sportives publiques et privées.

### **Activité physique adaptée (senior-es)**

En 2020, la Ville d'Yverdon-les-Bains a repris le programme « Pas de retraite pour ma santé », suite à la dénonciation de la convention par Unisanté. Depuis, un programme de cours d'activité physique adaptée, orienté senior-es, est proposé à

la population et animé par un moniteur formé. Dès 2024, ce programme sera repris par l'entité du moniteur, permettant ainsi au Service des sports et de l'activité physique de se concentrer sur le programme « Générations ActYv ».

### **Activité physique-Sport-Santé en entreprise**

Depuis 2017, la Ville d'Yverdon-les-Bains offre à ses employés la possibilité de pratiquer une activité physique régulière encadrée par des professionnels hors des heures de travail à tarif préférentiel. Le programme ASSEC (Activité physique-Sport-Santé-Employés communaux)

propose ainsi des cours hebdomadaires d'activité physique mais également des activités découvertes, des ateliers sur les thèmes de la santé, de la durabilité, du bien-être, etc., ainsi que des rabais sur les abonnements des installations sportives.

### **ActYv été**

Depuis juin 2018, le programme d'été de Santé ActYv permet à la population de pratiquer une activité physique durant la période estivale. Ce programme propose notamment des cours ciblés pour différents publics à la piscine plein air d'Yverdon-les-Bains. Dès 2021, les prestataires yverdonnois ont été invités à proposer des activités et cours gratuits dans ce programme afin de

pouvoir faire la promotion de leurs entités. Depuis 2022, les parcs yverdonnois sont animés par des cours collectifs gratuits dispensés par notre partenaire Urban Training. L'été 2023 a démontré que les cours des partenaires ne répondent pas aux attentes et envies de la population, ainsi un nouveau format sera imaginé pour l'été 2024.

## **ActYv-toi à la patinoire**

Dans le cadre de l'initiative Santé ActYv et afin de permettre l'utilisation des installations sportives sur les quatre saisons, le Service des sports et de l'activité physique a mis en place dès 2023 un nouveau programme nommé « ActYv-toi » qui propose des activités en libre accès pour la population dans la patinoire hors glace. Dans les années à venir, le projet prévoit également de proposer d'autres initiatives de ce type dans d'autres lieux yverdonnois (salle de gym, skatepark, stade d'athlétisme, etc.). ActYv-toi à la patinoire est le premier volet de ce programme proposant de l'activité physique en libre accès à Yverdon-les-Bains. Ainsi, entre le 15 mai et le 2 juillet, tous les jours de 9h à 19h, la patinoire (hors glace) a accueilli différentes zones permettant des formes variées d'activité physique. Un sol synthétique a été spécialement installé

sur la dalle de béton afin d'améliorer le confort des utilisateurs lors de la pratique d'activités. Ce programme est gratuit et sans inscription. L'accès est libre et sans surveillance. Les activités sont accessibles à tout âge, pour toutes et tous (les enfants sont sous la responsabilité de leur accompagnant·e). En parallèle des activités gratuites en libre accès (hockey inline, patinage à roulette, volleyball, parcours d'obstacle, slackline, etc.), un programme d'activités encadrées a été mis en place avec une sensibilisation de la population aux chutes sur le parcours d'embûche de la SUVA ainsi que des activités avec l'association Zab'Aventure. Cette première édition a permis de mettre en lumière les éléments qui fonctionnent et ceux qu'il convient d'améliorer. Ainsi, ce programme reviendra en 2024 avec des ajustements.

## **Bike to work**

Bike to work est une action nationale de Pro Vélo Suisse qui a pour but de promouvoir la santé au sein des entreprises, sous forme de challenge ; l'objectif est de parcourir la plus grande distance possible à vélo pour se rendre au travail. Cette

action a été relancée en 2021 auprès des employés communaux par le Bureau de la durabilité ainsi que les services de la mobilité, des ressources humaines et des sports et de l'activité physique.

## **Containers de jeux**

Un investissement a été réalisé avec l'achat de deux containers contenant différents jeux et petit matériel d'activité physique (balles, cordes à sauter, raquettes, etc.). Ces containers sont mis gracieusement à disposition des établissements scolaires yverdonnois pour des périodes données afin de pouvoir tester l'utilisation de ce

matériel dans les cours d'écoles et ainsi mettre en mouvement les écoliers pour leur bien-être et leur santé. Au terme du prêt de ces containers, les établissements scolaires ont la possibilité de demander l'achat de ce matériel pour une utilisation pérenne via le Service des sports et de l'activité physique.

## **Génération ActYv**

Dans le cadre du réaménagement du parc des Quatre-Marronniers en parc intergénérationnel, des cours d'activité physique ont été mis en place à l'été 2023. Sous l'appellation « Génération ActYv », ces cours hebdomadaires proposent à la population, de l'enfance aux seniors, de bouger pour son bien-être et sa santé. Les cours sont gratuits et sans inscription ; ont lieu en plein

air dans le parc des Quatre-Marronniers (dans la salle de gym en cas de pluie) et sont dispensés par un moniteur formé. Le lancement de ces cours a eu lieu durant le programme ActYv été, puis a été suivi de plusieurs actions de communication en lien avec d'autres projets, notamment Spark et le marché de Noël.

### **Gym poussette**

Après une première collaboration durant l'été 2019, l'association Gym poussette s'est à nouveau approchée du Service des sports et de l'activité physique pour proposer ses activités aux Yverdonnois. L'association Gym poussette permet aux jeunes parents de faire du sport avec leurs enfants durant toute l'année, favorise les échanges et rencontres entre nouveaux parents

à travers l'activité physique et encourage la remise en forme après la grossesse accompagnée de son bébé. Treize cours gratuits ont été mis en place du 7 mai au 25 juin puis du 27 août au 17 septembre 2023. Un bilan positif de cette action a été établi et une nouvelle collaboration, via une convention, devrait voir le jour en 2024.

### **MiniMove**

MiniMove, coordonné par la Fondation Idée-Sport, s'adresse aux familles avec des enfants en âge préscolaire. Ce programme encourage l'activité physique et la mise en réseau des enfants, des familles et des professionnels. Le programme vise, dans le cadre de la promotion de la santé, le renforcement des ressources des

enfants et également celles de leurs parents. Depuis 2019, la Ville d'Yverdon-les-Bains ouvre la salle de gymnastique des Rives à la population chaque dimanche matin d'hiver (d'octobre à mars), et ce gratuitement et sans inscription au préalable.

### **Réunions qui marchent**

Outil mis en place au sein de l'administration communale depuis 2021, et permettant aux collaborateurs de pratiquer certaines réunions en marchant. Les Réunions Qui Marchent allient deux dimensions importantes : la santé et la productivité. En cette période où la sédentarité est un défi de société, il a été démontré que la marche à pied est une manière simple de se

mettre en mouvement tout en possédant la vertu d'augmenter la créativité. Les réunions, qui sont traditionnellement des activités qui se déroulent en position assise, deviennent actives et se font en mouvement. Les employés gagnent en mouvement (donc en santé), ce qui a un effet direct sur l'administration communale, sans oublier la créativité qui peut naître de tels moments.

### **Semaine des réfugiés**

Approché par l'Eglise évangélique réformée, le Service des sports et de l'activité physique a été sollicité pour amener l'activité physique dans le programme d'activités de la semaine des réfugiés. Ainsi, entre le 10 et le 18 juin 2023, deux cours d'activité physique dédiés aux personnes migrantes, mais également ouverts au reste de la population, ont été mis en place avec un cours

d'Urban Training et un cours de Gym poussette. L'action a été complétée avec l'accès gratuit à la piscine plein air le mercredi 14 juin dès 12h pour toutes et tous. L'ensemble des activités proposées dans le cadre de la semaine des réfugiés n'a pas remporté le succès escompté par les organisateurs et ne devrait donc pas être à nouveau mis sur pied en 2024.

### **Urban Training**

Encadré par des coaches professionnels, Urban Training propose un parcours sportif d'une heure en ville d'Yverdon-les-Bains, aux personnes désireuses de bouger, de tonifier leur silhouette ou de retrouver le plaisir du sport. Les exercices sont réalisés à l'aide du mobilier urbain et les dé-

placements se font en marchant. Depuis 2010, la Ville d'Yverdon-les-Bains offre à la population des sessions gratuites d'Urban Training les lundis à 18h et à 19h, de mai à septembre ; prolongation jusqu'en octobre depuis 2021 à 18h30.

## Urbirun

Urbirun (utilisant l'application mobile izi.travel) propose des audio-running tours gratuits afin de visiter une ville en courant sur un itinéraire défini en étant audio-guidé et en découvrant le patrimoine de la ville grâce à des récits audio. Depuis 2017, Yverdon-les-Bains compte un circuit

de 11.8 km, avec une alternative de 10 km, de dénivellé plat proposant 15 points d'intérêts touristiques tels que le Castrum, les menhirs de Clendy, la Maison d'Ailleurs, la Place Pestalozzi, le lac de Neuchâtel, etc.

## Vacances ActYv

L'accueil des enfants et des adolescents fait partie des priorités d'action du Service des sports et de l'activité physique pour la législature 2021-2026. Une étude a été menée afin de trouver un fonctionnement adapté à la Ville d'Yverdon-les-Bains pour proposer de nouvelles offres en sus des activités déjà proposées par le Service jeunesse et cohésion sociale, de la semaine multisports d'avril du National Sports Camp (implanté à Yverdon-les-Bains depuis 2016) et des camps de football du club Yverdon Sport. La Ville d'Yverdon-les-Bains a été approchée par

l'association SportyCamps qui propose des camps dans trois disciplines (multisports, gym aux agrès, football) depuis quelques années dans la région du Nord vaudois. Une phase de test a été mise en place et conventionnée pour l'année 2022 et reconduite, avec quelques ajustements, pour 2023. Ce projet nommé « Vacances ActYv » se veut évolutif et doit permettre d'allier l'activité physique, la culture, l'intégration sociale et le développement des compétences psychosociales.

## VéIYverdon

La Ville d'Yverdon-les-Bains a accueilli une étape en boucles de la 2e édition du Tour de Romandie Féminin le 15 septembre 2023 réunissant 17 équipes professionnelles. Afin de susciter l'engouement pour cette manifestation, un programme d'activités en lien avec le vélo a été mis en place pour la population. Les Yverdonnois ont pu profiter gratuitement de 18 activités

entre le 28 août et le 22 septembre 2023 avec notamment une sortie à vélo pour les femmes, un VIP Tour, trois écoles de VTT pour les enfants, trois afterworks à vélos électriques et trois sorties à vélos. L'ensemble des activités a été proposé avec des partenaires yverdonnois et était accessible gratuitement pour la population.

## 5. Infrastructures

### Patinoire

La patinoire a été ouverte du 2 janvier au 2 avril et du 20 septembre au 31 décembre 2023. Le processus de mise en glace s'est effectué dès le 24 juillet 2023 afin d'accueillir, les Festyv'hockey et la Coupe des Bains du 29 août au 03 septembre 2023. Les clubs résidents sont le Hockey club et le Club de patinage artistique. En dehors des heures d'utilisation de la glace réservées par ces deux clubs, des heures sont réservées au public (le mercredi de 13h30 à 16h30, le samedi de 14h00 à 17h00 et le dimanche de 9h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h00) et aux écoles (du lundi au vendredi de 8h00 à 11h45 et de 13h30

à 16h30). La patinoire a pu être louée ponctuellement à d'autres utilisateurs tels que le Hockey club Vallorbe, Hockey club Husky Yverdon, Hockey club La Gendarmerie vaudoise. Quelque 25'170 entrées (public 10'637 et écoles 14'533) ont été enregistrées durant la période d'exploitation, soit une augmentation d'environ 15.75 % par rapport à 2022 (+ 3'424 entrées). Le nombre de locations pour le public est de 14'257 et pour les écoles de 11'643. 26 abonnements ont été vendus en 2023, ainsi que 17 abonnements « 12 entrées », 8 abonnements de saison et un abonnement aux clubs.

### **Piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA**

La piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA a été ouverte au public cette année, du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00, ainsi que le samedi et le dimanche de 9h00 à 19h00. Ceci à l'exception des nettoyages et révisions obligatoires chaque semestre, soit du 20 février au 3 mars et du 1 juillet au 11 août 2023, de deux jours fériés (25 décembre et 1er janvier) ainsi que les meetings mentionnés ci-dessous, ce qui représente 311 jours d'exploitation. Le 6 mai a eu lieu le meeting Interclubs avec une fermeture dès 12h au public. Le 30 septembre, le meeting des Rives avec une fermeture toute la journée au public. Les clubs résidents sont le Cercle des Nageurs et le Club de Triathlon. Trois lignes d'eau sont en permanence mises à disposition du public. Les trois autres lignes d'eau du grand bassin ainsi que les deux tiers du bassin

d'apprentissage sont utilisés le matin et l'après-midi par les écoles, les clubs et la Fondation Verdeil. Le soir et le samedi, ces lignes sont utilisées par des moniteurs qui donnent des cours dans les différents clubs locaux ainsi que par d'autres sociétés telles que la Société de sauvetage, les Fondations USCADE et PluSport ainsi que Unisanté. Quelque 33'817 entrées (public, écoles, clubs, associations) ont été enregistrées en 2023, soit une augmentation d'environ 12,4% par rapport à 2022 (30'080 entrées). 1'701 abonnements ont été vendus en 2023, dont 118 abonnements annuels uniquement pour la piscine couverte, 99 pour les deux piscines, 10 abonnements pour les collaborateurs, 1'031 abonnements de 12 entrées, 2 abonnements entreprise, 175 abonnements pour les clubs et 266 forfaits 20.- par enfant pour l'école de natation.

### **Piscine plein air**

La piscine plein air a été ouverte du 13 mai jusqu'au 18 septembre 2023, ce qui représente 127 jours d'exploitation (déduction de un jour pour cause de manifestation). Durant cette période, il y a eu 77 jours de beau, 42 jours couverts ainsi que 8 jours de pluie. A la rentrée scolaire, le mercredi 23 août, la piscine a été ouverte jusqu'à 20h30 et la gratuité a été accordée en raison des canicules. 92'625 entrées ont été comptabilisées, parmi lesquelles 63'287

entrées payantes (53'586 public et 9'701 écoles), ce qui représente une augmentation d'environ 2,9% par rapport à 2022 (+ 2'597 entrées). 347 abonnements ont été vendus en 2023, dont 132 abonnements de saison uniquement pour la piscine plein air, 23 pour les deux piscines, 163 abonnements de 12 entrées, un abonnement entreprise, 24 abonnements pour les clubs et 4 abonnements pour l'ASSEC.

## Salles de gymnastique

Comme pour les années précédentes, les créneaux réservés par les sociétés sportives sont toujours aussi importants. Durant la semaine, les plages disponibles sont pour dire nulles, et hormis

quelques créneaux à la salle de Montagny, il n'existe que très peu de créneaux disponibles intéressants.

L'utilisation approximative des salles est la suivante :

Utilisation durant la semaine	Eté	Hiver
Isles 1	100%	100%
Isles 2	100%	100%
Isles 3	100%	100%
Léon-Michaud 1	100%	100%
Léon-Michaud 2	100%	100%
Léon-Michaud 3	100%	100%
Rives 1	100%	100%
Rives 2	100%	100%
Rives 3	100%	100%
Marive Nord	100%	100%
Marive Sud	100%	100%
4 Marronniers	90%	90%
Cheminet gymnastique	95%	100%
Cheminet rythmique	90%	100%
Fontenay 1	80%	95%
Fontenay 2	90%	100%
Montagny	70%	90%
Passerelle gymnastique	100%	100%
Passerelle rythmique	80%	95%
Villette	80%	95%
Place d'Armes	90%	95%
Pestalozzi	85%	100%
Pestalozzi rythmique 1 et 2	80%	80%
<b>Moyenne</b>	<b>90%</b>	<b>96%</b>



Alors que les salles sont très prisées la semaine pour les entraînements durant la période hivernale, le Service des sports et de l'activité physique reçoit toujours plus de demandes également pour une occupation des salles durant les weekends.

En 2023, durant les weekends, la salle omnisports des Isles a été occupée comme suit:

L'USY Basket	34 journées	matches de championnat et tournoi
Autres sociétés	24 journées	sociétés yverdonnoises, manifestations et tournois
Sociétés externes	4 journées	tournois ou entraînements

Pour la salle omnisports des Rives

Unihockey club	20 journées	matches de championnats et tournois
Autres sociétés	23 journées	matches, tournois ou formations
JECOS	10 soirées	sport 1400
Minimove	15 matinées	Parents-enfants

Pour la salle Léon Michaud

USY Handball	50 journées	matches de championnats ou entraînements de l'école de handball
Autres sociétés	16 journées	matches, tournois ou entraînements

Pour la salle de La Marive avec la fosse

Amis-Gymnastes	16 journées	entraînements
Yv. Ancienne	2 journées	entraînements
Autres sociétés	18 journées	entraînements ou formations
JECOS	15 soirées	sport 1400

Hormis durant les vacances d'été et de fin d'année, les clubs résidents des salles des Isles, des Rives, de Léon Michaud et de La Marive, que sont respectivement l'USY Basket, l'Unihockey club

Yverdon, l'USY Handball et les Amis-Gymnastes d'Yverdon, continuent leurs entraînements durant toutes les vacances selon leurs créneaux d'occupation.

### Stade municipal

Les clubs résidents au Stade municipal sont le FC Yverdon Sport SA, composé de trois équipes d'actifs, la section féminine avec deux équipes actives et deux équipes juniors et d'Yverdon Sport Academy qui est quant à lui composé de 15 équipes juniors ainsi que de l'école de football les P'tits footeux. L'autre club résident est le

FC Azzurri Yverdon, composé de deux équipes d'actifs. La coordination pour l'utilisation des terrains et des vestiaires est faite par le Service des sports et de l'activité physique via l'intendant du stade. L'entretien des terrains est également effectué par le Service.

## **Terrain des Isles**

Deux clubs sont locataires du terrain des Isles, soit : le FC Bosna Yverdon, composé de deux équipes d'actifs et de cinq équipes juniors, ainsi que le FC Centre Portugais Yverdon, composé de deux équipes d'actifs. Durant la journée, le terrain des Isles est utilisé par les écoles et par le public le reste du temps. La coordination des

plannings d'utilisation du terrain est faite par le Service des sports et de l'activité physique via l'intendant du stade. L'entretien du terrain est sous la responsabilité du Service des sports et de l'activité physique. Les vestiaires sont à la charge du Service des bâtiments.

## **Terrain des Vuagères**

Le Rugby Club et l'American Football Club Ducs se partagent l'installation sportive des Vuagères. La coordination des plannings d'utilisation est faite par le Service des sports et de l'activité physique via l'intendant du stade. L'entretien du terrain est sous la responsabilité du Service.

Le projet de vestiaires a été refusé par le Canton en raison de la pollution constatée sur la parcelle. Une solution alternative est en cours d'élaboration avec le Service des bâtiments et sera développée courant 2024.

## **Infrastructures en libre accès :**

### **Balade ActYv**

Avec pour slogan « En mouvement pour ma santé », un premier itinéraire du projet « Balade ActYv » a été soumis à la population et aux partenaires en phase de test du 20 février au 14 mars 2021. Suite à cette phase de test, la signalétique a été améliorée afin de répondre aux besoins et attentes des utilisateurs et les exercices proposés ont été revus, en optant pour deux thématiques, soit « coordination/mobilité » et « renforcement/cardio », afin de répondre à tous les publics. Dans l'intervalle, plusieurs habitants se sont également approchés de la Municipalité afin de demander la création d'un « parcours vita », notamment dans la zone du bord du lac. A cet égard, la Municipalité s'est orientée sur la

réalisation d'un premier parcours santé intergénérationnel dans la zone de la plage, en remplaçant l'ancien parcours santé datant des années 1980 qui a dû être démonté en raison de son état. Le projet du premier parcours de la plage a été soumis au Conseil Communal à l'automne 2023 et prévoit un parcours de 2,487 km sans dénivellé. Six postes seront disséminés sur le parcours et pourvus d'un totem proposant 3 faces, dont une face avec la carte du parcours et une thématique imagée, une face expliquant l'exercice de « coordination/mobilité » et une face celui de « renforcement/cardio ». L'inauguration du premier parcours est prévue courant 2024.

### **BoxUp**

BoxUp est une solution innovante qui permet d'utiliser du matériel de sport (ballons, raquettes, matériel divers) pour la pratique de loisirs via une application mobile gratuite. Depuis 2019, la Ville

d'Yverdon-les-Bains propose à la population une BoxUp avec six casiers au Parc des Rives ainsi qu'une à la plage depuis 2021. Des réflexions sont en cours pour compléter le parc actuel.

### **Parcours Allez Hop Romandie**

A ce jour, la Ville d'Yverdon-les-Bains propose deux parcours mesurés de 5 km et 10 km de Nordic Walking au départ de la plage d'Yverdon-les-Bains. Le maintien et l'entretien de ces parcours est en cours d'étude en regard du projet

« Balade ActYv » et du fait qu'ils aient été mis en place avec Les ligues vaudoises de la santé et Allez Hop Romandie, entités dissoutes et reprises sous l'égide d'Unisanté qui n'effectue plus d'entretien sur ces parcours.

### Skatepark

Depuis 2016, la Ville d'Yverdon-les-Bains dispose d'un skatepark de 1500 m<sup>2</sup> au Parc des Rives, composé d'un bowl et d'une partie street. Le Service des sports et de l'activité physique constate toujours une belle affluence sur cette

installation où se côtoient petits et grands. Son accès est libre au public avec la possibilité de pratiquer jusqu'à tard dans la nuit, ceci grâce à l'installation de projecteurs LED en libre accès.

### Street workout

Depuis 2019, la Ville d'Yverdon-les-Bains dispose d'un street workout au Parc des Rives, composé de différents modules permettant une

pratique d'exercices de fitness pour toutes et tous.

## Communication Promotion | Digitalisation

### Communication | Promotion

La communication du Service des sports et de l'activité physique a été diffusée via différents canaux en 2023. Certains canaux, notamment

les canaux internes, ont systématiquement été utilisés, et d'autres canaux externes ont été actionnés pour des communications ciblées.



#### ▪ Canaux internes :

Rive Sud, Agenda et actualités sur le site internet institutionnel, réseaux sociaux (Ville + Sports et activité physique), signatures email des collaborateurs du Service des sports, sites internet du Service des sports et de l'activité physique (Santé ActYv et manifestations), mailing, newsletter Sports et activité physique, etc. ;

#### ▪ Canaux externes :

agenda de l'Office du tourisme – site internet [www.yverdonlesbainsregions.ch](http://www.yverdonlesbainsregions.ch), réseaux sociaux de partenaires, relais des partenaires, bus Travys, etc.

La stratégie « réseaux sociaux » du Service des sports et de l'activité physique a encore été renforcée en 2023. Suite à la création d'une page Instagram en 2022, une meilleure coordination entre les plateformes du Service et celles de la Ville a été permise grâce à l'utilisation de l'outil AgoraPulse.

Un travail important sur la newsletter du Service a également été effectué. L'ancien programme a été abandonné pour lui privilégier Sarbacane, un outil déjà utilisé par d'autres services communaux. L'envoi de newsletter a ainsi été plus régulier, dans un format cohérent entre les différentes éditions, et la récolte d'adresse email s'est faite à la fois de manière plus systématique mais également en l'adaptant à la législation en matière de protection des données.

En raison du passage d'une étape du Tour de Romandie Féminin à Yverdon-les-Bains, un dispositif de communication renforcé a été mis sur pied, notamment dans le but d'informer les habitants et les entreprises des perturbations de trafic liées à la manifestation. La communication habituelle a pu être réalisée sur toutes les autres manifestations. Le tournage de premiers teasers a été réalisé par un vidéaste dans le cadre d'un projet plus vaste de renouvellement des vidéos des événements du Service qui aboutira en 2024.

La présence des événements et programmes du Service des sports et de l'activité physique, ainsi que de ceux de ses partenaires, a été plus importante dans le journal communal Rive Sud. Un dossier spécial a d'ailleurs été consacré à la série d'études participatives MétaSanté. Les

événements sportifs ont d'ailleurs été plus systématiquement relayés dans le cahier estival « Cet été à Yverdon » ainsi que dans l'agenda du journal. Un partenariat avec le journal La Région a également permis une plus grande visibilité dans la presse locale. Ce partenariat sera encore renforcé en 2024. Des contacts ont de plus été noués avec des radios régionales afin de programmer la médiatisation des événements du Service pour l'année 2024.

La multiplication des sites internet gérés par le Service a posé question ces dernières années. Il a été décidé, en conséquence, de centraliser les informations à partir d'une page unique qui a été développée en 2023 : <https://www.yverdon-les-bains.ch/sports-et-activite-physique>. Les sites internet secondaires (événements, plateformes de bénévolat ou annuaire des associations, etc.) sont désormais tous accessibles depuis cette page principale.

De nombreuses collaborations interservices ont finalement été mises sur pied en 2023 sur le plan communicationnel. Parmi celles-ci :

- la communication des cérémonies de remise des prix et des bourses culturo-sportives a été affinée et renforcée en collaboration avec le Service de la culture ;
- le Service des sports et de l'activité physique est régulièrement représenté dans la nouvelle Cellule de coordination de la communication interservices de la Ville ;
- le Service a également créé et piloté la Commission interservices « Bien-vivre à Yverdon-les-Bains » qui doit permettre de construire une vision commune du bien-vivre sur une base transversale et ainsi servir à terme des objectifs communicationnels, précisés par la Cellule de coordination de la communication interservices.

## Digitalisation

Le Service des sports et de l'activité physique poursuit ses efforts de digitalisation en cherchant à optimiser certains processus qui faciliteront l'accès à l'information autant pour les associa-

tions sportives et prestataires du sport et de l'activité physique que pour la population yverdonnoise.

**Dootix** : en 2022, la plateforme d'échanges Dootix a été déployée et présentée aux associations sportives et prestataires du mouvement yverdonnois. Cette plateforme a pour objectif de mieux connaître les acteurs yverdonnois du

sport et de l'activité physique et de faciliter les échanges et les processus. En 2023, 63 associations sportives et 49 prestataires privés se sont inscrits sur la plateforme.

**Annuaire** : en parallèle à cette plateforme, un annuaire des associations et prestataires du sport et de l'activité physique yverdonnois a été déployé. Sous forme de barre de recherche, cet

annuaire permet à la population de rechercher une activité en fonction de ses besoins et ses attentes.

**Gelore - GECO4** : la solution Gelore-GECO4 permet l'inscription et l'organisation de cours et de camps. Elle est en cours de finalisation et sera déployée au printemps 2024. Le Service

des sports et de l'activité physique utilisera cette solution pour organiser ses cours ASSEC ainsi que les cours du sport scolaire facultatif.

**Géocity - Agenda** : Géocity est une solution développée par le SIT dont l'objectif est d'annoncer des événements à usage interservices. En 2023, un groupe de travail a travaillé sur le développement d'un agenda communal interdisciplinaire qui sera disponible sur le site internet de

la Ville d'Yverdon-les-Bains à partir des données extraites de Géocity. Cet agenda sera accessible au public et permettra à tout un chacun de consulter les événements et manifestations se déroulant sur le sol yverdonnois. Le déploiement de cet agenda est prévu courant 2024.





Ressources  
humaines

# 2023 Rapport de gestion

**Dicastère**

Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

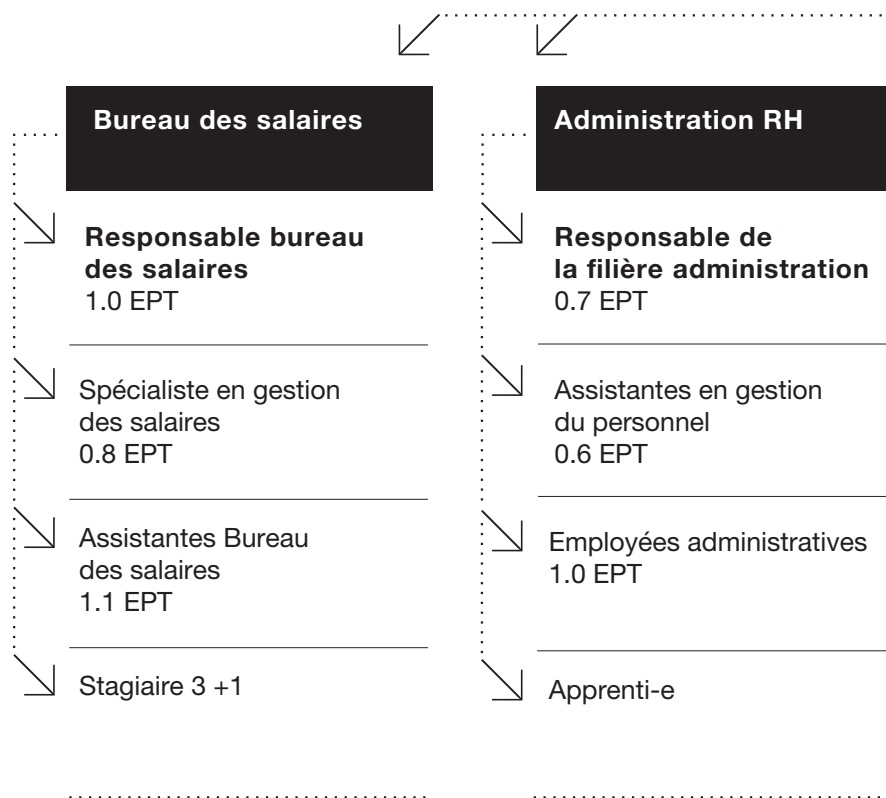
# Service des ressources humaines

**Mme Carmen Tanner**

Municipale

**M. Julien Crot**

Chef de service





# MUNICIPAL • E | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

**CHEF DE SERVICE**

**Adjoint au chef du service**  
0.9 EPT

**Sécurité et santé  
au travail**

**Coordinateur MSST**  
0.8 EPT

**Gestion RH**

**Spécialistes RH**  
3.4 EPT

**Innovation et  
développement**

**Responsable développe-  
ment et innovation**  
0.6 EPT

**Spécialiste projets RH**  
0.5 EPT

## Service des ressources humaines

### MISSIONS

Les Ressources Humaines doivent assumer une double mission en concevant et mettant en œuvre des processus de Gestion des Ressources Humaines (GRH) efficaces et efficients : assurer la productivité du personnel dans le cadre des missions, prestations et projets que la Ville doit fournir et veiller à la satisfaction et à la

motivation du personnel, dans le cadre des projets professionnels et personnels de chacune et chacun. Ce défi nécessite donc une forte implication dans la connaissance de l'administration, dans l'élaboration des stratégies et développements, ainsi que dans la capacité à entrer en relation avec chaque individu la composant.

### POINTS FORTS 2023

L'activité du Service RH a été marquée par les principaux faits suivants :

- consultation préalable du canton de Vaud au sujet du projet du nouveau Statut du personnel de l'administration communale, ainsi que rédaction du préavis et participation aux séances de commissions ad hoc ;
- rédaction de différents règlements et directives nécessaires à l'application du futur Statut du personnel, évaluation juridique de ceux-ci et consultation des différentes parties prenantes, dont notamment les partenaires sociaux ;
- changement de version du logiciel métier RH (SIRH) et intégration des différents modules dans une seule application ;
- modification de l'article 55 du Statut du personnel actuel suite à la validation par le Conseil communal du préavis ad hoc soumis à cet organe au vu des changements réglementaires décidés par la CIP au 1er janvier 2023 ;
- réalisation des indicateurs communaux santé et sécurité 2023 mentionnant une diminution importante des accidents professionnels ces 5 dernières années ;
- mise en œuvre de la seconde phase du projet protection de la personnalité avec publication d'informations et outils sur la page internet de la Ville afin de sensibiliser le personnel et réaffirmer la forte volonté de la Municipalité de garantir un environnement de travail serein pour toutes et tous.

## Effectifs 2023

Nombre de collaborateurs-collaboratrices et ETP (équivalent plein temps) par service au 31.12.2023

Services	01.01.2023		31.12.2023	
	Pers.	ETP	Pers	ETP
Secrétariat général	45	21.20	45	21.80
Ressources Humaines	18	13.70	20	15.70
Sports	53	30.73	57	32.81
Finances	23	20.50	24	21.10
Urbanisme	19	15.40	21	16.80
Bâtiments	97	61.86	94	62.84
Travaux et environnement	102	93.84	106	96.35
Jeunesse et cohésion sociale	234	77.29	241	86.22
Sécurité publique	172	129.53	182	135.31
Mobilité	7	5.70	8	6.70
Défense et incendie	13	11.60	11	9.40
Culture	120	43.09	122	47.19
Energies	87	81.58	89	84.43
Divers	6	3.89	8	4.70
<b>Total</b>	<b>996</b>	<b>609.89</b>	<b>1028</b>	<b>641.32</b>

Nombre de collaborateurs-collaboratrices et ETP par type de contrats au 31 décembre 2023

Types de contrat	2020		2021		2022		2023	
	Pers.	ETP	Pers	ETP	Pers	ETP	Pers	ETP
Fonctionnaires (droit public)	534	459.38	529	456.33	560	482.12	589	504.39
Droits privés à durée indéterminée	241	41.39	243	43.04	247	43.65	230	44.05
Droits privés à durée déterminée	138	49.08	143	46.92	173	62.00	175	60.18
Apprentis	32	32	36	36	33	33	29	29.00
Emplois d'intégration	6	4.25	6	4.25	6	4.20	5	3.70
Municipalité	7	4.60	7	4.6	7	4.60	7	4.60
Emplois d'intégration	6	4.25	6	4.25	6	4.20	5	3.70
Municipalité	7	4.60	7	4.6	7	4.60	7	4.60
<b>Totaux</b>	<b>958</b>	<b>590.70</b>	<b>962</b>	<b>591.14</b>	<b>1026</b>	<b>629.57</b>	<b>1035</b>	<b>645.92</b>

## LES ACTIVITÉS

### Engagement du personnel

Le nombre de mises au concours entre 2022 et 2023 est en légère baisse. Notons que le nombre de départs entre 2022 et 2023 a diminué et que le nombre de nouveaux postes attribués au 1<sup>er</sup> janvier 2023 a été largement inférieur à ceux octroyés au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (13.15 ETP en 2023 et 39.67 ETP en 2022). Les nouveaux postes accordés sont attribués au sein des différents services de l'administration.

Nos canaux de recrutement restent similaires depuis plusieurs années. Nous favorisons la gestion numérique des candidatures, qui amène un flux important de dossiers, mais qui nous permet de gagner en efficacité dans le traitement et la gestion des flux. Notons que nous avons standardisé, depuis quelques années, la diffusion de nos annonces sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook). Cette mesure permet de renforcer l'image employeur de l'administration communale ainsi que d'offrir une plus grande visibilité pour un faible coût.

	Nbre de mises au concours	Nbre de dossiers réceptionnés	Nbre de personnes reçues en entretien
2015	80	3685	371
2016	85	4287	419
2017	76	3722	367
2018	82	3600	382
2019	73	3353	306
2020	85	4193	313
2021	87	3568	271
2022	124	5347	364
<b>2023</b>	<b>108</b>	<b>4965</b>	<b>286</b>

### Management des performances

Le Service RH accorde une importance particulière à la conduite de l'entretien annuel de collaboration entre la hiérarchie et la collaboratrice ou le collaborateur. Chaque année, les cadres de l'administration doivent réaliser l'exercice, qui est une méthode efficace pour la gestion de

la performance, ainsi que pour obtenir des indications sur le climat et l'ambiance de travail au sein des équipes. Le Service RH effectue le suivi des données et procède, dans certaines situations, à des accompagnements spécifiques pour répondre aux problématiques identifiées.

### Développement des compétences

En 2023, le Service RH a continué les sessions de formation interservices sur la gestion de projet destinée aux cadres, afin de leurs donner les bons outils et de développer un langage commun en la matière au sein de l'administration.

Comme chaque année, les collaboratrices et collaborateurs de l'administration ont également eu l'opportunité de suivre des formations ponctuelles, afin de parfaire et de développer leurs compétences.

Enfin, le Service RH a répondu à des besoins plus spécifiques, en offrant des coachings individualisés ou d'équipe et en soutenant des collabora-

trices et collaborateurs dans le cadre de formations continues de plus grande envergure.

#### Répartition des frais de formation 2023 – budget RH

▪ Mesures de coaching	29.2%
▪ Frais liés à l'apprentissage (dont cours interentreprises)	26.3%
▪ Formations CEP (Centre d'éducation permanente)	22.8%
▪ Cours cadres et collaborateurs + séminaires « maisons »	14.4%
▪ Formations individuelles hors CEP	3.7%
▪ Formations "maison" pour les Services	3.6%

## Développement et innovation RH

Au niveau des projets majeurs du service, l'année 2023 a été marquée par la dernière phase du projet du nouveau Statut du personnel, soit la soumission du préavis au Conseil communal ainsi que les échanges avec la commission chargée d'examiner le projet.

Le premier semestre 2023 a ainsi permis la rédaction du préavis au Conseil communal, comprenant notamment la préparation des éléments de communication en lien avec cette étape clé du projet. Cette période a également permis d'effectuer une soumission préalable du projet auprès de la direction des affaires communales et droits politiques du Canton afin d'anticiper les futures étapes d'approbation du règlement.

Durant le second semestre 2023, les séances de la commission chargée d'examiner le projet ont nécessité plusieurs séances et échanges entre les membres du Conseil communal, la Co-syndique ainsi que la direction du service. La démarche constructive et participative de cette commission a abouti à des propositions d'amendements au projet du nouveau Statut dans l'optique d'une soumission au Conseil communal au mois de février 2024.

L'année 2023 a également permis de produire et d'entamer la consultation des règlements impératifs découlant du nouveau Statut du personnel

soit le règlement des temps, le règlement des frais, le règlement des indemnités et le règlement des piquets. Ces règlements seront finalisés durant le premier semestre 2024.

En 2023, la filière développement et innovation a travaillé sur plusieurs autres projets et événements. Elle a en outre soumis une proposition à la Municipalité en lien avec la mise sur pied d'un projet d'intégration professionnelle au sein de l'administration. La filière a rencontré plusieurs organismes d'insertion sociale et professionnelle et étudie les options de partenariats.

En continuité des démarches de sensibilisation et de formation au conflit et harcèlement sexuel au travail, menées en 2022, la filière développement et innovation a publié des informations et des outils sur la page internet de la Ville afin de sensibiliser le personnel et réaffirmer la forte volonté de la Municipalité de garantir un environnement de travail serein pour toutes et tous.

De plus, la filière développement et innovation a organisé une conférence sur la prévoyance professionnelle des femmes permettant d'informer le personnel sur les aspects à prendre en considération afin d'éviter d'accroître les inégalités de rentes LPP.

Durant le second semestre 2023, coïncidant avec l'entrée en fonction de la nouvelle chargée

de mission égalité, le service a également poursuivi les discussions dans le cadre du groupe de travail égalité. Ces discussions ont notamment permis l'élaboration d'axes de travail qui soutien-

dront les futures mesures qui seront développées en faveur de l'égalité au sein de l'administration dès 2024.

## Santé et sécurité au travail (SST)

L'année 2023 a notamment été marquée par la réalisation des indicateurs SST 2022. Ces derniers ont démontré que, malgré une augmentation constante des ETP au sein de notre administration, le nombre de cas d'accidents professionnels (AP) a remarquablement baissé depuis le pic observé en 2017. Cette diminution des cas permet à notre administration de se situer au niveau de la moyenne nationale de la branche. Cependant, il apparaît que la majorité des cas d'accidents engendrant le plus de jours d'arrêt surviennent lors d'activités non professionnelles. Par ailleurs, le nombre de cas d'accidents non professionnels (ANP) semble directement corrélé aux ETP de notre administration et a dépassé la barre symbolique des 100 occurrences en 2022 qui ont causé 4'200 heures d'arrêt de travail. Cette constatation permettra de cibler plus précisément les mesures de prévention des accidents pour les années à venir au sein de notre administration.

L'année 2023 a également été marquée par la tenue de l'échappée game du Bureau de Prévention des Accidents (BPA). Cette activité, proposée à l'ensemble du personnel communal avait pour but d'aborder la thématique des ANP de manière ludique en proposant aux participantes et aux participants de résoudre différentes énigmes en lien avec la prévention des accidents domestiques. Cette formation, d'un peu plus d'une heure, a permis de former quelques 230 personnes de l'administration communale et elle s'est tenue sur 4 jours durant le mois de décembre. Notre administration a par ailleurs été

la première de Suisse à bénéficier de cette offre et fait donc figure de pionnière en la matière.

Pour la première fois, notre administration a participé activement à la campagne annuelle « Mois sans tabac » initiée par le Fond national de prévention du tabagisme. En outre, plusieurs ateliers se sont tenus durant les pauses de midi, en partenariat avec le Service des sports et de l'activité physique dans le cadre de l'association sportive des employés communaux (ASSEC) afin de permettre aux membres du personnel d'aborder la thématique de l'accueil et de l'interaction avec des personnes souffrant d'un handicap visuel. Cet atelier a été mis en place conjointement avec la Fédération vaudoise des aveugles et a permis de former une dizaine de personnes.

Parallèlement à cela, de nombreux audits SST de poste de travail ont été réalisés, certains en partenariat avec le Bureau de Prévention des Accidents (BPA) ou avec la SUVA.

D'autres activités de moindre envergure ont été réalisées. Parmi celles-ci, la promotion de la visibilité de nuit sur le domaine public via la « journée de la lumière » du BPA et en partenariat avec la Police Nord Vaudois, les audits exhaustifs d'une quinzaine d'ouvrages d'exploitations des eaux de boissons du Service des énergies, diverses analyses ergonomiques de postes de travail ainsi que la formation de quelque 30 personnes aux gestes de premiers secours et 60 personnes à l'utilisation des petits moyens d'extinction en cas d'incendie.

## Bureau des salaires

Le bureau des salaires gère l'ensemble des tâches liées à la rémunération du personnel communal, de la paie aux assurances sociales, en passant par l'administration du logiciel de gestion des temps, le conseil personnalisé aux collaboratrices et collaborateurs ou encore la gestion, le contrôle et le suivi de l'ensemble des

absences. L'élaboration du budget des salaires et la bonne tenue de la comptabilité salariale sont également des tâches qui lui sont dévolues. Son action fait partie intégrante du Service des ressources humaines, et sa collaboration est très étroite avec le Service des finances.

L'année 2023 a été marquée par la migration du logiciel de gestion RH et des salaires. La nouvelle version développée par Novative SA, entreprise suisse basée à Nyon, permet au service RH, mais aussi à l'ensemble des quelque 200 utilisatrices et utilisateurs NovaTime, de regrouper sous un même logiciel l'ensemble des prestations gérées par le service. Ce changement permettra également de développer prochainement de nouvelles fonctionnalités.

## Apprentissages et stages

29 places d'apprentissage sur 33 disponibles étaient repourvues au 31 décembre 2023. En effet, certaines places d'apprentissage ou de stage 3+1 (maturité professionnelle commerciale) n'ont pas trouvé de candidat-e idéal-e. De plus, le nombre disponible de places d'apprentissage continue à s'ajuster en fonction des possibilités des différents services, permettant de garantir aux apprenti-es une qualité optimale de formation. En effet, la formation d'apprenti-es représente un investissement important au sein des services de l'administration communale. Le Service RH constate qu'une réflexion de fond doit être menée par ses soins, et parta-

L'équipe du bureau des salaires compte 4 collaboratrices et collaborateurs se partageant 2.9 EPT, complétés par un poste de stagiaire 3+1.

En 2023, la masse salariale totale a été de CHF 62'418'803.60 répartis sur 1'525 membres du personnel (tous contrats confondus), 182 conseillères communales et conseillers communaux, ou membres de commissions et 36 retraité-e-s.

gée auprès de la Municipalité, afin de définir les moyens permettant aux services communaux de poursuivre leur contribution à l'apprentissage dans des conditions adaptées à leurs besoins.

Globalement, les places de stage 3+1 restent difficiles à repourvoir, faute de candidat-es de qualité. Au fil des années, ces stagiaires 3+1 tendent donc à être remplacé-es par d'autres types de profils (post-maturant-es, stagiaires longue durée tels que des stagiaires pré-HES), permettant à l'administration de proposer des places adaptées aux besoins et ainsi de garantir son rôle d'entreprise formatrice.

Métiers d'apprentissage	Places pourvues au 31.12.2022	Places pourvues au 31.12.2023	Prévision rentrée 2024
Employé-e de commerce	12	11	11
Floriculteur-trice	5	3	2
Paysagiste	1	1	1
Agent-e en information documentaire (AID)	2	2	1
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	4	5	7
Agent-e d'exploitation	3	1	3
Electricien·ne de réseau	1	2	2
Mécanicien·ne en maintenance automobile	0	1	1
Informaticien·ne	2	1	1
Menuisier·sière	1	1	1
Techniscéniste	1	1	1
Médiamaticien·ne	1	0	0
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>29</b>	<b>31</b>
MPC (maturité professionnelle commerciale)	0	0	2
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>29</b>	<b>33</b>

En 2023, une soixantaine de personnes ont bénéficié d'un stage non-rémunéré au sein de l'administration communale. Leur provenance était diverse (école obligatoire, gymnase, le Repuis, Connexion ressources, CGPI, BNF, office AI, Oseo, Orif, etc). La durée des stages varie d'une journée pour les stages d'orientation jusqu'à six mois pour les stages de réinsertion. Une vingtaine de personnes ont par ailleurs

bénéficié d'un stage rémunéré en 2023 au sein de notre administration. Il s'agit principalement de stages préalables à une formation, de stages post formation, ou de places de travail hebdomadaires dans le cadre de la mesure LIFT. Cela représente un nombre de stages rémunérés plus ou moins équivalent à l'année précédente, ce qui démontre la volonté de formation dont fait preuve la ville d'Yverdon-les-Bains.

## Événements

Les collaborateurs-trices arrivé-e-s à l'âge de la retraite en 2022 ont été invité-e-s le lundi 20 février 2023 par les Municipaux et Chef-fe-s de Services pour un apéritif, puis un repas dans un établissement de la place.

En 2023, chaque dicastère ou service a organisé

un repas de fin d'année pour ses collaborateurs et collaboratrices. La Municipalité a également convié l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'administration à un apéritif de fin d'année au foyer de l'Aula Magna du Château le vendredi 25 novembre 2023.

## PERSPECTIVES 2024

En 2024, le Service des ressources humaines mettra l'accent principal sur la mise en œuvre du projet du nouveau Statut du personnel, notamment par la finalisation des règlements ou directives impératifs à la bonne marche de ce nouveau document faitier de l'administration. Parallèlement, plusieurs démarches internes au Service devront être initiées afin d'adapter nos documents, processus ou procédures internes au nouveau Statut du personnel.

En outre, le Service des ressources humaines continuera de développer et optimiser le système de paie et souhaite avancer dans le projet de renouvellement du logiciel de temps, ou encore intégrer les dernières adaptations nécessaires au passage à MCH2.

De plus, il proposera et mettra en œuvre différentes politiques ou directives de gestion des ressources humaines en fonction des demandes de la Municipalité.





Culture

# 2023 Rapport de gestion

**Dicastère**

Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

# Culture

**Mme Carmen Tanner**

Municipale

---

**M. Raphaël Kummer**

Chef de service

La Marive

L'Echandole

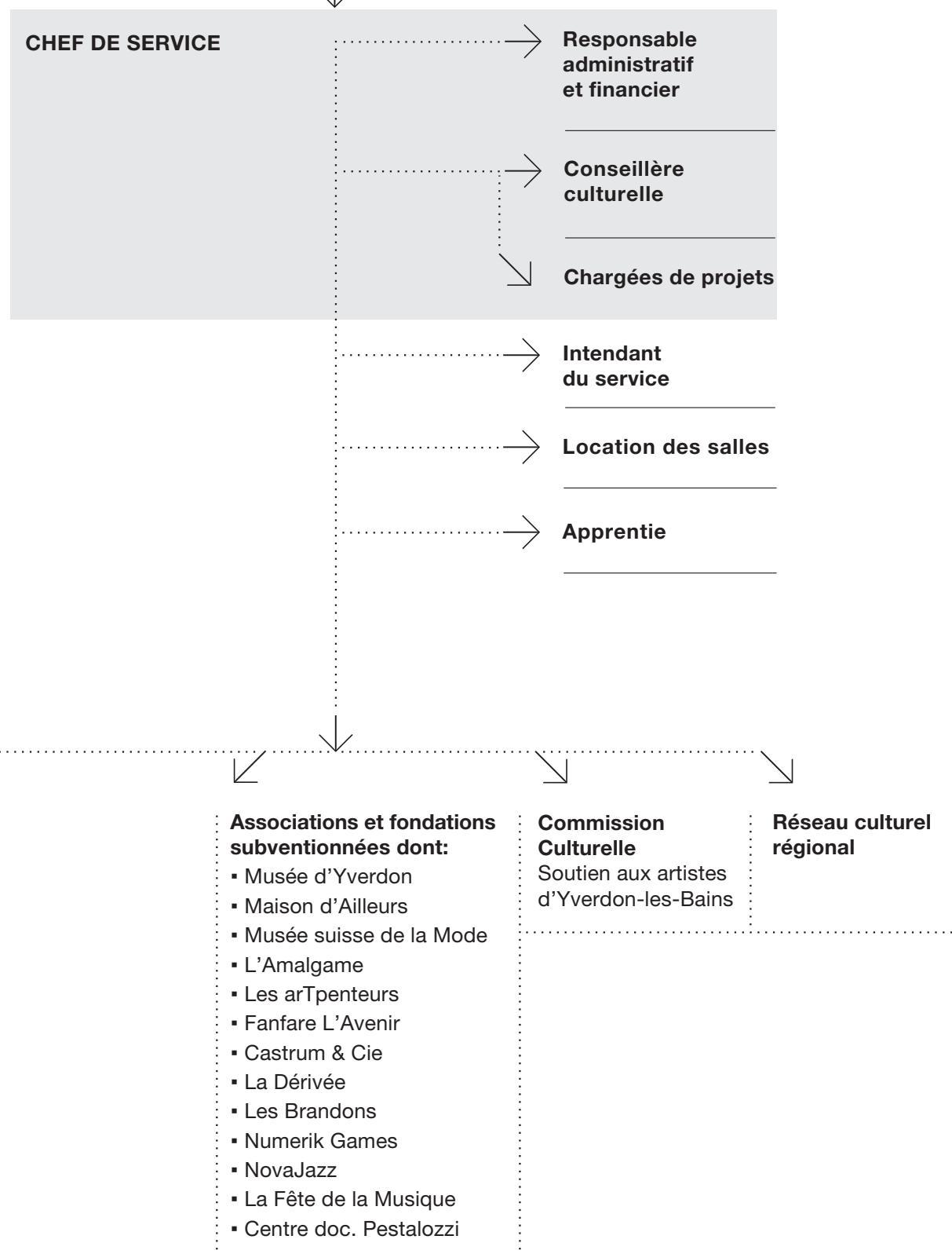
Théâtre  
Benno Besson

Centre d'Art  
Contemporain

Bibliothèque  
publique et scolaire

# MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |



## Service de la culture

### Effectif du personnel

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier 2023				31 décembre 2023			
	COLLABORATEUR·TRICES		COLLABORATEUR·TRICES		COLLABORATEUR·TRICES		COLLABORATEUR·TRICES	
	Fixes		Auxiliaires		Fixes		Auxiliaires	
	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre
Direction	3.2	4 + 1 apprenti-e	1.6	2	3.2	4 + 1 apprenti-e	2.2	3
Théâtre Benno Besson	6.45	8 + 1 apprentie	0.9	19	6.45	8 + 1 apprenti	0.9	19
L'Echandole	3.7	6	0.55	10	3.7 + 0.6	6 + 1 stagiaire	0.55	9
Administration des théâtres	0.55	1	0.25	8	0.55	1	0.25	8
Centre d'Art Contemporain	2.6	4	0.3	2	2.65	4	0.3	2
Bibliothèque publique et scolaire	11.2	14 + 2 apprenti-es	0.92	7	12.5	16 + 2 apprenti-es	0.87	7
La Marive	3	3	1.8	11	3	3	1.8	11
<b>Total service</b>	<b>30.7</b>	<b>40 + 5 apprenti-es</b>	<b>7.02</b>	<b>49</b>	<b>32.05</b>	<b>42 + 5 apprenti-es + 1 stagiaire</b>	<b>7.22</b>	<b>55</b>

### MISSIONS

- Mettre en œuvre le plan directeur de la culture 2030 (PDC30), qui se déploie en 5 axes :
  - **AXE 1** - Espace public – Réinjecter l'art dans la ville  
Rendre la culture accessible sur l'ensemble de la commune afin d'améliorer la qualité de vie de la population, la cohésion sociale et l'image d'Yverdon-les-Bains.
  - **AXE 2** - Vie nocturne – Sortir tous les soirs de l'année  
Donner un «coup de jeune» aux soirées à Yverdon-les-Bains, notamment grâce au développement des offres de théâtres, de cinémas, de concerts et de soirées festives, afin d'encourager les étudiant-es à s'établir durablement dans la ville.
  - **AXE 3** - Patrimoine – Réveiller les murs et les traditions  
Construire du lien entre les habitant-es et leur région en valorisant le patrimoine local et régional afin de raconter son histoire, de renforcer le sentiment d'appartenance et d'améliorer l'attractivité du chef-lieu et de sa région.
  - **AXE 4** - Accessibilité – Vivre la culture sans entrave  
Faciliter l'accès à la culture pour toutes et tous afin d'encourager la population à s'investir pour la vie culturelle de la cité et à favoriser le bien-être de chacune et chacun.
  - **AXE 5** - Professionnalisation – Garantir l'emploi  
Assurer l'emploi et la création artistique témoigne d'un soutien et d'une reconnaissance pour les artistes tout en assurant une offre culturelle diversifiée et de qualité.

- Administrer les cinq entités culturelles communales nommées ci-après : le Théâtre Benno Besson, L'Echandole, la Bibliothèque publique et scolaire, le Centre d'Art Contemporain et La Marive.
- Subventionner, accompagner et superviser les acteurs et actrices culturel·les et les manifestations culturelles subventionnées par la Ville, tels que le Musée d'Yverdon et région, la Maison d'Ailleurs, le Musée suisse de la Mode, le Conservatoire, L'Amalgame, Les arTpenteurs, la Fête de la musique, le Castrum, Numerik Games Festival, Nova Jazz, La Dérivée et bien d'autres encore.
- Soutenir la création et la diffusion au travers de la Commission culturelle dans des domaines tels que le théâtre, la danse, la musique, les beaux-arts, le cinéma et la médiation culturelle.
- Promouvoir et coordonner l'offre culturelle au moyen d'actions de communication et de participation à des réseaux culturels tels que le Réseau culturel régional, la CORODIS, la Conférence des villes en matière culturelle et des réseaux artistiques professionnels nationaux et internationaux.
- Encourager la population aux pratiques artistiques par l'élaboration et la gestion de systèmes/ mécanismes de soutien.

### POINTS FORTS 2023

Suite à la parution du plan directeur de la culture (PDC30) et à l'élaboration durant toute l'année 2021 de son plan d'action, finalisé et publié début 2022, le Service de la culture a poursuivi en 2023 la mise œuvre de ce dernier.

Le plan d'action de la culture pour les années 2021-2026 regroupe 30 actions qui incarnent les grandes lignes directrices de la culture à l'horizon 2030. Celles-ci sont déployées en collaboration

étroite avec le tissu économique, associatif, artistique et culturel yverdonnois. Elles sont consultables en tout temps et de manière évolutive sur la plateforme en ligne CULTYV – [www.yverdon-les-bains.ch/cultyv/plan-action.php](http://www.yverdon-les-bains.ch/cultyv/plan-action.php).

En 2023, plusieurs actions ont été réalisées et de nouvelles sont également venues enrichir le plan d'action initial :

### Art public

**Cabines d'expression** | En 2023, dans les trois anciennes cabines téléphoniques devenues espaces d'exposition, ont été présentés trois artistes/ collectifs régionaux. Chaque exposition a duré trois mois. L'infrastructure intérieure des cabines a été améliorée, permettant ainsi une

meilleure visibilité des expositions tout en offrant aux artistes des espaces d'exposition propres, fonctionnels et professionnels. L'évolution de ce projet le destine à prendre davantage d'ampleur dans l'espace public.

**Fondation CEPY** | Dans le cadre du développement de l'art dans l'espace public, une convention de partenariat entre la Fondation CEPY et la Ville d'Yverdon-les-Bains a été signée en 2023 en vue de créer un parcours d'art contemporain sur le territoire communal. Ce partenariat a pour ambition de renforcer le soutien aux artistes

régionaux·ales, afin de promouvoir les arts et la culture et, surtout, de les rendre accessibles sur l'ensemble de la commune. La Fondation CEPY financera ainsi la création d'interventions artistiques pérennes sur le territoire de la commune, en principe tous les deux ans, par des artistes du Nord vaudois ou ayant un fort lien avec la région.

**Soutien artistique exceptionnel à La Plage des Six Pompes** | En 2023, le Festival de La Plage des Six Pompes était annulé suite à des intempéries majeures. La Ville d'Yverdon-les-Bains a

souhaité soutenir les organisateur·trices du festival et les artistes en leur offrant l'opportunité de se produire sur le territoire yverdonnois. Ainsi, le Service de la culture a coordonné en urgence,

avec le précieux soutien des autres services de la Ville, l'accueil de 12 spectacles, dont 5

à La Dérivée et 7 dans le cadre des RDV des terrasses.

## Vie nocturne

**Sports 5** | La collaboration avec la FAC (Faïtière d'Action Culture) continue sur le site de Sports 5. En 2023, le service a maintenu son soutien aux nouveaux événements tels que Culmina et le Forget Yesterday Festival. Parallèlement, et pour poursuivre le développement du site, la Ville a lancé un nouvel appel à projet invitant les postulant-es

**Travaux prévus pour L'Amalgame** | En partenariat avec le Service des bâtiments, le Service de la culture a accompagné l'association dans des travaux d'entretien permettant de maintenir

**Promotion du cinéma** | Soutenu par la Ville via une subvention et par une forte campagne de promotion, l'Yverdon Open Air a connu une hausse de fréquentation durant la période estivale. En parallèle, la Ville collabore étroitement avec l'exploitante dans l'optique de redynamiser

à développer sur le site de nouvelles synergies ainsi que de nouvelles activités à destination du tout public et mêlant culture, sport, cohésion sociale et durabilité. Ce dernier a été coordonné par le Service des bâtiments, en collaboration notamment avec le Service de la culture.

la capacité d'accueil actuelle de la salle ainsi que dans la préparation de futurs grands travaux de réaménagement.

l'activité du dernier cinéma du centre-ville. Des discussions sont par ailleurs menées avec l'ensemble du tissu associatif yverdonnois actif dans la promotion et la diffusion du cinéma à Yverdon-les-Bains pour mieux soutenir et développer leurs activités.

## Patrimoine

**RDV des terrasses** | Après une édition 2022 de 4 dates, les RDV des terrasses sont revenus en force en 2023 avec 9 dates et une programmation largement étoffée. Ainsi, ont été développées par 14 partenaires culturels locaux, en collaboration avec 21 restaurateur-trices

yverdonnois-es, les activités suivantes : 26 concerts, 9 représentations (dont de l'art de rue, de la danse et du chœur), 7 soirées jeux de société, 4 projections de films, diffusion de 4 courts-métrages en continu, une visite guidée, un atelier d'écriture et une tournée de lectures.

**Dynamisation de La Marive** | La plus grande salle du Nord vaudois poursuit sa mue. En 2023, suite à la validation du Conseil communal, des travaux d'amélioration des infrastructures, de l'accueil des client-es et du public ont été lancés. Planifiés pour se dérouler jusqu'à l'été 2024, ces derniers comprennent, entre autres, le remplacement de la sonorisation, l'amélioration de l'acoustique de même que le remplacement de l'éclairage de la scène.

En parallèle, La Marive a renforcé son suivi d'événements d'envergure variés, permettant ainsi le déroulement de nombreuses manifestations, à l'image du Forum économique du Nord vaudois (FENV), de Black Alps, du concert «Source Concept» pour la cérémonie d'accueil des jeunes citoyen-nés en collaboration avec le Service jeunesse et cohésion sociale, ou encore du grand concert d'Henri Dès, réalisé en partenariat avec L'Echandole.

## Accessibilité

**Yverdon culture accessible** | Depuis 2021, l'association Ecoute Voir développe le projet «Yverdon culture accessible» visant à améliorer l'accessibilité des institutions culturelles yverdonnoises ainsi que de l'ensemble de l'offre culturelle aux personnes en situation de handicap. Pour mener à bien celui-ci, la Ville s'est associée au

Service des affaires culturelles du Canton de Vaud (SERAC) ainsi qu'à différents partenaires actifs dans les questions d'inclusion. En 2023, ce sont 11 institutions culturelles qui ont pu être accompagnées dans la réalisation de leurs états des lieux. Le mandat se poursuivra avec la mise en place d'un plan d'action pour chaque institution.

**Entracte Nomade et 2 Lunes** | Créées par la Bibliothèque, ces deux infrastructures proposent une offre culturelle gratuite et de proximité.

En 2023, L'Entracte nomade a été améliorée techniquement. La structure a été déployée à 6 reprises dans l'espace public en collaboration avec diverses institutions yverdonnoises (Le pédibus, SPARK, les RDV des terrasses, le Festival du livre de jeunesse). 2'917 courts-métrages y ont été présentés, 4 ateliers de sensibilisation et de

**Les nouvelles gratuités** | Durant l'année 2023, le Service de la culture a amélioré l'accessibilité de l'offre culturelle en proposant à la population de nouvelles offres : toutes les prestations de la Bibliothèque publique et scolaire sont désormais offertes à la population. De même, les

**Carte Culture Caritas** | Via la promotion accrue de la CarteCulture de Caritas, le Service de la culture souhaite développer et promouvoir les offres culturelles et sportives auprès de la population. La Ville a encouragé de nouveaux partenaires culturels et sportifs à adopter les rabais

**Le Vivier** | En partenariat avec l'association Destination 27, le Service de la culture a mis en place une plateforme de rencontre des milieux culturels, pédagogiques et sociaux autour des questions culturelles. En 2023, se sont tenus deux cafés qui ont pris la forme de rencontres exploratoires et participatives visant à créer une

programmation de courts-métrages en collaboration avec des publics potentiellement éloignés ont été mis sur pied.

Pour leur 2<sup>e</sup> année d'exploitation, les mini-bibliothèques 2 Lunes ont été hébergées dans des commerces de proximité (la Boulangerie des Cygnes et l'Épicerie-café de la Vilette) et déployées à 5 reprises dans l'espace public. Des activités ont été proposées au public lors de chacun de ces déploiements (lectures, jeux, etc.)

visites scolaires guidées dans les musées pour des établissements primaires et secondaires de l'Entente scolaire d'Yverdon-les-Bains sont désormais gratuites. En 2023, 42 classes ont profité de cette offre.

de la CarteCulture. Par des actions conjointes entre le Service de la culture et le Service jeunesse et cohésion sociale, la présence de Caritas a été renforcée lors des distributions de bons d'aide aux familles.

première synergie entre ces domaines et à définir les formes des futures rencontres qui seront pérennisées. Au total, ce sont une soixantaine de professionnel·les qui ont pris part à ces événements. Le succès de ces derniers démontre le fort besoin du terrain d'échanger et de renforcer les collaborations.

## Professionnalisation

**Cultyssime** | Les pages «Cultyssime», lancées en 2022, traitent de problématiques culturelles d'Yverdon-les-Bains et région. Réalisées en collaboration avec La Région, le tissu culturel et la Radio Nord vaudois (RNV), elles permettent de faire connaître la culture locale à un large public,

**Prix culturel régional et Fonds culturo-sportif** | Les Prix culturels régionaux sont des récompenses octroyées aux artistes professionnel·les du district du Jura-Nord vaudois. Depuis leur création en 2015 par le Réseau culturel régional, 7 communes de la région ont pu accueillir la cérémonie de remise. En 2021 a été créé le Fonds culturo-sportif par l'Association des Syndics du Jura-Nord vaudois qui, en plus des artistes, récompense les athlètes de la région. Depuis la

de valoriser l'ensemble des acteur·trices culturel·les et de mettre en lumière des réalités de terrain. Depuis le lancement, 10 articles ont été publiés. En 2023 ont notamment été traités les sujets suivants : la place de la culture à l'école et le cinéma en dehors des salles habituelles.

création des prix ont été nommé·es 142 artistes régionaux·ales issu·es de 31 communes différentes du district. Ce sont au total 23 artistes qui ont été récompensé·es en tant que lauréat·es. Le Fonds a permis aussi de créer des bourses culturelles et sportives régionales. Depuis 2022, 29 artistes de la région ont transmis leur candidature, dont 6 ont reçu une bourse de 5'000 fr. chacun·e.

**Rénovation de la Bibliothèque publique et scolaire** | Dans le cadre de la rénovation des infrastructures des institutions culturelles communales, le Service de la culture, en partenariat avec le Service des bâtiments, a mené pendant l'été 2023 d'importants travaux de rénovation et de réaménagement des espaces de la bibliothèque. Dès octobre 2023, la population a découvert les espaces réaménagés avec une nouvelle cafétéria, un mini-cinéma et des espaces de

lecture confortables et accessibles. L'accueil des visiteuses et des visiteurs a ainsi été amélioré. Dans la section enfantine, le réaménagement a été l'occasion d'améliorer l'accessibilité des collections pour les enfants et de proposer des espaces de détente en famille. Pour favoriser l'accessibilité de cette institution culturelle communale, les prestations de prêt et de consultation d'Internet sont désormais gratuites.

**Crédit d'étude pour les travaux du Théâtre Benno Besson** | En vue de la rénovation du Théâtre Benno Besson, un préavis de crédit

d'étude a été élaboré par le service en collaboration avec le Service des bâtiments, puis approuvé par le Conseil communal.

## Subventionnement

Le Service de la culture a soutenu, durant l'année 2023, les acteurs et actrices culturels mentionnés ci-dessous, pour un montant total de près de 2'400'000 fr.

**Subventions pluriannuelles fixes** | L'Amalgame, Les arTpenteurs, le Castrum, La Dérivée, Centre de documentation et de recherche Pestalozzi, Conservatoire de Musique du Nord vaudois, École de cirque d'Yverdon-les-Bains, École de Musique de l'Avenir, Fanfare l'Avenir, Fête de la

Musique, La Maison d'Ailleurs, Numerik Games Festival, Musée d'Yverdon et région, Musée suisse de la Mode, Nova Jazz, Orchestre d'Yverdon-les-Bains, Compagnie Cantamisù, company Idem, Compagnie Kokodyniack, Orchestre d'Yverdon-les-Bains.

**Cotisations** | Artos, Association Danse transition, Association vaudoise de danse contemporaine, Cineforum, Commission romande de diffusion des spectacles, Conférence des villes en matière culturelle, Fondation pour la chanson et les

musiques actuelles, Le Bureau culturel Vaud, Observatoire romand des politiques culturelles, Bourse loyer résidence Bruxelles, Les Compagnies Vaudoises, Association Films plan-fixes.

**Financement ponctuel** | Carte musicale de l'été, Concert de la St-Sylvestre, Nuit des Musées, La Cour du théâtre, Midi Théâtre !, Cie du Cachot, Association Les XVIII<sup>èmes</sup>, Association Ecoute Voir, Les Brandons, 1<sup>er</sup> août à la Plage, Festival du Livre de jeunesse, Destination 27, Pianos de SI de LA, Association Atempy, La FC, Concert du

temple, Safe Space culture, Fodge Family, Culmina, Ensemble vocal horizon, Lombric festival, OpenAir Yverdon, SilverPower, GAMYR, Forget Yesterday Festival, La Lanterne Magique d'Yverdon-les-Bains, RDV des terrasses, Action culture, Le Festival de la Plage de Six Pompes.

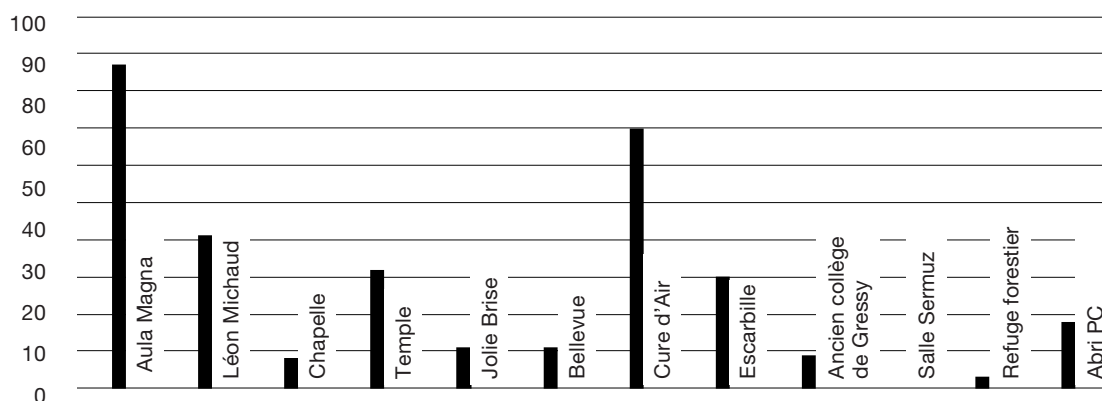
## La location des salles communales

En 2023, la location des salles est en hausse. Au total, 321 contrats ont été signés pour 593 jours d'occupation, dont environ 20 jours dédiés aux montages. La longueur des locations est aussi

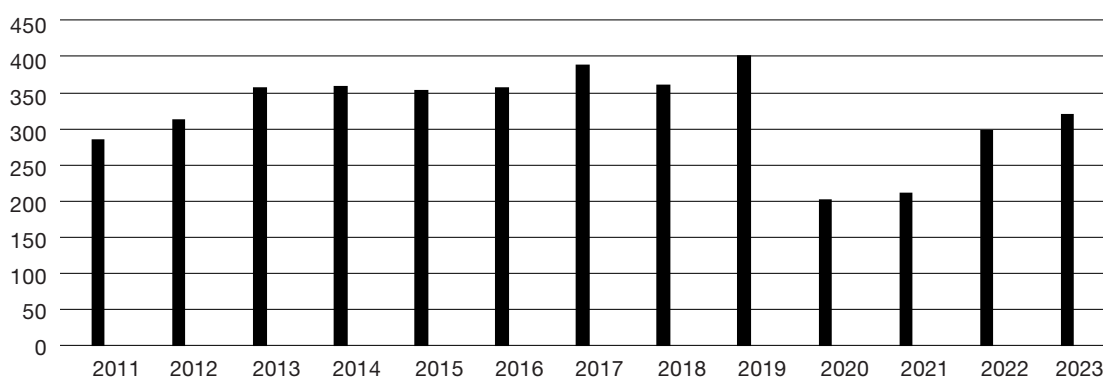
en augmentation. Le SCU travaille actuellement sur un projet de numérisation de la location des salles.



## Nombre de locations en 2023 par salle



## Nombre total de locations (toutes salles confondues)



### La Commission culturelle

Depuis 2005, la Commission culturelle attribue des subventions à des artistes développant un lien fort avec notre ville. Les domaines touchés sont ceux des arts plastiques et visuels (hors achats d'œuvres), de la musique, des arts scéniques et de la médiation culturelle. En 2023,

40 demandes pour un montant total de 203'091 fr. ont été traitées par la Commission culturelle, qui s'est réunie à quatre reprises. 29 projets ont été sélectionnés pour répartir l'enveloppe disponible de 80'000 fr.

Nom de l'artiste /groupe/compagnie	Nom du projet	Type du projet
Alexis Gfeller	Enregistrement solo piano	Musique
Convulsif	Tournée ouest de l'Europe	Musique
Emilie Roulet et Michael Frei	Chants cuivrés	Musique
Etienne Krähenbühl	De la poule à l'œuf, de la plume aux polymères	Livre d'art / exposition
Etienne Machine	Album	Musique
POPIN'S	Kall Reco	Pluridisciplinaire
Pygeon	2° Album	Musique

Nom de l'artiste /groupe/compagnie	Nom du projet	Type du projet
Sophie Sciboz	Les vaches de mon frère et autres petits plaisirs	Spectacle/musique
LaTek	Album et clip	Musique
Florian Favre	Idantitâ Revisited	Spectacle/arts vivants
Anne Claude Rigo	Scortea	Arts visuels
Jeanne Broquet & Inès Baccino Zahir	Défilé sur l'eau	Arts visuels
TokyoMoon	Belles, mais pas que	Arts visuels/ Photographie
Yvan Richardet	La visite du futur imparfait	Spectacle/arts vivants
Virgnie Hosner et Dario Willommet	Ana	Cinéma/court-métrage
Convulsif	Tournée au Japon	Musique
Les Baladins du Faubourg	Exquise Naples...	Musique
Akili	EP et clip	Musique
ASed	Création morceaux et diffusion	Musique
Collectif A5	Bloc-Notes	Littérature et poésie/médiation culturelle
Christian Chamorel	CD	Musique
Colin Vallon Trio	Promotion CD	Musique
Frédéric Clot	Slow numérique	Livre d'art
NST Créations	INRI	Musique
Streaker	Promotion CD	Musique
Association TREIS	EP LAVA LAND	Musique

### L'Echandole (ECH)

Salle de spectacle située dans le Château d'Yverdon-les-Bains, L'Echandole propose une programmation pluridisciplinaire, teintée de théâtre, d'impro, de concerts et de spectacles jeune public valorisant la découverte et l'émergence, tout en se voulant accessible. L'Echandole collabore régulièrement avec les autres acteur·trices culturel·les de la ville et développe des projets pour tout type de public. Cette petite salle pleine de charme et de cachet séduit autant le public que les artistes.

→ **Réalisations principales** : Outre les frissons musicaux des artistes «Meimuna», du projet «Berceuses» ou encore de «Nnavy», il y aura eu aussi beaucoup de rires avec Blaise Bersinger, Laura Chaignat et Thomas Wiesel. En fin d'année, 7 événements consécutifs ont affiché complet avec, comme point d'orgue, l'organisation du concert d'Henri Dès à La Marive. L'Echandole a également soutenu 6 créations vaudoises en tant que coproducteur, grâce à un apport financier du Canton de Vaud. La fréquentation est en nette hausse.

### Le Théâtre Benno Besson (TBB)

Le TBB est un théâtre d'accueil avec deux salles, l'une de 450 places et la seconde de 50 places. Il est un lieu incontournable dans le paysage théâtral suisse romand et international. La programmation, riche et variée, représente tous les arts de la scène : théâtre, danse, musique (classique, chanson, jazz, musiques actuelles), arts numériques et circassiens. De plus, le TBB, soutenu par le Canton de Vaud, joue un rôle important depuis plusieurs années dans le soutien à la création et à la diffusion des compagnies vaudoises et romandes.

→ **Réalisations principales** : L'année 2023 confirme le retour du public avec une fréquen-

tation en forte hausse par rapport à la période pré-Covid. 2023 marque également la célébration des 125 ans de son bâtiment, événement relié aux Journées Européennes du Patrimoine, dont le thème était «Réemploi et recyclage». Le TBB a poursuivi ses engagements auprès des compagnies en résidence (company Idem et Cie Kokodyniack) et auprès des compagnies de théâtre vaudoises (21) et romandes (17). Le théâtre a poursuivi le développement de ses collaborations avec nouvellement la Fondation Jan Michalski. Toujours dans un souci de durabilité, le projet Reflector, initié en 2022, a porté ses fruits et le TBB a établi une Charte durabilité.

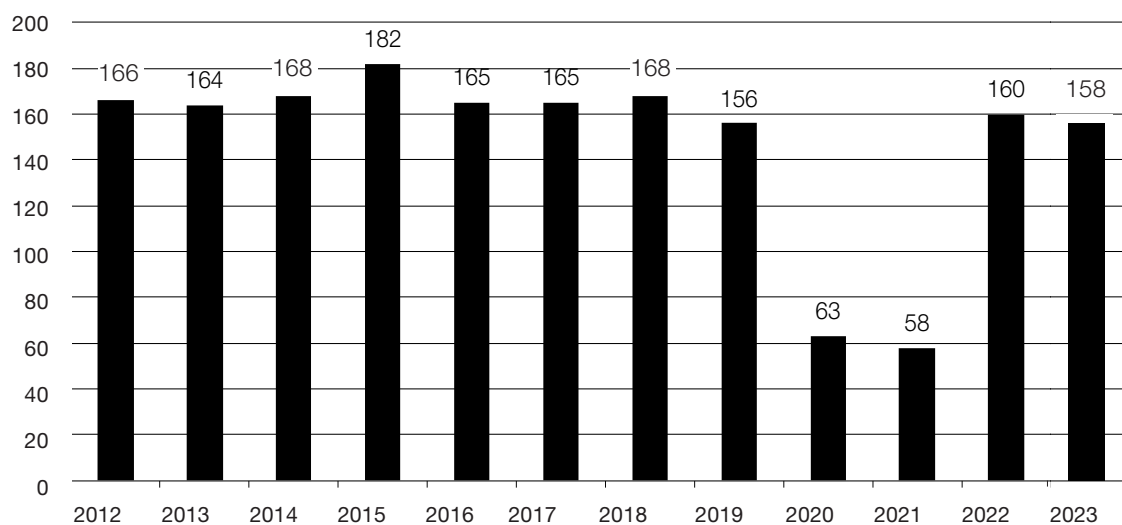
### La Marive

La Marive, en exploitation depuis mai 1994, est une salle de spectacles et de congrès pouvant accueillir 1'100 personnes. Elle accueille principalement des sociétés locales, des entreprises et des associations pour l'organisation d'assemblées, de congrès, des séminaires, d'expositions ou de spectacles, ainsi que les services de la Ville et des écoles à l'occasion d'événements officiels.

→ **Réalisations principales** : En 2023, La Marive a accueilli divers événements, dont 7 spectacles (le concert d'Henri Dès en coproduction avec le théâtre de L'Echandole, 2 fois Gladys Aylward, 2 fois «Le lac des Cygnes»,

Source Concept en collaboration avec le JECOS), 5 assemblées générales (dont ASS société coopérative des sélectionneurs), 5 promotions scolaires communales et cantonales (CPNV ; ARPIH ; HEIG-VD ; ESLM ; EPP-EPEG), 3 soirées annuelles de sociétés locales (Aurore ; FSG Amis-Gymnastes ; L'Avenir) et les élections fédérales. La salle a également accueilli les examens pour la DGEP et la BioDiv. Le chiffre d'affaires de la location de La Marive a augmenté de 9.66% par rapport à 2022. En résumé, La Marive a été occupée 158 jours.

## Occupation de La Marive en nombre de jours



### Le Centre d'Art Contemporain (CACY)

Le CACY est un lieu d'expérimentation, de production et de diffusion des pratiques contemporaines d'arts visuels ouvert à tous les publics.

→ **Réalisations principales** : Le CACY a programmé 3 expositions ainsi que 3 réalisations hors les murs - art public (TBB, La Dérivée,

Cabines d'expression). Il a piloté et concrétisé la convention avec la Fondation CEPY. En médiation culturelle, 14 événements en soirée ont été créés ainsi que 7 nouveaux partenariats mis sur pied. Le CACY a bénéficié d'un fort rayonnement médiatique, notamment en Suisse alémanique.

### La Bibliothèque publique et scolaire (BPY)

L'année 2023 a été celle du renouveau pour la bibliothèque ; un renouveau rendu possible grâce au réaménagement et à l'engagement de l'équipe.

→ **Réalisations principales** : La BPY est devenue entièrement gratuite (prêt, accès à Internet

et suppression des taxes de retard). Les réaménagements des espaces adultes et enfants, le nouveau système de classement et la nouvelle ligne graphique améliorent l'accessibilité, la convivialité, l'inclusivité et l'image de la bibliothèque. La fréquentation est en hausse.

### Le Musée d'Yverdon et région (MYR)

Installé dans le château du 13<sup>e</sup> siècle, le Musée d'Yverdon et région conserve des collections d'archéologie et d'histoire d'importance nationale (classées A dans l'inventaire fédéral), comprenant des objets archéologiques, historiques et ethnographiques.

→ **Réalisations principales** : Le projet participatif «On ferme ! Raconte-moi ton usine» a été réalisé en partenariat avec la plateforme notreHistoire.ch de la Fondation Fonsart. L'exposition d'installations d'art contemporain «Regards sur la nature» a été déployée dans plusieurs salles du château.

Un colloque «Davel» et une exposition temporaire ont été organisés en partenariat avec le Gymnase d'Yverdon-les-Bains. L'exposition hors les murs «Le Grand Hôtel & Centre Thermal d'Yverdon-les-Bains au fil du temps» a été réalisée en partenariat avec le Centre thermal d'Yverdon-les-Bains (groupe BOAS). Enfin, le projet «Patrimoine & biodiversité : les faucons crécerelles et autres habitants du château d'Yverdon-les-Bains» a été réalisé en partenariat avec la Station ornithologique suisse.

### Maison d'Ailleurs (MdA)

La Maison d'Ailleurs est un musée dédié à la science-fiction, à l'utopie et aux cultures populaires. C'est aussi un centre de recherche d'envergure internationale et l'institution en charge de l'organisation du Numerik Games Festival jusqu'en 2023, une manifestation consacrée à la créativité numérique.

→ **Réalisations principales** : L'année 2023 a été consacrée à l'organisation de deux expositions –

«(Ré)volte !» et «Volte-face : des visages sous les masques». Malgré des dégâts d'image qui ont impacté la présence médiatique du musée, l'institution a consolidé ses activités pour ses publics et développé un projet de refonte important : la Maison d'Ailleurs 2.0. L'année a été marquée par l'annonce du départ de Marc Atallah, directeur de l'institution depuis 2011.

### Le Musée suisse de la Mode (MuMode)

Le MuMode conserve des vêtements, accessoires et archives de 1750 à nos jours qu'il enrichit, met en valeur et étudie.

→ **Réalisations principales** : Une administratrice a été engagée pour développer la communication. L'institution exploite 2 nouvelles salles

(Anciennes Casernes) afin de conserver les collections et organiser des ateliers de médiation. Une exposition temporaire «Backstage», a été réalisée en collaboration avec le Centre professionnel Arts-Genève et une costumière.

### Le Centre de documentation et de recherche Pestalozzi d'Yverdon (CDRPY)

La fondation a pour mission essentielle de faire connaître la biographie et l'œuvre de Pestalozzi auprès d'un large public.

→ **Réalisations principales** : Le CDRPY a publié le Cahier N° 8 intitulé «Pestalozzi et la municipalité d'Yverdon : une relation tumultueuse» et a réalisé une exposition présentant 3 pédagogies

modernes du 18<sup>e</sup> siècle. Celle-ci a compté quelque 200 visiteur-euses à Yverdon-les-Bains ainsi que des étudiant-tes de la HEP de Fribourg ; avec l'accueil de différents groupes pour des présentations de la biographie et de l'œuvre de Pestalozzi.

### École de musique et harmonie L'Avenir Yverdon (EMAY)

École de musique proposant des cours individuels et d'ensemble reconnus par la Fondation pour l'Enseignement de la Musique.

→ **Réalisations principales** : L'EMAY a organisé divers concerts, participé à la Fête Eau Lac et réalisé les auditions des élèves et de leurs professeur-es.

### Fanfare L'Avenir

L'Avenir est une fanfare, plus précisément une harmonie. Elle est active principalement dans la promotion de la musique dite «populaire» au sein de la cité et au-delà. Elle participe aux concours régionaux, cantonaux et fédéraux et, lorsque cela est possible, à des projets culturels avec d'autres actrices et acteurs. Elle organise une semaine musicale de 8 à 88 ans.

→ **Réalisations principales** : Elle a donné le

traditionnel concert de la nouvelle année à l'occasion des vœux des autorités aux Caves du château. Elle s'est également produite dans le cadre des manifestations suivantes : Fête Cantonale des Musiques Vaudoises à Gimel, à l'EMS des Jardins de la Plaine (+ EVAM), Fête de la Musique, Concert de quartier à la rue de l'Avenir, Fête Eau Lac, Fête nationale, Journée de L'Avenir et Concert annuel de gala à La Marive.

## Conservatoire de Musique du Nord Vaudois (CMNV)

Le Conservatoire de musique du Nord vaudois est membre de l'AVCEM et de l'ASEM. Il est reconnu pleinement par la Fondation pour l'Enseignement de la Musique (FEM).

Il propose et assure une formation musicale instrumentale, vocale et théorique aux enfants, adolescents et adultes jusqu'au niveau du certificat de fin d'études non professionnelles AVCEM-FEM et du certificat supérieur non professionnel en conformité avec la loi cantonale sur les écoles de musique (LEM).

→ **Réalisations principales** : Le CMNV a délivré 9 certificats de fin d'études non profes-

sionnelles et 2 certificats FEM-AVCEM de fin d'études non professionnelles. Il a organisé les Palmarès, les auditions de classes et 4 sessions d'examens (100 élèves au total). Il a décerné 10 bourses et a multiplié les activités de promotion de la musique en offrant des animations musicales par ses élèves et professeur·es : Anniversaire Pestalozzi (12 janvier), Festival Nova Jazz (2 au 5 février), Atelier création musicale avec Bérengère Penel (4 février), Semaine Découverte et Journée des portes ouvertes (27 mars au 1<sup>er</sup> avril), Audition générale de la section classique, jazz-musique actuelle.

## Les arTpenteurs

Les arTpenteurs ont pour objectifs de : promouvoir et développer les valeurs du théâtre populaire itinérant au travers de spectacles et de médiations accessibles à tous les publics, alliant divertissement et réflexion, sur le territoire d'Yverdon-les-Bains, du canton de Vaud et au-delà, en collaboration avec les Communes, les théâtres, les écoles et les réseaux associatifs locaux et internationaux ; promouvoir la formation professionnelle et la relève artistique en lien avec le théâtre itinérant au sein de la Maison de l'itinérance de la Fondation Les Mûriers à Fiez, et sous chapiteau ; promouvoir la transition écologique dans le domaine du théâtre et sensibiliser aux problématiques liées à la crise climatique et au respect du vivant.

→ **Réalisations principales** : La création sous chapiteau de «Fahrenheit 451» d'après Ray Bradbury, mise en scène de Laurent Annoni a été présentée dans le cadre du Numerik Games Festival à Yverdon-les-Bains, puis est partie en tournée. En cours de création, le seule en scène «Monstre Mamma» de Chantal Bianchi sera présenté en début d'année 2024 à L'Echandole. Les «Petites formes tout terrain» ont tourné dans le canton. L'accueil et l'accompagnement d'une compagnie émergente le «Collectif Wombat» a concrétisé le projet de résidence à la Maison des Mûriers. Au chapitre de la médiation, le Petit Salon, espace de médiation public était présent sur toutes les implantations du chapiteau et son village.

## La Fête de la Musique (LaFMY)

La Fête de la Musique à Yverdon-les-Bains a pour but la mise sur pied, l'organisation et la promotion d'une manifestation musicale annuelle gratuite, chaque 21 juin, dans le respect des principes édités dans la Charte internationale de la Fête de la Musique. Depuis sa création, la Fête de la Musique à Yverdon-les-Bains met l'accent sur un programme local et régional. Elle contribue à la création en finançant chaque année un ou deux projets artistiques inédits, produits et réalisés pour l'occasion.

→ **Réalisations principales** : En 2023, la Fête de La Musique à Yverdon-les-Bains a célébré les retrouvailles avec son public en réunissant

presque 8'000 curieux·ses et fans de musique autour de ses différentes scènes. 40 performances ont été présentées par 200 artistes sur 4 scènes officielles et 7 scènes partenaires. LaFMY, l'association qui gère la Fête de la Musique à Yverdon-les-Bains, a également proposé deux créations inédites qui ont réjoui l'audience : MA VILLE EST UNE CHANSON DOUCE, un parcours de chansons jeune public poétique et pétillant, donné à l'Aula Magna du Château, et ELECTROPIA, un voyage musical et visuel présenté en deux temps à La Maison d'Ailleurs, puis en extérieur sur la Place de L'Europe.

### L'Amalgame

L'Amalgame est une salle de concert située à l'Avenue des Sports 5 à Yverdon-les-Bains. Gérée par l'Association G.A.M.E., elle a pour but de promouvoir la musique actuelle et la culture dans le Nord vaudois, et principalement à Yverdon-les-Bains. Elle organise son activité en saison culturelle et propose essentiellement des concerts, des soirées festives ainsi que divers événements en lien avec la mission de l'association (tables rondes, projections, workshop). L'Amalgame collabore avec divers·es actrices de la ville d'Yverdon-les-Bains et de sa région (institutions, associations, collectifs, artistes, jeunes talents). Depuis 2011, la gestion et l'exploitation de L'Amalgame sont assurées par un bureau professionnel, piloté par un comité bénévole et son assemblée générale.

→ **Réalisations principales** : En 2023, L'Amalgame a innové en présentant de nouvelles formes qui s'inscrivent dans une démarche d'ouverture et d'optimisation du lien avec le public. Elle a ainsi proposé un événement projection/cinéma une fois par mois et initié de nouvelles collaborations avec le Baleinev, le CACY, la FODGE, la Soupe, le Castrum et le lancement de l'événement ULTRA LOCAL, qui met à l'honneur les talents musicaux d'Yverdon-les-Bains et de sa région. Dans le même temps, les collaborations avec La Dérivée, le collectif KND, le Conservatoire de musique du Nord vaudois, le Conseil des jeunes et l'Association Culmina ont été reconduites avec succès, en parallèle d'un programme artistique ouvert et engagé.

### Nova Jazz

Nova Jazz promeut le jazz actuel dans le Nord vaudois en proposant notamment une saison de concerts et un festival annuel.

→ **Réalisations principales** : La 6<sup>e</sup> édition du festival «World wide trumpet» a connu une très bonne affluence. Une soirée de présentation de

la gagnante du concours de création 2022 a été organisée au TBB, en mai 2023, avec Delvon Lamarr Organ Trio. Pendant la saison ont été organisés des concerts en collaboration avec le CMNV, le TBB et L'Echandole.

### Castrum & Cie

Festival pluridisciplinaire principalement gratuit qui propose une programmation de spectacles d'arts vivants en espace public.

→ **Réalisations principales** : 2023 a été une excellente édition avec une fréquentation record et une production de 30 projets artistiques pour env. 64 moments de représentations.

C'est la 2<sup>e</sup> mouture du festival programmée via une commission de programmation. Une nouvelle zone conviviale a été aménagée au bord du

lac et des projets artistiques présentés en bord des rives. Cette édition est également marquée par l'inauguration de l'Exploratoire, concept d'encouragement à la création de projets en espace public. L'accessibilité de la manifestation a été renforcée par les projets suivants : spectacle en audiodescription, bord de scène en langue des signes, création d'un poste de responsable accessibilité, programme FALC, page FALC sur le site web.

## La Dérivée

La Dérivée est un lieu culturel estival gratuit promouvant la culture, la cohésion sociale et la durabilité au travers de nombreuses activités.

→ **Réalisations principales** : Après plusieurs éditions de recherches et d'expérimentation au niveau de l'implantation des infrastructures du lieu, l'agencement des structures de cette 7<sup>e</sup> édition s'est révélé optimal au niveau des flux du public et des différents espaces dédiés aux

activités. Cette édition a permis de trouver la formule idéale tant au niveau des dates qu'au niveau de la disposition de ses infrastructures et des collaborations. Ce sont ainsi plus de 32 journées d'activités diverses qui ont eu lieu à La Dérivée cet été, dont plus de 30 concerts, 12 soirées (se terminant à minuit), 6 soirées (se terminant à 2h du matin), plus de 17 soirées thématiques et une soirée «After» à L'Amalgame.

## Numerik Games (NG)

Le Numerik Games Festival est une manifestation interdisciplinaire dédiée à la créativité numérique. Cet événement accueille un public intergénérationnel et de provenances socioculturelles variées. Il propose des activités qui, de près ou de loin, impliquent la créativité provenant du monde digital.

→ **Réalisations principales** : Cette année, l'Association Numerik Games a eu 2 grandes réalisa-

tions : l'édition 2023 du festival au centre-ville d'Yverdon-les-Bains (24 au 27 août) a accueilli plus de 10'000 personnes, avec une programmation diversifiée autour des arts numériques, une fréquentation en augmentation et un bilan réjouissant ; et la collaboration avec la Ville d'Yverdon-les-Bains sur les 30 jours du Marché de Noël (décembre).

## Le 1<sup>er</sup> août à la Plage

L'association a pour but l'organisation de la partie conviviale et festive de la fête nationale sur la Plage d'Yverdon-les-Bains.

→ **Réalisations principales** : L'édition du 1<sup>er</sup> août 2023 à la Plage d'Yverdon-les-Bains a été

fréquentée par plus de 10'000 personnes sur l'ensemble d'une journée rythmée par des activités pour les jeunes et les familles et d'une soirée animée par des concerts et DJ.

Situation →

Ressources humaines  
des actrices et acteurs  
culturel·les



	Employé-es fixes				employé-es auxiliaires en CDI			
	Nb	EPT	% H	% F	Nb	EPT	% H	% F
Echandole	6+1 stagiaire	3,7+0,6	43%	57%	9	0,55	55%	45%
Théâtre Benno Besson Théâtre	8+1 apprentie	6,45	40%	60%	19	0,9		
Administration des théâtres	1	0,55		100%	8	0,25		
La Marive	3	3	100%	0%	13	1,8		
Centre d'Art Contemporain	4	2,65	25%	75%	1	0,3	0%	100%
Bibliothèque publique et scolaire	16	12,05	25%	75%	6	0,87	66,6	33,4
Musée Yverdon et région	4	2,9	50%	50%	10	2,1	60%	40%
Maison d'Ailleurs	10	7,7	50%	50%	15	N/A	40%	60%
Les arTpenteurs	6	3,8	50%	50%	N/A	N/A	N/A	N/A
Amalgame	7	3	40%	60%	25	N/A	90%	12%
CMNV	38	13,5	42%	58%				
EMAY	8	8,6	60%	40%				
MuMode	2	1		100%				
CDRPY	0	0	0	0	0	0	0	0
Nova Jazz	3	0,33 - 0,5	100%					
Castrum	4	2,15	75%	25%				
Fête de la Musique	1	0,3	100%					
La Dérivée	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Numerik Games	10	3,1	60%	40%	N/A	N/A	N/A	N/A
Fanfare Avenir	1	0,3	100%					
Ass. 1 <sup>er</sup> Août à la Plage	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>131 + 1 apprenti + 1 stagiaire</b>				<b>98</b>			
	Employé-es temporaires				Bénévoles			
	Nb	EPT	% H	% F	Nb	EPT	% H	% F
Echandole	1	0,4	100%	0%	1	0	100%	0%
Théâtre Benno Besson								
La Marive								
Centre d'Art Contemporain	1	0,3	0%	100%				
Bibliothèque publique et scolaire	1	Compris dans le 0.87	100%	0%				
Musée Yverdon et région								
Maison d'Ailleurs	0	0	N/A	N/A	0	0	N/A	N/A
Les arTpenteurs	46	3,4	60%	40%	N/A	N/A	N/A	N/A
Amalgame	1	0,6	0%	0%	78	300 heures	N/A	N/A
CMNV								
EMAY					3	0,8	33%	66%
MuMode	1 (stagiaire)	0,6		100%	5-6	0,5	20%	80%
CDRPY	0	0	0	0	17	N/A	35%	65%
Nova Jazz					26 total festival, 6-8 le reste de l'année		62%	38%
Castrum	42	Env.1,3	47%	53%	153	Env. 0,3	47%	53%
Fête de la Musique	5			100%	25		32%	68%
La Dérivée	N/A	N/A	N/A	N/A	22	Env 3.7	49%	51%
Numerik Games	10	N/A	60%	40%	env. 60	N/A	50%	50%
Fanfare Avenir	5			100	25		32	68
Ass. 1 <sup>er</sup> Août à la Plage	0	0			15	0,5	40%	60%
<b>TOTAUX</b>	<b>112</b>				<b>339</b>			

## Remarques :

**TBB** : le Théâtre a fait appel à davantage de personnel auxiliaire par rapport aux années précédentes, car il y a eu des absences dues à des arrêts maladie qu'il a fallu combler. Le poste de la responsable de billetterie (taux d'occupation : 55%) est partagé à 50% entre L'Echandole et le TBB. Elle a sous sa responsabilité 8 auxiliaires (7 femmes et un homme).

**ECH** : il y a eu l'engagement d'une personne pour la gestion de l'intendance en CDD depuis le 1<sup>er</sup> septembre pour le remplacement de la concierge, accidentée depuis décembre 2022, ainsi que l'engagement d'un nouveau stagiaire au 1<sup>er</sup> novembre 2023 pour une durée de 6 mois.

**CACY** : dans le courant de l'année, changement du personnel d'accueil. Une employée temporaire a été engagée pour compléter l'équipe et un-e auxiliaire doit être recruté-e début 2024.

**BPY** : 2 apprenti-es agent-es en information documentaire complètent l'équipe. Une stagiaire de la Haute école de travail social et de la santé a été accueillie pendant 5 mois.

**MYR** : suppression du poste de Responsable accueil et surveillance, les heures sont redistribuées aux agents d'accueil auxiliaires. Fin du poste en CDD auxiliaire scientifique (conception site internet) en raison de la fin de la subvention cantonale (fonds de transformation).

**MdA** : le nombre d'EPT du personnel fixe au 31.12.2023 doit être considéré avec précaution, car tous les taux des postes du musée ont été revus à la baisse dès le 1<sup>er</sup> avril 2024 en raison de motifs économiques (fin du contrat de mandat entre la Maison d'Ailleurs et l'Association Numerik Games au 31.12.2023).

**CDRPY** : un membre du Conseil de fondation a démissionné.

**CMNV** : il n'y a pas de plein temps au sein du CMNV. L'administration du CMNV est constituée de 2 postes : direction à 75%, secrétariat et comptabilité à 40%.

**Fanfare L'Avenir** : le directeur (20%) et le chef tambour (10%) sont des collaborateurs fixes. Les bénévoles sont les musicien-nes.

**Les arTpenteurs** : la part de bénévolat qui concerne l'accueil sur les sites de tournées avec la prise en charge de la Caravane Bar par des membres de l'AAA Association des Ami-es des arTpenteurs n'est pas chiffrée.

**NovaJazz** : mandats d'indépendants : un graphiste + un photographe, quelques heures à chaque événement en saison, davantage pour le festival ; un technicien son en général pour les concerts au CMNV.

**LaFMY** : la Fête de la Musique à Yverdon-les-Bains est gérée par une association, dont le comité bénévole est composé de 6 personnes (5 femmes et un homme). Ces 6 personnes s'ajoutent aux 25 bénévoles mentionné-es ci-dessus. La Fête de la Musique à Yverdon-les-Bains confie son mandat pour la technique (régie, son, lumière et technicien-nes) à Flash Sound SARL, entreprise yverdonnoise spécialisée.

**La Dérivée** : tous les membres de l'Association La Dérivée sont bénévoles. En addition, il est également important de prendre en compte les quelque 150 bénévoles à la buvette, durant toute l'ouverture du lieu, et/ou chantier avant et après l'ouverture.

**Numerik Games** : l'Association Numerik Games mandate la Maison d'Ailleurs, par le biais d'un contrat de prestations, pour l'organisation et la tenue du festival. Les données ci-dessus sont donc à considérer avec parcimonie : il n'y a ni CDI, ni CDD spécifique au festival. Quant aux employés temporaires, ce sont les soutiens engagés durant le festival, afin d'épauler les responsables de secteurs (un à la billetterie, un maître de cérémonie, 5 pour la technique, un pour la gestion des bénévoles, un pour les zones jeux vidéo, un pour le stage manager).

**Le 1<sup>er</sup> août à la Plage** : le comité est composé de 5 personnes (3 femmes et 2 hommes).

# Événements

organisés par les actrices et acteurs culturel·les

<b>Echandole</b>	<b>Nature</b>	<b>Nbre événements</b>	<b>Nbre représentations</b>	<b>Taux de remplissage</b>
À l'année	Théâtre ou Spectacle musical	10	15	70%
	Improvisation	3	9	95%
	Humour	3	8	83%
	Concert	9	13	74%
	Projection	2	2	70%
	Jeune Public	5	10	82%
Hors les murs	Théâtre ou Spectacle musical	2	2	72%
	Humour	2	4	103%
	Concert	3	3	77%
	Installation	2	2	75%
Festivals	Nova Jazz Festival	1	5	83%
	Shiink!	1	11	71%
Scolaires	Théâtre	2	18	100%
	Musique	4	18	100%
	Cirque	1	6	100%
	Cinéma	1	4	100%
Hors programmation	Soirées publiques	4	2	
	Soirées privées	2	4	
Projets de médiation	Ouvert au public	4		
	Ateliers scolaires	30		

## La Marive

Loto S	18	8233 pers.
Loto D	14	11314 pers.
Tarif spécial	20	7222 pers.
Tarif I	30	15529 pers.
Tarif II	20	7516 pers.
Tarif III	19	8465 pers.
Montage	32	1800 pers.
Répétition	5	150 pers.
Annulation	0	

Nature	Nbre événements	Nbre représentations	Taux de remplissage
--------	-----------------	----------------------	---------------------

## Théâtre Benno Besson

À l'année	Théâtre	29	55	50%
	Jeune Public	3	4	30%
	Danse	3	4	30%
	Musique classique	6	6	40%
	Musique	3	4	65%
Hors saison	Midi Théâtre	6	7	70%
	Humour	1	1	100%
	CLY	1	3	70%
	Nova Jazz	1	1	40%
Scolaires	Théâtre	5	15	100%
Jeunes en formation	ARPIH+CPNV	1	1	100%
Ateliers de médiation	Ateliers scolaires	10	10	90%
Festivals	Fête de la Danse	13	17	(jauge limitée) 100%
	Nova Jazz	1	1	50%
	Numerik Games	2	9	90%
125 ans	Cérémonie officielle	1	1	60%
	Exposition Masques de Werner Strub	1	5 semaines du mardi au dimanche	(pas de jauge limitée)
Journées européennes du Patrimoine (JEP)	Visites guidées	1	6	(jauge limitée) 100%
	Exposition des Archives de la Ville et du MYR	1		(pas de jauge limitée)
	La Visite du futur Imparfait	1	3	(jauge limitée) 100%

## CACY

Expositions et médiation au CACY	Expositions	3		5739 pers. (yc fréquentation journalière, lors des activités de médiation et des événements culturels au CACY)
Réalizations d'art public et médiation hors les murs	Réalisations et événements hors les murs	7		plus de 1328 pers. (N.B. comptabilisées quand possible)
	Médiation hors les murs	3		377 pers.

Nature	Occurrence	Total	Taux de remplissage
--------	------------	-------	---------------------

### Bibliothèque publique et scolaire

À l'année	Activités Enfants	55	954 pers.
	Biblio club	5	30 pers.
	À l'emporter	20	64 pers.
	Entracte	1000 vues	estimation : 1500 pers.
Ponctuels	Ateliers JN	4	39 pers.
	Ateliers AD	5	46 pers.
	Ateliers mixte	6	67 pers.
	Conférence-discussion-concert adulte	5	75 pers.
	Activités de soutien	17	211 pers.
	Exposition	3	
	Activités JN	2	54 pers.
	Activités adultes	1	10 pers.
	Activités mixtes	13	261 pers.
	Visite	5	73 pers.
	Podcast jeunesse	3	25 pers.
	Podcast adulte	7	71 pers.
	Hors les murs	Activités AD	11
Activités de soutien AD		8	107 pers.
Activités Enf		6	78 pers.
Activités JN et mixtes		2	22 pers.
2 Lunes		6 déploiements	
Entracte nomade		6 déploiements, 2917 projections	estimation : 11'500 pers.
Biblio mobile		4	
Bibliothéconomie	Acquisitions Adulte	2642	
	Acquisitions Jeunesse	2226	
	Désherbage Adulte	2718	
	Désherbage Jeunesse	414	
Accueils scolaires	Avec animation pédagogique	177 périodes	
	Sans animation pédagogique	65 périodes	
	Enseignement spécialisé, avec lectures	19 accueils	
	Enseignement spécialisé, sans lectures	43 accueils	
Fonds ancien	Chroniques publiées dans La Région et sur le site de la BPY	11	
	Recherche et consultation	4	
	Vidéo	3	

Nature	Occurrence	Total	Taux de remplissage
--------	------------	-------	---------------------

### Musée d'Yverdon et région

À l'année	Visites thématiques (expositions temporaires et permanentes)	irrégulier	7	163 pers.
	PAKOMUZE (ateliers)	saisonnier	3 ateliers + chasse aux œufs	508 pers.
	Passeport vacances (ateliers)	saisonnier	3	44 pers.
	Ateliers anniversaires (ateliers)	irrégulier	8	100 pers.
Ponctuels	Colloque Davel (avec gymnase)	unique	1	69 pers.
	Salon livre jeunesse (atelier)	annuel	1	174 pers.
	Nuit des Musées (ateliers + bar + visite spéciale)	annuel	1	558 pers.
	Journée des châteaux suisses	annuel	1	325 pers.
	Inauguration armoiries (avec ARCHY)	unique	1	40 pers.
	Hors les murs	Divers événements liés à des projets du musée (Léon Michaud, Aula Magna + extérieur)	irrégulier	7
Bibliothèque des Lumières (conférences)		saisonnier	3	92 pers.
Journées vaudoises d'archéologie		annuel	1	137 pers.

### Maison d'Ailleurs

À l'année	Expositions	N/A	2	N/A
Ponctuels	Activités enfants et familles ; visites guidées tout public sur inscription	N/A	24 (180 pers. Inscrites)	73,77%
	Vernissage, Nuit des Musées, Halloween familles	N/A	Env. 1'300 pers	N/A
Ponctuels	Jeu	3		44 pers.
	Visite Saint-Valentin	1		22 pers.
	Conférences	4		136 pers.
	Atelier (adultes) Let's Graff !	1		8 pers.
	Découverte	3		79 pers.
	Speed dating L'Amour est au musée	1		17 pers.
	Convention de tatouage	1		472 pers.
	Soirées entreprises	N/A	20 pers.	20 pers.
Hors les murs	Expositions	N/A	2	N/A
	Conférences	N/A	24	N/A

### Fanfare Avenir

Ponctuels	Concerts	52	54	
	Créations	2		

Nature	Occurrence	Total	Taux de remplissage
--------	------------	-------	---------------------

### Les arTpenteurs

Spectacles	4	32	NC
Résidences	2		NC
Labo de recherches	4		
Matinées Théâtre	1	12	
Ateliers et Le Petit Salon	10	38	
PhilHarmonique	5	10	
Médiations scolaires	1	4	
Répétitions publiques	1	1	
Passeport Vacances	1	2	

### Amalgame

À l'année	Soirées DJ	20	20	100%
	Concerts	26	26	variable
Ponctuels	Locations	4	4	
	Cinéma	6	6	1%
	Concepts	5	5	
Hors les murs	CACY, La Dérivée, Castrum	5	5	1%

### EMAY

Ponctuels	Concert Fête Eau Lac	1	3	Passants
	Concert fin année	1		80%
	Présentation école Place Pestalozzi	1		Sur place public

### MuMode

À l'année	Espace Robert Piguet au MYR	1	17	
Ponctuels	Exposition « Backstage » au Musée d'Yverdon et région	1		
	Nuit des Musées, Yverdon	1		
	Visites des réserves	12		
Hors les murs	Nuit des Musées, Château de Gruyères	1		
	Exposition « Bal », Fondation Alexis Forel, Morges	1		

### Nova Jazz

À l'année	Festival	4 jours (9 concerts + 1 atelier)	22	73%
	Concerts de saison	6 soirées (12 concerts)		41%

Nature	Occurrence	Total	Taux de remplissage
--------	------------	-------	---------------------

### Castrum & Cie

À l'année	Le Castrum Festival	10-13.08.2023	1	100%
-----------	---------------------	---------------	---	------

### LaFMY

Ponctuels	Concerts	52		
	Créations	2		

### La Dérivée

Ponctuels	Activités pédagogiques	8		
	Activités enfants	9		
	Animations	12		
	Ateliers	6		
	Bien-être	12		
	Concerts	31		
	DJ sets	17		
	Soirées dansantes	6		
	Discussions	3		
	Expositions	3		
	Open-Air	5		
	Arts vivants	13		
	Activités régulières	26		
Sports	34			
Hors les murs	After à l'Amalgame	1		

### Numerik Games

À l'année	Festival	N/A	1	N/A
Ponctuels	Opération Cœur-à-Cœur	N/A	1	N/A

### Ass. Le 1<sup>er</sup> Août à la Plage

Hors les murs	Manifestation	1	1	100%
---------------	---------------	---	---	------

**CMNV** pas d'événements

**CDRPY** pas d'événements

**TOTAL :** 1522 événements en tout genre

Remarques :

**TBB** : à souligner aussi 2 co-programmations avec L'Echandole.



# Artistes invité·es

par les acteurs et actrices culturel·les

Cies, groupes invités	Artistes par cie, groupe	Provenance %
-----------------------	--------------------------	--------------

## Echandole

Nombre	64	331	Régionaux	19%
			Nationaux	59%
			Internationaux	22%
% Hommes	59%	61%		
% Femmes	41%	39%		

## Théâtre Benno Besson

Nombre	50	645	Régionaux	39%
			Nationaux	35%
			Internationaux	24%
% Hommes	58%	52,50%		
% Femmes	42%	47,50%		

## CACY

Nombre	91		Régionaux	50,5%
			Nationaux	45%
			Internationaux	4,5%
% Hommes	44%	-		
% Femmes	56%	-		

## Bibliothèque publique et scolaire

Nombre	45	-	Régionaux	51,1%
			Nationaux	42,2%
			Internationaux	6,7%
% Hommes	26,7%	-		
% Femmes	71,1%	-		
% Non-binaires	2,2%	-		

## Maison d'Ailleurs

Nombre	6	N/A	Régionaux	-
			Nationaux	-
			Internationaux	100%
% Hommes	67%	N/A		
% Femmes	33%	N/A		

Cies, groupes invités	Artistes par cie, groupe	Provenance %
-----------------------	--------------------------	--------------

### Les arTpenteurs

Nombre	31	-	Régionaux	45%
			Nationaux	45%
			Internationaux	10%
% Hommes	61	-		
% Femmes	38	-		

### Amalgame

Nombre	109	2,5 par groupe	Régionaux	25%
			Nationaux	47%
			Internationaux	28%
% Hommes	80	-		
% Femmes	17	-		
% Non-binaires	3	-		

### Musée d'Yverdon et Région

Nombre	-	6	Régionaux	50%
			Nationaux	35%
			Internationaux	15%
% Hommes	-	67%		
% Femmes	-	33%		

### Nova Jazz

Nombre	21 (yc. 2 annulés)	Entre 1 et 7	Régionaux	46%
			Nationaux	22%
			Internationaux	32%
% Hommes	85	-		
% Femmes	15	-		

### Castrum & Cie

Nombre	27	Total artistes 98, avec techniciennes 117	Régionaux	33%
			Nationaux	16%
			Internationaux	51%
% Hommes	-	52		
% Femmes	-	43		
% Non-binaires	-	5		

Cies, groupes invités	Artistes par cie, groupe	Provenance %
-----------------------	--------------------------	--------------

**LaFMY**

Nombre	48	4	Régionaux	99,5%
			Nationaux	0,5%
			Internationaux	0%
% Hommes	70	-		
% Femmes	30	-		

**La Dérivée**

Nombre	127	336	Régionaux	60%
			Nationaux	40%
			Internationaux	0%
% Hommes	55	-		
% Femmes	42	-		
% Non-binaire	3	-		

**Numerik Games**

Nombre	45	Très variable, mais ces 45 "compagnies" correspondent à environ 250 personnes	Régionaux	50%
			Nationaux	15%
			Internationaux	35%
% Hommes	51%	-		
% Femmes	49%	-		

**Ass. Le 1<sup>er</sup> Août à la Plage**

Nombre	2	2	Régionaux	100%
			Nationaux	-
			Internationaux	-
% Hommes	-	-		
% Femmes	-	-		

<b>La Marive</b>	pas de données
<b>CMNV</b>	pas d'artistes invités
<b>EMAY</b>	pas d'artistes invités
<b>MuMode</b>	pas d'artistes invités
<b>CDRPY</b>	pas d'artistes invités
<b>Fanfare Avenir</b>	pas d'artistes invités
<b>TOTAL :</b>	<b>environ 1'951 artistes pour 666 groupes d'artistes</b>

# Fréquentation

## des lieux culturels

Entrées payantes	Entrées évén.gratuits	Entrées invité-es	Entrées scolaires	Provenance %
------------------	-----------------------	-------------------	-------------------	--------------

### Echandole

Nombre	6036	1725	907	7468	Régionaux	62
					Nationaux	38
					Internationaux	1

### Théâtre Benno Besson

Nombre	9021	3500	2146 (AG)	4028	Régionaux	55
					Nationaux	44
					Internationaux	1

### La Marive

Nombre	-	-	-	-	Régionaux	-
					Nationaux	-
					Internationaux	-

### CACY

Nombre	5739 (yc médiation CACY et scolaires)	1705 (entrées art public et hors les murs)	1002		Régionaux	-
					Nationaux	-
					Internationaux	-

### Bibliothèque publique et scolaire

Nombre	155'050 prêts	4455 lecteurs actifs lectrices actives	1713 nouveaux lecteurs nouvelles lectrices	2610 (4 établisse- ments) 426 (fondations)	Provenance nouveaux-elles lecteur-trices	
					Yverdon	51,6
					Hors Yverdon	48,4

### Musée d'Yverdon et région

Nombre	4819	2588	1334	702	Régionaux	35
					Nationaux	50
					Internationaux	15

### Maison d'Ailleurs

Nombre	13422	708 (dont 519 pour la Nuit des musées)	-		Régionaux	77
					Nationaux	18
					Internationaux	5

### Amalgame

Nombre	7887	463	591	237	Régionaux	N/A
					Nationaux	N/A
					Internationaux	N/A

Entrées payantes	Entrées évén.gratuits	Entrées invité-es	Entrées scolaires	Provenance
------------------	-----------------------	-------------------	-------------------	------------

### Les arTpenteurs

Nombre						
Spectacles (31 représentations)	1255	1150	N/A	3 classes (270)	Régionaux	NC
Parades	13	N/A	N/A	N/A	Nationaux	NC
Médiations (54 interventions)	368	N/A	N/A	N/A	Internationaux	NC

### MuMode

Nombre	Espace Piguet 1067	-	42	166	Régionaux	-
					Nationaux	-
					Internationaux	-

### Nova Jazz

Nombre	817	160	150	-	Régionaux	80
					Nationaux	20
					Internationaux	-
% Hommes	53	-	-	-		
% Femmes	47	-	-	-		

### Castrum & Cie

Nombre	232	1563 entrées gratuites sur réservation Total publics comptés à la main différentes zones : 14'672	53	0	Régionaux	N/A
					Nationaux	N/A
					Internationaux	N/A

### LaFMY

Nombre	-	-	-	-	Régionaux	-
					Nationaux	-
					Internationaux	-

### La Dérivée

Nombre	-	-	-	-	Régionaux	-
					Nationaux	-
					Internationaux	-

### Numerik Games

Nombre	12650	1650	N/A		Régionaux	73
					Nationaux	17
					Internationaux	10

Entrées payantes	Entrées évén.gratuits	Entrées invité-es	Entrées scolaires	Provenance
------------------	-----------------------	-------------------	-------------------	------------

### Ass. Le 1<sup>er</sup> Août à la Plage

Nombre	0	10'000	20	-	Provenance	87
					Nationaux	10
					Internationaux	3
% Hommes	-	50	50	-		
% Femmes	-	50	50	-		

<b>CMNV</b>	pas de fréquentation
<b>EMAY</b>	pas de fréquentation
<b>CDRPY</b>	pas de fréquentation
<b>Fanfare Avenir</b>	pas noté
<b>TOTAL :</b>	<b>environ 262'541 entrées au total et 15'481 élèves</b>

### Remarques :

**TBB** : le nombre total d'invitations inclut les billets pris avec l'abonnement général, soit un total de 244 abonnements vendus. Le TBB a accueilli 3'500 visiteur-euses dans le cadre de la Fête de la Danse, des Journées du patrimoine, des 125 ans du Casino et de l'exposition des Masques de Werner Strub, «A travers la lumière». Durant l'année 2023, le TBB a mis son théâtre à disposition pour des événements hors saison pour un total de 3'150 spectateur-trices.

**CACY** : l'attention accordée à la médiation culturelle permet d'assurer au quotidien l'accueil de différents publics, allant des classes d'école aux groupes de seniors, des professionnel-les de l'art aux touristes. À présent, nous n'avons pas de statistiques concernant la provenance et le genre.

**MYR** : la gratuité de chaque 1<sup>er</sup> dimanche du mois a été supprimée. L'offre tarifaire famille a été introduite. Une augmentation de plus de 25% des entrées payantes annuelles est à noter.

**MdA** : le programme de gestion comptable (ERP) rend complexe la détermination du type d'«entrées gratuites» comptabilisées. Par exemple, lorsqu'une famille ou une classe vient au musée, une entrée famille ou classe est comptabilisée et le nombre de personnes moins un est comptabilisé dans «entrées gratuites». Les chiffres indiqués dans le tableau tiennent compte de cette

situation et sont générés par approximation (env. 90% des entrées «gratuites» sont en fait «payantes» mais comptabilisées sous gratuites dans l'ERP pour ne pas fausser les calculs).

**CDRPY** : Une exposition présentant 3 pédagogies modernes du 18<sup>e</sup> siècle a été organisée à la salle Léon-Michaud du château. Après quelques 200 visiteur-euses à Yverdon-les-Bains, ce sont les étudiant-es de la HEP de Fribourg qui ont pu la découvrir. Cette exposition sera présentée en février 2024 en Alsace à Waldersbach, Strasbourg et Haguenau. Comme chaque année, le centre a pu accueillir différents groupes pour des présentations de la biographie et de l'œuvre de Pestalozzi.

**MuMode** : exposition «Backstage» : les visiteur-euses, sont comptabilisé-es par le Musée d'Yverdon et région.

**L'Amalgame** : les statistiques sur le genre du public ne sont pas entreprises. Il n'y a donc pas de chiffres pour ce point, idem pour la provenance. Fréquentation totale de l'année 2023 : 10'320 personnes.

**Le Castrum** : impossible d'évaluer la provenance des publics actuellement ou de mettre en place un dispositif de comptage pertinent et fiable. Collaboration envisagée avec la HEIG-VD pour 2024.

**LaFMY :** il n'y a pas de caisse, ni de comptabilisation officielle du nombre de spectateur·trices. Les 8'000 personnes présentes tout au long de la manifestation sont estimées par rapport à la jauge des différents lieux et au nombre d'événements sur la journée.

**La Dérivée :** La Dérivée étant un lieu ouvert et gratuit, il n'est pas possible de calculer la fréquentation du lieu.

**Numerik Games :** le nombre élevé des entrées gratuites s'explique par la gratuité offerte à l'ensemble des festivalier·ères le jeudi 24 août, jour supplémentaire décidé par l'équipe d'organisation.

**Le 1<sup>er</sup> août à la Plage :** évaluation du nombre de personnes par les forces de l'ordre.

# Durabilité

**Mme Carmen Tanner**

Municipale

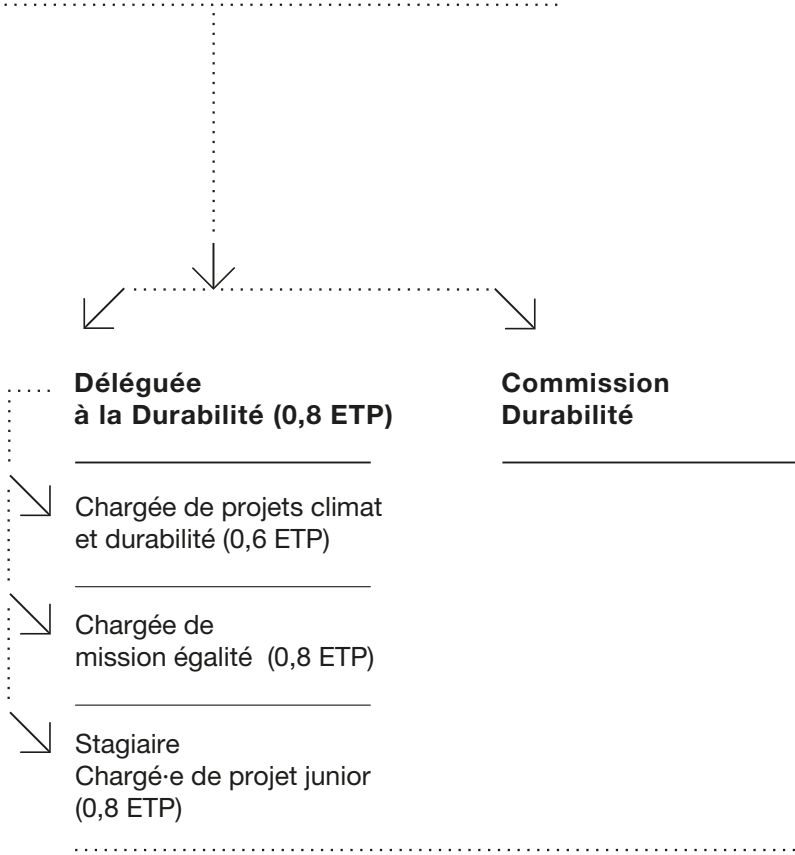
---

**Mme Silli Mona**

Cheffe de bureau



# MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT



Soutien administratif par le secrétariat du Service de la culture et par le Secrétariat général, filière greffe municipal

## Bureau de la durabilité

L'année 2023 marque la création du Bureau de la durabilité qui fait suite à l'adoption de la Stratégie de durabilité à l'horizon 2030 (Stratégie 2030) en juin 2020, et du Plan climat communal, en janvier 2023. La mission principale du Bureau de la

durabilité est d'accompagner et d'assurer la mise en œuvre de ces deux documents-cadres, pour lesquels la participation de toutes et tous est nécessaire : services communaux, population, société civile et secteur privé.

### MISSIONS

- Assurer la mise en œuvre des politiques de durabilité et climatiques.
- Soutenir les services dans l'intégration des notions de durabilité et de climat dans les politiques, plans et actions de l'administration.
- Assurer un monitoring du Plan climat et de la Stratégie de durabilité.
- Coordonner la vision communale en lien avec les problématiques climatiques.
- Sensibiliser, communiquer et impliquer les différents acteurs et actrices du territoire à propos des enjeux climatiques et de la Stratégie de durabilité.
- Proposer des projets, mesures et actions de mise en œuvre en lien avec la durabilité en collaboration avec les services communaux.
- Gérer le Fonds pour la durabilité et ses prestations.

Les thématiques traitées par le Bureau de la durabilité sont transversales et dans le domaine d'action de la durabilité. Au vu des enjeux actuels et futurs pour une société plus durable, les thèmes

actuellement prioritaires sont le climat, l'exemplarité de l'administration (notamment la consommation et les achats responsables), l'égalité et l'accompagnement aux changements.

### POINTS FORTS 2023

Le début de l'année 2023 est marqué par la publication du Plan climat communal de 1<sup>ère</sup> génération, fruit d'un travail transversal piloté par le Bureau de la durabilité. Yverdon-les-Bains figure parmi les premières communes à s'être dotée de cette stratégie transversale de renforcement de la prise en compte des enjeux climatiques dans l'action communale. Cette nouvelle politique a suscité de nombreuses sollicitations de partage. Le Plan climat communal a notamment été présenté lors de la rencontre du Réseau des Villes de l'Arc Jurassien, d'une table ronde au centre Pro Natura

de Champ-Pittet, lors d'un cours pour les communes francophones de PUSCH ou encore à l'IDHEAP.

Une société durable se doit également d'être égalitaire. Afin de renforcer cette thématique dans l'action communale, la Municipalité a décidé de se doter d'une expertise en la matière grâce à une mission temporaire d'une vingtaine de mois. L'objectif est de proposer une stratégie transversale ainsi que la mise en œuvre de différentes actions.

### FONDS COMMUNAL POUR LA DURABILITÉ

La concrétisation de la durabilité sur le territoire yverdonnois est facilitée par les prestations proposées grâce au Fonds pour la durabilité, alimenté par la taxe sur la consommation d'électricité. Cinq prestations sont délivrées grâce au Fonds :

les subventions pour la population, pour les entreprises, en faveur de la biodiversité, pour des projets durables, et depuis 2023, appel à l'action, une initiative proposant de travailler sur une thématique spécifique.

	2020	2021	2022	2023
<b>Subventions population</b>				
Nombre	675	601	640	873
Montant distribué	77'329 CHF	57'641 CHF	61'142 CHF	130'457 CHF
<b>Subventions entreprises</b>				
Nombre	11	3	7	5
Montant distribué	4'061 CHF	584 CHF	2'373 CHF	1'583 CHF
<b>Subventions biodiversité</b>				
Nombre	20	9	17	21
Montant distribué	47'087 CHF	21'218 CHF	8'905 CHF	36'213 CHF
<b>Bourse aux projets</b>				
Nb de projets soumis	11	16	9	8
Nb de projets soutenus	8	14	7	7
Montant distribué	123'071 CHF	250'183 CHF	113'150 CHF	195'890 CHF
<b>Appel à l'action</b>				
Nb de projets soumis				14
<b>Dépenses</b>	<b>251'548 CHF</b>	<b>329'626 CHF</b>	<b>185'570 CHF</b>	<b>364'142 CHF</b>
<b>BUDGET</b>	<b>322'000 CHF</b>	<b>392'000 CHF</b>	<b>440'000 CHF</b>	<b>594'000 CHF</b>

## Subventions population et entreprises

Proposées depuis 2009, les subventions pour la population yverdonnoise portent sur la promotion d'une mobilité et d'une consommation durables. Plusieurs types de soutien sont proposés, pour l'achat de vélos classiques, électriques et cargos mais également pour des accessoires comme des charrettes ou des cadenas. Des aides sont également proposées pour l'achat d'abonnements de transports publics (CFF demi-tarif et Mobilis), pour la mutualisation de véhicules (Mobility) et de vélos-cargos (Carvelo2go) ainsi que pour des kits de vaisselle réutilisable.

L'année 2023 a été marquée par le renforcement des subventions, avec un accent mis sur les soutiens en lien avec la mobilité active et la mutualisation. De ce fait, des soutiens plus conséquents ont été octroyés pour l'achat de

tous types de vélos, ainsi que pour les systèmes de partage de voiture (Mobility) et de vélo-cargo électrique (Carvelo2go). Le renforcement des subventions a été un succès et malgré l'allocation d'une enveloppe financière supplémentaire, l'entier du budget à disposition a été alloué.

Les entreprises peuvent également bénéficier d'un programme de subventions spécialement conçu pour elles. Elles peuvent y recourir pour des plans de mobilité, de management durable, ou pour une promotion de la santé ou de l'égalité dans le milieu professionnel. Un diagnostic de ces subventions est actuellement en cours afin de repenser les propositions pour qu'elles correspondent au mieux aux besoins des entreprises.

## Subventions biodiversité

Les subventions en faveur de la biodiversité ont été lancées en mars 2020 pour une période initiale de trois ans. Celles-ci ayant reçu un bon accueil et connaissant un succès grandissant, la Municipalité a décidé de poursuivre ces prestations pour trois années supplémentaires. À destination de la population et des entreprises, ces subventions visent à favoriser la biodiversité dans les espaces privés. Le conseil personnalisé, la végétalisation de toiture ou de façade, le remplacement de haie exotique par une haie vive indigène ou encore le projet personnel constituent les subventions proposées.

Durant l'année 2023, les subventions biodiversité se sont fait connaître davantage. Le remplacement de haie exotique par une haie vive indigène

reste la subvention la plus sollicitée avec une vingtaine de demandes déposées. D'autre part, le soutien pour la mise en place de projets personnels, tels que la plantation d'arbre, de prairie fleurie ou l'installation de mare, a également été sollicité.

La végétalisation permet de rafraîchir la ville et représente donc un enjeu primordial pour faire face aux changements climatiques. Afin de la renforcer davantage dans les espaces privés, de nouvelles subventions ont été élaborées et seront à disposition de la population à partir de 2024, notamment pour la perméabilisation d'une surface bétonnée, la plantation d'arbres et l'entretien d'arbres majeurs d'importance communale.

## Soutiens à des projets durables

Des aides financières sont également proposées pour des projets durables. Les projets soutenus peuvent être multiples : sensibilisation aux enjeux climatiques, promotion d'une société plus équitable, préservation de l'environnement ou encore promotion d'une économie plus efficiente. Ces soutiens s'adressent autant à la société civile qu'aux services communaux.

En 2023, ce sont sept projets qui ont été soutenus, à l'instar de La Visite du Futur Imparfait, un spectacle produit par la Compagnie Calmez-Vous ! qui propose une immersion dans le futur, à la découverte du monde d'aujourd'hui avec un regard critique, mais ludique sur nos modes de vie et habitudes de consommation. Les cinq représentations yverdonnoises ont été fortement appréciées et ont affiché complet à chaque fois. Lors du festival du Castrum, l'artiste suisse Pamina de Coulon a pu présenter Niagara 3000 et Palm Park Ruins. Ces deux spectacles traitent de la crise climatique en se penchant particulièrement sur les thématiques de l'eau, de l'énergie ou encore de l'accès à la terre. La sensibilisation à la durabilité auprès des différents publics et à

travers différents outils est primordiale. L'art et la culture représentent des outils intéressants pour atteindre des nouveaux publics, et souvent de manière légère, voire décalée et avec humour. Se familiariser dès le plus jeune âge à la protection de l'environnement est également un enjeu prioritaire. En ce sens, le soutien à l'association Cœur d'artichaut pour la mise en place d'un jardin mutualisé pour les écoles yverdonnoises a été renouvelé. Cœur d'artichaut propose des ateliers de découverte du jardinage et de sensibilisation à la biodiversité. Avec leur classe, les enfants peuvent ainsi découvrir et expérimenter le jardin tout au long de l'année. D'autres démarches innovantes faisant la promotion d'un mode de vie plus responsable ont également obtenu une aide, à l'instar du projet de Tiers Lieu de l'association Eco Fashion Lab, qui propose un espace de rencontre dédié à la mode et aux textiles durables. L'association Pro Vélo Nord Vaudois a également été soutenue pour l'organisation de cours de vélo gratuits pour adultes débutant-es, dans le but de promouvoir la mobilité douce dans la région.

## Nouvelle initiative : appel à l'action sur une thématique spécifique

L'année 2023 a marqué le lancement d'une nouvelle initiative de soutien financier pour des projets durables : appel à l'action. Chaque édition propose de travailler sur une thématique spécifique inspirée de la Stratégie de durabilité et du Plan climat communal. À la clé, deux soutiens à hauteur de Fr. 50'000.- chacun, l'un pour la société civile et l'autre pour l'administration communale.

La première édition s'est tenue en automne et proposait de travailler sur la thématique de la consommation durable. Elle a rencontré un grand succès, avec quatorze projets déposés. Les validations étant en cours, les lauréat-es seront à découvrir sur le site internet au printemps 2024. La deuxième édition portera sur la thématique jeunesse et climat.

## PROJETS, CONSEILS ET TRANSVERSALITÉ

### Collaboration avec le Canton et d'autres communes vaudoises

Le Canton de Vaud a travaillé sur une mise à jour de l'outil Boussole 21, lequel permet d'évaluer les projets sous l'angle de la durabilité. En parallèle, sous l'impulsion des villes d'Yverdon-les-Bains, Prilly et Vevey, un mandat commun entre une dizaine de communes vaudoises et le Canton de Vaud, avec la création d'un comité de

pilotage, a permis d'élaborer un guide de bonnes pratiques pour l'implémentation de l'évaluation de la durabilité pour les communes ainsi qu'une formation à l'outil pour les chef-fes et chargé-es de projet. Une réactivation de l'évaluation de la durabilité au sein de l'administration yverdonnoise est prévue en 2024.

### Collaboration avec les services

Du fait de la nature transversale de ses activités, le Bureau de la durabilité accompagne les services communaux et collabore régulièrement avec eux. Ainsi, son expertise a notamment été sollicitée sur les projets tels que la recertification

du label Cité de l'énergie, la prise en considération de la question de la durabilité dans la démarche des marchés publics ou encore la prise en considération de la stratégie climatique dans le Plan directeur communal.

### Stratégie égalité

La Municipalité s'engage activement depuis plusieurs années dans la promotion de l'égalité (Charte de l'égalité salariale, Certificat Fair-On-Pay Advanced, nouveau statut du personnel, etc.) et la lutte contre les discriminations (protection de la personnalité, etc.). Après avoir établi un premier recensement des actions réalisées au sein de l'administration yverdonnoise en 2022, la nécessité de construire un référentiel

commun a été mise en avant. Une mission de deux ans à temps partiel a débuté en automne avec l'objectif de proposer une stratégie égalité, transversale, cohérente, pérenne et évolutive. Un groupe de travail accompagne la démarche et s'appuie sur une notion d'égalité comme une finalité à atteindre et dans un sens large en prenant également en compte les notions d'inclusivité, de diversité et de non-discrimination.





Énergies

# 2023 Rapport de gestion

Dicastère | Energies



# Service des énergies

**M. Benoist Guillard**

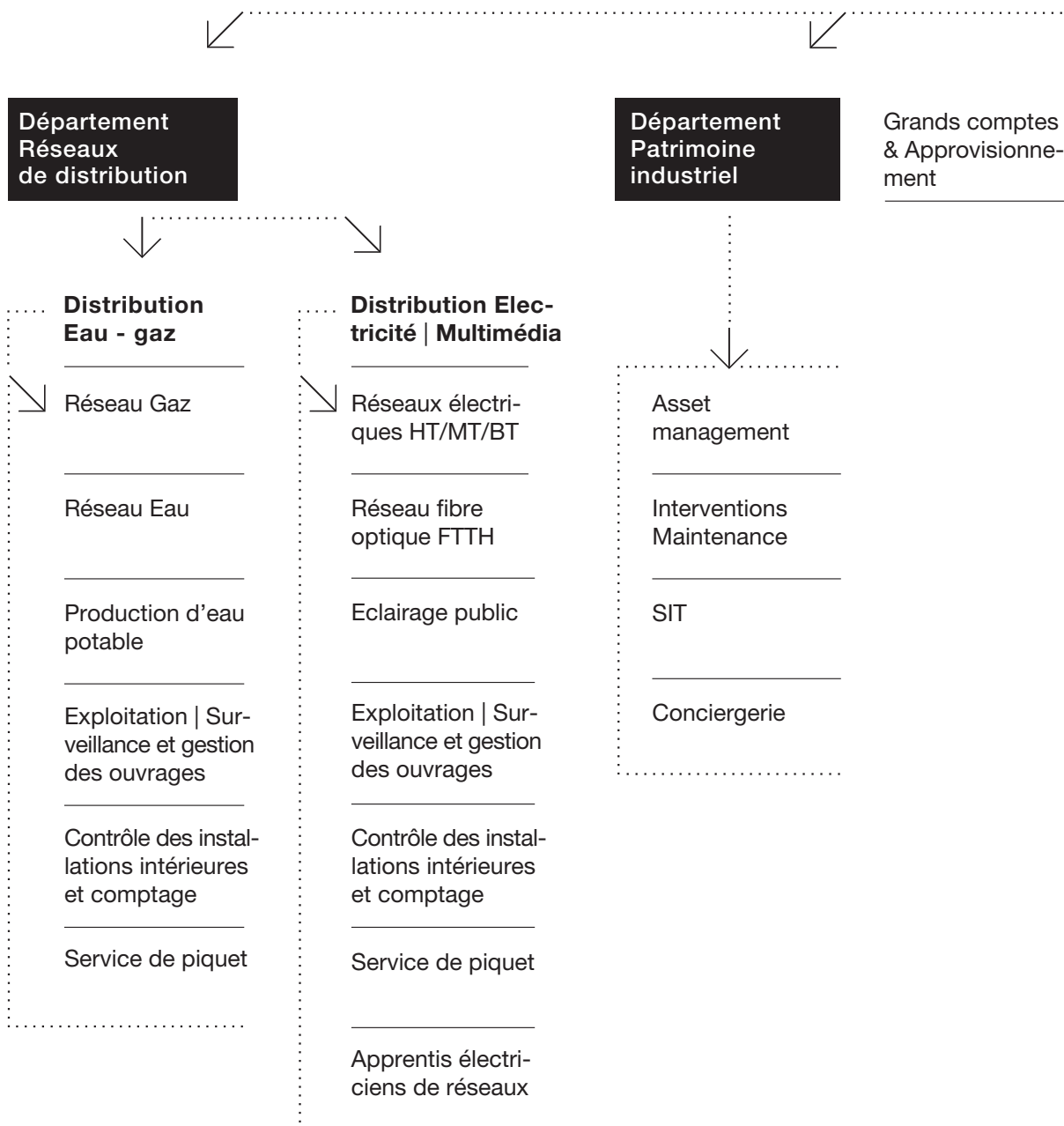
Municipal

**M. François Armada**

Municipal suppléant

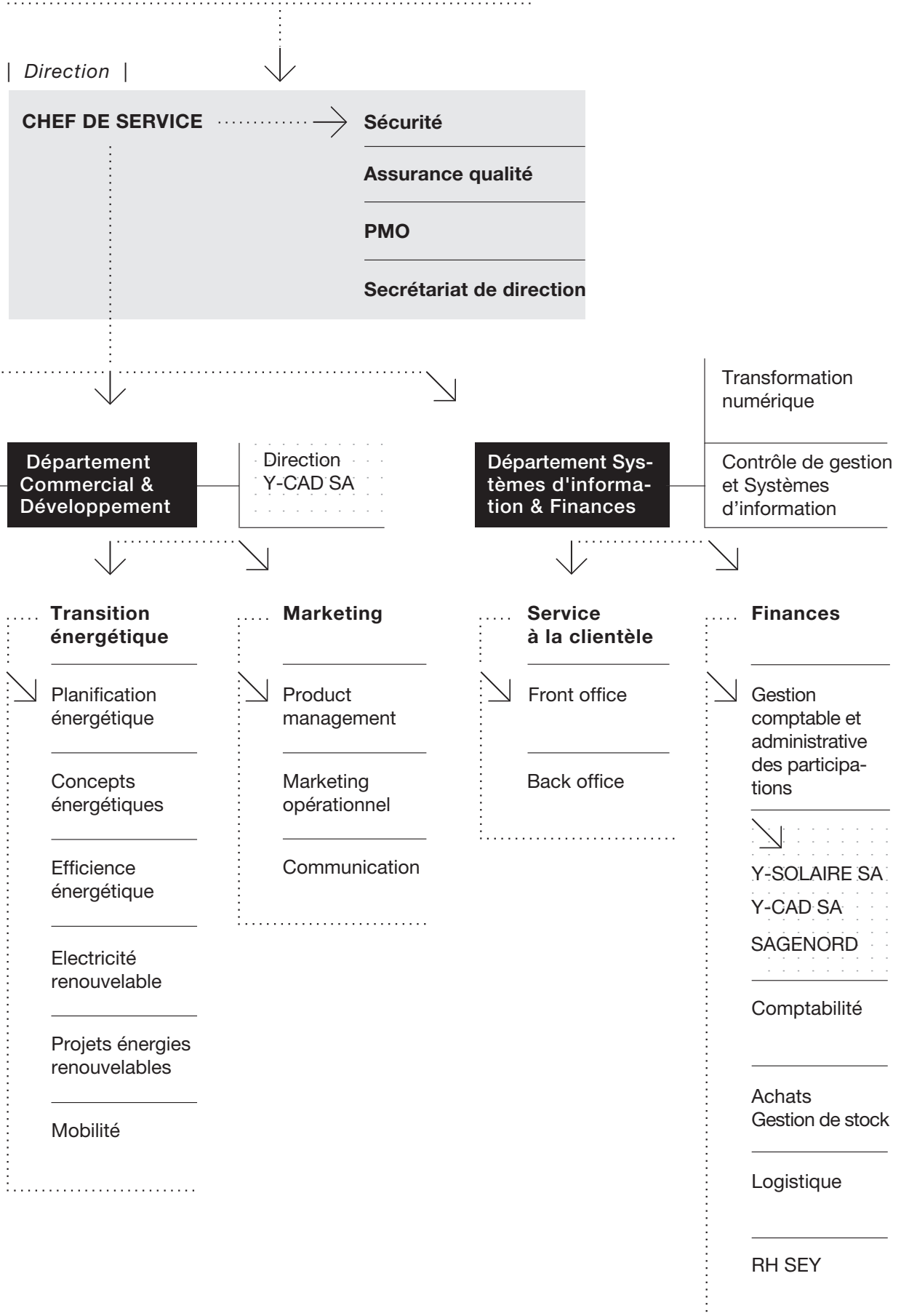
**M. Jean-Michel Germanier**

Chef de service

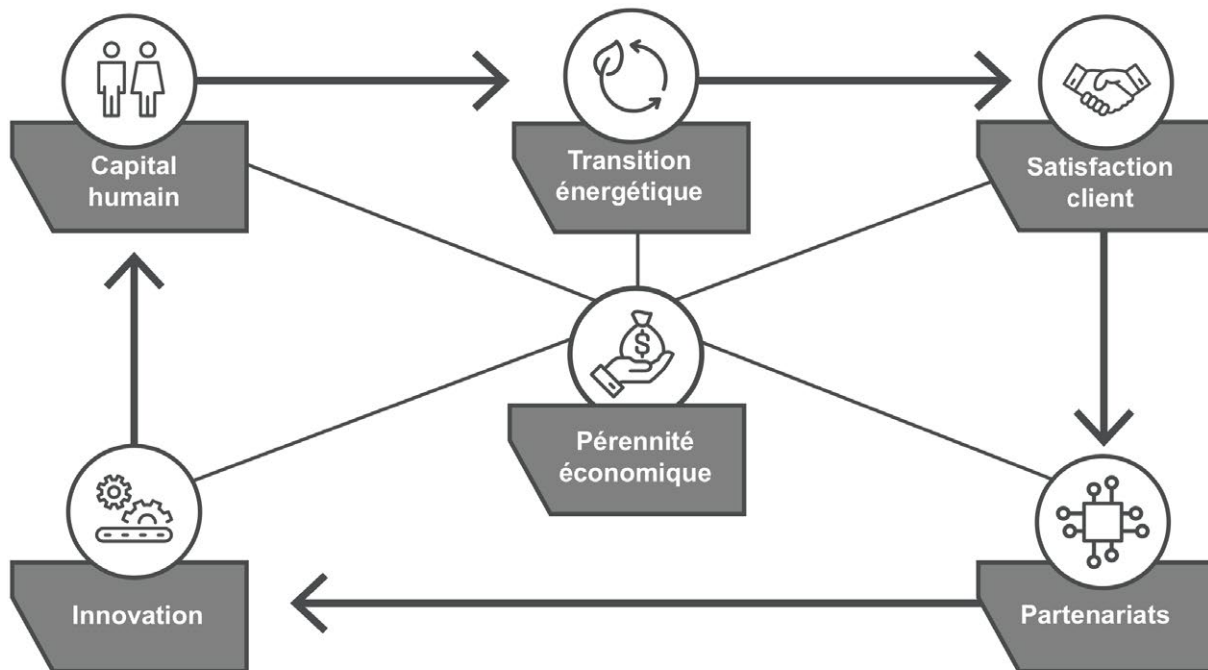




# MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT



## YVERDON-LES-BAINS ÉNERGIES



### MISSION

Optimiser durablement le bilan énergétique des client-es d'Yverdon-les-Bains Énergies en appor-

tant les énergies, les fluides et les solutions dont ils ou elles ont besoin.

### VALEURS

#### Proximité

Yverdon-les-Bains Énergies met la clientèle au centre de son fonctionnement. Les collaborateurs et collaboratrices d'Yverdon-les-Bains Énergies

sont à l'écoute de leurs client-es. Ils et elles sont également le relais de l'information sur les projets et chantiers qui impactent la ville et sa région.

#### Responsabilité

Yverdon-les-Bains Énergies s'investit dans la gestion responsable et durable des énergies et favorise le développement des productions

locales. Le Service s'engage dans sa mission de service public et défend l'éthique et le respect du personnel, des fournisseurs et des client-es.

#### Performance

Yverdon-les-Bains Énergies s'engage dans l'efficacité auprès de sa clientèle, avec sa satisfaction comme objectif. Il lui offre des conseils pertinents, des services au meilleur coût. Yverdon-les-Bains Énergies s'assure du

respect des normes et de la garantie d'approvisionnement de ses services. Il maîtrise les risques et les processus et garantit ainsi la sécurité des biens et des personnes.

**POINTS FORTS 2023**→ **JANVIER**  
Lancement de la campagne Eco-PME

Grâce au soutien de plusieurs ambassadeurs locaux (La Ferme, Gerber Wyss, Boucherie Leuba, Hôtel de la Prairie), Yverdon-les-Bains Énergies a lancé une vaste campagne de communication

pour inciter les PME et commerçant-es yverdonnois à participer au programme Eco-PME afin de mettre en place un plan d'actions pour réduire leur consommation d'énergie.

→ **FÉVRIER**  
Chemin de l'Orient

Début des travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies, selon le préavis PR22.01PR.

→ **MARS**  
Yverdon-les-Bains Énergies  
hôte d'honneur au Comptoir du Nord vaudois

Du 24 mars au 2 avril 2023, Yverdon-les-Bains Énergies a été l'hôte d'honneur du Comptoir du Nord vaudois, qui lui a offert une opportunité unique d'incarner ses valeurs et l'engagement auprès des Yverdonnois-es, dans un contexte de hausse des prix des énergies et de risques de pénurie. Grâce à un stand d'accueil didactique et un riche programme d'animations et de confé-

rences sur les différentes facettes de l'écosystème énergétique, Yverdon-les-Bains Énergies a pu se positionner comme un acteur central de la transition énergétique et renforcer sa relation de proximité avec les particuliers, les entreprises, les acteurs de l'immobilier et ses nombreux partenaires.

→ **AVRIL**  
Chemin de l'Aérodrome

Début des travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies, selon le préavis PR22.01PR.

→ **MAI**  
Chemin des Sources

Début des travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies, selon le préavis PR22.01PR.

**Panne de la station électrique Saint-Roch**

Le 28 mai 2023, dimanche de Pentecôte, aux alentours de 20h, une cellule moyenne tension a explosé à la station électrique Saint-Roch, privant 4'400 clients d'électricité. Grâce à la réactivité

et au professionnalisme des équipes du réseau électrique, le courant a été rétabli environ une heure après la panne.

→ **JUIN**  
Chemin du Vounoz

Début des travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies, selon le préavis PR23.04PR.

## Lancement du programme Yverdon Réno

Destiné en priorité aux propriétaires de bâtiments construits avant 1990, chauffés au gaz ou au mazout, le programme Yverdon Réno s'inscrit dans le Plan climat et le Plan Directeur des énergies de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Son objectif est d'accompagner les propriétaires dans la réflexion, la définition, la planification et la réalisation de la rénovation énergétique de leur bâtiment. La première soirée d'information sur le programme Yverdon Réno, qui s'est

tenue le 8 juin 2023 à la Maison d'Ailleurs, a fait salle comble. De nombreux propriétaires de bâtiments et gérances sont venus s'informer sur le programme, qui non seulement les soutient dans leur projet de rénovation, mais permet également d'accélérer la décarbonisation du parc immobilier yverdonnois. Les personnes présentes ont pu ainsi bénéficier de conseils personnalisés et recevoir un chèque CECB® Plus offert à l'issue de la séance.

### → JUILLET

#### Lancement de la campagne de valorisation de l'eau

Pendant la période estivale marquée par la sécheresse, Yverdon-les-Bains Énergies a lancé une vaste campagne de sensibilisation autour du thème de l'eau, ce bien précieux à préserver. Par le biais d'une campagne d'affichage de rue

et de différents supports digitaux, Yverdon-les-Bains Énergies a invité les Yverdonnois-es à mieux comprendre le cycle de l'eau et les éco-gestes pour économiser notre eau.

#### Beauregard

Mise en service de la station électrique moyenne et basse tension de quartier.

### → AOÛT

#### Avenue Pierre-de-Savoie

Début des travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies et du chauf-

fage à distance (Y-CAD SA), selon le préavis PR23.04PR.

### → SEPTEMBRE

#### Deuxième soirée d'information Yverdon Réno

Après le succès de la première soirée d'information du mois de juin, qui n'avait pas pu accueillir tous les propriétaires intéressés, une deuxième soirée sur le programme Yverdon Réno a été organisée à la Maison d'Ailleurs. Plus d'une trentaine de personnes, parmi lesquelles des propriétaires de villas individuelles et des représen-

tante-s des gérances, étaient présentes. Elles ont pu ainsi recevoir des informations sur ce programme, qui a pour but de les accompagner dans la réflexion, la définition, la planification et la réalisation de la rénovation énergétique de leur bâtiment.

#### Nouvelle centrale solaire sur le toit du Collège des Isles

Une nouvelle centrale photovoltaïque communale a été mise en service par la société Y-Solaire SA, sur le toit du pavillon scolaire du Collège des Isles. Une belle étape pour accélérer la transition énergétique, selon les engagements ambitieux

pris par la Ville d'Yverdon-les-Bains dans son Plan climat. Avec cette centrale, la production d'énergie solaire des différentes installations sises sur les bâtiments communaux dépassera le million de kilowattheures par année.

## → OCTOBRE Opération porte-à-porte pour le programme Eco-PME

Une deuxième phase de prospection et de visites d'expert-es a été lancée pour l'opération Eco-PME. Après une vaste campagne de communication réalisée au début de l'année, les expert-es Eco-PME mandatés-es par Yverdon-les-Bains Énergies ont rencontré des respon-

sables de PME et commerçant-es qui n'avaient pas encore bénéficié de ce programme. Cette approche proactive et gratuite leur a permis de recevoir des conseils personnalisés et de faire de réelles économies d'énergie, sans entraver l'activité de leur entreprise.

## INCYTE

Mise en service de la nouvelle artère moyenne tension afin de renforcer l'alimentation électrique d'Y-Parc.

## → NOVEMBRE Obtention du label Cité de l'énergie® GOLD

L'association European Energy Award a décerné le label Cité de l'énergie® Gold à la Ville d'Yverdon-les-Bains, en reconnaissance des actions qu'elle a menées en faveur de la transition énergétique et de la protection de l'environnement. Avec

cette distinction, Yverdon-les-Bains rejoint le cercle des meilleures communes européennes dans la gestion des ressources énergétiques et de la durabilité.

## Eco-Logement - 3'000 logements visités depuis 2020

L'opération Eco-logement propose des conseils en économies d'énergie aux locataires et permet d'installer du matériel énergétiquement efficace dans les logements. Cette dernière est entièrement financée par la Commune d'Yverdon-les-Bains et le Canton et sans frais pour les locataires et propriétaires. Depuis le lancement du programme en 2020, Yverdon-les-Bains Énergies

a passé le cap des 3'000 visites de logements. Cela représente en termes d'économies d'énergie l'équivalent de la consommation électrique de 110 ménages chaque année (258 MWh) et pour la partie thermique/CO<sub>2</sub>, l'équivalent de la consommation de 242 véhicules chaque année (2'500 MWh).

## → DÉCEMBRE Forum Yverdon Énergies 2023

Le 8 décembre 2023, à l'occasion de son Forum 2023, Yverdon-les-Bains Énergies a accueilli, dans les murs de la HEIG-VD, plus d'une centaine d'acteur·trices du milieu immobilier et économique local (agences, entreprises, commerces). Orienté sur leurs défis en lien avec le domaine énergétique, et grâce à la participation d'intervenant-es de marque, l'événement a notamment permis d'ouvrir le débat sur les grands enjeux actuels liés à la nouvelle loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne), ainsi que sur la nouvelle

« loi fédérale sur la sécurité de l'approvisionnement en électricité grâce aux énergies renouvelables (Mantelerlass) ». Véritable plateforme d'échange avec des solutions concrètes en faveur de la transition énergétique, le Forum 2023 a également permis des retours d'expériences sur l'éventail de programmes mis en œuvre par Yverdon-les-Bains Énergies pour soutenir la transition énergétique et prévenir les risques de pénurie d'énergie (Eco-challenge, Eco-PME et Yverdon Rénove).

## SunnYparc – Second rapport intermédiaire

SunnYparc est un micro-réseau photovoltaïque intelligent à grande échelle, regroupant quatre bâtiments industriels et un parking à Y-Parc. Le 12 décembre 2023, les différents partenaires du projet pilote SunnYparc, incluant Yverdon-les-Bains Énergies, ont présenté le second rapport intermédiaire à l'attention de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Les avancées liées à la première phase du projet et à la conceptualisation de la seconde phase ont permis de démontrer

le potentiel technico-économique d'un micro-réseau à l'échelle du quartier, tout en mettant en évidence les limitations légales et technologiques existantes. Au total, 300 utilisateurs ont sollicité l'infrastructure provisoire sur la première année d'exploitation. En parallèle, les discussions avec le propriétaire du parking-silo ont repris, en vue d'un potentiel déplacement de l'infrastructure provisoire dans le parking concédé en 2024.

# ACTIVITÉS 2023

## EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

### Commission consultative des énergies (CCE)

En 2023, la Commission consultative des énergies (CCE) a traité trois demandes de soutien financier, pour un montant accordé total de 405'000 francs qui sera engagé entre 2023 et 2024. Les versements effectués sur l'exercice 2023 pour les 14 projets en cours totalisent

876'099 francs. La plus grande partie des soutiens concerne le bouquet de subventions Equiwatt, dont le bilan de l'année écoulée est très positif puisqu'à fin 2023, ce sont plus de 280 subventions qui ont été octroyées pour un montant total de 467'147 francs.

## Éco-logement

Le soutien financier cantonal couvre désormais 50% des coûts de des opérations Eco-logement, ce qui a permis à Yverdon-les-Bains Énergies d'atteindre ses objectifs initiaux de visites réalisées. Ainsi, depuis 2021, plus de 3'000 locataires yverdonnois ont pu bénéficier de conseils et de matériel efficient pour réaliser des économies d'énergie (ampoules LED, brise-jets et pommeaux de douche économiseurs d'eau). Le conditionnement du matériel, qui est distribué lors des visites, est réalisé en partenariat avec la fondation Polyval. Les visites sont effectuées par deux bureaux spécialisés et accrédités par le Canton de Vaud. Le succès de ce programme repose sur diverses collaborations, notamment

avec les propriétaires et gérances. Une démarche ciblée et des efforts de prospection ont été déployés auprès de ces acteurs. Après les visites, le calcul des économies d'énergie, d'eau et de CO<sub>2</sub> est réalisé selon des protocoles de mesures et vérification développés en collaboration avec la DGE-DIREN et les principaux services industriels vaudois. Au total pour l'année 2023, 1'151 visites supplémentaires d'appartements ont été réalisées. Cela représente 50'000 kWh/an d'économie d'électricité (soit l'équivalent de la consommation de 22 ménages du même type), 794'000 kWh/an de chaleur et l'équivalent de 2'092 tonnes de CO<sub>2</sub> (actualisées sur 10 ans).

## Kit équiwatt

Le kit équiwatt propose aux habitant-es d'Yverdon-les-Bains du matériel efficient à prix préférentiel et des conseils en matière d'économies d'énergie permettant de diminuer leur facture d'énergie rapidement. Le kit équiwatt se présente sous la forme d'un sac en tissu conte-

nant une ampoule LED, un brise-jet, un pommeau économiseur d'eau, un thermomètre d'ambiance, un thermomètre de frigo et une prise à interrupteur déporté. Enfin, un guide des économies d'énergie et une vidéo présentant le kit et les écogestes complètent ce matériel.

De la même manière que pour les opérations Eco-logement, le programme kit équiwatt est rendu possible grâce à différentes collaborations. Les kits sont conditionnés par la fondation Polyval, et distribués également à l'Office du tourisme d'Yverdon-les-Bains. Au total pour

l'année 2023, 54 kits ont été distribués, ce qui représente 2'480 kWh/an d'économie d'électricité (soit l'équivalent de la consommation d'un ménage), 43'038 kWh/an de chaleur et l'équivalent de 102 tonnes de CO<sub>2</sub> (actualisées sur 10 ans).

## Eco-PME

Le programme Eco-PME propose des visites gratuites aux entreprises et commerces yverdonnois pour leur permettre de réduire leur consommation et leur facture d'énergie. Il a été lancé en décembre 2022 dans un contexte de risque de pénurie d'électricité. Sur demande de la PME, un·e expert·e en énergie visite ses locaux, en présence d'un responsable de l'entreprise, pour identifier les potentiels d'économies d'énergie immédiats. Il procède à des optimisations des réglages d'équipements, met en place des brise-jets sur les points d'eau qui ne sont pas équipés et prodigue de nombreux conseils. Des informations concernant le plan pénurie

de la Ville (OSTRAL, OIC, Eco-challenge) sont transmises et le matériel de la campagne Stop Gaspillage de la Confédération est proposé. A la fin de la visite, l'expert·e remet un plan d'action personnalisé contenant les mesures de sobriété énergétique que la PME s'engage à mettre en œuvre. Entre les mois de septembre et décembre 2023, le programme Eco-PME s'est déroulé en porte-à-porte, ce qui a permis de doubler le nombre de PME visitées. Au total pour l'année 2023, 131 PME se sont engagées dans la démarche de sobriété énergétique avec 762 mesures inscrites dans les chartes d'engagement et 305 brise-jets installés.

## Yverdon Rénove

Le programme Yverdon Rénove accompagne les propriétaires de bâtiments construits avant les années 1990 et chauffés au gaz ou au mazout

dans la réflexion, la définition, la planification et la réalisation de leur rénovation énergétique. Ce programme se déroule en 6 étapes :

- 1 | Soirée d'information pour inciter les propriétaires à s'engager dans des démarches de rénovations énergétiques.
- 2 | Réalisation de CECB® Plus – état des lieux des aspects énergétiques du bâtiment et définition des mesures d'amélioration.
- 3 | Séance d'information sur les options de financement d'un projet de rénovation.
- 4 | Atelier participatif amenant les propriétaires à rencontrer les expert·es de différentes instances communales et cantonales dans le but de préparer un projet de rénovation optimal, tant au niveau technique qu'administratif.
- 5 | Élaboration du projet de rénovation pour la mise à l'enquête et l'exécution des travaux.
- 6 | Accompagnement des propriétaires par un·e expert·e en énergie pour les soutenir et les conseiller tout au long de ces étapes.

Lancée le 8 juin 2023, la première soirée d'information Yverdon Rénove a accueilli une trentaine de propriétaires. Au vu de ce succès, une deuxième soirée a été organisée en septembre 2023. Au total, 64 propriétaires, représentant un parc

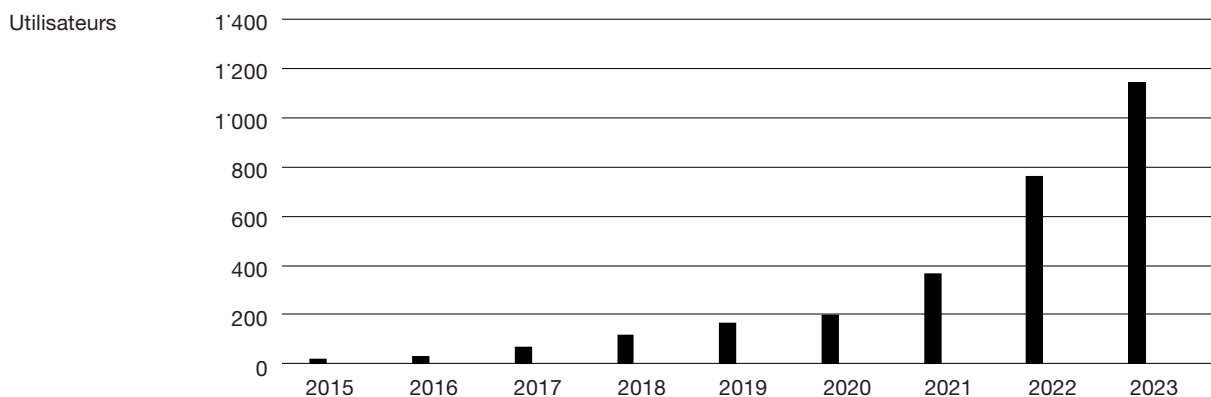
de 89 bâtiments, ont participé à ces soirées. En décembre 2023, 48 bâtiments dont 27 villas individuelles et 21 immeubles collectifs étaient engagés dans la démarche de réalisation d'un audit CECB® Plus.

## Ymotion – Réseau de recharge pour véhicules électriques

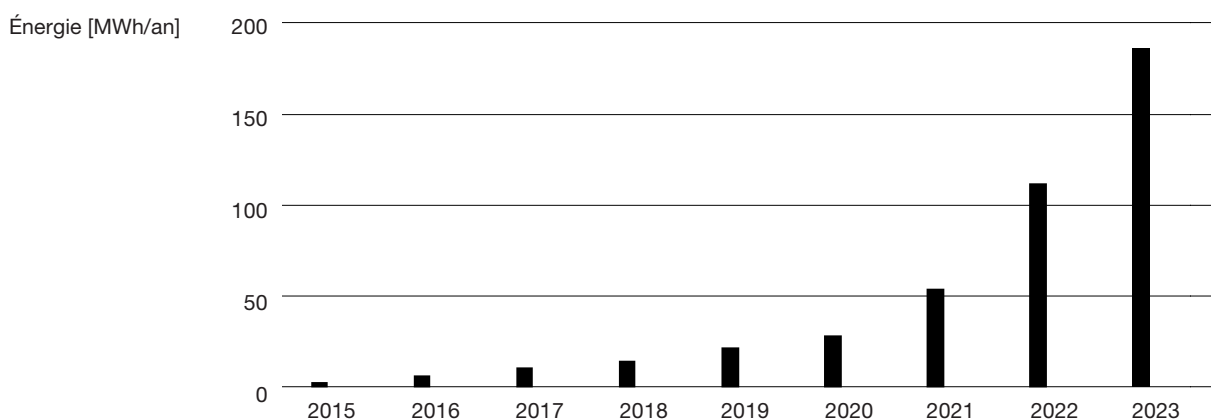
En 2023, l'offre commerciale d'Yverdon-les-Bains Énergies a permis le pré-équipement de 71 points de recharge et l'installation de 54 bornes, sous la marque Ymotion. Parmi ces installations se trouvent notamment une borne semi-rapide destinée à la recharge de véhicules poids lourds et 4 bornes semi-publics permettant la mutualisation de la recharge entre utilisateurs privés et publics. Depuis son lancement en 2021, Ymotion a participé au pré-équipement de 193 points de recharge et l'installation de 113 bornes à destination des parkings privés (villas, entreprises, PPE, immeubles locatifs). Pour faciliter la mise en place de ces infrastructures, Yverdon-les-Bains Énergies conseille gratuitement ses clients et partenaires sur la meilleure solution de recharge

adaptée à leurs besoins. Il évalue actuellement un nouveau produit de facturation attractif et simple pour les infrastructures de recharge collectives, en partenariat avec les entreprises locales. En parallèle, le réseau de recharge public, composé de 75 points de recharge, poursuit son développement avec 24 points de recharge planifiés de manière coordonnée avec les réfections de l'avenue Pierre-de-Savoie et de l'avenue du Général-Guisan. En 2023, ce sont plus de 1'100 utilisateurs qui ont sollicité le réseau de recharge public avec plus de 14'000 charges délivrées pour un volume total de 187'000 kWh, soit environ 1'250'000 km parcourus avec l'énergie fournie par Yverdon-les-Bains Énergies, via son réseau de recharge public.

### Nombre d'utilisateurs de la recharge publique



### Volume d'énergie distribué sur l'infrastructure de recharge publique





## RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX

État des comptes en lien avec les demandes de crédits de renouvellement des réseaux de distribution des énergies:

22,377,500 CHF Budget	13,418,703 CHF Montant payé	1,916,191 CHF Montant engagé	286,402 CHF Montant heures	15,621,296 CHF Montant réalisé	6,756,204 CHF Disponible
--------------------------	--------------------------------	---------------------------------	-------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

N° Preavis	Budgété	Montant payé	Montant engagé	Montant heures année en cours	Montant réalisé	Disponible	% du budget exécuté	% du budget disponible
PR19.05	3 220 000 CHF	2 306 135 CHF			2 306 135 CHF	913 865 CHF	71,62%	28,38%
PR20.08	4 557 500 CHF	3 071 356 CHF			3 071 356 CHF	1 486 144 CHF	67,39%	32,61%
PR21.04	5 000 000 CHF	4 220 215 CHF	70 270 CHF	62 132 CHF	4 352 618 CHF	647 382 CHF	87,05%	12,95%
PR22.01	4 600 000 CHF	3 341 406 CHF	50 476 CHF	182 241 CHF	3 574 123 CHF	1 025 877 CHF	77,70%	22,30%
PR23.04	5 000 000 CHF	479 590 CHF	1 795 445 CHF	42 029 CHF	2 317 064 CHF	2 682 936 CHF	46,34%	53,66%



État actualisé (28/09/2023) des comptes pour les années 2019 à 2023

### Détails sur les disponibles selon les différents crédits demandés :

- **PR19.05PR**  
Tous les travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies prévus ont été réalisés, à l'exception de ceux de la rue Cordey, dont l'exécution a été reportée à une date qui doit encore être définie.
- **PR20.08PR**  
Tous les travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies prévus ont été réalisés, à l'exception de ceux du parking de la Place d'Armes. Ce projet est en attente d'une décision politique.
- **PR21.04PR**  
Ligne électrique Montagny et Pont des Cygnes : les travaux sont en phase de clôture.  
Rue des Charmilles : la pose du tapis final est prévue en 2025.
- **PR22.01PR**  
Chemin des Sources : le chantier est en cours d'exécution.  
Rue de l'Orient : les travaux sont en phase de clôture.
- **PR23.04PR**  
Les différents travaux suivent leur cours, selon les prévisions établies.

## RÉSEAUX EAU ET GAZ

La consommation d'eau en 2023 s'inscrit avec une légère hausse de 0.92%, correspondant à 3'579'686 m<sup>3</sup>. Cette hausse est vraisemblablement liée à la météo de l'été 2023.

Dans un contexte de pénurie d'énergie, la consommation 2023 de gaz naturel s'inscrit à la baisse de 5.07% par rapport à 2022, pour une énergie totale consommée de 260'196'815 kWh.

## Qualité de l'eau potable en 2023

### Provenance de l'eau

En termes de volume d'eau, la commune d'Yverdon-les-Bains est alimentée majoritairement par l'Association des Communes de la Région de Grandson (ACRG), via les puits d'Onnens. Le volume pompé représente 68% de l'eau potable consommée annuellement. Les principales ressources en eau potable de la commune d'Yverdon-les-Bains sont les sources

du Cossaux, qui représentent 26% du volume, ainsi que la station de pompage et de traitement de Bellerive à Grandson, qui permet l'approvisionnement en eau potable en temps de crise et fournit 5% du volume total. Enfin, les échanges avec les associations voisines (ARRIBRU) représentent 1% de l'eau potable consommée annuellement.

### Qualité de l'eau

Dans l'ensemble du réseau, l'eau d'Yverdon-les-Bains est de très bonne qualité. Le programme d'analyse de microbiologie a révélé une seule non-conformité, durant le mois d'octobre 2023, qui concernait l'adduction de l'association voisine AIAE Menthue. L'adduction a alors été immédiatement arrêtée et une chloration préventive a été effectuée au réservoir du Montélaz. Aucun dépassement des normes en vigueur n'a été décelé concernant les paramètres de la chimie de l'eau. Il faut cependant noter la présence de précipités d'oxydes métalliques composés de fer et de manganèse qui ont été observés dans le réseau de transport en provenance des puits d'Onnens. Même à des doses très faibles, ces oxydes métalliques sont susceptibles de former une couche noire sur les canalisations, qui, lors-

qu'elle se détache donne un aspect brun à l'eau. Des mesures correctives telles que des purges ont été réalisées ponctuellement sur le réseau pour pallier ce problème.

Concernant les pesticides, comme tout le plateau suisse, Yverdon-les-Bains constate la présence de chlorothalonil dans l'eau potable dans des normes supérieures aux prescriptions fédérales pour le métabolite R 471811. L'eau distribuée reste consommable. Des mesures de correction sont en cours. Le chlorothalonil est une substance active utilisée depuis les années 1970. Ce fongicide est désormais interdit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les contrôles périodiques, effectués par Yverdon-les-Bains Énergies, indiquent les teneurs suivantes :

- 30% de l'eau distribuée issue de la source Cossaux, appartenant à la Ville, présentait une teneur proche de la norme de 0,1 microgramme par litre, pour le métabolite R 471811, les autres métabolites étant inférieures aux normes.
- 70% de l'eau distribuée issue des autres ressources présentait une teneur moyenne de 0,2 microgramme par litre, pour le métabolite R 471811, les autres métabolites étant inférieures aux normes.

Selon l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), l'eau distribuée est consommable, bien qu'en l'état actuel des connaissances, l'innocuité de ces métabolites n'a pas pu être démontrée.

Plusieurs essais cantonaux sont actuellement en cours pour définir et optimiser des moyens de traitement de ces résidus de pesticides dans l'eau (charbon actif, osmose inverse, etc.). En

parallèle, Yverdon-les-Bains Énergies, avec SAGENORD (Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord vaudois), et en relation étroite avec les autorités cantonales, a immédiatement déconnecté les ressources mineures non-conformes et débuté une révision de sa stratégie d'approvisionnement en eau potable (possibilités de dilution d'eau avec des distributeurs voisins, ressources régionales à traiter, prospection de nouvelles ressources, etc.).

## Mise en conformité des réseaux eau et gaz (PR22.13)

Les travaux en lien avec ce préavis ont débuté au printemps 2023 par une planification de 15 projets eau et gaz, ainsi que par les premiers investissements dans le renouvellement de ces installations. A fin 2023, un projet a pu être finalisé

(Hôpital de Chamblon, pour lequel une bonne solution a été trouvée avec le propriétaire de l'infrastructure) et 14 projets ont été lancés, au travers de différents chantiers et actions comme :

- le comblement de 12 chambres de vannes eau ;
- la pose, sur 3 sites, de purges de vannes gaz haute pression ;
- la réfection et la mise en conformité de plus de 20 poste de détente gaz ;
- la mise en conformité électrique (IP2X) des infrastructures eau concernées.

L'investissement consenti en 2023 se monte à quelque 600'000 francs. Pour 2024, le renouvellement des installations demandera un investis-

sement d'environ 1'500'000 francs. Une planification fine a été finalisée à fin décembre 2023 afin de préciser les réalisations 2024.

## RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Dans un contexte de pénurie d'énergie, la consommation 2023 d'électricité s'inscrit à la baisse de 2.9% par rapport à 2022, pour une énergie

totale distribuée par Yverdon-les-Bains Énergies de 114'464'454 kWh.

### Caractéristiques du réseau électrique

Une caractéristique du réseau électrique de la Ville de Yverdon-les-Bains est sa fiabilité. En 2023 cependant, le facteur SAIDI (durée moyenne d'interruption par client) est de 35 minutes (env. 20 minutes en moyenne en Suisse), suite à la panne de la station Saint-Roch du 28 mai 2023, qui a impacté 4'400 clients pendant un peu plus d'une heure. Hormis cet événement exception-

nel, la stabilité du réseau électrique est le résultat de l'entretien annuel systématique des stations et armoires électriques, ainsi que du suivi de la distribution de l'énergie par un système de contrôle-commande.

Le réseau de distribution est mis à neuf à l'occasion des renouvellements de rues, comme par exemple l'avenue Pierre-de-Savoie pour 2023.

### Plan OSTRAL

OSTRAL est l'organisation fédérale pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise. Elle devient active en cas de pénurie d'électricité sur ordre de l'approvisionnement économique du pays (AEP). Lors du premier semestre 2023, des tests complémentaires ont été effectués sur le site d'Yverdon-les-Bains Énergies afin de vérifier

l'alimentation de l'ensemble du site par une génératrice en cas de black-out. A fin décembre 2023, la totalité du réseau de distribution de l'eau potable est devenue robuste à une coupure d'électricité, ceci ayant été testé et validé par l'îlotage électrique des infrastructures vitales et leur réalimentation par des génératrices.

### Travaux

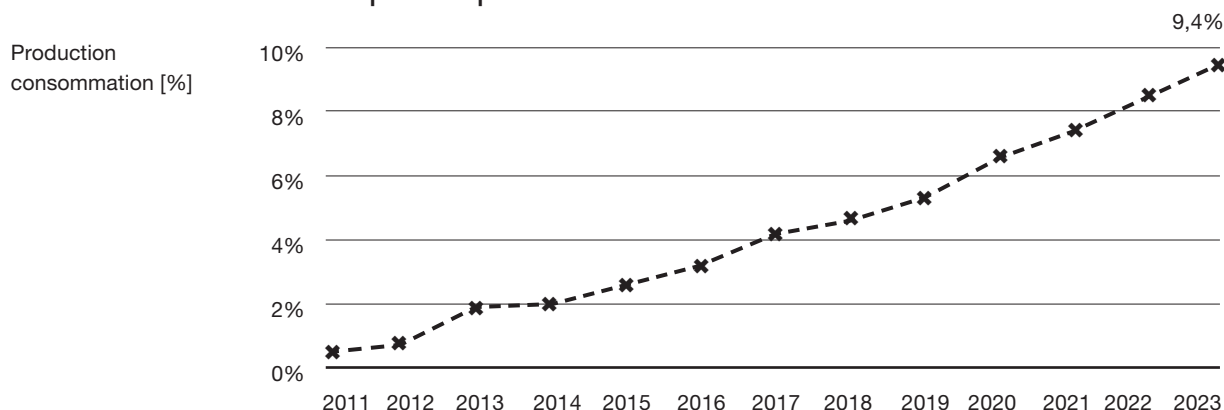
- Le réseau électrique permet d'absorber l'énergie photovoltaïque produite sur le territoire yverdonnois.
- En 2025-2026, l'alimentation 40 kV de la ville sera supprimée. Yverdon-les-Bains Énergies étudie, en collaboration avec Romande Energie, diverses variantes pour le remplacement de cette deuxième alimentation indispensable à la sécurité d'approvisionnement de la ville en électricité.

## Production solaire yverdonnoise

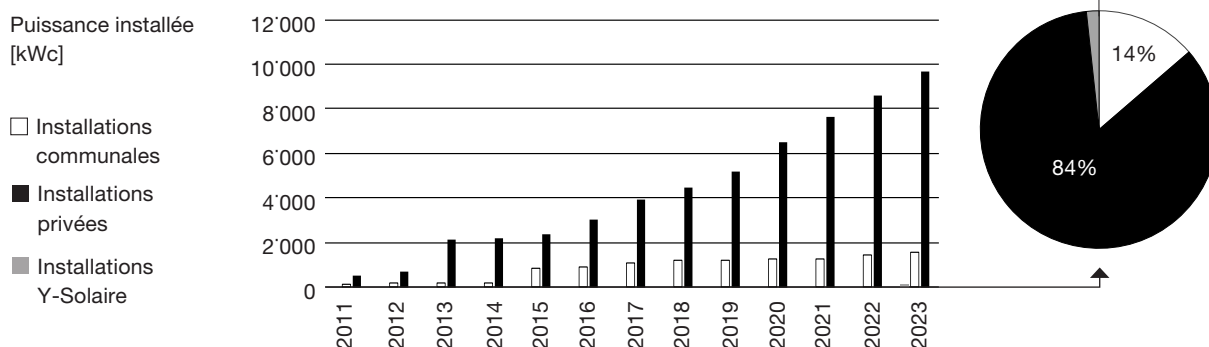
En 2023, 65 nouvelles installations, dont une centrale communale à la STEP et deux centrales Y-Solaire SA, ont été mises en service pour une puissance installée supplémentaire de 1'380 kWc. La production solaire photovoltaïque représente plus de 9.4% de la consommation

d'énergie électrique de la ville d'Yverdon-les-Bains. Parmi les installations présentes sur le territoire, 17 centrales sont en main communale, dont 2 centrales participatives, ce qui représente 14% de la puissance installée sur le territoire communal.

## Taux de la couverture de la consommation par la production PV



## Production photovoltaïque



## Éclairage public

Le réseau d'éclairage public d'Yverdon-les-Bains est composé de 3'420 lampes. En 2023, une trentaine de lampes avec source d'éclairage au sodium ont été changées par des LED. La consommation d'électricité sur l'année est d'un peu moins de 645'000 kWh/an (1'900'000 kWh/an en 2010). L'extinction nocturne permet d'économiser 30% de l'énergie d'éclairage. L'objectif

est de descendre en dessous de 500'000 kWh/an pour fin 2024 (ou 2025 selon le financement disponible). Le système de télécommande centralisé, qui gère entre autres l'enclenchement et l'extinction des lampes, a permis de gérer les extinctions nocturnes décidées par la Municipalité, et à la Ville d'Yverdon-les-Bains d'être exemplaire dans le domaine des économies d'énergie.

## Smart metering – Poursuite du déploiement

A la fin 2023, ce sont près de 7'000 client-es qui sont télérelevés et dont les données de comptage sont traitées par le smart metering. Outre un accès quotidien à la consommation pour chaque

client-e équipé-e, ce système et ses équipements permettent un pilotage fin de la crise énergétique pour les entreprises grandes consommatrices.

## Fibre optique jusqu'au domicile FTTH (Fiber to the Home)

Dès fin 2022, les recettes liées à la mise à disposition de la FTTH aux fournisseurs d'accès à Internet (provider) couvrent les frais d'installation, ce qui rend cette prestation bénéficiaire. A la fin 2023, ce sont environ 4'700 client-es qui utilisent la fibre yverdonnoise. Le réseau fibre

optique d'Yverdon-les-Bains est aussi utilisé pour le smart metering et par les services de la Commune dans le cadre de leurs prestations administratives ou techniques (gestion eau, gaz, électricité, STEP, feux de signalisation, etc.).

## SYSTÈMES D'INFORMATION ET FINANCES

### Digitalisation

Yverdon-les-Bains Énergies cherche à valoriser les données issues de ses activités, ainsi qu'à digitaliser les processus afin de répondre aux enjeux que le marché et l'évolution technologique représentent. L'année écoulée a été marquée par les efforts du service visant à établir les bases solides du programme de transformation

numérique. Celui-ci est nécessaire pour garantir une transition réussie vers un environnement numérique plus moderne. Actuellement, la gouvernance de l'information joue un rôle central en veillant à ce que la gestion des données numériques soit traitée de manière optimale, sécurisée et conforme aux normes en vigueur.

### Système de gestion de la relation client (CRM)

Au cours de la deuxième moitié de l'année, un appel d'offres a été initié pour la mise en place

d'un système de gestion de la relation client (CRM).

### Outil de travail collaboratif

Un projet visant l'amélioration de l'outil de travail collaboratif a été lancé afin de répondre aux besoins spécifiques des différentes professions

et faciliter la gestion des projets d'Yverdon-les-Bains Énergies.

## LES PARTICIPATIONS GÉRÉES PAR YVERDON-LES-BAINS ÉNERGIES

### Y-CAD SA – Chauffage à distance

Depuis la création de la société Y-CAD SA pour la gestion et le développement des réseaux de chauffage à distance (CAD) en juillet 2020, la Ville d'Yverdon-les-Bains a poursuivi la mise en œuvre de sa politique énergétique et climatique. En 2023, les trois réseaux existants ou en cours de développement ont permis d'alimenter des bâtiments situés dans le quartier Gare-Lac (CAD STEP), le secteur de l'hôpital (CAD LOTUS) et un plus large périmètre entre Y-Parc et le quartier à proximité du Centre professionnel du Nord vaudois (CAD SANTAL).

Concernant le CAD SANTAL, son développement s'est poursuivi dans les secteurs de

Pierre-de-Savoie et de la rue des Moulins en ce qui concerne les réseaux. La construction de la centrale s'est poursuivie tout au long de l'année, dont la pose des 6 cheminées mi-décembre aura été le point d'orgue. Dès l'automne 2024, elle permettra de chauffer de manière renouvelable plusieurs quartiers de la ville, compris entre Y-Parc, Pierre-de-Savoie, les bâtiments proches du CPNV, de la rue des Moulins et de la rue de la Paix. À terme, en 2040, elle devrait ainsi alimenter le plus grand réseau de chauffage à distance d'Yverdon-les-Bains – CAD Santal - dans un très large périmètre.

## Y-SOLAIRE SA

La société Y-Solaire SA, créée en juillet 2022 pour le développement de la production solaire, a réalisé en 2023 ses deux premières centrales sur des bâtiments communaux. La première est implantée sur le toit du pavillon scolaire du Collège

des Isles et la seconde sur le Collège du Cheminet. D'autres installations actuellement en cours de réalisation viendront compléter le parc dès 2024.

## SAGENORD (Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord vaudois)

En 2023, SAGENORD a mis à jour son plan de développement pour prioriser la construction de l'aqueduc régional en commençant par les tronçons au nord, puis ceux à l'ouest, pour finir vers ceux au sud-est, en étalant les investissements.

Le raccordement entre le réservoir de Chamblon et la plaine de l'Orbe est en service et n'attendait que les raccordements aux communes de Method et Suscévaz pour être finalisé. La rénovation du réservoir de Chamblon s'est prolongé avec une deuxième cuve, sur trois, renouvelée en 2023. Le projet de construction d'une nouvelle station de traitement au Cossaux a obtenu l'aval

du Canton à l'issue de l'examen préalable et sera mis à l'enquête début 2024.

Les études ont progressé concernant en particulier la séparation de l'adduction et de la distribution au réservoir de Chamblon (mise en service prévue en 2026), la remise en état de la conduite entre Bellerive et La Brinaz, et l'amélioration de la qualité de l'eau. Le conseil d'administration de SAGENORD a pris en compte dans ses plans les exigences d'assainissement de la station de Bellerive, propriété de la Ville d'Yverdon-les-Bains, essentielle pour la redondance d'approvisionnement régional.

## ENERGIE NATURELLE DU MOLLENDRUZ SA (ENM SA)

La Ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de ENM SA pour un capital-actions de 630'000 francs, correspondant à 7.59% du capital.

Le projet prévoit l'implantation de 12 éoliennes d'une puissance cumulée de 50 megawatts, qui permettra la production d'électricité renouvelable de 90 à 112 gigawattheures.

A la suite de la validation par le Tribunal fédéral du plan d'affectation pour le parc éolien du Mollendruz, le permis de construire a été mis à

l'enquête durant le mois de septembre 2023. Le 16 juin 2023, le Parlement a voté la disposition « WindExpress » qui assure au parc éolien du Mollendruz un traitement plus rapide du permis de construire.

La phase de construction du parc devrait commencer début 2025 et durer environ deux ans. Dès 2027, le parc éolien devrait produire de l'électricité d'origine renouvelable pour au moins 25 ans.

## GAZNAT SA

La Ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de GAZNAT SA à 2.25%. Chargée du transport et de l'approvisionnement en gaz naturel pour ses 9

actionnaires et de clients industriels, GAZNAT SA est un acteur incontournable de la scène énergétique suisse.

## ROMANDE ÉNERGIE

La Ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de Romande Energie à 1%.



Jeunesse et  
cohésion sociale

# 2023 Rapport de gestion

**Dicastère**  
Jeunesse et cohésion sociale

# Service jeunesse et cohésion sociale

**M. Jean-Claude Ruchet**  
Municipal

**M. Pierre-André Junod**  
Chef de service

Conseil d'Établissement  
et Entente scolaire

Plateforme Écoles-Commune

Réseau d'accueil de jour  
des enfants (RÉAjy)

Commission Consultative  
Suisse-Immigrés

Conseil des Seniors

Conseil des Jeunes



Jeunesse



Quartiers, affaires  
sociales et seniors



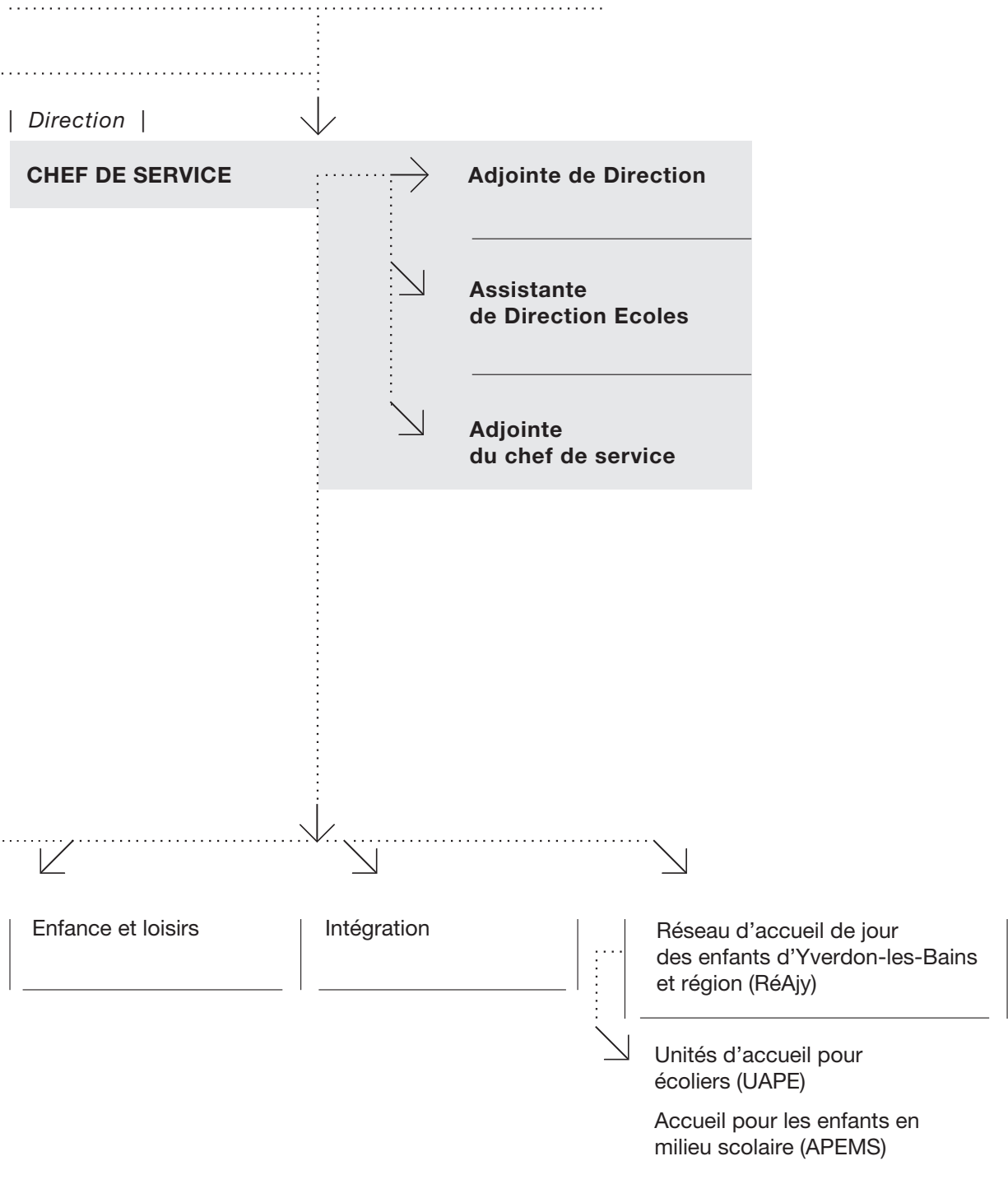
Clinique dentaire  
de la jeunesse



Logement



# MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT



## Service jeunesse et cohésion sociale

# Direction

### MISSION DU SERVICE

La mission du Service jeunesse et cohésion sociale (ci-après JECOS) consiste à promouvoir la qualité de vie et la cohésion sociale en créant des conditions favorables à l'épanouissement et

à l'intégration de toutes et tous. Pour ce faire, il incombe au service de proposer les grands axes des politiques publiques suivantes et de les mettre en œuvre :

- politique école ;
- politique quartiers et affaires sociales (y inclus la politique en faveur des seniors) ;
- politique du logement ;
- politique enfance et famille (y inclus l'accueil de jour et la Clinique dentaire de la jeunesse) ;
- politique jeunesse ;
- politique d'intégration.

### VIE DU SERVICE

L'année 2023 a été marquée pour le JECOS par l'absence de longue durée de son municipal de tutelle, M. Jean-Claude Ruchet. Monsieur le syndic Pierre Dessemontet a assuré l'intérim durant la plus grande partie de l'année, ce qui a fortement limité les impacts de cette absence et permis tant aux projets réguliers du JECOS de suivre leur cours qu'à d'importantes réformes de se réaliser. Le comité de direction, grandement renouvelé en 2022, s'est montré résilient et a su insuffler une nouvelle dynamique au service malgré les aléas.

La situation de la cour du JECOS, située entre les deux bâtiments du service et accueillant éga-

lement les locaux de Zone Bleue, a constitué un élément marquant de la vie du service en 2023. La cohabitation avec les usagers et usagères de Zone Bleue s'est passablement dégradée, le personnel du JECOS ainsi que les bénéficiaires se retrouvant régulièrement confrontés à des situations inacceptables : déjections, seringues et autres déchets jonchant le sol et les escaliers, insultes, menaces, nuisances sonores, scènes de drogue, altercations avec les chiens laissés libres dans la cour, etc. Diverses démarches ont été menées avec l'équipe de Zone Bleue, et la Municipalité a été alertée et sensibilisée à la question. Des mesures de réaménagement de la cour ont été validées et seront réalisées en 2024.

### POINTS FORTS 2023

#### Réseau d'accueil de jour

La politique d'accueil de jour a connu d'importants développements en 2023, reposant sur trois axes. Le premier, quantitatif, s'attache à développer le nombre de places nécessaires aux familles afin de mieux concilier vie privée et vie professionnelle. Le second porte sur la qualité d'accueil dans les structures du RéAjy (Réseau

d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs), notamment par l'engagement d'une coordinatrice à l'inclusion et à la qualité d'accueil des enfants. Enfin, le troisième et dernier axe concerne l'accessibilité financière pour les familles avec l'adoption de nouvelles grilles tarifaires et de rabais fratricies.

#### Politique d'intégration

La politique d'intégration communale est intégrée au Programme d'intégration cantonal (PIC) mené par le Bureau cantonal de l'intégration. Celle-ci prenant fin en décembre 2023, il in-

combat au secteur intégration de proposer une nouvelle politique d'intégration dans le cadre du mini-PIC 3. Afin de définir au mieux les nouvelles mesures nécessaires, une évaluation externe de

cette politique publique et une vaste consultation avec les partenaires et des bénéficiaires ont été menées. La politique d'intégration 2024-2027 a

été validée par la Municipalité à l'automne 2023. Sa publication, une fois la mise en forme finalisée, est prévue pour début 2024.

## Maison Pré-du-Canal

Suite à la fermeture du Collège Pré-du-Canal au printemps, une nouvelle affectation temporaire des locaux a été réalisée à la rentrée. En plus des bureaux du Service de la culture et du Bureau de la durabilité, l'espace accueille des projets de proximité, menés par le Secteur quartiers, affaires sociales et seniors, via la référente du quartier des Moulins, le Secteur intégration, l'association de quartier Moulins pour Tous et

la Commission Consultative Suisses-Immigrés (CCSI). Ce projet, inauguré par un grand événement populaire le 11 octobre 2023, propose des activités de loisirs, des ateliers et formations favorisant la cohésion sociale et l'accès à la culture en permettant à la population de participer à l'animation de son lieu de vie. L'avenir de ce site sera défini dans le cadre de la mise à jour de la planification scolaire et parascolaire.

## Label UNICEF « Commune amie des enfants »

En réponse à une motion du conseiller communal Julien Wicki, le Secteur enfance et loisirs a engagé en 2023 les démarches de labellisation UNICEF « Commune amie des enfants ». La première étape a été achevée en date du 22 juillet 2023 avec l'envoi d'un questionnaire complété à l'UNICEF dressant un état des lieux des prestations et offres destinées aux enfants et aux jeunes sur le territoire yverdonnois. L'ensemble des services de la Ville ainsi que divers

partenaires externes ont été consultés lors de cette récolte d'informations. Un premier bilan de l'UNICEF a été rendu lors d'une rencontre à Yverdon-les-Bains le 12 octobre 2023, attestant d'un score de 81.9% de la totalité des points possibles, ce qui constitue un excellent résultat. La Municipalité doit dès lors valider la suite du processus pour que la prochaine étape, constituée de démarches participatives avec les enfants, puisse être menée en 2024.

# Secteur écoles

## CET

Le Conseil d'établissement, ci-après CET, est un organe principalement consultatif mis en place par les autorités communales de l'Entente scolaire et composé d'une délégation de tous les

acteurs prenant une part active à la vie scolaire. En 2023, une séance a eu lieu et une autre a dû être annulée étant donné que le quorum n'était pas atteint au vu des absences.

## Entente scolaire

L'Entente scolaire regroupe les municipaux·ales en charge des écoles des communes de Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Champvent, Method, Suscévaz,

Treycovagnes, Valeyres-sous-Ursins, Ursins et Yverdon-les-Bains, ainsi que les directrices et directeurs des établissements scolaires yverdonnois.

L'Entente s'est réunie à 3 reprises et a notamment abordé les sujets suivants :

- mise à jour de la planification scolaire ;
- transports scolaires ;
- sentier pédagogique Forévason à Clar-Chanay avec la création d'une association ;
- mobilier scolaire et déménagements de classe ;
- suivi du projet d'accès facilité aux musées yverdonnois partenaires pour les élèves ;
- crise énergétique avec les différentes mesures envisagées ;
- budget 2024.

## Plateforme école-commune

Les Directions des établissements scolaires de la Ville et le JECOS se sont rencontrés à 10 reprises, en invitant divers partenaires internes ou externes. Les principales thématiques traitées sont :

- organisation de la rentrée scolaire ;
- mobilier scolaire ;
- planification scolaire avec la création d'un 3<sup>e</sup> établissement primaire et la construction d'un nouveau bâtiment scolaire ;
- crise énergétique avec les mesures envisagées et leur impact sur la vie scolaire ;
- sécurisation du chemin de l'élève et des abords des bâtiments scolaires.

## Fourniture de mobilier scolaire

Durant l'année 2023, les achats suivants ont été réalisés afin de renouveler et compléter le mobilier existant :

- renouvellement de 6 classes et ouverture de 2 classes ;
- renouvellement des bureaux des doyen-nes de 2 établissements ;
- équipement de 27 classes en petit mobilier et matériel divers ;
- entretien du matériel et mobilier existant ;
- renouvellement de matériel de travaux manuels et de salles de dessin.

## Transports scolaires

Le service a organisé 3 tournées de ramassage scolaire, soit le trajet du domicile à l'école, pour les élèves scolarisés hors de leur quartier.

Par ailleurs, afin de permettre aux élèves de se rendre aux cours de gymnastique, de rythmique,

de piscine ou à la patinoire, à la bibliothèque, au musée, aux spectacles scolaires ou autres activités scolaires, quelque 4'230 courses ont été financées par le JECOS.

La Ville a également soutenu 124 familles concernant les frais de transport de leur enfant :

- 72 remboursements d'abonnement Mobilis en raison d'une distance domicile-école supérieure à 2.5 km ;
- 51 remboursements d'abonnement Mobilis en lien avec la motion Cotting basés le revenu familial annuel imposable;
- un élève suivant un cursus SAE (sport, art, études) a reçu une participation aux frais de transport.

## Camps sportifs

Près de 1'521 élèves entre la 7P et la 9S ont bénéficié de camps sportifs d'hiver et d'été.

## Ecoles à la montagne

17 séjours ont eu lieu dans les colonies de la Ville de Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix

et de Bellevue à Mauborget. 479 élèves ont bénéficié de cette prestation.

## Spectacles scolaires

La Ville organise des spectacles à l'attention des élèves des établissements scolaires yverdonnois au théâtre de L'Echandole ou au théâtre Benno Besson. 4'379 élèves des établissements

scolaires publiques et 173 élèves des Fondations Verdeil et Entre-Lacs ont assisté à 2 (parfois 3) spectacles, ceci pour un coût annuel de 36.50 fr. par élève.

### Sorties scolaires

Chaque élève de la ville a pu bénéficier de plusieurs sorties culturelles diverses (cinéma, musée, visites en lien avec la formation professionnelle, etc.) ou d'activités en lien avec le bien-vivre ensemble.

46 projets ont eu lieu pour les élèves du primaire

et les établissements secondaires ont bénéficié d'une vingtaine de projets dont le championnat de mathématiques et le concours de robotique.

De plus, 185 classes sont parties en courses d'école sur les 229 classes des établissements scolaires de la Ville.

### Voyage de fin d'études

20 classes de 11<sup>e</sup> année et 5 classes de 12<sup>e</sup> année, soit 410 élèves, ont pu organiser un voyage

de fin d'études ou des journées spéciales en extérieur.

### Noël des enseignants et remerciement aux retraités de l'année scolaire

Suite aux demandes de coupes budgétaires effectuées par le Conseil communal pour le budget

2023, la Municipalité a décidé de ne plus organiser ce repas.

### Enseignement spécialisé

Cette prestation a été reprise par le Canton en 2023.

### Orientation scolaire et professionnelle

Le Centre OSP-Région Nord a poursuivi ses activités dans la région en offrant son expertise dans le conseil en gestion de carrière à destination des jeunes en scolarité obligatoire, des jeunes en transition (école-monde professionnel), des gymnasiennes et gymnasiens et des adultes.

Via diverses actions et en collaboration avec ses

partenaires, l'accent a été mis sur le rapprochement entre l'école et le marché du travail. L'employabilité des adultes a également été soutenue par diverses actions, notamment par le projet Via-mia, destiné aux personnes de 40 ans et plus. Il faut noter que ce projet s'est considérablement intensifié en 2023.

### Service médical

Diverses actions ont été menées dans les établissements scolaires de la ville touchant au bien-vivre ensemble, à l'éducation aux médias

numériques, à la précarité menstruelle, à la préparation à l'entrée dans le monde professionnel, à l'éducation sexuelle, etc.

### Sport scolaire facultatif

Près de 700 inscriptions ont été enregistrées en 2023 comme suit :

	Janvier-Février	Mars-Avril	Mai-Juin	Octobre Décembre	Total 4 sessions
Participations validées	160	138	107	291	696
Sports proposés	19	18	10	24	71

Le site actuel [www.ssfylb.ch](http://www.ssfylb.ch) permet de consulter, sous l'onglet « Planning », l'éventail des activités proposées pour l'année scolaire en cours (actuellement 2023-2024). Ce site, par lequel transitent les inscriptions, continue d'offrir une

visibilité à l'activité « MiniMove » (pour les enfants dès la marche et jusqu'à 5 ans), encouragée par le Service des sports et de l'activité physique.

# Secteur quartiers, affaires sociales et seniors

## Quartiers – création de liens sociaux

### → Travail social de proximité dans les quartiers

L'approche sociale et communautaire au plus près des habitantes et habitants est assurée tout au long de l'année à travers la présence d'un travailleur social ou d'une travailleuse sociale de proximité (ci-après TSP) dans trois quartiers d'Yverdon-les-Bains. Un quatrième quartier a également continué à bénéficier d'un accompagnement dans le cadre d'un mandat attribué à Pro Senectute pour sa méthodologie « Quartiers solidaires ».

Dans le quartier Pierre-de-Savoie, principalement sous l'égide de l'association de quartier Pierre en Fête (accompagnée par le référent de quartier), une bonne partie des événements et projets habituellement reconduits d'année en année ont pu voir le jour : tournois amicaux de pétanque, repas communautaires des mercredis, Fête des voisins, sorties vélos avec grillades, soirées raclette ou pasta-party, week-end d'Halloween (événement fort en 2023 avec une fréquentation de 140 personnes), lotos gratuits, repas Caldo verde et encore grand menu de fin d'année. De belles nouveautés ont également été mises sur pied, à l'initiative des habitant-es ou du TSP référent : semaine d'exposition avec dégustation sur l'Ethiopie, sorties cinéma, ateliers trico-thé, journées bateau ou marche avec visites de lieux culturels, passage du Père Noël et mise en place de l'amicale café. Afin de lutter contre l'inflation, une initiative temporaire a également permis de s'unir autour de l'achat de meules de Gruyère, permettant ainsi à un grand nombre d'habitant-es d'acheter le fromage à prix coûtant.

Aux Moulins, l'année a été marquée par l'ouverture en milieu d'année de la Maison Pré-du-Canal, à la suite du déplacement des élèves de l'école du même nom dans de nouveaux lieux scolaires. Cette ouverture, qui vise notamment à valoriser la vie de quartier et la cohésion sociale, a permis à l'association Moulins pour Tous de bénéficier de plus d'espace pour déployer ses activités,

tout en conservant son local situé au début de la rue : les café-tartines, le tricot-crochet, les ateliers bricolage pour adultes et enfants, les trois cours de soutien au français ou encore les marches du jeudi accueillent hebdomadairement ou de manière plus ponctuelle de 3 à 20 participant-es en moyenne depuis l'un ou l'autre des lieux. Grâce à une collaboration avec le secteur intégration, deux des cours de soutien au français bénéficient par ailleurs d'un accès à la halte-garderie de la Maison Pré-du-Canal (encadrée par une professionnelle), permettant ainsi aux femmes ayant des petits enfants de participer aux cours sereinement. Durant l'année, des activités de plus grande envergure ou des moments forts pour la vie de l'association ont également vu le jour, que cela soit à l'initiative des habitant-es ou de la TSP référente : inauguration d'une nouvelle cuisine au petit local, participation au projet Pianos de Si de La, ramassage des déchets dans le quartier, deux tournois au terrain de sport, vide-grenier et grillades de quartier, dance party, deux lotos, organisation de la Balade gourmande interculturelle (qui fait office de fête de quartier et a rassemblé env. 500 personnes) et marché de Noël.

Du côté de Villette et Sous-Bois, une nouvelle dynamique se crée petit à petit dans le quartier : l'association de quartier Quartiers Sud a organisé une fois par mois durant l'hiver des dimanches basketball en collaboration avec l'association burundaise Umusurusuru, ainsi qu'une jolie fête de quartier ayant rassemblé une centaine de personnes, avant de décider à l'automne de se mettre en retrait pour réfléchir à son avenir. La TSP référente du quartier a continué son travail de mise en lien des personnes en accompagnant la mise sur pied de divers projets du côté de la Villette : vide-grenier, accueil d'une scène pour la Fête de la musique, illumination et décoration de la place pour le temps des fêtes (en collaboration avec SEY et STE), accueil interculturel entre

femmes, accueil d'un café smartphone de Pro Senectute. A Sous-Bois, des rencontres inter-générationnelles avec les logements protégés de la Fondation des 4 Marronniers ont été mises sur pied et des activités pour les jeunes ont eu lieu de manière hebdomadaire. Ces activités sont gérées par un groupe de 5 jeunes âgé-es de 12 à 15 ans. Accompagné par la travailleuse sociale référente, le groupe planifie et met en place les activités pour les autres jeunes du quartier, suivant le modèle des démarches communautaires habituellement proposées aux adultes. Dans le cadre de ces activités, plusieurs sorties en dehors du quartier ont été organisées, notamment au Castrum et au cinéma open air, pour encourager la découverte de l'offre culturelle yverdonnoise. Dans le cadre du projet «Espaces publics à 5 min» mené par le Service de l'urbanisme, une consultation sur le réaménagement de la place de la Villette a été organisée et une quarantaine de personnes ont pu consulter les premiers scénarios proposés. Une collaboration avec le Service des sports et de l'activité physique a également permis l'organisation d'une consultation auprès des jeunes sur le réaménagement du terrain multisports du quartier, à travers des activités organisées directement sur le terrain pour favoriser un usage mixte et varié du lieu.

Au Cheminet, le quartier animé et accompagné par Pro Senectute, l'augmentation des activités ainsi que le travail sur l'identité du groupe ont marqué l'année. De nouvelles participantes et nouveaux participants ont rejoint le projet et une bonne entente règne dans le groupe. L'envie de se rencontrer s'est renforcée, même si des

résistances à s'investir dans le comité d'une éventuelle future association de quartier se font encore ressentir, notamment en raison de difficultés liées à l'absence de lieu fixe pour déployer les activités et à l'âge avancé d'une partie des membres du groupe. Fin septembre, le groupe, constitué d'une trentaine de membres, s'est baptisé par votation « Cheminons ensemble » et a choisi un logo pour le représenter. Au fil de l'année, les membres ont participé à une belle variété d'activités, permises par l'engagement d'une dizaine de bénévoles : 22 moments de rencontre, 8 activités avec partenaires, 14 repas communautaires, un forum, 4 marches découvertes, 2 visites de musées, 7 après-midis jeux et 15 espaces de réflexion et d'accompagnement des activités.

Les activités inter-quartiers font également partie de la vie de quartier. Ainsi, un samedi grillades à l'Escarbille ou la participation aux Soupes d'ici et d'ailleurs ont permis d'encourager les échanges de pratiques et de créer des rencontres entre les habitantes et habitants des différents quartiers.

Tout au long de l'année, chaque travailleur-euse social-e propose également de manière régulière des suivis individuels aux personnes qui les sollicitent. Ces suivis concernent en général des thématiques telles que les démarches administratives ou des besoins d'information, l'insertion professionnelle ou l'accompagnement plus global lors de situations complexes ou d'isolement. Au total, ce sont une septantaine d'habitant-es qui ont été accompagné-es et/ou réorienté-es dans le réseau socio-sanitaire régional.

## → Travail social de rue

Pour l'accompagnement social de rue, l'année a été marquée par l'ouverture début avril d'un lieu d'accueil et de permanence sociale dans l'ancien kiosque des Remparts. Appelé La Kipole, cet endroit a pour but d'ancrer encore davantage l'accompagnement social proposé au public précaire et/ou marginalisé en se rendant accessible là où les usagers et usagères se trouvent naturellement. Depuis son ouverture, plus de 200 passages ont eu lieu à La Kipole, notamment lors des ouvertures hebdomadaires. Ce nombre ne prend

pas en compte l'activité pétanque, renforcée en 2023 et gérée de manière presque autonome par des pairs. Chaque mercredi de mars à octobre, cette activité a vu la participation d'une quinzaine de personnes. En parallèle, les suivis individuels ont continué à être proposés par la travailleuse sociale référente, allant d'une rencontre unique visant à orienter les personnes dans le réseau à des suivis plus complexes nécessitant jusqu'à plusieurs mois d'accompagnement et la mise en lien de nombreux partenaires socio-sanitaires.

Pour les usagers et usagères, l'année a également été marquée par le départ à la retraite de

la titulaire, en poste depuis 15 ans et donc bien connue de toutes et tous.

## → Fête des voisins

Le 2 juin 2023, plusieurs centaines de personnes se sont retrouvées dans 24 lieux différents pour célébrer la Fête des voisins et des voisines. Comme l'année passée, des groupes allant de 10 à 60 personnes ont pu se réunir pour passer

une soirée ensemble en profitant du soutien de la Commune à travers la mise à disposition d'affiches et de flyers, ainsi que le prêt gratuit de caisses de vaisselle réutilisable.

## → Noël Ensemble

De retour à La Marive le 24 décembre, Noël Ensemble s'est déroulé avec succès sous un nouveau format : horaires étendus de 14h à 22h, buffet et animations variées et en continu, thé d'accueil ainsi que présence du Père Noël avec

distribution de cadeaux. Environ 600 personnes de tous âges ont répondu présentes à cet événement mené par un comité d'organisation de 8 personnes (dont 7 bénévoles) et le soutien d'une cinquantaine de bénévoles.

## → Groupe consultatif

A la demande des membres des associations de quartier et de certains partenaires, le Groupe consultatif (qui vise à permettre la création de liens entre l'administration et ses services, les

partenaires et les habitant-es) a repris en fin d'année 2023. Une discussion sur l'importance de cette entité a pu avoir lieu et des pistes intéressantes ont été définies pour la suite.

## **Affaires sociales**

### **Prestations complémentaires communales et mesures d'accompagnement de la taxe forfaitaire**

Le nombre de personnes au bénéfice des Prestations complémentaires communales (PCC) a varié entre 749 et 766 en 2023. Du côté des réductions en lien avec la taxe forfaitaire déchets, ce sont 3'265 personnes au bénéfice des PC, RI ou EVAM et 3'340 jeunes entre 18 et 25 ans qui

ont été exempté-es de la taxe, ainsi que 4'485 personnes âgées de 65 ans ou plus qui ont bénéficié d'une réduction de 50%. Ces aides représentent un montant total de 1'680'000 fr., dont 1'300'000 fr. pour les PCC.

### **Bons d'aide aux familles**

Un peu plus de 2'000 familles yverdonnoises (près de 3'500 enfants) sont au bénéfice d'un subsidé OVAM d'au moins 25% et ont donc eu droit aux bons d'aide aux familles en 2023. Au

31 décembre, un montant de 614'889.10 fr. a été utilisé par les familles bénéficiaires et remboursé aux commerces partenaires de cette action.

### **Soutien aux habitant-es et institutions sociales**

Afin de pallier certaines difficultés amenées par l'augmentation des prix (en lien avec la crise sociale et énergétique de ces deux dernières années), une nouvelle collaboration avec le Centre Social Protestant Vaud a été mise sur pied. Ainsi, un montant de 25'000 fr. a été attribué au CSP

Vaud afin de pouvoir proposer une aide directe aux habitant-es. Dans la même idée, 13'800 fr. de soutien ont été attribués à l'Épicerie Caritas, ainsi que 8'750 fr. à la CA-NOV, nouvelle centrale alimentaire du Nord vaudois.



## Soutien aux associations

Les soutiens suivants ont été versés : Soupes d'ici et d'ailleurs (7'500 fr.), Jardins et Cartons du Cœur (42'000 fr.), Pro Cap (1'000 fr.), La Roulotte (1'500 fr.), Épicerie Caritas Vaud (2'500

fr.), Asnova (3'000 fr.), Suspend'us (2'500 fr.), SOS Futures mamans (1'500 fr.), Fondation IPT (1'000 fr.), Avivo section d'Yverdon-les-Bains (3'000 fr.).

## Mesures pour le marché du travail

Des travaux pour un peu plus de 58'000 fr. ont été réalisés par Pro Travail, principalement pour l'entretien du mobilier urbain, le nettoyage des

abris bus et le ramassage des déchets le long des cours d'eau et des rives du lac.

## Frais funéraires pour indigents

Peu de frais funéraires pour indigents ont dû être pris en charge par la commune en 2023. Au total,

un montant de 3'400 fr. a été utilisé.

## RailFair

En 2023, le programme RailFair des CFF a vu la participation bénévole de 15 parrains et marraines de gare, qui se sont relayés pour un total

d'env. 500 services. Avec 3h par service, cet engagement représente 1'500 heures de bénévolat.

## Seniors COSY

Passé à plus de 260 membres, le Conseil des seniors d'Yverdon-les-Bains a été très actif en 2023. Les activités, menées par et pour les seniors, ont été organisées parfois de manière ponctuelle, parfois de manière régulière. Ainsi, le café Wifi-média, le ciné-club, le club jeux, le club lecture ont continué leur rendez-vous chaque semaine ou chaque mois. De plus, divers événements ont été organisés tout au long de l'année : visites de la STEP, matinées Tartines et vieilles chansons, concerts, projet Piano de Si de La, exposition des artisans, grillades, conférences, aide bénévole au Cyclotour, visite de la sucrerie d'Aarberg, etc. En parallèle, les membres du COSY ont également repris leur groupe de travail sur les barrières architecturales et continué leur engagement dans divers projets communaux, tels que les «Espaces publics à 5 min» et le parc Hopp-la. Avec toutes ces activités, le budget de 29'800 fr. a été presque entièrement utilisé, à quelques centaines de francs près (373.50 fr. transférés sur le compte de réserves).

## Accueil des nouveaux retraités et nouvelles retraitées

Cette année, 112 Yverdonnois et Yverdonnoises ont participé à l'événement de célébration de leur passage à la retraite. A l'Aula Magna, en compagnie des autorités, les participantes et participants ont pu profiter d'un temps musical proposé par Alexandre Cellier et découvrir quinze associations venues présenter leurs activités. Après une partie officielle, la centaine de personnes présentes a pu découvrir les stands des associations tout en dégustant l'apéro offert pour l'occasion.

## Bons Travys

Un montant de 40'000 fr. a été dépensé pour soutenir l'achat de bons de transports pour les seniors.

## Les Alizés

La subvention de 80'000 fr. au SemoNord est restée identique.

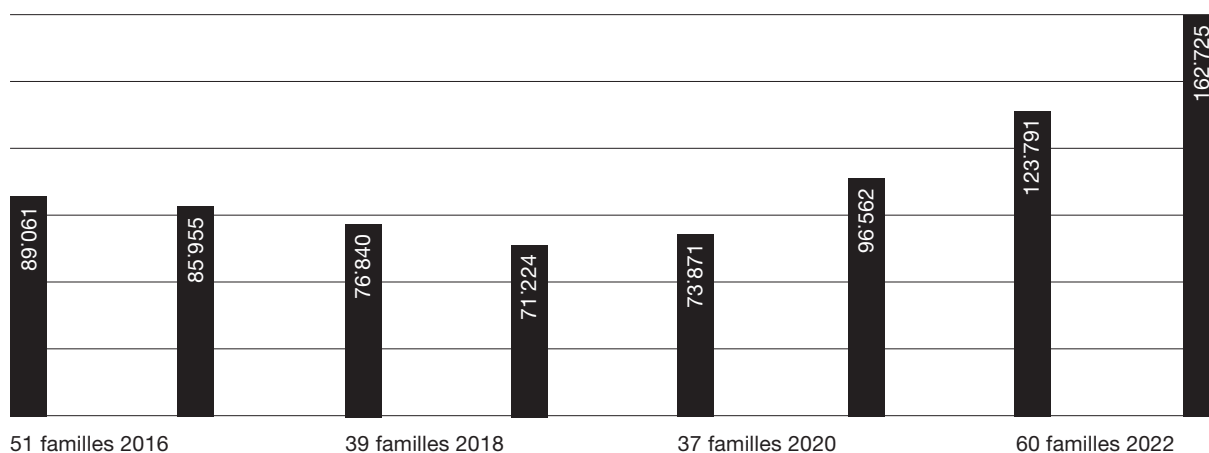
# Secteur logement

## Aide individuelle au logement (AIL)

L'AIL est une prestation venant soutenir les familles autonomes financièrement mais qui ont une charge locative trop importante. Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus et du loyer net, en observant si le taux d'effort ne dépasse pas les 30%. Le nombre de bénéficiaires

au 31 décembre 2023 s'élève à 79 familles avec au moins un enfant à charge, pour un montant de 162'725 fr. dont la part communale de 50%. Il est intéressant de noter qu'actuellement, 28 familles monoparentales reçoivent l'aide individuelle au logement.

## Évolution versement AIL



## Application de la LPPPL

Le Secteur logement rend son préavis sur les demandes des propriétaires qui souhaitent démolir, rénover, transformer ou vendre des logements loués dont les typologies sont situées dans la catégorie dite «à pénurie». A Yverdon-les-Bains, le taux de pénurie de logement s'élevant à 0.58% en 2023, le Secteur logement est tenu d'émettre son préavis, soumis ensuite

directement au Canton pour décision finale. Le principe de préavis communal permet à la Ville de conserver un regard sur le marché locatif et de pouvoir préserver les intérêts de la population à pouvoir se loger, le taux de logements vacants étant déjà très bas. Le préavis communal s'exerce sur les trois domaines en lien avec la politique du logement :

- les autorisations administratives en matière de préservation du parc locatif (art. 2 à 26 LPPPL) ;
- l'exercice du droit de préemption ;
- l'obligation des bailleurs d'utiliser la formule officielle au changement de locataires.

En 2023, le nombre de demandes d'autorisation de travaux s'est élevé à 23 dossiers. Au total,

14 demandes d'aliénation ont été soumises au préavis du Secteur logement.

## Logements subventionnés

Le contrôle des conditions d'occupation permet de vérifier si les locataires répondent toujours aux conditions fixées à leur entrée. Ces critères sont basés sur les revenus ainsi que sur le degré d'occupation des logements. Sur les 299 loge-

ments que compte la Ville, un certain nombre ne bénéficie plus de subventions cantonales, outil permettant d'adapter les loyers aux revenus des locataires. En 2023, les conditions d'occupation de 114 logements ont été contrôlées et 34 baux

ont été résiliés, ce qui a permis de créer du mouvement dans la gestion des logements subventionnés. Les résiliations sont dues au non-respect des conditions lors du contrôle bisannuel, qui a entièrement repris dès 2023.

## Plan grand froid

Le plan grand froid, organisé en collaboration avec Caritas-Vaud, SSP et l'Hôtel de la Source a été activé à deux reprises: du 18 janvier au 3 février, puis du 7 au 13 février. Au total, 13 personnes sur 6 nuits différentes ont été redirigées vers l'Hôtel de la Source.

Depuis janvier 2023, une commission mixte des services JECOS et BAT a été mise en place afin de garantir une plus grande transparence dans la prise de décision lors de l'octroi d'un logement aux bénéficiaires.

La convention qui lie la Ville, l'Hôtel de la Source et Caritas a été reconduite en 2023. Cette convention prévoit que lorsque la structure de la Lucarne se voit complète, l'hôtel accueille les personnes qui n'auraient pas d'hébergement d'urgence. Les nuitées à l'hôtel sont entièrement prises en charge par le Canton.

## Réseau romand du logement 2023

Accueilli pour la première fois à Yverdon-les-Bains, ce réseau, qui réunit les responsables communaux des offices du logement de Suisse romande, est une plateforme unique de partage d'expérience, qui permet chaque année d'aborder un thème et de présenter les innovations

des villes en la matière. Cette année, le thème de la rénovation énergétique de bâtiments et des impacts sociaux liés nous a intéressés. En collaboration avec le SEY, le secteur a présenté le programme éco logement et son impact positif sur les ménages.

# Secteur enfance et loisirs

## Activités vacances

### Prends-en de la graine - projet pilote

Le projet pilote intitulé « Prends-en de la graine ! Les découvertes de Printemps » s'est déroulé durant la deuxième semaine des vacances de Pâques et a accueilli 17 enfants âgés de 8 à 12 ans domiciliés à Yverdon-les-Bains. Durant ces quatre journées de promotion de la biodiversité, de la nature et d'une alimentation équilibrée et locale, les enfants ont pu chaque matin réaliser

un repas végétarien avec des produits 100% locaux et bios, et l'après-midi participer à des activités en plein air avec les associations Cœur d'artichaut et Pro Natura. En tout, cette prestation a pu proposer 35 places d'accueil et a rencontré un vif intérêt auprès des enfants comme des parents.

### Centres aérés

Les centres aérés se sont déroulés du 3 juillet au 18 août et ont accueilli 327 enfants âgés de 4 à 10 ans, encadrés par un total de 95 personnes dont certaines en charge d'assurer la restauration. Ils se sont tenus sur deux sites : le refuge de la Cure d'Air durant les sept semaines de vacances et la cabane de la Roselière du 3 au

14 juillet et du 7 au 18 août. En plus des activités proposées par les équipes d'animation, les enfants ont pu participer à, l'élaboration de fresques murales à la plage avec le soutien de deux artistes de la région, se mettre en mouvement grâce à l'histoire sur le thème de la savane proposée par le Pedibus, s'initier aux joies du

jardinage avec l'association Cœur d'artichaut, découvrir le plaisir de la lecture sur un transat grâce à l'association Bains de livres ainsi que divers ateliers : cuisine, maquillage, expériences

scientifiques et une performance en marge du Festival du Castrum. En tout, les centres aérés ont ainsi pu proposer 2'168 places d'accueil durant les vacances d'été.

## Passeport Vacances

Le Passeport Vacances s'est déroulé du 16 au 27 octobre et a accueilli 293 enfants âgés de 7 à 13 ans. Avec une offre initiale de 300 passeports, aucun enfant ne s'est vu refuser l'accès à cette prestation. Cette année, la tendance s'est inversée car la majorité des enfants est domiciliée dans les communes partenaires, soit 53% contre 47% en provenance d'Yverdon-les-Bains. Sur les 10 jours du Passeport Vacances, 97 activités différentes ont été proposées et la plupart se

sont déroulées dans la région du Nord vaudois. L'encadrement a été assuré par une équipe composée de 12 monitrices et moniteurs, tandis que pour certaines activités l'encadrement a été délégué aux prestataires d'activités. Cette édition s'est effectuée sans l'aide de bénévoles. Les activités ont eu lieu majoritairement à Yverdon-les-Bains ou dans la région (moins de 10 km). Seules quelques visites extraordinaires ont nécessité un transport en bus.

## Colonies de vacances

La colonie d'été s'est déroulée à Jolie Brise du 1<sup>er</sup> au 15 juillet et a accueilli 78 enfants âgés de 8 à 12 ans (42 filles et 36 garçons) qui ont occupé les 80 places proposées (40 par semaine). La colonie d'automne s'est déroulée à Mauborget sur une période raccourcie avec l'introduction d'une pause entre chaque semaine. Ainsi, les inscriptions étaient ouvertes du dimanche 15 au

vendredi 20 octobre et du 22 au 27 du même mois. 48 enfants âgés de 8 à 12 ans (32 filles et 16 garçons) ont occupé 45 places sur les 80 à disposition. Pour chacune des deux colonies l'encadrement a été assuré par une équipe composée de 17 personnes par semaine. La colonie d'été avait pour thème les superhéros tandis que celui de la colonie d'automne était la mythologie.

## Soutien aux associations

### CRA | Centre de Rencontre et d'Animation

Le CRA est une association à but non lucratif qui propose des ateliers de bricolage, un accueil libre et gratuit et des moments de jeux ainsi qu'un goûter pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Le

personnel y mène également des actions de prévention et de socialisation auprès des enfants. La Commune a versé une subvention de 165'000 fr.

### Parents-secours | Croix-Rouge vaudoise

Le service «Parents-secours» a été conçu pour répondre aux besoins d'urgence des parents malades, momentanément indisponibles ou traversant

des difficultés personnelles et qui ne savent pas à qui confier la garde de leurs enfants. La Commune a versé une subvention de 8'000 fr.

### Jardin ouvert

Le jardin ouvert est un lieu d'accueil, de jeux et de rencontres destiné aux enfants âgés de 0 à 5 ans avec leur(s) accompagnant-e(s). Anonyme et

gratuit, il n'est pas nécessaire de s'inscrire et on y reste le temps que l'on souhaite. La Commune a versé une subvention de 5'000 fr.

## Ludothèque

La ludothèque L'Escargot est une organisation associative qui met à la disposition de ses membres près de 2'000 jeux et jouets destinés

aux enfants dès 6 mois. La Commune a versé une subvention de 60'100 fr.

## Point rencontre Le Viaduc

Sur la base d'une décision judiciaire, Point Rencontre offre un espace protégé pour permettre aux enfants de préserver ou de renouer des liens

avec un de leurs parents lorsqu'ils ne partagent plus le même domicile. La Commune a versé une subvention de 6'435 fr.

## 147 | Pro Juventute

Les enfants, les jeunes et les jeunes adultes, de même que les parents, peuvent se faire conseiller 24h sur 24, gratuitement et en toute confiden-

tialité, par les spécialistes du 147 et du service Conseils aux parents. La Commune a versé une subvention de 5'400 fr.

## APEY | Association des parents d'élèves d'Yverdon-les-Bains, Yvonand et Environs

La Commune a versé une subvention de 6'000 fr. dans le but de soutenir les activités Pedibus à Yverdon-les-Bains : une «caravane» d'enfants, encadrée par des parents bénévoles, qui em-

prunte un itinéraire prédéfini, dans le respect des horaires choisis en fonction des besoins de chacun.

### Messages aux parents Pro Juventute

En collaboration avec Pro Juventute, la Commune offre aux parents d'un premier enfant un abonnement leur permettant de recevoir gratuitement et durant une année les Messages aux parents. Ces brochures apportent chaque mois des idées et

des conseils adaptés à l'âge et au stade de développement de l'enfant sur des thèmes essentiels tels que les soins, l'alimentation, l'éducation et le rôle de parent. En 2023, l'offre a été envoyée à 32 nouvelles familles.

### Devoirs accompagnés

La rentrée s'est déroulée en deux temps (septembre et octobre 2023). 335 enfants de l'Établissement primaire Edmond-Gilliard se sont inscrits aux devoirs accompagnés, répartis en 58 groupes et encadrés par 43 accompagnant-es. 123 enfants de l'Établissement primaire Pestalozzi se sont inscrits aux devoirs accompagnés, répartis en 51 groupes et encadrés par 26 accompa-

gnant-es. En novembre, une formatrice de la HEP a été mandatée pour proposer une formation d'une demi-journée sur la gestion d'un groupe pour le personnel nouvellement engagé. Six séances de formation proposées par la Fondation Petitmaître ont également été mises en place sur la période de décembre à mars 2024.

### Label «Commune amie des enfants» - UNICEF

Les démarches ont été lancées pour obtenir le label «Commune amie des enfants», décerné par l'UNICEF et certifiant la qualité de vie des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans. La première étape du processus, désormais réalisée, consistait à dresser un état des lieux des projets, offres et

services à destination de cette population existant sur le territoire communal. UNICEF Suisse et Liechtenstein a adressé ses félicitations à la Ville d'Yverdon-les-Bains pour avoir obtenu 81.9% du maximum des points possibles. Ce résultat reflète selon eux l'engagement déjà existant de

la Ville en faveur de l'enfance et la jeunesse, ainsi que sa volonté d'améliorer constamment les prestations et actions afin de répondre toujours mieux aux besoins de cette tranche spécifique de la population. En 2024, en cas de validation

municipale, le processus se poursuivra grâce à des ateliers participatifs permettant de récolter les opinions d'environ 10% des enfants et jeunes de la ville, qui serviront à l'élaboration d'un plan d'action valable pour 4 ans.

# Secteur RéAgy

## Introduction

À la fin de l'année 2023, le Réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs (RéAgy) est composé de 9 communes : Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz,

Method, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins et Yverdon-les-Bains. Il compte également parmi ses membres cinq entreprises.

## Faits marquants

L'année 2023 a été riche pour le RéAgy, qui a vécu plusieurs faits marquants d'importance.

Premièrement, le RéAgy a créé en cours d'année, et suite à une opportunité concernant les locaux, un nouvel APEMS de 15 places sur le lieu du collège des 4 Marronniers. Cette création a permis de faire disparaître la liste d'attente en ce qui concerne les prestations des APEMS.

Deuxièmement, le RéAgy a augmenté la capacité de l'UAPE des Cygnes de 12 places ainsi que celle de Fontenay de 12 places supplémentaires également. Les deux structures sont donc passées, en août 2023, d'une capacité de 48 places chacune à 60 places.

Troisièmement, la Municipalité a validé l'augmentation des rabais fratrie pour les familles de deux enfants. Ce rabais est passé de 20% à 25%. De plus, la Municipalité a validé les rabais pour les familles avec 3 et 4 enfants placés en accueil collectif. Cette mesure a permis de soulager la facture des familles utilisant nos prestations.

Quatrièmement, le RéAgy a pu présenter au Conseil communal le plan de développement préscolaire à horizon 2030. L'objectif présenté consiste à quasiment doubler le nombre de places en accueil préscolaire afin de répondre aux besoins toujours plus importants de concilier vie de famille et vie professionnelle.

Il est important de relever que les structures d'accueil ont participé à de nombreuses activités

de la Ville. Elles ont participé entre autre aux décorations du Marché de Noël, ainsi qu'à la décoration de l'arrivée du Tour de Romandie féminin.

De plus, le RéAgy a travaillé en collaboration avec la Fondation Petitmaitre afin de mettre en place un nouveau concept de prise en charge dans les restaurants scolaires. En effet, la Fondation reprendra en 2024 la gestion pédagogique et administrative de ceux-ci.

Le RéAgy a également signé des conventions avec deux structures privées à temps d'ouverture restreint (TOR). Barjabul et Le Timatou sont dès lors des partenaires. Le RéAgy leur permet d'obtenir des subventions de la FAJE et soutient par ce type de convention le secteur privé.

Enfin, en lien avec les nombreux objectifs de cette politique publique et afin de permettre au nouveau responsable du réseau d'accueil de se consacrer pleinement au développement de ce dernier, la Municipalité a pris la décision de compléter l'équipe administrative du RéAgy par la création de deux postes (1.1 ETP). Le premier est destiné à améliorer la coordination de la qualité de l'accueil des enfants. Le second porte sur l'engagement d'une responsable administrative à 80%. Ce poste doit permettre de faire face au développement actuel et futur du réseau d'accueil. Il permettra de mettre en place une meilleure gestion centralisée, notamment, de la liste d'attente.

## Liste d'attente

À la fin de l'année 2023, la liste d'attente faisait état de 102 enfants inscrits. C'est un chiffre important sachant que la fin d'année pour le réseau coïncide avec la fin d'année scolaire et non calendaire. Dès lors, ce chiffre devrait être plus bas,

sachant que l'année est lancée et que les familles devraient déjà avoir trouvé des solutions. Dans ces inscriptions, 24 enfants sont listés pour des places à vocation de socialisation.

## Préscolaire

À la fin de l'année 2023, la liste d'attente pour les structures du préscolaire fait état d'un total de 75

enfants en attente d'une place.

## Parascolaire

À la fin de l'année 2023, la liste d'attente pour les structures UAPE fait état d'un total 26 enfants en attente d'une place, dont un pour de la socialisa-

tion. Les APEMS comportent une liste d'attente à l'équilibre avec un enfant en attente de place.

## Nombre d'enfants accueillis

En 2023, le RéAÿ a accueilli un total de 1'464 enfants en accueil collectif, répartis comme suit : 676 dans les maisons de l'enfance, 526 dans les

UAPE (1-4P) et 262 dans les APEMS (5-8P). La prestation UAPE vacances a, de plus, accueilli 167 enfants au total.

## Taux d'occupation des structures

Pour rappel, le taux d'occupation des structures est le pourcentage de places occupées dans ladite structure. En accueil de jour, le taux d'occu-

pation est pris sur un mois de référence, généralement soit le mois de novembre soit le mois de décembre.

## Accueil préscolaire

La Municipalité fixe un objectif de taux d'occupation des structures préscolaires de 90%. Le delta compris entre 90% et 100% dépend, souvent, de déménagements, de changements de contrat ou encore de la détermination des nouveaux parents à choisir les prestations de gardes nécessaires.

L'Arche de Noé finit l'année avec un taux d'occupation de 86% pour sa structure préscolaire. Ce chiffre montre que la structure est à la limite de sa capacité en terme d'accueil. Cette structure est sous vigilance du RéAÿ.

Les enfants jusqu'à l'âge d'entrée à l'école sont accueillis au sein des cinq garderies du réseau. L'accueil collectif préscolaire totalise 244 places réparties comme suit : 44 places à l'Arche de Noé, 28 places au Lapin Bleu, 44 places au P'tit Phare, 69 places aux Goélands et 59 places à Tom Pouce. Les quatre dernières garderies sont gérées par la Fondation Yverdonnoise pour l'accueil de l'enfance (FYAE).

Les structures de la FYAE sont en deçà de l'objectif de la Municipalité sur le mois de novembre. Elles présentent un taux moyen d'occupation d'environ 86.8%. Cette baisse de 5% par rapport à l'année précédente est due à des mesures de réorganisation opérationnelle du Lapin Bleu. Sans ce dernier, la FYAE présente un taux d'occupation moyen de 89.73%, soit quasiment dans la cible.

## Accueil parascolaire

Le réseau fixe deux objectifs différenciés pour le taux d'occupation des structures UAPE et APEMS. Les UAPE visent le 80% et les APEMS visent 70%. Les taux d'occupation ne tiennent pas compte des prises en charge en matinée. L'occupation est comptée sur le midi et l'après-midi.

Le réseau comptait 216 places d'UAPE en 2022. En 2023, il en compte désormais 240. Elles sont distribuées comme suit : 36 places à l'Arche de Noé, 60 (+12) places aux Cygnes, 48 places à la Croquette, 12 places à l'Antenne des Bains, 24 places à Chamblon et 60 (+12) places à Fontenay. Le taux d'occupation moyen est d'environ 79.25%. Ce taux stable est un beau résultat sachant que le réseau a augmenté le nombre de places, ce qui traditionnellement impacte les taux d'occupation. Fontenay est arrivée à un taux d'occupation important de 81%. Chamblon comporte un taux d'occupation de 78%. La Croquette présente le taux d'occupation de 77%. Enfin, les Cygnes comptent un taux d'occupation de 81%.

Le réseau comptait 111 places d'APEMS en 2022. En 2023, il en compte désormais 132. Elles

sont distribuées comme suit : 45 places aux 7 Tilleuls (Place d'Armes), 36 (+6) places aux 4 Saisons (Cheminet), 15 (+15) pour la nouvelle structure des 4 Marronniers et 36 places aux Isles. Le taux d'occupation moyen des APEMS est de 69% (79% pour les midis). Cette légère baisse s'explique avec l'ouverture de 21 nouvelles places. L'APEMS du Cheminet compte un taux d'occupation de 65% (80% pour les midis) qui s'explique par une ouverture de 6 places supplémentaires qui dans les premières années font baisser le taux d'occupation. L'APEMS des Isles donne un taux d'occupation de 75% (85% pour les midis). La Place d'Armes, après l'ouverture des 4 Marronniers en août, est largement en dessous de l'objectif fixé soit 59% (75% les midis). Il est normal que, suite à l'ouverture des nouvelles places des 4 Marronniers, le taux d'occupation baisse temporairement car ces deux structures couvrent les mêmes bâtiments scolaires. L'APEMS des 4 Marronniers a quant à elle un taux d'occupation de 76% (73% pour les midis). Cette situation est suivie par le réseau, car ces taux d'occupation devraient remonter sur les trois prochaines années avec l'augmentation du nombre de places en UAPE.

### Données financières du réseau

Le RéAjy travaille en collaboration avec la FAJE pour les données financières. Celles-ci sont validées par la Fondation avec une année de retard

par rapport aux comptes communaux. Il est intéressant d'utiliser ces données afin de permettre une comparaison intercommunale.

## Les heures facturées comparées aux heures d'ouverture

En 2022, le réseau d'accueil de jour collectif a ouvert en collaboration avec les partenaires pour 1'126'864 heures d'accueil de jour. Il a facturé pour 958'594.80 heures, soit un pourcentage de 85%. Dans la suite du chapitre, nous reprenons par type d'accueil les différences entre les heures facturées et les heures ouvertes.

En préscolaire, nos partenaires de l'Arche de Noé et de la FYAE ont développé 713'695 heures d'ouverture, soit en moyenne 235 heures par semaine pour un total de 12.05 par jour. Sur ce total d'heures, 592'844.50 heures ont été facturées. Ce ratio représente un pourcentage de 83%. Il s'explique notamment par la possibilité offerte

aux parents de prendre des vacances sur les semaines d'ouverture des structures. Potentiellement, ces vacances représentent environ 8% de perte d'heures facturées. Sans cette disposition réglementaire, nous nous approcherions des 92%. Le reste des heures non-facturées consiste dans des plages horaires non utilisées ou des changements d'enfants à accueillir.

En UAPE, nous avons ouvert pour 307'263 heures. Nous avons facturé 276'036.80, soit un pourcentage de 89%. Le delta s'explique par des taux d'occupation plus faibles en UAPE qu'en préscolaire notamment pour les plages horaires couvrant les petits déjeuners. Il est également



possible pour les parents de prendre des vacances sur les semaines d'ouverture, mais cette disposition est moins utilisée qu'en préscolaire en raison des périodes scolaires.

En APEMS, nous avons ouvert pour 105'906 heures et facturé pour 89'713.50, soit un pourcen-

tage de 84%. Le delta s'explique par des taux d'occupation plus faibles en APEMS qu'en UAPE. Il est également possible pour les parents de prendre des vacances sur les semaines d'ouverture, mais cette disposition est moins utilisée qu'en préscolaire en raison des périodes scolaires.

## Coût moyen horaire par type d'accueil

Le coût moyen horaire est une donnée intéressante afin de se situer dans le canton. Pour autant, elle n'est pas l'alpha et l'oméga de la statistique. Elle reste sensible aux variations notamment en lien avec l'ouverture de structure ou encore à la structure salariale voire à la pyramide des âges du personnel.

Pour le préscolaire, le coût moyen est de 14 francs et 46 centimes. Par rapport à 2021, nous avons augmenté notre coût de 34 centimes. Cette augmentation correspond à une augmentation de 2.6%. Elle s'explique en partie avec l'augmentation de la masse salariale en respect de la CCT mais également dans l'imputation des

coûts du réseau qui n'étaient précédemment pas imputés dans le coût moyen.

Pour le parascolaire, notre coût moyen est de 13.41 fr. Cette augmentation de 99 centimes est due principalement à deux facteurs. Pour moitié, l'augmentation repose sur l'imputation des coûts de fonctionnement du réseau qui précédemment n'étaient pas pris en compte. L'autre moitié concerne l'augmentation de personnel en prévision de l'ouverture de nouvelles places en 2023. De ce fait, le coût moyen pourrait baisser quelque peu en 2023 avec l'augmentation du nombre de places.

## Accueil familial de jour

La gestion de la prestation d'accueil familial de jour a été confiée à l'ARAS Junova par le biais de son service d'accueil de jour. A l'heure où ces

lignes sont écrites, le rapport de gestion de l'accueil familial de jour n'est pas encore disponible.

## Restaurants scolaires

Pour rappel, les restaurants scolaires permettent aux enfants en âge de scolarité ainsi qu'aux élèves en raccourci de disposer d'une offre de repas sur les heures de midi, exception faite des mercredis.

Les restaurants scolaires ont servi 39'072 repas

en 2023. En comparaison de l'année 2022, c'est une augmentation de 325 repas. Nous sommes donc dans un rythme de croisière stable. Les inscriptions sont également en légère augmentation. Les places pique-nique restent quant à elles stables.

Restaurant scolaire	Places	Inscriptions au 30 juin	Inscriptions au 31 déc.	Pique-niques	Repas servis
Les 4 Marronniers	50	41	42	0	4'265
La Thièle	50	63	61	0	5'879
Les Isles	134	182	185	35	15'435
Les Rives	2X200	114	183	176	13'493

Cette année, le RéAjy a collaboré avec la Fondation Petitmaître dans une réforme de la gouvernance des restaurants scolaires. Le projet devrait pouvoir prendre forme à la rentrée scolaire d'août 2024.

# Clinique dentaire de la jeunesse

Un projet novateur de prévention bucco-dentaire pour les enfants en bas âge, élaboré en collaboration les médecins scolaires, a été présenté aux pédiatres de la région au mois de novembre lors d'une séance d'information et d'échange. Cette

approche a pour but de lutter contre les caries de la petite enfance et ainsi de poser les bases pour des dents saines dès les premiers mois de vie de l'enfant.

## Dépistage bucco-dentaire 2022/23

Les dépistages bucco-dentaires des 256 classes de l'Entente scolaire (4'306 élèves) ont été réalisés dans les locaux de la CDJ dans de bonnes conditions. 65 élèves ne désiraient pas bénéficier de l'examen offert et ont présenté une dispense de leur médecin-dentiste certifiant un contrôle bucco-dentaire datant de moins de 6 mois.

4'241 enfants et adolescents ont été examinés (94.5%). 246 élèves étaient absents de leur classe le jour du dépistage (5.5%). Une invitation à nous recontacter pour rattraper cet examen a été transmise aux parents des élèves absents. Peu de parents nous recontactent cependant ; seuls 31 élèves se sont rendus à la CDJ pour rattraper cet examen.

Chez les élèves examinés, 28.9% présentaient une ou plusieurs dents cariées. Ce pourcentage était de 27,5% pour l'année scolaire 2021/22. La moyenne du pourcentage de dentitions cariées de ces dix dernières années est de 28,9%.

L'analyse en fonction de l'âge montre une di-

minution des lésions carieuses chez les écoliers ·ères les plus jeunes. Lors du dépistage scolaire 2022/23, 29.3% des élèves de classes 1-2P présentaient des caries (51.5% en 2021/22). Chez les élèves 11P, le pourcentage de dentitions cariées (27.6%) a augmenté par rapport à l'année dernière. En 2021/22, 21.3% des élèves en dernière année d'école obligatoire présentaient des lésions carieuses.

Les médecins-dentistes, les médecins scolaires et les infirmier·ères scolaires se sont réuni·es à deux reprises pour échanger autour des situations de négligence. 46 élèves présentaient des dentitions délabrées lors du dépistage scolaire cette année (=1.08%). Ce chiffre reste stable par rapport à l'année dernière (43 élèves, 1.03%).

Les cas de négligence demandent un grand investissement de la part des médecins-dentistes qui, en collaboration avec les infirmières scolaires et des médecins scolaires, tentent de trouver des solutions afin que ces élèves reçoivent des soins indiqués.

## Prophylaxie bucco-dentaire

### Prophylaxie collective

239 classes ont pu bénéficier d'une animation en prophylaxie dentaire (1P-8P, y compris les classes d'accueil et les classes de l'enseignement spécialisé). Pour la première fois, les élèves des dernières années scolaires (11S + RAC) ont reçu une intervention collective en classe, ce qui représente un effectif de 28 classes. Environ 4'100 élèves au total ont eu la visite de la prophylaxie dentaire.

L'animatrice en santé bucco-dentaire est intervenue à deux reprises dans les 40 classes 1-2P. Pour la première fois depuis la pandémie, les leçons de brossage des dents en collectif ont de

nouveau pu avoir lieu. En 2024, les parents seront à nouveau conviés à ces leçons de brossage.

766 flyers ont été remis à tous les parents d'élèves de 3-4P, les informant ainsi sur des idées de goûters sains et non cariogènes.

Cette année, l'animation interactive chez les 7P en collaboration avec le Bus Elmex n'a pas eu lieu, car elle avait été donnée exceptionnellement à deux reprises en 2022. Le rythme usuel d'un passage annuel va être repris à partir de 2024.

La CDJ a accueilli 12 enfants à l'occasion du Passeport Vacances au mois d'octobre.

## Prophylaxie individuelle

24 enfants ont gracieusement bénéficié de suivis individuels en prophylaxie dentaire (43 consulta-

tions = 1'820 minutes).

## Prophylaxie enfants en bas âge

Les programmes de dépistage et de prévention bucco-dentaire débutent, en général, au moment où l'enfant entre en milieu scolaire, alors que certaines mauvaises habitudes sont peut-être déjà prises. Etant donné que les pédiatres voient les enfants de façon régulière dès la naissance, leur position leur permet d'aider les parents de manière privilégiée à prendre les bonnes habitudes dès le début. Une «checklist», élaborée en collaboration avec les médecins scolaires Drsse C.Hefti et Dr P.Carp, permet dé-

sormais aux pédiatres de la région d'identifier les patients à risque et – au besoin – de les adresser aux médecins-dentistes pour un suivi spécialisé. Pour soutenir les informations données par la ou le pédiatre, une brochure à destination des parents a été également développée et mise à disposition des pédiatres. Le flyer «Dents de lait saines - La santé pour toute la vie» existe en français, mais a également été traduit en sept langues (portugais, albanais, serbo-croate, tigrinya, italien, espagnol et anglais).

## Traitements dentaires

1'632 patients ont été reçus à la CDJ pour des contrôles individuels, de la prévention et des traitements bucco-dentaires. Le nombre des consultations et des différentes prestations dentaires est stable par rapport aux années précédentes.

En raison de leur jeune âge, de leur manque de coopération, de l'importance des soins à réaliser et/ou d'un éventuel handicap, 27 enfants ont dû être transférés chez nos confrères à l'Hôpital de l'enfance de Lausanne, à Ardentis Pully ou à l'Hôpital de Rennaz pour des soins sous anesthésie générale.

Les statistiques des prestations facturées de la CDJ depuis 2013 sont illustrées ci-dessous :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de patients	1681	1767	1782	1856	1816	1794	1531	1608	1641	1609	1632
Consultations	1998	2272	2280	2289	2277	2103	1777	2059	2107	2009	1942
Radiographies	2490	2412	2535	2196	2215	2059	1910	1637	1686	1632	1519
Anesthésies	1664	1517	1414	1466	1392	1379	1195	947	1034	896	1009
Sédations protoxyde d'azote	302	407	410	402	471	402	281	226	258	212	310
Extractions	470	389	399	393	442	448	321	318	404	344	359
Restaurations dentaires	2322	2127	1958	2103	1891	1730	1449	1177	1230	1031	1186
Scelllements de fissures	990	1038	827	974	1061	814	847	753	814	673	818
Fluorations	1611	2402	1794	2280	1450	1344	1430	1300	1370	1307	1172
Rendez-vous manqués	212	276	281	249	125	134	105	71	76	78	91

# Secteur jeunesse

## Introduction

L'année 2022 s'était terminée sur une note d'inquiétude des professionnel·les, concernant le lien, parfois distendu, souvent fragilisé et quelques fois tumultueux avec la jeunesse yverdonnoise.

L'année 2023 a elle montré des signes rassurants, tant au niveau du lien avec les jeunes que de la réflexion sur la pratique. La jeunesse a su revenir rapidement sur toutes nos activités, et le secteur a également eu l'occasion de travailler avec un public renouvelé. Les impacts de la crise sanitaire notamment sur la santé psychique de la jeunesse restent toutefois une préoccupation bien présente auprès des équipes de terrain.

## Conseil des jeunes et citoyenneté

### Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains

Le Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY) est l'organe représentatif officiel de la jeunesse de la ville. Depuis 2004, il est ouvert à tous les jeunes de 13 à 25 ans qui habitent, étudient ou travaillent à Yverdon-les-Bains. Il poursuit un double but : d'une part, offrir aux jeunes un espace pour débattre des questions qui les concernent en relation avec la politique de la jeunesse, les sports, la culture ou tout autre domaine ; et d'autre part, leur permettre de réaliser des projets approuvés par leur assemblée. Le CDJY bénéficie d'une subvention communale de 1 franc par habitant·e pour assurer ses frais de fonctionnement et réaliser des projets. Durant 2023, le CDJY a poursuivi son rôle de représentation des intérêts et des revendications des jeunes auprès des autorités communales. Des représentant·es du Conseil communal et de la Municipalité ont été invités à ses séances plénières. Des membres du CDJY ont rencontré à plusieurs reprises une délégation municipi-

L'intensification des demandes de suivis socio-éducatifs et de leur complexité reflète cette préoccupation tout en témoignant de la force des liens de confiance établis avec les travailleurs sociaux et travailleuses sociales. Des adaptations ont été effectuées sur les projets notamment en termes de tranche d'âge, dans un souci d'approche pédagogique.

La politique jeunesse a été affinée à la lumière de la pratique. Elle a été présentée aux chefs de services en novembre dans sa version finale. Elle sera mise en consultation au début 2024.

pale, notamment pour y discuter de la mise à disposition de l'abri PC de La Marive. Le CDJY a également obtenu une place à la Commission culturelle et a eu l'opportunité de collaborer avec différents services de la Ville.

Concernant les projets, le Ciné-club a réalisé plusieurs projections, le projet TOTHÈME a produit différents artistes lors de trois soirées à La Dérivée ainsi qu'à l'Amalgame. Le projet CULMINA a organisé, en plus de la cérémonie des jeunes citoyen·nes, trois soirées à La Dérivée ainsi qu'un festival autour de la culture noire sur le site de Sports 5 et à l'Amalgame. Cet événement avait pour but de valoriser et d'explorer cette culture.

La gestion du conseil, ses affaires courantes, son budget ainsi que son développement se font principalement via le comité, qui est secondé dans ses tâches par le JECOS. Les projets sont menés par les membres du conseil avec le soutien du comité et du JECOS en cas de nécessité.

Pour l'année 2023, le comité a été constitué de 7 membres qui se sont répartis les fonctions de la manière suivante :

- Abdel Saiah, responsable de la cohésion et des relations avec les services publics
- Ali Yusuf, responsable de la gestion des projets
- Aloys Duvoisin, secrétaire et responsable de la logistique du bureau
- Alya Genre, co-présidente et co-responsable de la communication
- Jan Stader, trésorier
- Morgane Lindanda, responsable de la promotion externe et de la communication
- Numa Roussy, co-président

Plusieurs représentant-es du conseil sont impliqués dans diverses commissions de la Ville. Durant cette année, ont également été créés de nouveaux liens avec différents acteurs. Le conseil a aussi eu des moments plus orientés sur les rencontres avec sa plénière d'été, la visite d'autres parlements de jeunes, ainsi que les différents événements organisés par la Fédération suisse des parlements de jeunes.

Malgré d'importants changements dans la constitution de certains groupes de travail dont les chefs de projets avaient atteint l'âge

limite du CDJY, c'est-à-dire 25 ans, plusieurs projets se sont tout de même poursuivis. Parmi eux nous pouvons citer CULMINA, TOTHÈME et le bar à sirop.

Le CDJY a également supporté, principalement d'un point de vue financier, différents projets. Au long de l'année 2023, un travail a également été effectué afin de rendre le conseil plus attrayant, principalement au sein de ses plénières, le but étant de les rendre plus accessibles et plus agréables pour les membres.

## Accueil des jeunes citoyens

La cérémonie d'accueil des jeunes citoyens a eu lieu le vendredi 15 septembre 2023 à la salle de La Marive. Elle a été suivie d'une soirée festive Source Concept organisée en partenariat avec Y-Music. 345 jeunes de 18 ans ont été invités, 63 jeunes se sont inscrits pour la partie officielle, la plupart sont venus avec un à deux invité-es. Les jeunes ont pu rencontrer la Municipalité,

Madame la présidente du Conseil communal et les représentant-es du CDJY.

Les discussions ont été riches entre les jeunes et les différent-es représentant-es de la Ville durant l'apéritif qui a suivi la cérémonie. Concernant la soirée festive, la fréquentation a atteint 500 personnes.

## Easyvote

Easyvote est un projet proposé par la Fédération suisse des parlements des jeunes, qui permet de guider les jeunes dans la complexité des votations cantonales et fédérales. Depuis 2013, toutes les jeunes de 18 à 25 ans résidant dans la commune sont abonné-es par la Ville d'Yverdon-

les-Bains à la brochure et au site internet. En 2023, un total de 7'139 brochures a été envoyé pour expliquer de manière simple les objets des scrutins, ainsi que le fonctionnement de l'Assemblée fédérale en vue des élections fédérales.

## Accueil libre

Le Check Point est un espace d'accueil libre pour les jeunes âgés de 14 à 25 ans, qui ouvre ses portes les mercredis et samedis après-midi ainsi que les vendredis soir en période scolaire.

En 2023, 2'380 jeunes ont été accueilli-es sur les 107 ouvertures, soit une moyenne 23 jeunes par accueil. Cette fréquentation tend à se rapprocher de l'avant Covid-19, de même que le taux de participation des filles qui avoisine les 25%. Le ratio pour la tranche d'âge des moins de 16 ans (50.38%) et des plus de 16 ans (49.62%) est équilibré.

## Accueil Ados

L'Accueil Ados est un espace d'accueil libre pour les 11-14 ans qui ouvre ses portes les mercredis après-midi en période scolaire. En 2023, un peu moins de 10 jeunes par jour d'ouverture ont été accueillis, ce qui représente environ 330 présences sur l'année avec un tiers de filles et deux tiers de garçons.

Cet endroit, pensé comme un lieu de transition entre enfance et adolescence, répond à un besoin d'accueil, d'activité et d'occupation pour les préadolescent-es et les adolescent-es. Ces

dernières et derniers bénéficient d'un lieu privilégié et d'un accompagnement adéquat où leur ont été proposés cette année : jeux de société, ping-pong, baby-foot, activités créatrices (musique, peinture p.ex.), ateliers bricolages, activités culturelles (film, visites d'expositions), culinaires et sportives (patinoire, escalade en salle, futsal, etc.). Pour contribuer à l'inclusion des personnes avec une déficience, le Secteur jeunesse accueille une jeune avec des besoins particuliers et bénéficie à ce titre du service Passerelle loisirs.

## Ateliers à destination de la jeunesse

### Studio d'enregistrement

Dans la continuité de 2022, 2023 a été une belle année pour le studio, qui a fait émerger beaucoup de projets socio-éducatifs et culturels. Le studio a participé à de nombreux événements et concerts. Il a également pris part aux Passerelles Jeunes Été et Automne et renouvelé pour la 4<sup>e</sup> année son stage de musique urbaine.

Les sessions d'enregistrement au studio (Urban & Premium) ont été conduites régulièrement tout au long de l'année, et constituent la principale activité du studio. Elles ont permis à plus de 80 jeunes artistes d'exprimer leur créativité à travers la musique. Au total, 234 sessions dont 47 Premium ont été enregistrées cette année. Ce sont plus de 300 heures passées dans le studio avec les jeunes artistes.

Un pôle à part entière du nom de Source Concept a été créé, dédié à l'organisation de manifestations publiques telles que des concerts. À travers ce pôle, nous avons pu organiser divers concerts en collaboration avec La Dérivée et les Numerik Games, où ont été mis à l'honneur talents locaux et espoirs régionaux !

La saison s'est clôturée par une participation à la Cérémonie des jeunes citoyens, une soirée concert à La Marive, durant laquelle, pas moins de 500 personnes se sont diverties devant des prestations regroupant de jeunes talents prometteurs de la région ainsi que des stars émergentes venues tout droit de l'Hexagone.

La semaine de stage de musique urbaine a été organisée pour la quatrième année consécutive,

sur trois weekends. Plusieurs sujets y ont été abordés au travers d'activités, d'interventions de professionnel·les du milieu et de nombreuses discussions au sein du groupe. Les activités avaient pour principe de mettre au défi les participant·es grâce à des contraintes de temps, de

style ou de thème. Finalement, lors de la Journée osons les métiers du 9 novembre 2023, le studio a accueilli un parterre de jeunes écoliers curieux et désireux d'en apprendre plus sur les métiers du son.

## Sport 1400

L'accueil Sport 1400 a été présent les samedis soirs durant les périodes scolaires à la salle de gym du collège des Rives ainsi qu'à la salle de gym de La Marive. Sport 1400 a également été présent lors de 6 soirées à l'évènement de promotion de la santé et du sport «SPARK 1400» aux Isles.

Un total de 1'303 jeunes sont venus pratiquer des activités sportives récréatives lors des 32 accueils organisés, ce qui représente une augmen-

tation de la fréquentation de 51% par rapport à 2022 (fermeture due au Covid-19) avec 11.25% de filles et 88.75% de garçons.

Cette année, Sport 1400 a eu lieu dans la salle de gym du collège des Rives à 6 reprises. L'accès à cette nouvelle salle offre la possibilité à la jeunesse de découvrir un panel d'activités sportives plus varié, la salle étant plus grande. Un accès régulier à la salle permettrait d'offrir d'autres perspectives pour le développement de l'activité.

## Atelier Burger – Foodtruck

L'Atelier Burger a été présent 38 mercredis à midi au centre de loisir CheckPoint ainsi qu'à la Fête de la Musique, à la Cérémonie des jeunes citoyen·nes ainsi que lors de la fête de fin d'année du Secteur jeunesse. Il a également assuré la restauration durant 6 soirées, de septembre à octobre, lors de SPARK 1400.

Au total, 1'750 burgers ont été servis et 10 jeunes sans solution d'apprentissage ou de formation ont pu concrétiser une expérience professionnelle et se familiariser avec le monde du travail, généralement durant 3 à 4 mois, dans le foodtruck. L'atelier burger s'est professionnalisé avec la mise en service d'une remorque avec cuisine embarquée.

## Éducation et prévention

### Éducation de rue et déambulation

Les déambulations, effectuées à pied par des travailleurs sociaux de proximité, ont eu lieu tout au long de l'année, sur une trentaine de lieux, identifiés en collaboration avec d'autres services.

Ces sessions ont toutefois été adaptées en fonction des moments-clés dans l'année et de la météo, influençant la présence des jeunes dans l'espace public.

### Prévention et promotion de la santé

Le Secteur jeunesse a collaboré avec différents partenaires selon les problématiques abordées, y compris lors des activités régulières. La prévention tient également une place importante lors des suivis individuels et des déambulations.

La convention avec les Health Angel's d'UniSan-

té a été reconduite. Ils ont été présents sur différents événements en milieu festif en lien avec la jeunesse, comme Baleinev, la Cérémonie des jeunes citoyens ou encore durant la période estivale en distribuant des bouteilles d'eau. 15 actions au total ont attiré 835 jeunes sur les stands.

## Accompagnements socio-éducatifs

Le groupe de travail (GT) sur les suivis individuels du Secteur jeunesse s'est réuni une fois par mois en 2023. Le nombre de suivis est en augmentation (41 suivis dont 29 garçons et 12 filles). Ils concernent différentes problématiques : insertion

socio-professionnelle, famille, soutien psychosocial, formation, consommation, comportement, orientation, scolarisation, harcèlement, soucis judiciaires, sexualité ou encore budget.

## Prestations personnelles au travail

Ces prestations sont organisées après un entretien avec le TSP, et définies en fonction de leur pertinence tout en tenant compte des projets professionnels et des situations spécifiques des jeunes concerné-es.

été prononcées sur 2023 : 12 jeunes ont effectué leurs heures de prestations personnelles, 6 jeunes convoqué-es ne se sont pas présentés et leur dossier a été retourné à la CP. Les heures de prestations varient entre 2h et 8h, et sont cumulables.

Dans le cadre de la collaboration avec la Commission de police (CP), 18 convocations ont

## Professionnel·les du champ éducatif proche de la jeunesse

Le Secteur jeunesse a pris l'initiative de réunir les professionnel·les proches de la jeunesse 3 fois par an. Cette année, plus de 40 professionnel·es de différentes structures éducatives

yverdonnoises ont participé à ces séances, qui répondent à un réel besoin. Centrées sur les jeunes et les problématiques liées, elles favorisent le partage d'information et de pratiques.

## Représentation du Secteur jeunesse

Le secteur est représenté dans plusieurs instances et groupes de travail externes : CRPS (Conseil Régional de Prévention et de Sécurité), GLAJ VAUD (Groupe de liaison des activités jeunesse, association faîtière des organisations de jeunesse du canton de Vaud ; le secteur y est représenté au comité, à la plateforme Inter-

centres et il bénéficie des prestations plateforme vacances et formation FORJE), Plateforme TSP Vaud et TSP latine (faîtières de travail social de proximité), Federanim (Fédération romande de l'animation socio-culturelle), Café contact santé social (espace de partage d'informations pour les structures d'Yverdon-les-Bains et région).

## Activités de vacances

### Passeport Jeunes Été

Il s'agit de la quatrième édition du Passeport Jeunes Été, valable durant les 7 semaines des vacances d'été et accessible aux 11-17 ans. Ce passeport donne accès à diverses activités sportives et culturelles ainsi qu'aux transports publics dans la région, à un prix sans concurrence. 136 passeports ont été vendus et chaque carnet

donnait accès à 30 activités auprès de 22 partenaires différents. 64% des participant-es étaient des Yverdonnois-es, 35% venaient des communes partenaires et 1% d'autres communes. La mixité est correcte, avec 39% de filles et 61% de garçons, et la moyenne d'âge se situe à 12.8 ans.

### Passeport Jeunes Automne

Ce passeport, destiné aux 11-17 ans et valable durant les 2 semaines des vacances d'octobre, donne accès à diverses activités sportives et culturelles ainsi qu'aux transports publics dans la

région, à un prix sans concurrence. Cette année, 98 passeports ont trouvé preneur·euse et chaque carnet donnait accès à 23 activités auprès de 16 partenaires différents. 52% des participant-es



étaient des Yverdonnois-es, 46% venaient des communes partenaires et 2% d'autres communes. La mixité est assez correcte, avec 35%

de filles et 65% de garçons, et la moyenne d'âge se situe à 13.1 ans.

## Accueils libres de vacances

Dans le cadre du CheckPoint, l'équipe jeunesse a proposé des programmes d'activités durant les vacances scolaires de février, avril et octobre, à destination des jeunes entre 11 et 25 ans.

Au total, 534 jeunes ont été accueilli-es (160 jeunes en 2022). Cette forte augmentation de la fréquentation confirme la pertinence de l'offre par

rapport aux besoins et intérêts des jeunes. En moyenne, 53 jeunes étaient présent-es par accueil, avec une répartition de 32,77% de filles et 67,23% de garçons. A noter que la fréquentation des filles augmente durant les vacances. Quant à la fréquentation par tranches d'âges, elle est de 52.10% pour les moins de 16 ans et 47,90% pour les plus de 16 ans.

## Programme vacances été

Dans le cadre des vacances scolaires d'été, l'équipe jeunesse a proposé un programme d'activités durant les deux premières semaines en juillet et les deux dernières semaines en août, à destination des jeunes entre 11 et 25 ans.

Le programme a été mis en place avec une volonté de garder un format homogène sur les jours d'activités, soit le mercredi un accueil à la piscine, le jeudi une activité journée, et les vendredi et samedi un accueil aux Rives.

Pour ce qui est des semaines prévues sur août, seules les activités du mercredi ont été maintenues, c'est-à-dire les accueils à la piscine en collaboration avec le programme Actyv'ÉTÉ du

Service des sports et de l'activité physique.

Le programme vacances été de juillet 2023 a accueilli 21 jeunes, 16 garçons de -16 ans et 5 garçons de +16 ans, à la piscine le mercredi. A souligner que la météo n'a pas été la plus favorable pour ces deux accueils, ce que relatent les chiffres. Les deux activités du jeudi, Top chef et Aquaparc, ont vu la participation de 50 jeunes sur les deux journées confondues, 29 garçons -16 ans, 13 garçons de +16 ans, 6 filles de -16 ans et 2 filles de +16 ans.

Pour les accueils aux Rives des vendredis et samedis, une moyenne entre 70 et 100 jeunes par date sont passés sur le site de l'activité.

## Soutien aux associations et aux projets en faveur de la jeunesse

### Numerik Games

Le soutien financier a été reconduit cette année pour assurer le lien avec le public jeune. Un lien avec le passeport jeunes est assuré

avec l'entrée offerte à tous les jeunes détenteurs du passeport. Le lien avec Y-Music a été reconduit cette année.

### Baleinev

Le festival a eu lieu le 21 avril et a accueilli environ 1'000 spectateur-rices. Nous avons à nouveau

soutenu le festival et financé un stand de prévention des risques en milieu festif.

### Fête de la Musique

Une belle édition que nous avons soutenue. Le nouvel emplacement de la scène JECOS, entre le CheckPoint et les anciennes casernes, a permis

une atmosphère plus accueillante et ombragée, proposant un terrain moins minéral que la cour du JECOS.

## Projets ponctuels

### 1400-SPARK

Cet événement de promotion de la santé et du sport s'est déroulé du 13 septembre au 21 octobre au Centre sportif des Isles. Durant ces six semaines, l'Atelier burger a assuré la restauration et Sports 1400 une présence

pour des activités de football les samedis soir. Quant à l'accueil libre, des activités hors murs ont été proposées tous les samedis après-midi ainsi qu'un mercredi après-midi.

# Intégration

## Introduction

Après plus de dix ans d'existence de la politique d'intégration communale, le JECOS a souhaité procéder à une évaluation et a mandaté le bureau Evaluanda pour répondre à la question de la pertinence et de l'impact des mesures mises en œuvre. Par un dispositif basé sur une collecte d'informations qualitatives auprès des actrices et acteurs de l'intégration, dix recommandations ont été présentées. Cette analyse a été intégrée

dans les 16 mesures de la nouvelle politique d'intégration 2024-2027. Le choix stratégique des priorités pour les prochains quatre ans a été déterminé en février, lors de la consultation avec les services communaux et les associations partenaires de l'intégration. Afin que cette politique publique puisse rassembler les compétences des différents services communaux, le mot clé a été la transversalité.

## Primo Information

### Accueil annuel des nouveaux habitants

La halte-garderie à La Marive a accueilli 39 enfants pendant la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et nouvelles habitantes.

19 personnes ont bénéficié d'une traduction simultanée en anglais, arabe et turc.

### Permanence sociale migr'info

8 agents d'intégration ont accueilli 138 personnes durant les 40 permanences du samedi matin. Les sujets les plus abordés concernent l'emploi et l'intégration sociale. On leur a proposé 9 séances d'intervision et 6 formations pour renforcer leurs compétences et mettre à jour leurs connaissances sur le réseau social.

La majorité des personnes accueillies sont détentrices d'un permis B ou C ou d'un passeport suisse : 59 permis B, 10 permis C, 10 passeports suisses, 8 permis N, 7 permis F, 1 permis L, 1 permis S et 32 personnes

sont des primo arrivants (moins d'un an en Suisse). L'Erythrée, l'Espagne et le Portugal sont les nationalités les plus représentées parmi les utilisateurs et utilisatrices, puis la Suisse, l'Afghanistan et l'Italie, l'Albanie et la France, la Syrie et la Tunisie, la Bosnie, la Côte d'Ivoire, le Kosovo, le Sri Lanka et le Venezuela, le Bénin, le Cameroun, l'Egypte, l'Irak, la Macédoine, le Maroc, la Roumanie, la Turquie, l'Ukraine, l'Angola, la Bulgarie, le Burkina Faso, le Burundi, la Cambodge, le Congo, l'Equateur, les Etats-Unis, l'Ethiopie, le Ghana, la Nigeria et la Somalie.

## Conseil

### Publication et diffusion

2'152 emails ont été envoyés au réseau des associations et institutions partenaires et 404

affiches ou dépliants ont été distribués. 2'055 courriers d'information ont été envoyés.

### Accueil

De la documentation est à disposition à la réception du JECOS et au Secteur intégration. Les flyers proposés sont une source d'information importante, particulièrement pour les primo

arrivant-es. 12% des demandeurs et demandeuses viennent au JECOS, 63 % des demandes sont faites par téléphone et 25% par email ; 65% sont des femmes, 35% des hommes.

## Conseil aux projets et subvention aux associations locales

### Raconte-moi le racisme

L'association Farafina a conduit de février à juin ce projet dans les deux établissements primaires. 20 ateliers de 2 heures, mêlant sensibilisation contre le racisme et ateliers de musique, ont été proposés à 60 élèves de 3 classes et leurs enseignant-es. Un spectacle

public a été présenté à La Marive, le 19 juin. 750 spectateur-trices étaient présent-es. Un vidéoclip a été réalisé et diffusé sur le site internet communal ainsi que ses réseaux sociaux.

### Arts sans frontières

La compagnie a proposé une création artistique intitulée la barque des 100 voix. En partie autobiographique, elle aborde la problématique sociale de l'immigration clandestine et des routes migratoires. D'une durée de 34

minutes, le spectacle a mis en scène 6 danseurs et danseuses. 8h de répétitions ont été nécessaires à la préparation de la représentation publique.

### Ateliers anti-gaspillage

Le changement de lieu et l'implémentation des ateliers dans la Maison Pré du Canal en septembre a permis d'accueillir 320 personnes lors de 38 ateliers. La présence d'autres associations dans les locaux a été l'occasion de nouvelles collaborations et a permis de faire découvrir le projet à de nouvelles participantes. Plus de 35 personnes se sont inscrites, avec en moyenne 15 personnes

présentes. Les activités étaient : couture pour la maison, échanges, sortir de l'isolement, rencontres, discussions et informations sur les prestations de la Ville. 18 personnes ont participé à la sortie organisée à Thonon-les-Bains avec leurs enfants, pour apprendre à connaître la différence de qualité entre les tissus et leur utilisation.

### La parole par le théâtre

2 sessions de 6 ateliers ont été proposées pour créer un espace de rencontre et favoriser la prise de parole. Un atelier n'a pu aboutir faute de participant-es. 12 élèves du

SEMO ont bénéficié du dernier atelier. Ils ont pu affirmer leur légitimité sociale tout en apprenant en s'amusant, en étant actif-ives et acteur-ices de leur propre communication.

## Animation socio-culturelle Umusurusuru

Cette association yverdonnoise propose une réflexion sur les incertitudes culturelles des jeunes et adultes migrant·es burundais·es entre 15 et 25 ans. Un accompagnement pour la construction

du projet et un local ont été mis à disposition de l'association. Elle souhaite intervenir sur les pratiques et les dispositifs qui favorisent le vivre ensemble sur la base d'échanges culturels.

## Po-Russk-Y

8 cours de robotique de 4 heures pour les enfants ont été organisés de façon hebdomadaire sous forme d'ateliers de créativité pour les enfants, liés à l'apprentissage de la mécanique, de l'électronique et d'autres matières à travers l'assemblage

de différents modèles de robots (jouets). Parallèlement, ces ateliers favorisent les aptitudes communicatives et contribuent au développement intellectuel.

## Association Kaaj

Elle organise chaque samedi un accueil pour les jeunes Afghans primo arrivants pour entrer en lien avec les autres personnes de la communauté et apprendre à connaître le fonctionnement de

la société d'accueil. Un accompagnement a été fourni par le Secteur intégration pour la création de l'association et du projet. Un local a également été mis à disposition.

## Enfance

### Accueil préscolaire

#### → Halte-garderie à l'Espace Traits d'Union

145 accueils ont été possibles en socialisation de 3h pour les enfants des apprenant·es des 3 associations de l'Espace Traits d'Union : Caritas, Lire et Ecrire et Tisserands du Monde.

16 nouveaux enfants ont été accueillis. On a décompté 421 présences sur 606 inscrit·es avec une moyenne 3 enfants par accueil.

#### → Halte-garderie à la Maison Pré du Canal

Dès le mois de septembre, une halte-garderie est ouverte pour les enfants des parents qui participent aux activités de l'association Moulins pour Tous, de la CCSI et des participantes aux

tables-rondes Femmes-Tische. 29 accueils de 2 h 30 ont été réalisés avec 96 enfants dont 46 nouveaux inscrits.

#### → Halte-garderie aux cours de français à la plage

Une halte-garderie en plein air est mise à disposition durant le mois de juillet, du lundi au vendredi, pendant les cours de français à la plage. Destinée aux enfants des apprenant·es, elle offre

un espace de socialisation et d'apprentissage de la langue. Au total, 33 enfants âgés de 1 à 9 ans ont été accueillis durant 2 heures pendant 4 semaines.

#### → Une place à 100% au Jardin de Valou

Dans cette garderie privée, une place à plein temps est réservée pour 20 familles. Les enfants sont choisis dans la liste d'attente en socialisation du RéAly. Les enfants qui commencent l'école la même année sont prioritaires. Ils peuvent ainsi bénéficier d'un jour gratuit en

garderie pour une durée de 3 mois afin de les préparer à la rentrée scolaire. Aucune participation financière n'est demandée aux parents (sauf le tarif d'inscription), car c'est un placement court et limité.

## Soutien aux familles ayant des enfants à l'école

### → Parents référents

Les 10 parents référents ont soutenu 15 parents d'élèves dans la compréhension du système scolaire vaudois. 8 enseignantes ont fait appel

aux parents référents pour des séances en classe en début d'année.

### → De la maison à l'école

Ce projet a accueilli d'avril à juin 119 enfants pour 2 périodes, qui fréquenteront le collège de leur quartier dès la rentrée d'août dans l'établissement Edmond Gillard. 7 ateliers ont été proposés par groupe de 9 enfants maximum. Tous les

enfants sont les bienvenus, et les enfants allophones acquièrent des mots en français grâce à leurs camarades francophones. Les besoins en cours de français intensifs sont identifiés.

### → Plateforme allophonie

La plateforme école-intégration a regroupé 10 enseignant-es des 4 établissements primaires et secondaires auprès des élèves allophones.

Les relations avec le public de l'EVAM ont été au centre des échanges.

### → Soutien à la parentalité

122 personnes, dont 103 femmes et 19 hommes, ont participé à des tables rondes Femmes-Tische sur des sujets liés à la parentalité : famille et médias, grandir avec plusieurs langues, école

primaire et offres parascolaires, école secondaire et orientation professionnelle, santé des femmes et du nouveau-né.

## Employabilité

### Dialogue emploi

Ce projet a offert un accompagnement à 22 personnes en recherche d'emploi ou avec le besoin d'orientation et de conseil. Ces personnes n'ont pas de mesure d'accompagnement de l'Office

régional de placement. 7 personnes ont bénéficié d'un suivi, 5 femmes et 2 hommes, 6 étaient au bénéfice d'un permis de séjour B et un sans donnée.

### Aide au courrier

L'association Verso a été mandatée pour accueillir 71 personnes n'ayant pas accès à du matériel informatique ou ayant des difficultés à

rédigier le français : lettre de motivation, conception de CV, rédaction de lettres administratives et formulaires à remplir en ligne.

## Insertion professionnelle des auxiliaires d'origine étrangère

Actif-ves dans la mise en œuvre des projets, les 16 agent-es d'intégration sont au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée auprès de la

Commune. 7 nouveaux auxiliaires ont signé un contrat à durée déterminée.

## Accueil des bénévoles

Un formulaire en ligne est disponible sur le site communal pour les personnes qui souhaitent s'engager comme bénévole au JECOS.

40 demandes ont été transmises par la réception au secteur pour détermination et prise de contact.

## Vivre ensemble

### Commission Consultative Suisses-Immigrés

La CCSI compte 54 membres (dont 44 sont actives). 9 séances plénières ont eu lieu. 19 pays étaient représentés ainsi que 8 associations partenaires. 8 membres du Conseil communal font partie des 5 groupes politiques représentés.

Un rallye pédestre a été organisé dans le centre-ville comprenant 5 stands avec des questions et des jeux sur la ville et la migration. 37 adultes et 22 enfants ont participé à cet événement avec l'appui des 17 bénévoles.

Cinemundo est un programme culturel organisé conjointement par L'Echandole et la CCSI. Deux projections ont eu lieu : Dynamic wisdom sur les problèmes humains de l'aide d'urgence en présence de la réalisatrice E. Schubs et d'un public de 58 personnes, et 55 personnes pour le film Olga sur l'émigration d'Ukraine en présence de l'actrice principale.

Nappes ouvertes : en juin, 47 personnes ont dégusté aux Rives du Lac une grillade servie par 17 bénévoles.

Stand d'information dans la tour Métropole : en juin, 126 personnes ont été intéressées par les informations données par 7 bénévoles sur les activités de la CCSI.

Une sortie en famille a été organisée en octobre à la Saline Royale d'Arc-en-Senans avec 25 participant-es, comprenant une visite des œuvres de J.M. Folon.

La CCSI a participé aux Soupes d'ici et d'ailleurs le 1<sup>er</sup> samedi du mois de décembre avec 15 bénévoles.

28 posts ont été publiés sur le site internet et la page Facebook de la CCSI. 326 utilisateurs et utilisatrices sont venus visiter le site.

### Ouverture d'une salle pour les associations de la CCSI dans la Maison Pré-du-Canal

Chaque responsable d'association intéressé-e a reçu une armoire à clé dans la salle de la CCSI, pour déposer le matériel de ses activités.

Le groupe folklorique macédonien s'est entraîné 9 fois avec 18 à 20 danseuses et danseurs, 16 filles et 4 garçons, âgé-es de 6 à 18 ans accompagnés par 3 bénévoles.

Le groupe folklorique portugais a organisé 17 répétitions avec 12 hommes, 13 femmes et 4 enfants de moins de 12 ans (3 filles et un garçon).

4 autres associations utilisent le local : leurs activités sont décrites dans le chapitre subvention aux associations locales.

### Programme de formation des agent-es d'intégration

19 agent-es d'intégration ont participé à 6 formations sur les thématiques suivantes : grandir avec plusieurs langues, introduction aux droits

humains, école primaire et offre parascolaire, école secondaire et orientation professionnelle, précarité, réduire son impact environnemental.

### Programme Femmes-Tische

10 agent-es d'intégration ont organisé 43 tables rondes sur les thématiques suivantes : assurance-maladie, assurances sociales, budget équilibré, école primaire et offre parascolaire, école secondaire et orientation professionnelle, famille et médias, grandir avec plusieurs langues,

naturalisation, prévention du racisme, santé des femmes et du nouveau-né, santé mentale. 247 personnes ont participé, dont 198 femmes et 49 hommes. Les rencontres ont été animées en 8 langues : albanais, arabe, français, italien, portugais, russe, tigrinya, turc.

## École de langues et cultures d'origine

Chaque semaine durant les périodes scolaires, 9 écoles de langue et cultures d'origine donnent des cours à environ 500 enfants dans les locaux communaux. En juin, 4 écoles ont organisé un samedi après-midi multiculturel sous la tente

de la gare avec la participation de 200 élèves et de leurs parents. Les parents ont découvert des danses, poèmes ou encore des chants de leur culture d'origine.

### Apprentissage du français et compétences de base

#### Conseil et information aux structures ordinaires

Au sein de la plateforme des cours de français au niveau cantonal, une réflexion a eu lieu sur les outils communs d'évaluation du niveau de langue. Le but est de garantir aux bénéficiaires une équité dans l'évaluation de leurs compétences

linguistiques et de favoriser la fluidité de leurs parcours de formation.

Un tableau des offres des cours de français est établi pour le Nord vaudois et mis à disposition via le site internet.

#### Cours de français à la plage

En juillet, 20 cours de français débutants de 2h ont été enseignés à 100 personnes allophones. 3 professionnelles de l'enseignement de l'école

Verso ont proposé le programme pédagogique. Les enseignantes ont travaillé en binôme avec des agent-es d'intégration.

#### Espace Traits d'Union

2 séances par an sont organisées avec les 3 associations présentes dans cet espace dédié à

l'apprentissage, ainsi que l'antenne régionale du Bureau cantonal de l'intégration.

#### Subvention à Caritas

Niveaux des cours FLI	Nb de cours semestriels FLI à Yverdon en 2022	Nb d'heures de cours	Nb d'heures de préparation	Nb d'apprenants distincts
Standard A1	15	427,5	427,5	153
Standard A2	7	199,5	199,5	64
Standard B1	2	57	57	11
CSI A1	2	144	144	26
CSI A2	2	130	130	26
Atelier Fide	2	96	96	15
<b>Totaux</b>	<b>30</b>	<b>1'054</b>	<b>1'054</b>	<b>263*</b>
			<b>2'108</b>	

## Subvention à Lire et écrire

11 cours sont organisés à Yverdon-les-Bains pour 181 participant-es, avec comme types de cours : 6 cours de base, 2 cours alpha, un cours post-alpha, un cours de préparation à l'examen théorique du permis de conduire et un cours de français écrit pour entrer en formation d'auxiliaire de santé Croix-Rouge. Ont également eu

lieu 2 accompagnements individuels dans le cas d'un article 32, tout comme 8 accompagnements individuels pour des jeunes de 16 à 25 ans. L'évolution du projet « Lire, écrire, se construire », sous forme d'accompagnements individuels, a rencontré beaucoup de succès, en particulier dans la région du Nord vaudois.

## Subvention aux Tisserands du monde

4 sessions de 1h30 de cours de français débutants par semaine (21 élèves dont 12 femmes, 9 hommes) ont été données en 2023, nécessitant; 10 séances de travail et 5 bénévoles. 13

nationalités sont représentées parmi les bénéficiaires : Afghanistan, Brésil, Erythrée, Géorgie, Iran, Kurde, Pérou, Pologne, Portugal, Sri Lanka, Syrie, Thaïlande et Turquie.

## Prévention du racisme

### Participation aux plateformes cantonales et nationales

Le Secteur intégration a participé à 2 conférences annuelles sur les inégalités et les défis de la sécurité sociale dans une société de migration,

et comment produire de l'effet au niveau des institutions, de la société et de la politique.

### Parlons du racisme

La campagne annuelle a proposé le thème de l'introduction aux droits humains et à la non-discrimination. Le 21 mars, 72 personnes ont visité l'exposition des affiches des élèves du Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV) et ont assisté au spectacle de danse La barque des 100 voix sur l'immigration clandestine.

35 élèves du CPNV ont participé à la réalisation d'une affiche sous format imprimé et numérique distribuée dans les bus, les cars postaux et à l'office de poste du 13 au 26 mars. 4 actions de

sensibilisation de 3h ont été menés dans plusieurs lieux clés de la ville. 13 classes de 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années Harmos avec 247 élèves, des établissements secondaires, ont participé aux ateliers de sensibilisation et de prévention du racisme, animés par le secteur. 4 tables rondes Femmes-Tische avec un total de 20 personnes ont été animées à l'Armée du Salut, dans un APEMS, à l'Espace Femmes d'Appartenances et à la Police Nord Vaudois. Une formation de 3h a été proposée à 16 personnes du JECOS par l'organisation Amnesty International.

## Ouverture des institutions à la diversité

Dans le cadre du projet basé sur la feuille de route du Service de lutte contre le racisme pour lutter contre le racisme structurel, 3 actions

café-JECOS ont été organisées avec 74 employé-es dans 3 lieux.

## Aide au développement

3 projets ont été soutenus pour un montant total de 59'600 fr. : «Protéger c'est soigner» au Cameroun, eau potable et assainissement à

Madagascar, formation et promotion de la santé infantile au Pérou.





Sécurité  
publique

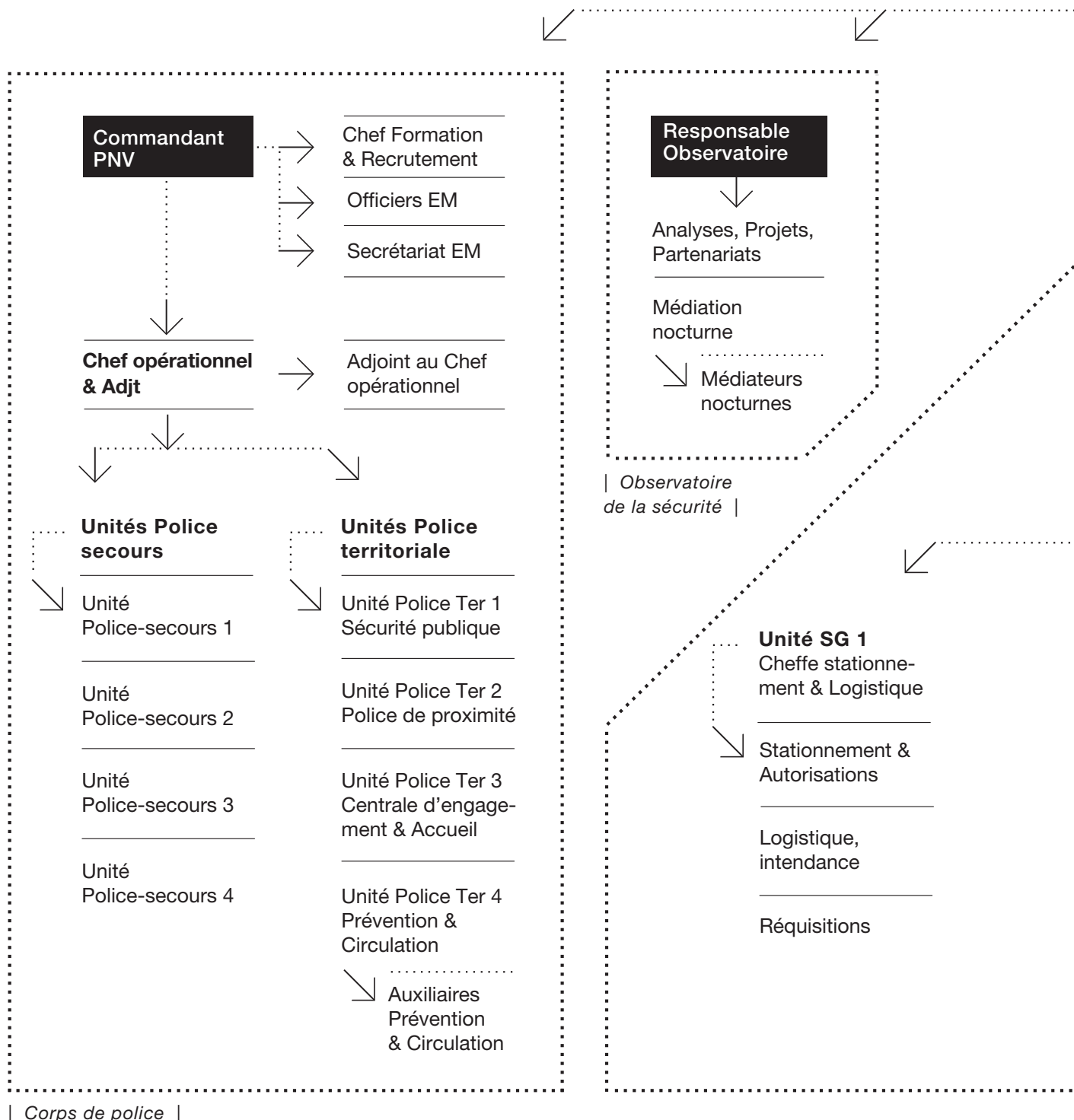
2023  
Rapport de gestion

—  
**Dicastère** | Sécurité publique

# Service de la sécurité publique

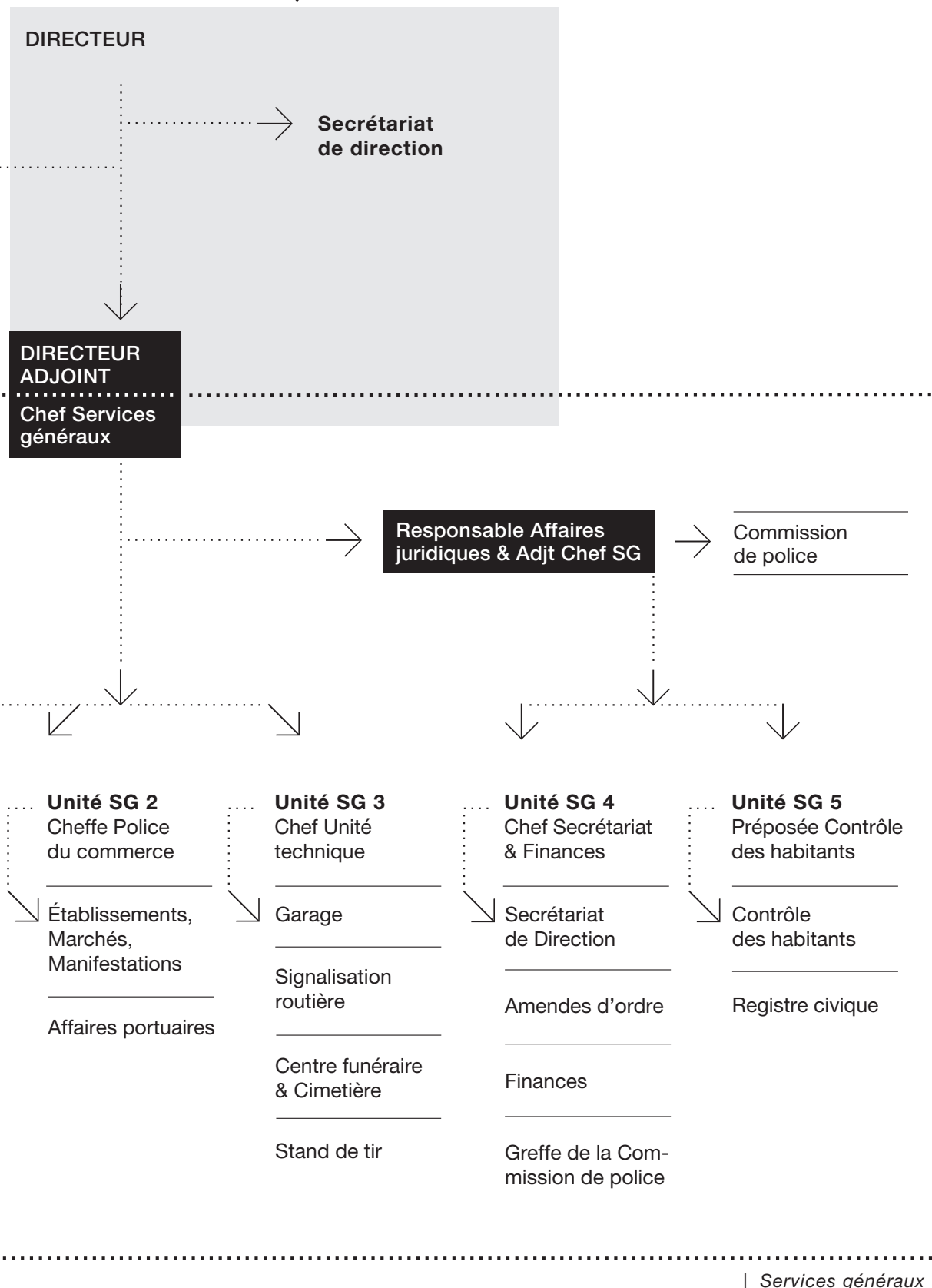
**M. Christian Weiler**  
Municipal

**M. Pascal Pittet**  
Directeur



# MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |



# Sécurité publique

## État des effectifs au 31 décembre 2023

Personnel du Service de la sécurité publique : 126.4 ETP, soit 134 personnes dont 74.6 ETP de personnel policier, y compris 6 aspirant-es (ETP vacants 3) selon budget.

Personnel auxiliaire : 38 personnes dont 23 médiateurs nocturnes et 12 auxiliaires de prévention circulation.

## Départs | arrivées

- Personnel uniformé  
Nombre de départs : 6, dont 1 assistant de sécurité publique  
Nombre d'arrivées : 10, dont 6 aspirant·e-s et 2 assistants de sécurité publique
- Personnel détaché  
à l'Académie de police  
1 policier  
1 assistant de sécurité publique
- Personnel civil  
Nombre de départs : 2  
Nombre d'arrivées : 5

## MISSIONS

Le Service de la sécurité publique vise la défense de l'intérêt général par un équilibre d'actions proactives et réactives dans des domaines spécifiques, par la délivrance de prestations de police et de prestations administratives, dans une dynamique d'égalité de traitement et de proportionnalité. Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- interventions policières 24h sur 24 ;
- mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes ;
- arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit ;
- opérations de recherches ;
- activités préventives de surveillance et de contrôle (sécurité publique) ;
- prévention et éducation routière ;
- prévention criminalité ;
- conseils en matière de sécurité ;
- contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar) ;
- contrôle du stationnement ;
- enregistrement de plaintes pénales ;
- police des mœurs ;
- police du commerce (établissements publics – manifestations – foires et marchés, etc.) ;
- exécution des notifications ;
- enquêtes administratives (Magistrats – Service de la population – recherches d'adresses) ;
- exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions) ;
- notification des commandements de payer pour l'Office des poursuites ;
- circulation routière ;
- signalisation routière et lumineuse ;
- chantiers sur les voies publiques (déviation, etc.) ;
- contrôle de l'activité des taxis ;
- gestion des objets trouvés ;
- commission de police ;
- contrôle des habitants ;
- registre civique ;
- gestion du Centre funéraire et du cimetière ;
- gestion du stand de tir ;
- gestion des affaires portuaires ;
- contrôle des champignons ;
- vision centralisée des enjeux sécuritaires ;
- collecte et analyse scientifique d'informations en provenance du terrain ;
- expertise sur des sujets de sécurité publique ;
- accueil des victimes de harcèlement de rue et/ou de violences.

## Objectifs généraux du service

Les objectifs 2023 du Service de la sécurité publique ont été définis comme suit par la Direction :

- 1 | Renforcer les synergies régionales en matière de prestations de sécurité publique.
- 2 | Poursuivre l'adaptation de nos prestations, en améliorant la qualité de celles qui doivent être personnalisées, et en digitalisant celles qui peuvent être dématérialisées sans perte de qualité.
- 3 | Consolider les partenariats qui contribuent à renforcer le sentiment de sécurité et à améliorer le bien-vivre ensemble.
- 4 | Communiquer davantage sur nos valeurs et notre culture d'entreprise sur les supports traditionnels et numériques.
- 5 | Prendre en compte les enjeux de la diversité dans nos actions stratégiques et opérationnelles.

Ces objectifs servent de base aux chefs de division pour une déclinaison opérationnelle dans leurs entités respectives. Ils se traduisent ensuite en objectifs mesurables auprès des cadres et collaborateurs de chaque unité.

## POINTS FORTS 2023

### Cellule de crise de la ville d'Yverdon-les-Bains (CECRY)

Le Chef CECRY, son remplaçant, ainsi que l'adjudance ont poursuivi la consolidation de cette cellule par un projet de directive. Quatre rapports et une note à la Municipalité d'Yverdon-les-Bains ont été rédigés. La CECRY a œuvré dans les domaines suivants :

- mesures préventives liées à la pénurie d'énergie en début d'année ;
- tragédie de la rue du Valentin en mars ;
- inondations des mois de novembre et décembre.

### Gestion des gens du voyage

Dans le cadre d'un projet en collaboration avec l'UNIL, une trentaine de familles de yéniches suisses ont pris place sur une aire provisoire mise à disposition par la commune d'Yverdon-les-Bains, à proximité de l'aérodrome.

Police Nord Vaudois (PNV) a également fait face à l'installation sauvage d'une trentaine de cara-

vanes de gens du voyage français, sur le site de la Romande Energie à la route de Montagny puis sur le terrain des Vuagères. Après de multiples tractations entre ces personnes, les autorités communales et le Préfet, ces contrevenants se sont installés, illégalement, à Penthalaz puis à Echallens.

# Activités

## Police Nord Vaudois (PNV)

### Division opérationnelle : activité policière régionale

L'activité principale et les différentes sollicitations se font majoritairement dans la commune d'Yverdon-les-Bains. Les communes partenaires sollicitent également les policiers principalement pour des problématiques en lien avec la circulation routière (stationnement, vitesse, présence aux abords des écoles).

PNV, en collaboration avec le Service de la sécurité publique, a mis en phase d'essai, entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre, un partenariat dans le domaine des prestations de sécurité publique, portant sur le contrôle du domaine public, le contrôle du stationnement public et la mise en place de signalisation. Ces différentes tâches sont traitées par la police de proximité et l'unité de stationnement SSP.

Dans le secteur opérationnel, PNV a continué à mener des opérations seules et avec la police cantonale dans la lutte contre les stupéfiants. Tant la nuit du 1<sup>er</sup> août que celle d'Halloween ont nécessité une forte augmentation des effectifs policiers pour éviter la montée en puissance des nuisances dans les différents quartiers de la ville. Il est utile de mentionner que les deux nuits se sont montrées calmes par rapport aux autres années.

Après plusieurs années de diminution, nous avons constaté une forte augmentation des vols par effraction dans les habitations et les commerces. Les délinquants, après notamment une pause de 2 ans durant la période du Covid-19, ont repris leur activité.

Avec la montée du football-club Yverdon Sport en Super League, autant PNV que SSP sont impactés par ce nouveau défi qui est la gestion des cortèges de supporters ultras en ville d'Yverdon-les-Bains. Ceci nécessite généralement le déploiement d'importants effectifs « Service d'ordre », en complément du maintien d'ordre, dans lequel nous devons également intégrer des policiers PNV.

Une importante manifestation, soit le Tour de Romandie féminin, s'est déroulée en boucle sur une grande partie du territoire de PNV, impactant autant la ville centre que les villages de l'association. Un gros engagement de policiers et d'ASP, le plus important de l'année, a été nécessaire afin de sécuriser le parcours et les participants.

Nous finirons cette activité policière par un triste événement ; une charge émotionnelle importante pour une grande partie des collaborateurs, cadres de SSP et PNV qui ont dû affronter le sordide drame familial en début d'année.

## Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats

Dans une démarche participative au Service de la sécurité publique, l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats est appelé à remplir quatre missions :

- 1 | anticipation pour consolider la sécurité ;
- 2 | projection pluridisciplinaire pour élargir les modes d'action du Service de la sécurité publique ;
- 3 | rapprochement de partenaires pour un meilleur climat sécuritaire ;
- 4 | décloisonnement institutionnel pour une optimisation fonctionnelle. De manière synthétique, il se décline de la manière suivante : dispositif d'accueil des victimes, analyses, projets & partenariats, dispositif de médiation nocturne.

Dans le cadre du dispositif-pilote lancé en novembre 2022, l'Observatoire a assuré l'accueil, l'écoute, le conseil et l'orientation de victimes et témoins de violence et de harcèlement de rue,

au besoin en collaboration avec PNV. La particularité du dispositif, pérenne depuis novembre 2023, réside dans l'accueil et le premier contact avec une répondante issue du domaine social

permettant d'établir un climat de confiance et offrir une écoute et un suivi au plus proche des besoins. L'Observatoire a également organisé un forum public en juin 2023 sur le thème «Harcèlement de rue/Violence : stop au silence» ; cette manifestation a été l'occasion d'une présentation sous l'angle sociologique et de terrain du phénomène de harcèlement de rue, ainsi que de faire connaître les prestations offertes par le Centre LAVI du Canton de Vaud et par MalleyPrairie/Centre Prévention de l'Alc.

## Services généraux

L'activité des services généraux est principalement axée sur des prestations publiques, en termes de service, d'information, de prévention et de contrôle, en faveur de la population et de partenaires dans des domaines d'activité très variés, mais également sur des prestations transversales internes au Service de la sécurité publique pour assurer son bon fonctionnement, dans les domaines juridique, administratif et financier.

Les services généraux sont une composante importante de l'activité de proximité du Service de la sécurité publique d'Yverdon-les-Bains, mais aussi désormais des communes partenaires de PNV. A ce titre, un partenariat en matière de prestations dans le domaine de la sécurité publique au sens large a été initié en 2023, sous forme de phase pilote en faveur de communes tierces, dans des domaines administratifs, d'analyses

En outre, dans la continuité du diagnostic sécuritaire 2020-2022 et d'un projet-pilote ayant pour objet une nouvelle forme de collaboration visant à mieux appréhender et régler les incivilités et les conflits, l'Observatoire a poursuivi, en collaboration avec la HEIG-VD et avec le soutien financier de la Fondation Leenaards, le projet participatif «Yver'Nous» autour des solidarités locales permettant de réunir un panel de citoyens et de représentants des services de la Ville dans la recherche de solutions en faveur du bien-vivre ensemble à Yverdon-les-Bains.

diverses ou de prestations de terrain exercées par du personnel civil (inspecteurs, spécialistes ou ASP). Enfin, les services généraux assurent un grand nombre de prestations légales de proximité, que ce soit dans le domaine du Contrôle des habitants, de la Police du commerce ou encore de la Commission de police.

Cette division gère en outre l'intégralité des aspects liés au domaine public en général, d'une part au travers de la gestion du stationnement, sous les angles administratifs (délivrance d'autorisations) et opérationnels (contrôle du stationnement) et d'autre part au moyen de son unité technique, en charge des aspects de signalisation routière et d'inspection des chantiers. Enfin, l'entretien du matériel roulant, les concessions portuaires et les prestations funéraires sont assurés par des spécialistes en la matière.

# Chiffres clés | Statistiques

## Données opérationnelles

Les chiffres présentés sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données prennent en compte les interventions effectuées par PNV sur tout son territoire d'engagement et démontrent la tendance entre les années 2022 et 2023. Dès lors, il s'agit d'être prudent à la lecture de ces chiffres qui peuvent

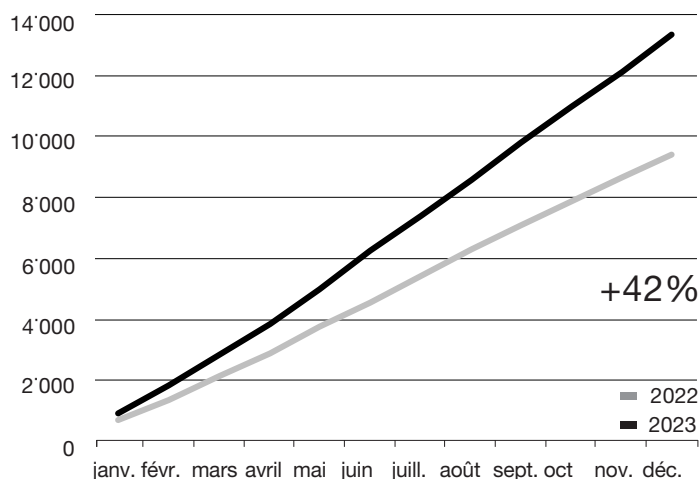
varier au regard de la tendance globale de la statistique de la criminalité nationale diffusée annuellement.

En effet, nos statistiques reflètent l'activité propre et constatée par PNV. Un délit commis sur son territoire et annoncé ailleurs n'est donc pas pris en compte dans ces chiffres.

## Évènements JEP\*

Une forte hausse des événements JEP (Journal des Évènements Police) a été enregistrée en 2023. Ceci s'explique principalement par un changement de pratique au sein de l'unité de police de proximité, qui crée maintenant des événements JEP pour son activité. Une certaine augmentation des interventions en est aussi la cause, dans une moindre mesure.

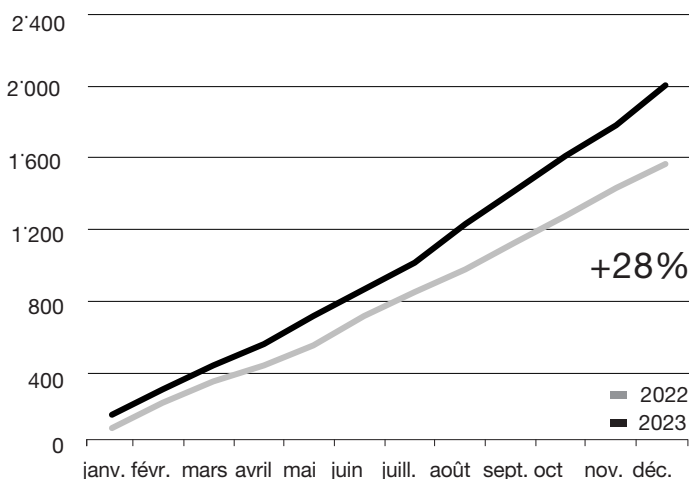
Les événements JEP contiennent les interventions, les actions préventives et de proximité, ainsi que les plaintes déposées à la réception de PNV.



## Plaintes pénales \*

L'augmentation des plaintes est en corrélation avec les éléments mentionnés pour les événements JEP.

Nous constatons également que la facilité d'accès à nos locaux de police permet assurément une prise en charge confortable pour le citoyen de toute provenance.



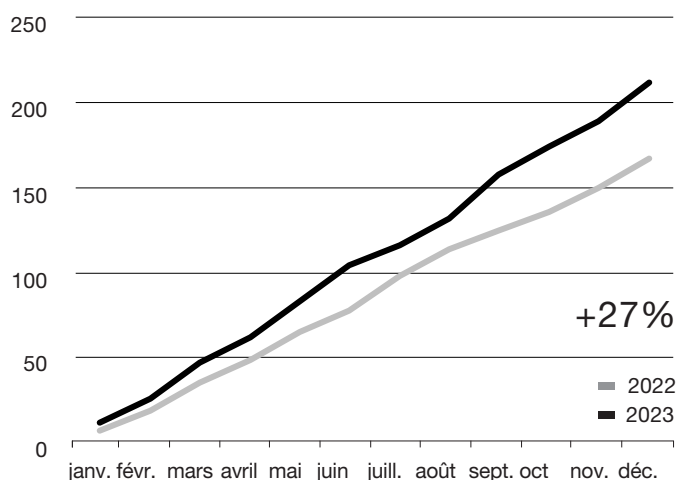
## Infractions contre la personne

### Injures | menaces \*

Ces infractions sont en augmentation par rapport à 2022.

Aucun élément particulier ne permet d'expliquer cette hausse, aucune catégorie de la population ou lieu n'étant spécifiquement concerné. Une grande partie a lieu les vendredis et samedis.

Poursuivies sur plainte, ces infractions sont souvent un des éléments constituant des violences de moindre gravité et dans la majorité des cas, l'auteur est connu de la victime.



\* (total mensuel cumulé)

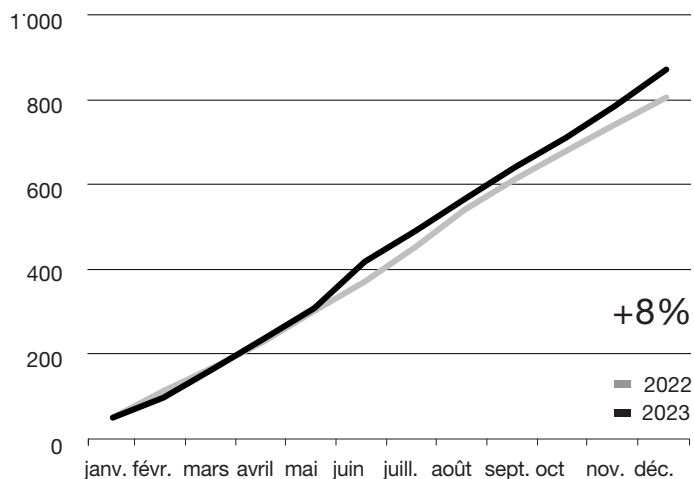


## Violences \*

Les infractions de violence sont en légère augmentation par rapport à 2022.

Aucun élément particulier ne permet d'expliquer cette hausse, aucune catégorie de la population ou lieu n'étant spécifiquement concerné. Comme pour les menaces et injures, une hausse des cas se constate lors des soirées de fin de semaine.

Les litiges, soit des infractions de faible gravité, représentent la grande majorité des cas.



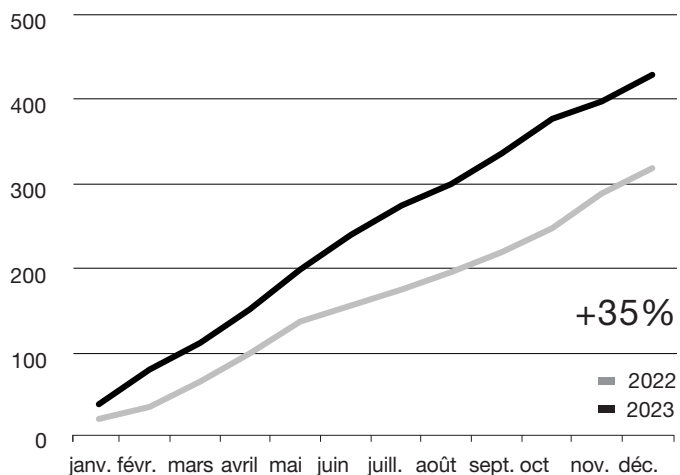
## Infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants \* (LStup)

Les infractions à la LStup sont en augmentation par rapport à 2022.

Cette situation s'explique notamment par une plus forte présence de PNV en ville d'Yverdon-les-Bains, la découverte de ces infractions étant corrélée à l'activité policière sur le terrain.

Des actions seules et en coordination avec la Police cantonale ont été effectuées tout au long de l'année.

Il est à préciser que toute possession de moins de 10 grammes de produits cannabiques n'est plus condamnable.



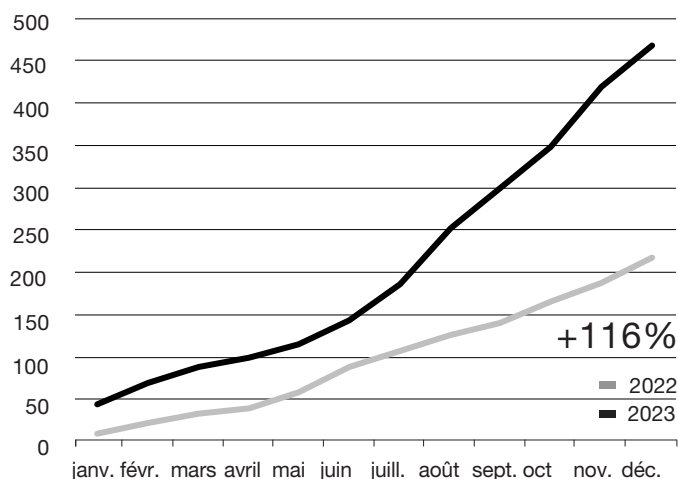
## Infractions au patrimoine

### Cambriolages \* (par effraction et par introduction clandestine)

Ces infractions ont connu une forte augmentation par rapport à 2022.

Plusieurs séries ont été constatées tout au long de l'année, touchant les habitations, caves, commerces et cabinets médicaux. Des enquêtes ont permis d'identifier plusieurs auteurs et mis en évidence qu'une majorité des cas enregistrés étaient l'œuvre d'un nombre restreint de personnes.

Le passage à l'heure d'hiver reste une période critique pour ce genre d'infraction et fait l'objet d'une campagne de prévention ciblée au niveau national.

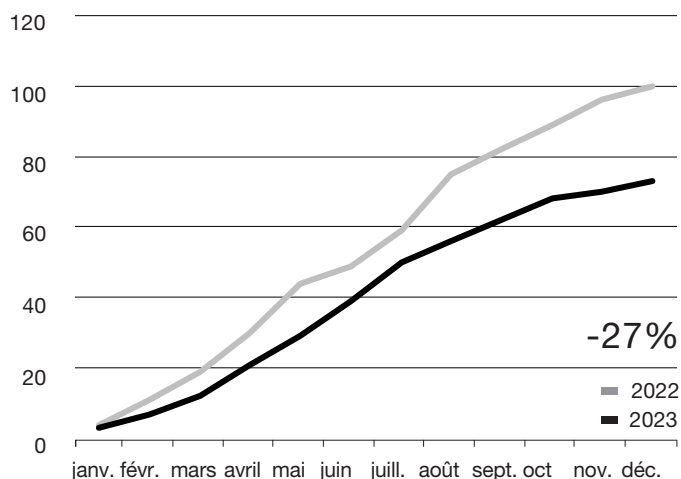


### Incendies \*

Les incendies sont en diminution par rapport à 2022.

Ceci est en grande partie dû au fait qu'une série d'incendies de containers était survenue à Yverdon-les-Bains en 2022, poussant les chiffres à la hausse.

En 2023, la grande majorité des cas ont été des incendies accidentels (feu de casserole, mégots, etc.).



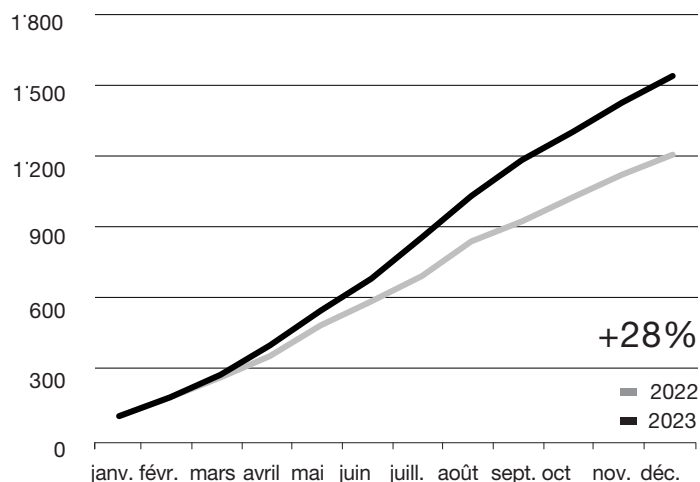
### Incivilités \*

(dommages à la propriété, infractions RGP, troubles à la tranquillité)

Ces infractions sont en hausse par rapport à 2022.

Aucune explication particulière ne peut être donnée pour expliquer cette tendance.

Il est à relever que 55 plaintes pour dommages à la propriété ont été déposées par la Ville d'Yverdon-les-Bains, un chiffre stable par rapport à 2022.

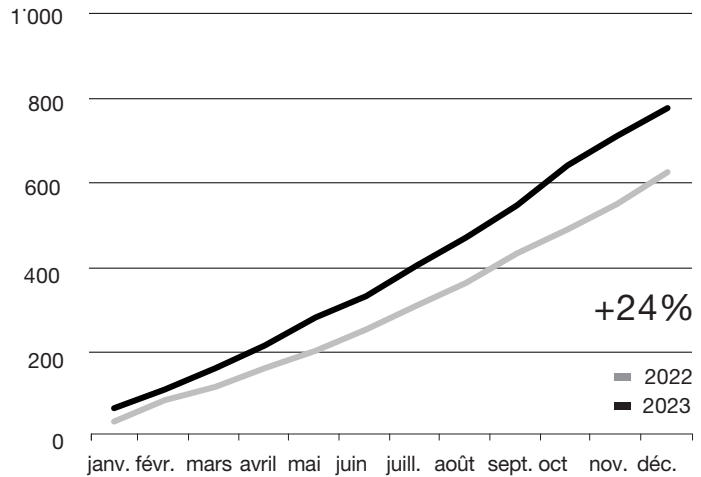


\* (total mensuel cumulé)

## Vols \*

Les infractions de vols sont en augmentation par rapport à 2022.

Les vols simples (smartphones, sacs à mains), soit lorsque les victimes ne prêtent pas suffisamment attention à leurs affaires, ainsi que les vols à l'étagère, représentent une part importante des cas, qui se font la plupart du temps par opportunité.



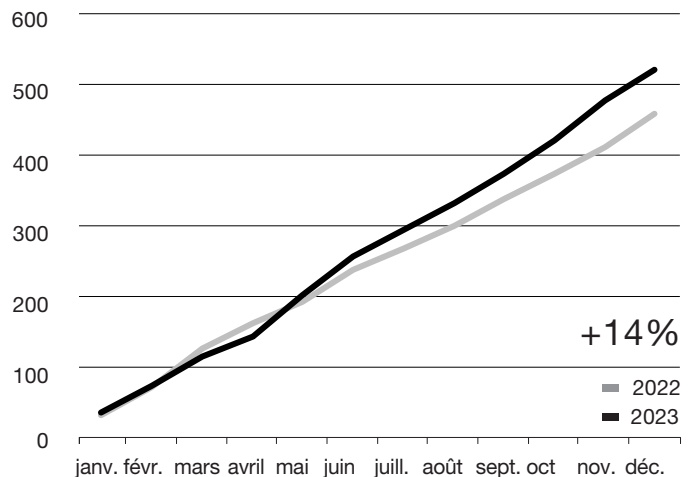
## Circulation

### Accidents de la circulation \*

Les accidents de la circulation sont en hausse par rapport à 2022.

Les types d'accidents comptabilisés regroupent ceux avec blessés, fuite, ivresse ou encore ne causant que des dégâts matériels. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène.

Dans la majorité des cas, il s'agit de dégâts matériels avec pour finalité un constat à l'amiable entre les parties impliquées, comme par exemple des chocs lors du stationnement.

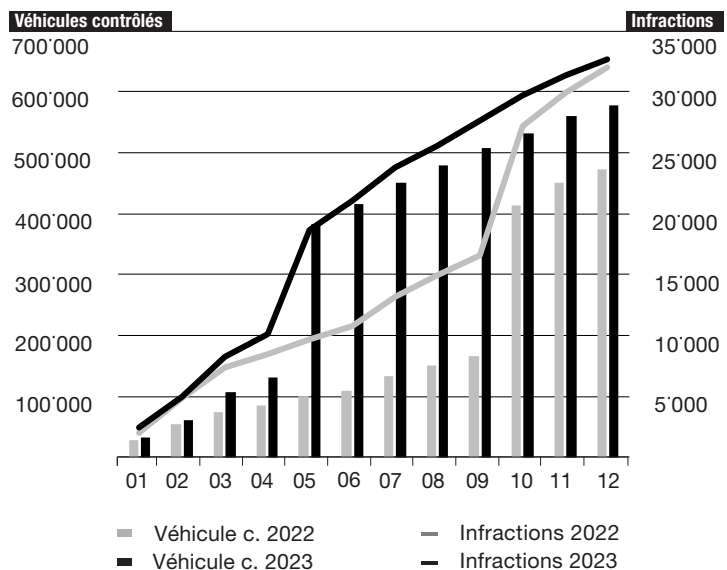


## Radar

Bien que le nombre de véhicules contrôlés soit en augmentation, le nombre d'infractions reste quant à lui stable.

La forte hausse au mois de mai est due à la pose d'un radar semi-stationnaire à plusieurs endroits de la ville d'Yverdon-les-Bains pour des contrôles 24h sur 24.

Lorsque cela est possible, la méthodologie demeure fondée sur deux phases, l'une préventive au moyen d'un radar pédagogique, puis répressive au moyen d'un appareil mobile de contrôle.

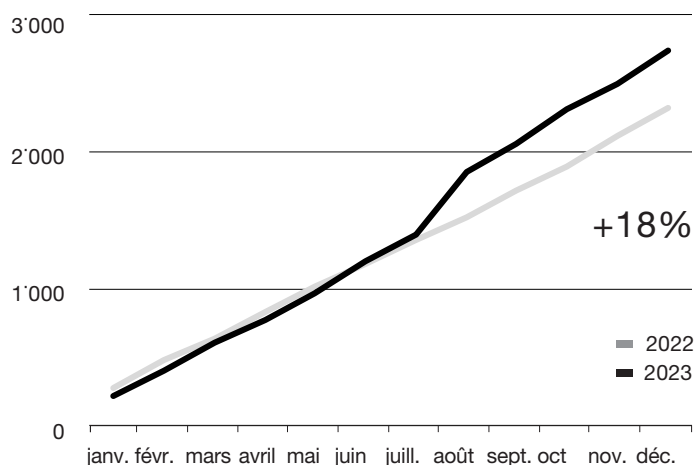


# Services généraux

## Stationnement

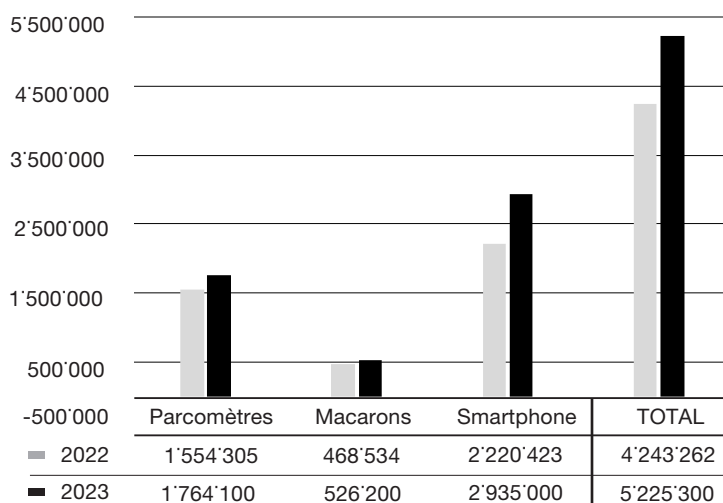
### Macarons délivrés \*

La hausse du nombre d'autorisations délivrées en faveur des habitants et pendulaires s'explique par un changement réglementaire en cours d'année, rendant plus avantageux le stationnement au moyen d'un macaron que par le paiement à l'horodateur, de même que par la vente exclusive aux résidents des cartes à prépaiement.



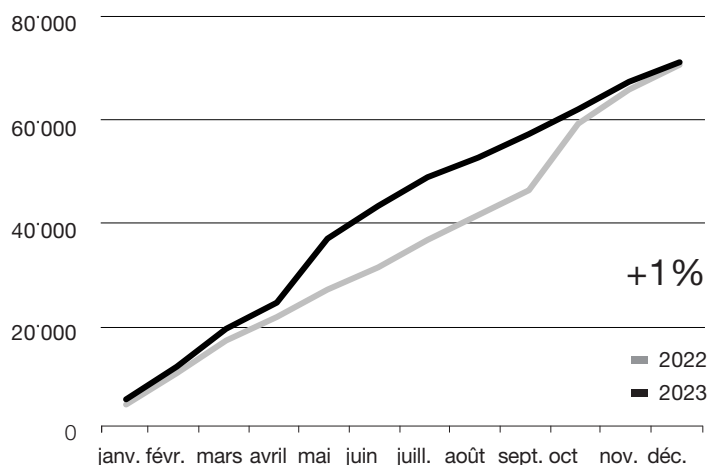
### Recettes en CHF

Les recettes liées au stationnement sont en augmentation consécutive à l'adaptation tarifaire intervenue en mai 2023 (de Fr. 1.50 par heure à Fr. 1.80). Les paiements digitaux poursuivent leur progression face à la monnaie.



### Amendes d'ordre \*

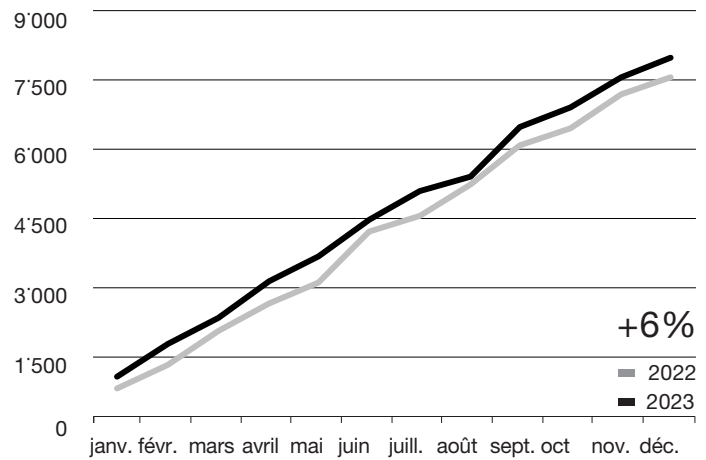
Le volume d'amendes d'ordre est en très légère hausse, démontrant que la stratégie en matière de répression des infractions routières et de stationnement a trouvé un équilibre sur la durée.



\* (total mensuel cumulé)

## Ordonnances pénales \*

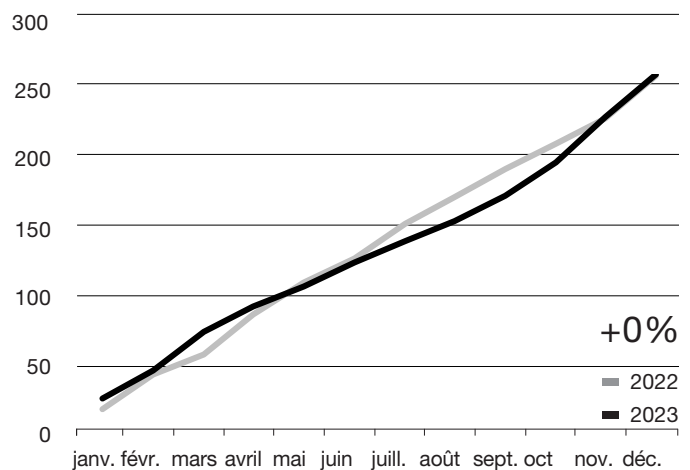
Les ordonnances pénales rendues par la Commission de police sont en hausse par rapport à l'année précédente. Cette différence provient de l'accroissement des conversions d'amendes d'ordre impayées en ordonnances pénales.



## Centre funéraire

### Constats de décès établis \*

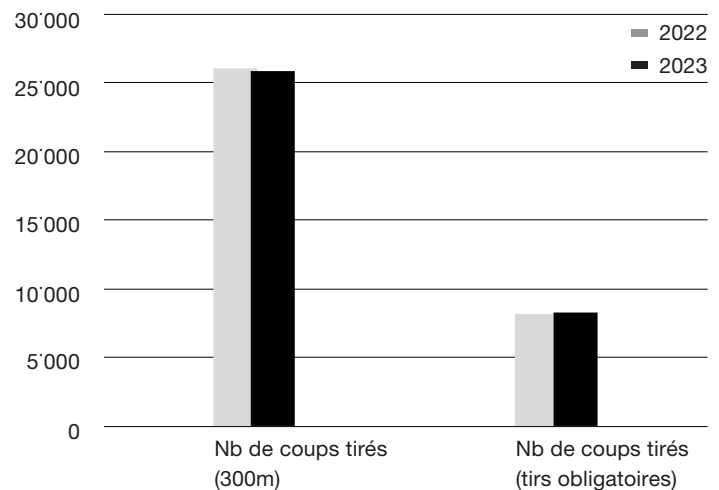
Le nombre de constats de décès est parfaitement stable entre 2022 et 2023.



## Stand de tir

### Tirs obligatoires et coups tirés

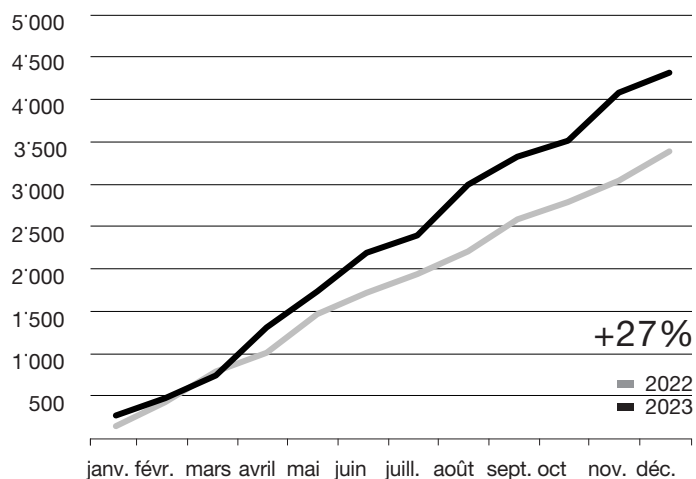
Le nombre de coups tirés au stand de Floreyres est stable par rapport à la période précédente.



## Enquêtes administratives

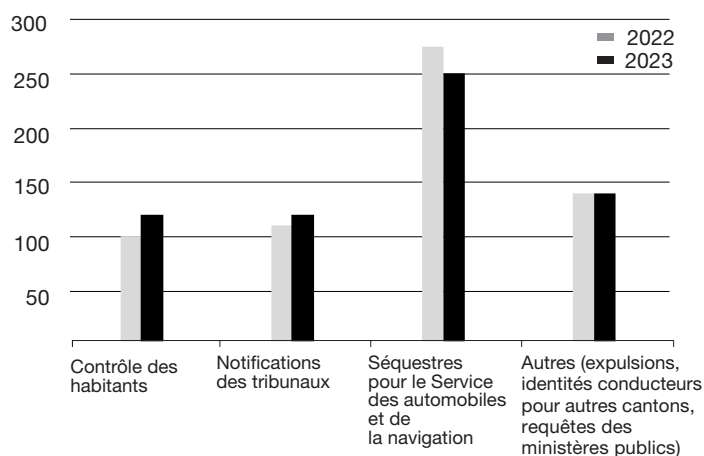
### Commandements de payer notifiés \*

Les notifications de commandements de payer pour le compte de l'Office des poursuites sont en hausse par rapport à l'année 2022, mais inférieures à leur niveau de 2021 (5'371) ce qui démontre une forte variabilité d'une année à l'autre, de l'ordre de 30%.



## Réquisitions

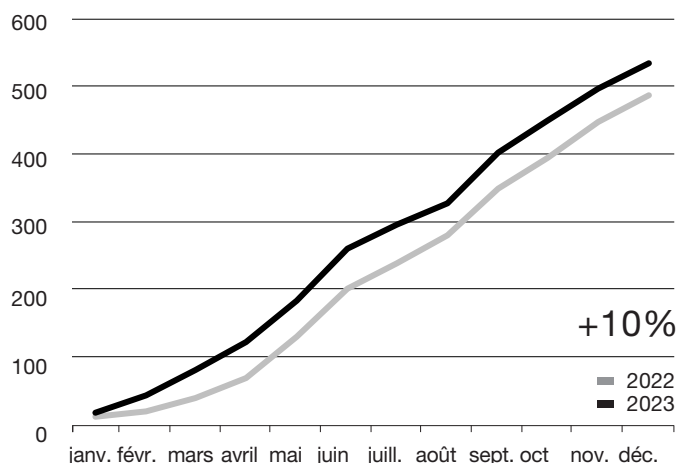
Les réquisitions peuvent être segmentées en quatre catégories représentées sur ce graphique. Le volume de réquisitions est constant entre les années 2022 et 2023.



## Police du commerce

### Manifestations soumises à autorisation \*

Le nombre de manifestations organisées à Yverdon-les-Bains est en hausse constante depuis la sortie de la crise sanitaire.



\* (total mensuel cumulé)

## Contrôle des habitants

### Démographie

Sont comptabilisées dans la population résidente permanente toutes les personnes ayant leur résidence principale à Yverdon-les-Bains et, si elles sont étrangères, au bénéfice d'une autorisation de séjour d'une durée minimale de 12 mois ou séjournant en Suisse depuis au moins 12 mois. Cette méthode de calcul est conforme

aux recommandations internationales en matière de statistiques de population.

Les légers écarts de valeur par rapport au précédent rapport de gestion s'expliquent par les corrections tardives de mouvements (annonces d'arrivées ou départs tardifs).

### Évolution de la population résidente

Au 31 décembre 2023, la population résidente permanente à Yverdon-les-Bains s'élevait à **30'263** personnes (15'421 femmes | 14'842 hommes) contre 29'890 en 2022 (15'265 femmes | 14'625 hommes).

On observe une augmentation de la population résidente de **1.25%** en 2023 (0.87% au cours de l'année 2022).

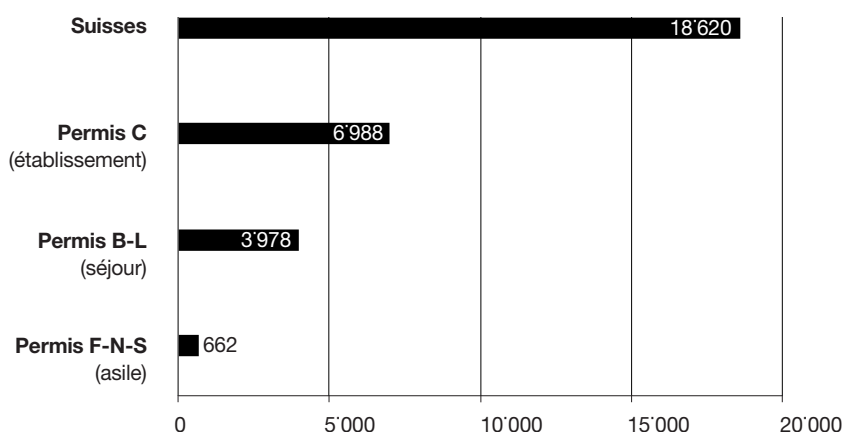
### Répartition de la population :

- Ressortissants suisses 61% (15% bourgeois d'Yverdon-les-Bains)
- Ressortissants étrangers 39%

### Répartition de la population étrangère

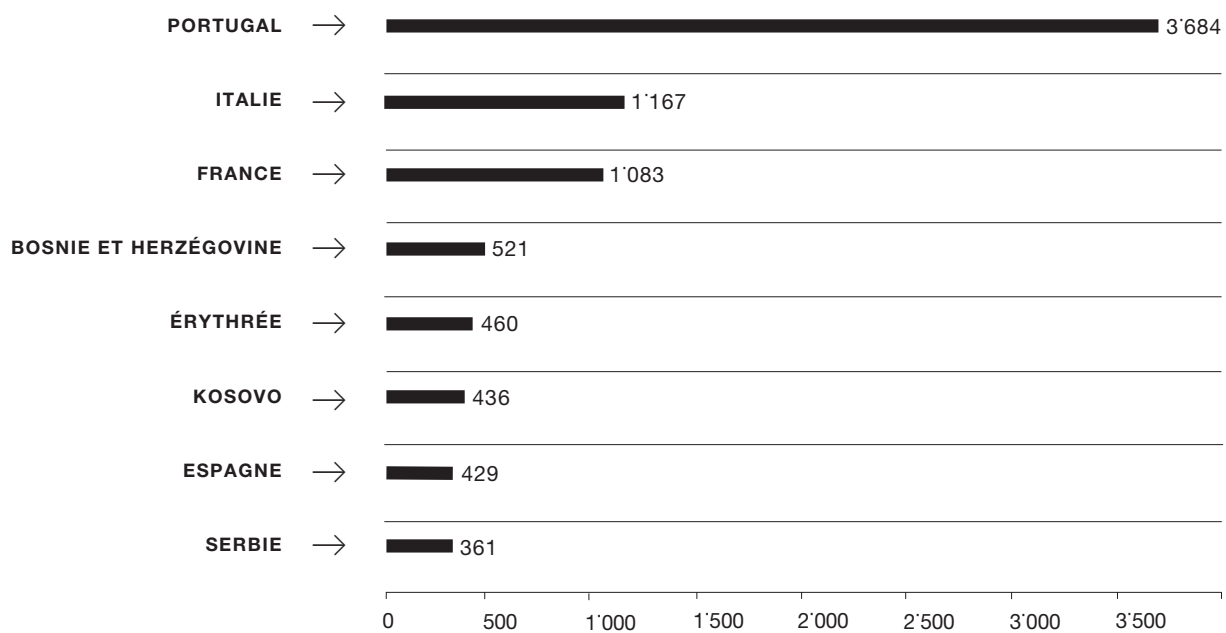
Les permis asiles sont répartis ainsi :

- 214 permis S (Ukraine)
- 58 permis N (requérants d'asile)
- 390 permis F (admission provisoire)



## Répartition de la population étrangère par nationalité

Les ressortissants portugais restent majoritaires à Yverdon-les-Bains sur les 133 nations représentées dans la commune.

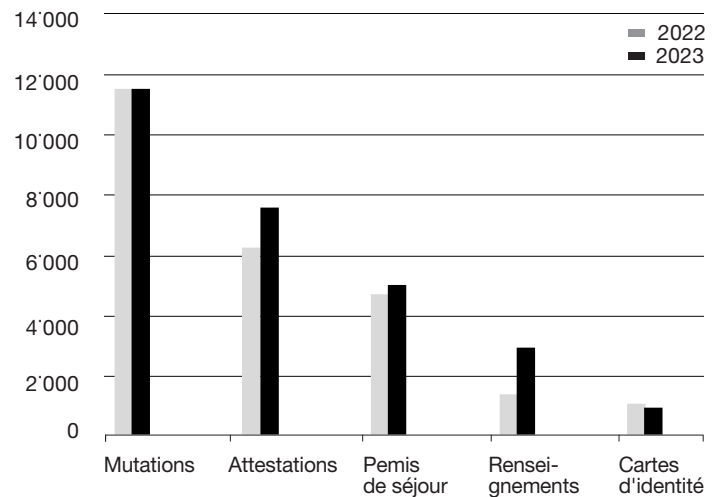




## Prestations délivrées

Le volume général des prestations effectuées et délivrées est en augmentation de 1.25% et plus particulièrement de 12% concernant le renouvellement des permis par rapport à 2022.

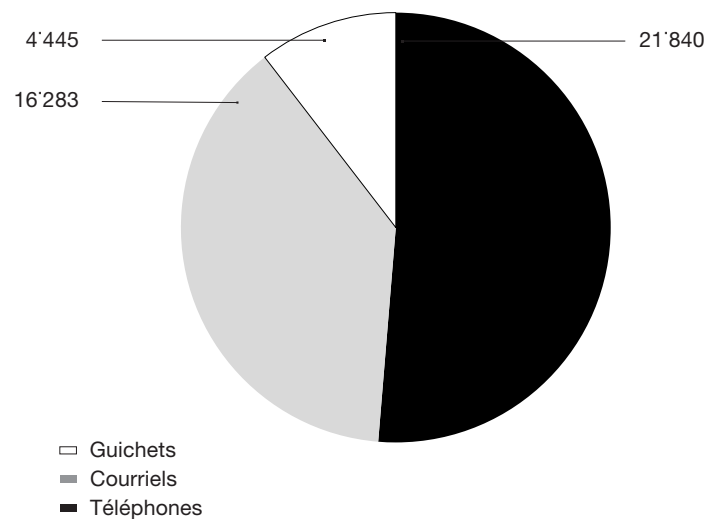
En 2023, 7 communes alentours ont conclu une convention avec Yverdon-les-Bains afin que le Contrôle des habitants puisse émettre les cartes d'identité pour leurs habitants en complémentarité de leur administration communale.



## Interactions avec le public

Environ 50% des interactions avec le public s'effectuent par voie numérique (site web ou courriel), 40% par téléphone et 10% au guichet.

Les prestations délivrées au guichet sont conditionnées à une obligation de présence personnelle (primo-arrivées étrangères, cartes d'identité, attestations de vie). Toutes les autres prestations peuvent être délivrées en ligne avec pour support la page internet du Contrôle des habitants, par téléphone ou par courriel.







SDIS

2023

Rapport de gestion

—  
**Dicastère** | Sécurité publique

# Service de défense incendie et secours

**Monsieur Christian Weiler**

Municipal

---

**Maj instr Éric Stauffer**

Commandant

**MUNICIPAL·E**

**MUNICIPAL SUPPLÉANT**



Police du feu

---



Remplaçant  
cdt Chef op F2/3

---



Quartier-maître  
F1/8

---



Chef logistique  
F4

---



Of information  
F5/6

---



Chef formation  
F7

---

**CONSEIL INTERCOMMUNAL**

**COMMISSION  
DE GESTION**

| *Direction* |

**COMITÉ DE DIRECTION**

**Commandant**

**Secrétaire EM**

**Chef DAP**

**Chef site G1**

**Chef site C1**

**Chef site B1**

**Chef site B2**

# Service de défense incendie et secours régional du Nord vaudois

## L'association intercommunale

Le SDIS régional du Nord vaudois (SDIS NV) est une association de 40 communes du Nord vaudois dont le but est d'assurer la défense incendie et le secours conformément à la loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS) (RSV 963.15).

En ce sens, le SDIS NV assure tous types d'interventions tels qu'incendies, sauvetages, assistances sanitaires, alarmes automatiques, désin-carcérations, pollutions, techniques, incidents chimiques et inondations.

## L'organisation

Sous la direction législative du Conseil intercommunal (CI), le Comité de direction (Codir) représente la direction politique exécutive du SDIS NV, sous laquelle se situe l'État-major qui constitue la direction opérationnelle du SDIS. Le SDIS NV est composé d'un détachement de premier secours (DPS) qui assure les premières

interventions pour l'ensemble des communes membres, voire au-delà de leurs territoires, et d'un détachement d'appui (DAP) qui vient renforcer, voire suppléer le DPS pour certaines interventions. Le DPS doit satisfaire à l'arrêté sur le standard cantonal de sécurité (RSV 963.15.5).

## Conseil intercommunal (CI)

### Composition du CI

Le bureau du CI se constitue, en 2023, comme suit : M. Patrick Grin, Président (Pomy), M. Pierre-Alain Lunardi, Vice-président (Montagny-près-Yverdon) et Mme Valérie Outemzabet, Secrétaire hors conseil dont la fonction a été reprise par Madame Pénélope Escallier courant septembre 2023.

Au début de l'année 2023, le CI (40 membres) se compose des représentants suivants :

M. Jacques Taverney, Belmont-sur-Yverdon, M. Xavier Pitteloud, Bioley-Magnoux, M. François Jaquier, Bonvillars, M. Jean-Pierre Blanc, Chamblon, M. Yves Guilloud, Champagne, M. Olivier Poncet, Champvent, M. Sébastien Mercier, Chavannes-le-Chêne, M. Thomas Weisflog, Chêne-Pâquier, Mme Sylvie Di Dario, Cheseaux-Noréaz, M. Georges-André Banderet, Concise, Mme Rébecca Payot, Corcelles-près-Concise, M.

Philippe Zuppinger, Cronay, M. Julien Correvon, Cuarny, Mme Julie Schüpbach, Démoret, M. Patrick Billaud, Donneloye, M. Nicolas Poncet, Épendes, M. Josy-Christian Jeanneret, Fiez, M. Lionel Tissières, Fontaines-sur-Grandson, M. Bernard Milliet, Giez, M. Antonio Vialatte, Grandson, M. Théophile Schenker, Method, M. Christian Cosendai, Molondin, Mme Ghyslaine de Blaireville, Mutrux, M. Sacha Guillet, Novalles, M. Alain Portner, Onnens, M. Olivier Schulé, Orges, M. Olivier Zbinden, Provence, M. Vincent Despland, Rovray, Mme Oxana Cholly, Suchy, M. Tony Mangone, Suscévaz, M. José Souto, Treycovagnes, M. Patrick Marrel, Ursins, M. Maxime Fridelance, Valeyres-sous-Montagny, M. Blaise Chapuis, Valeyres-sous-Ursins, M. Arber Miftari, Villars-Épeney, M. Pierre Beuret, Vugelles-La Mothe, M. Benoist Guillard, Yverdon-les-Bains, M. Philippe Moser, Yvonand.

**Séances** | En 2023, le CI a tenu trois assemblées en dates des 25 mai, 21 septembre et 20 décembre.

## Préavis déposés en 2023

En 2023, le CoDir a déposé six préavis que sont : le PR23.01CD en date du 28 avril concernant le rapport de gestion 2022, le PR23.02CD en date du 28 avril concernant les comptes 2022,

le PR23.03CD en date du 25 août sur l'adoption du règlement d'organisation du Conseil intercommunal, le PR23.04CD en date du 25 août concernant la modification de l'annexe 1 au

règlement de l'association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois, sur les frais d'intervention et des autres prestations, le PR23.05CD en

date du 25 août concernant le budget 2024 et le PR23.06CD en date du 17 novembre concernant l'adoption du règlement du Groupe des Jeunes sapeurs-pompiers régionaux du Nord vaudois.

## Décisions du CI

Le 25 mai, le CI a approuvé le rapport de gestion 2022 ainsi que les comptes 2022. Le 21 septembre, le CI a approuvé l'adoption du règlement d'organisation du Conseil intercommunal ainsi que la modification de l'annexe 1 au règlement de l'association intercommunale en matière

de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois. Il a également approuvé le budget 2024.

Le 20 décembre, le CI a approuvé l'adoption du règlement du Groupe des Jeunes sapeurs-pompiers régionaux du Nord vaudois.

### Commission de gestion (Coge)

Au début de l'année 2023, la Coge est composée de : M. Yves Guilloud, Président (Champagne), M. Jacques Taverney (Belmont-sur-Yverdon), M. Olivier Poncet (Champvent), M. Patrick Billaud (Donneloye) et M. Tony Mangone (Suscévaz).

La commission de gestion est élue par le CI à chaque début de législature et pour la durée de celle-ci.

Elle a rencontré le Codir le 11 avril, le 7 août et le 21 novembre pour traiter des différents préavis.

### Comité de direction (CoDir)

#### Composition du CoDir

Président : M. Christian Weiler, municipal, Service de la sécurité publique et de défense incendie et secours (Yverdon-les-Bains), Vice-Président : M. Hervé Kemmling, municipal, Infrastructures et travaux publics (Giez), Membres : M. Pierre Dessemontet, syndic, Secrétariat général, Service des finances et informatique (Yverdon-les-Bains), M. Francesco Di Franco, municipal, Écoles et sécurité (Grandson), M. Alexandre Lecourtier, municipal, Forêts, plages, domaines, service du feu, Or-

pci (Yvonand), M. Jean-Claude Ruchet, municipal, Service jeunesse et cohésion sociale (Yverdon-les-Bains), Mme Brenda Tuosto, municipale, Service des travaux et de l'environnement, mobilité (Yverdon-les-Bains) jusqu'au 21 septembre, et M. François Armada, municipal, Service des bâtiments, Jumelages et Sports et de l'activité physique (Yverdon-les-Bains) depuis le 21 septembre.

Secrétaire hors comité: Mme Barbara Giroud.

**Séances** | Le CoDir s'est réuni à 7 reprises en 2023.

### L'État-major (EM)

#### Composition de l'EM

En 2023, aucun changement n'a été amené à la composition de l'État-major.

**Séances** | L'État-major s'est réuni à 11 reprises en séances ordinaires et à une reprise dans le cadre de l'opération de recrutement.

### Détachement de premier secours (DPS)

Le DPS est composé de quatre sites, Yverdon-les-Bains (catégorie G), Grandson (catégorie C), Yvonand et Concise (catégorie B), pour un effectif total de 157 personnes. Les sites DPS sont

largement sollicités puisqu'ils comprennent la grande partie des moyens en matériel et qu'ils constituent le premier échelon d'alarme.

Ce sont une trentaine de véhicules et autant de remorques qui équipent les quatre casernes.

Douze personnes ont démissionné durant l'année,

### **Détachement d'appui (DAP)**

Le DAP dispose de quatre locaux, à savoir Y1 Chavannes-le-Chêne, Y2 Belmont-sur-Yverdon, Y3 Montagny-près-Yverdon et Y4 Bonvillars.

L'effectif initial du DAP de 77 sapeurs a diminué

tandis que 22 ont pu être engagées dans le cadre de l'opération de recrutement dont un sapeur actif directement incorporé en tant qu'intervenant.

d'une personne par la démission de 8 sapeurs et une renonciation à être doublement incorporé dans un DAP durant l'année 2023 compensée par le recrutement de 8 personnes en fin d'année.

### **Prestations**

Le SDIS NV offre quatre types de prestations externes, à savoir :

- Défense incendie et secours selon les critères de la LSDIS
- Services de prévention tels que gardes pour des manifestations
- Police du feu (pour la Ville d'Yverdon-les-Bains uniquement)
- Formation (principalement pour l'ECA) et concours.

Toutes les informations détaillées sont disponibles dans les rapports d'activité et de gestion sur le site Internet officiel du SDIS NV (<http://www.sdisnv.ch>). Seules les prestations au bé-

néfice de la commune d'Yverdon-les-Bains ou effectuées par le site DPS G1 Yverdon-les-Bains sont présentées ici.

### **Défense incendie et secours**

En 2023, le site DPS G1 est intervenu à 559 reprises (+2.4 % par rapport à 2022) dont 321 sur la ville d'Yverdon-les-Bains.

Contrairement à 2022, la capacité opérationnelle de 2023, en journée la semaine tout comme pendant les vacances scolaires fut bien meilleure.

Néanmoins, la charge de travail de certaines fonctions de cadres supérieurs reste beaucoup trop lourde pour être assurée par un système de milice. Ce dernier est aujourd'hui un concept dépassé qui nécessite urgemment une recherche de solutions pérennes.

### **Services de prévention**

Le site DPS G1 a effectué 9 services de prévention durant l'année 2023 pour un total de 269 heures.

### **Police du feu**

La prestation police du feu est entièrement dévolue à la Ville d'Yverdon-les-Bains. Ce travail exige de faire respecter les normes de protection incendie de l'Association des établissements

cantonaux d'assurance incendie (AEAI), principalement lors de mises à l'enquête. En résumé, ces normes :

- visent à protéger les personnes, les animaux et les biens contre les dangers et les effets des incendies et des explosions ;
- fixent les obligations juridiques nécessaires afin d'atteindre cet objectif ;
- s'appliquent aux bâtiments, ouvrages et installations à construire, ainsi que, par analogie, aux constructions mobilières.



En outre, les bâtiments, ouvrages et installations existants doivent être rendus conformes aux prescriptions de protection incendie en cas de transformation, d'agrandissement ou de changement d'affectation important de la construction ou de l'exploitation, ainsi que lorsque le danger est particulièrement significatif pour les personnes. Les diverses manifestations font aussi l'objet d'inspections afin de faire respecter la prévention incendie et les voies d'évacuation des cantines, salles de concerts, de spectacles ou des cirques de passage au parc des Rives en sus de garantir les accès des secours.

La police du feu a mené 316 missions dans le terrain et a transmis ses conclusions à la police des constructions qui les intègre dans ses rapports à la Municipalité afin que cette dernière puisse délivrer le permis d'habiter ou d'utiliser les locaux concernés.

Elle a aidé les chargés de sécurité ou les personnes responsables de la sécurité incendie de leurs entreprises ou établissements publics à préparer un exercice d'évacuation et à le mettre en œuvre. Ainsi, elle apporte des conseils d'amélioration dans la gestion de la sécurité dans leurs institutions.

La police du feu est mise à contribution pour l'élaboration des plans de sécurité incendie lors de grandes manifestations annuelles ou ponctuelles comme, par exemple, le Comptoir du Nord vaudois, Baleinev, la Fête de la musique, la Fête Eau Lac, le 1er août à la plage, Festifree, le Tour de Romandie féminin, les matchs de football, le Marché de Noël, les Numerik Games, la Dérivée Festival, les activités sur la place Pestalozzi et dans la cour du Château d'Yverdon-les-Bains ou encore les Jeux du Castrum. Lors de ses reconnaissances, elle s'assure que les voies d'évacuation soient garanties, que des moyens d'extinction portatifs soient disponibles et fonctionnels ou encore que les stands ou les food trucks qui effectuent des grillades au moyen de grills à gaz fassent contrôler leurs installations par une entreprise spécialisée afin d'obtenir la vignette de contrôle de garantie de fonctionnement de l'appareil de cuisson. Des passages de sécurité sont aussi imposés pour garantir l'accès

des véhicules de secours dans l'enceinte de la manifestation.

Plusieurs séances ont eu lieu avec le Service des bâtiments de la Ville lors des Commissions de salubrité durant lesquelles 120 dossiers ont été traités. Il s'agit notamment de contrôler la fin des chantiers, plus particulièrement la mise en conformité des biens immobiliers à la suite d'une mise à l'enquête.

Plusieurs réunions et visites de chantier ont été agendées avec les maîtres d'ouvrage, les bureaux d'architecte et les divers entrepreneurs engagés sur les biens immobiliers en construction en ville et dans la zone d'Y-Parc afin de régler en amont les problèmes liés à la police du feu, avant que la police des constructions ne délivre les 92 permis d'habiter. Les visites sur des chantiers d'une certaine importance ont pour but non seulement de garantir les accès des sapeurs-pompiers, mais aussi la sécurité des personnes qui y travaillent.

Concernant le changement de propriétaires ou de locataires dans des commerces de la ville, 19 visites et rapports ont été établis pour la police du commerce.

Il sied de préciser que le contrôle des normes AEAI est un domaine qui s'est passablement complexifié avec les années et les décisions y relatives peuvent être très lourdes de conséquences. À cet effet, le nombre de dossiers et, surtout, le temps consacré par dossier ne cesse d'augmenter, à tel point que le personnel est actuellement largement insuffisant pour accomplir toutes les tâches qui incombent à la police du feu. Il sied de relever que dans la zone d'Y-Parc, la majeure partie des nouvelles constructions demandent qu'un chargé de sécurité en protection incendie soit nommé pour veiller à la sécurité incendie du bâtiment et selon son cahier des charges, il lui incombe de vérifier que les dispositions relatives à la construction, aux équipements de protection incendie et à l'organisation ont été prises et restent appliquées.

Le domaine de la police du feu a été passablement chargé cette année avec l'absence à long terme d'un collaborateur qui s'est abrup-

terminée par son décès en avril. Malgré l'engagement d'une personne en contrat à durée déterminée, le responsable de la police du feu s'est retrouvé fortement surchargé. Dotée initialement d'un effectif de 1.3 équivalent plein-temps, la police du feu a dû tourner avec un effectif fortement réduit pendant plusieurs années. Un nouvel inspecteur de la police du feu doit démarrer son activité en janvier 2024 et un poste supplé-

mentaire a été accepté dans le cadre du budget 2024. Ainsi, la police du feu devrait pouvoir compter sur un effectif de 2.1 équivalents plein-temps dès la mi-2024, ce qui lui permettra d'améliorer son temps de traitement des dossiers et possiblement d'effectuer quelques mesures préventives plutôt que de se limiter à des mesures réactives.



Travaux et  
environnement

# 2023 Rapport de gestion

**Dicastère**

Mobilité | Travaux et environnement

# Service travaux et environnement

**Mme Brenda Tuosto**

Municipale

---

**M. Sandro Rosselet**

Chef de service

## **Stratégie & Gestion**

- *Orientations stratégiques*
  - *Direction*
  - *Gestion du personnel*
  - *Gestion administrative et financière*
  - *Systèmes de management*
  - *Patrimoine*
- .....

## **Planification**

- *Gestion des infrastructures  
et réseaux d'assainissement*
  - *Gestion du patrimoine naturel*
  - *Planification pour eau, sol, air,  
biodiversité*
- .....

# MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

**CHEF DE SERVICE**  
CHEF DE SERVICE SUPPLÉANT

**Administration**

**Finances & qualité**

**Mobilité  
(ad interim)**

**Environnement**

**Bureau  
technique**

**Voirie**

**Garage et atelier**

**Espaces verts**

**STEP**

## **Réalisation**

- Gestion des déchets
- Propreté urbaine
- Génie-civil
- Menuiserie
- Entretien du parc de véhicules
- Serrurerie
- Entretien des espaces verts et patrimoine arboré
- Culture en serre
- Acheminement & Traitement des eaux usées

## Service travaux et environnement

### MISSIONS DU SERVICE

#### Environnement

- Mise en place des stratégies environnementales pour réaliser des mesures vers une résilience climatique du territoire.
- Appui et accompagnement du plan climat communal.
- Gestion, planification et suivi des mesures en faveur de la nature en ville et de la végétalisation.
- Coordination et suivi des projets de sécurisation et de renaturation de cours d'eau.
- Élaboration et conduite des mesures du plan directeur nature.
- Suivi et mise à jour des cartes des dangers naturels et plans d'alarme.
- Gestion des forêts et suivi des plans de gestion forestiers.
- Planification et suivi des investigations menées sur les sites pollués.
- Contrôle, suivi et lancement de procédures en cas de pic de pollution de l'air.
- Communication et sensibilisation environnementale.
- Participation aux différentes planifications communales.
- Gestion des vignes communales.
- Gestion des domaines agricoles communaux et de la biodiversité.
- Gestion des plantages et sensibilisation.

#### Bureau technique

- Gestion des infrastructures des réseaux d'assainissement et des voiries.
- Élaboration, planification et suivi des projets de développement, renouvellement et de maintenance des infrastructures Assainissement-Voirie.
- Procédures foncières en relation avec le DP et le fond privé communal.
- Développement et mises à jour continues de la couche SIT, STE, média : assainissement, déchets, patrimoine routier, ouvrages de voirie, mobilier et arbres.
- Planification et suivi des inspections avec caméra de contrôle sur les collecteurs communaux.
- Examen des dossiers d'enquêtes, traitement des dispenses d'enquêtes spécifiques et participation aux commissions des constructions et de salubrité.
- Taxe de raccordement aux égouts pour les nouvelles constructions ou extensions.
- Contrôles du séparatif des fonds privés avant délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser.
- Déclarations de conformité pour les garages, stationnement sauvage de véhicules non immatriculés.
- Précipitations et niveau de la nappe phréatique, relevés piézomètres, calculs des moyennes et documentation.
- Suivi, traitement et collaboration avec les différents partenaires lors d'urgences telles qu'inondation, pollution, débordement du réseau d'assainissement ou accident.
- Décomptes pour les subsides du Canton (DGE, DGMR) relatifs à l'entretien des cours d'eau et des projets routiers.
- Participation aux validations des délivrances des permis de fouilles sur l'ensemble du territoire et transmission des exigences pour la remise en état.
- Participation aux différentes planifications communales / coordination interservices et AggloY.

#### Voirie

- Entretien du réseau routier et déneigement.
- Entretien des collecteurs.
- Collecte des déchets.

- Fauchage et nettoyage.
- Entretien de la plage, des rives et des cours d'eau.
- Entretien des bancs, places de jeux, ponts et passerelles en bois.
- Renfort et soutien lors d'événements climatiques extrêmes et de manifestations.

## Espaces verts

- Entretien et aménagement des espaces verts et du patrimoine arboricole (~5'000 arbres).
- Développement du patrimoine arboricole, choix d'espèces résistantes et résilientes, lutte contre les îlots de chaleur.
- Culture en serres pour l'ensemble des massifs qui embellissent la ville.
- Préparation des thèmes annuels pour les massifs.
- Contrôle du feu bactérien, des plantes invasives et autres, selon les directives cantonales et fédérales.
- Conseil à la population pour l'entretien des jardins.
- Préavis concernant les demandes d'abattage lors des procédures d'obtention de permis de construire.
- Renfort et soutien lors d'événements climatiques extrêmes et de manifestations.
- Participation à la mise en place de la stratégie de végétalisation et aux mesures en faveur de la biodiversité.

## STEP

- Acheminement et traitement des eaux usées de la commune d'Yverdon-les-Bains et des six communes raccordées.
- Gestion efficiente des différentes zones de pompage de la Ville pour garantir le fonctionnement du réseau d'assainissement et de la STEP.
- Valorisation des intras des eaux et développement de la valorisation de la matière.
- Reprise des boues de huit communes non raccordées à la STEP.
- Développement de la production d'énergie afin de s'assurer de l'autosuffisance énergétique de la STEP, des serres et fournir de la chaleur pour le CAD STEP.
- Développement et modernisation des installations en fonction des nouvelles législations.
- Renfort et soutien lors d'événements climatiques extrêmes en lien avec la gestion des eaux.

## Garage

- Gestion et entretien du parc véhicules et engins du service principalement, avec un soutien pour l'entretien des véhicules des autres services communaux.
- Faire tendre le parc véhicules vers des motorisations plus respectueuses de l'environnement.
- Achats des véhicules et engins pour le service, conseils et soutien aux autres services communaux pour les acquisitions.
- Gestion de la formation des chauffeurs selon l'OACP, pour le maintien des certificats de conduite professionnels.
- Veille au respect des règles de conduite et du maintien légal de la technique des véhicules.
- Suivi des accidents impliquant un véhicule du service et soutien aux autres services communaux.
- Entretien et construction de certains mobiliers urbains.
- Renfort et soutien lors d'événements climatiques extrêmes et logistique en cas de crise.

## Administration

- Développement et maintien du système de management, certifié ISO 9001/14'001/45'001.
- Gestion financière du service (budget et compte de fonctionnement), des investissements et des crédits complémentaires.
- Gestion de la taxe forfaitaire de base pour la gestion des déchets ainsi que des taxes en lien avec l'épuration.
- Établissement des correspondances, rapports municipaux, préavis à l'intention du Conseil communal et du rapport de gestion.
- Traitement des factures fournisseur et de la facturation débiteur.
- Gestion administrative du personnel.
- Gestion de la communication, sensibilisation interne et externe.
- Coordination, supervision et gestion générale de projets du service.
- Autorisation des permis de fouille et de dépôt.
- Gestion de l'archivage du service.
- Support et soutien informatique et télécommunications du service.
- Support et soutien juridique pour le service.

## POINTS FORTS 2023

### Traitement des micropolluants de la STEP

Depuis 2011, la station d'épuration a connu une transformation spectaculaire. Après plusieurs années de travaux et des défis techniques considérables, ceux-ci se sont concentrés en 2023 sur le traitement des micropolluants en suivant un planning qui a permis de mettre en service ce traitement en fin d'année. La technologie choisie (STEREAU) donne déjà des résultats au-delà des espérances avec, pour l'instant, des taux de rabattement sur les substances actives cibles

dépassant le rendement fixé à 80% par la Confédération. La phase probatoire va s'étendre jusqu'en juin 2024, mais nous pouvons déjà affirmer que la STEP d'Yverdon-les-Bains traite les micropolluants. Elle est donc pionnière dans le canton de Vaud où très peu d'autres ont déjà franchi ce cap. Le 4 octobre dernier, l'ensemble des installations ont été inaugurées en présence des partenaires et du Canton.

### Passerelle Bel-Air

Le Service, via son bureau technique, a planifié et réalisé un travail de qualité et de précision en remplaçant la passerelle Bel-Air en un temps record. L'ancienne structure a été retirée au début du mois d'avril et le nouvel ouvrage installé le 24 mai, dans des conditions spectaculaires et difficiles. L'ouvrage en bois suisse, réalisé dans les ateliers d'une entreprise yverdonnoise sise à Y- Parc, a été transporté par convoi exceptionnel

et levé depuis la cour des Casernes, par-dessus le tribunal pour prendre appui sur les nouvelles fondations. L'opération a été rendue difficile par une bise à la limite de la tolérance pour la grue. Néanmoins, le résultat est exceptionnel et l'ouvrage, protégé par un placage en aluminium anodé, est parfaitement intégré dans son environnement. Cette passerelle Bel-Air est très empruntée par la population.

### Stratégie de végétalisation

La Ville d'Yverdon-les-Bains a présenté à la population sa stratégie en faveur de la végétalisation de son milieu urbain pour les années à venir. La stratégie fait la part belle à la densification du

patrimoine arboré. Ainsi, les objectifs poursuivis sont les suivants : étendre et préserver les espaces végétalisés dans le développement de la ville, augmenter la résilience et la qualité des espaces



verts, évaluer, suivre et anticiper les effets du changement climatique. Pour la mise en œuvre de cette stratégie de végétalisation, plus de 24 mesures concrètes ont été identifiées. Un crédit d'investissement de 1,2 millions a été octroyé pour débiter les travaux de lutte contre les îlots de chaleur urbains. En 2023, plusieurs mesures concrètes ont été développées ou sont en cours avec notamment la création d'une micro-forêt sur le site de l'ancien skate parc, la mise en

place d'un abri solaire sur le parvis du Château, l'amorçage des travaux de refonte du jardin de poche à Pierre-de-Savoie comme parc climatique modèle, ou encore la finalisation de l'étude de densification de l'arborisation sur les Rives du Lac. Plus de 330 arbres ont été plantés sur le territoire communal cette année en collaboration avec le secteur des espaces verts avec un fort panachage d'essences autant indigènes que néoclimatiques.

## Travaux de sécurisation du cèdre d'Entremonts

En juillet 2023, des travaux de sécurisation du cèdre remarquable d'Entremonts ont été réalisés. Un trépied en Mélèze a été conçu et posé à l'aide d'un camion-grue. Une dizaine de câbles ont également été installés par un arboriste pour

soutenir les branches charpentières présentant un risque mécanique dû à une entrée de pourriture profonde. Ces travaux ont permis d'augmenter la durée de vie de l'arbre tout en garantissant la sécurité de la population.

## Recertification ISO 9'001, 14'001 et 45'001 pour l'ensemble du service

Quelques années après la certification de la STEP, puis du secteur des espaces verts, la direction, forte de l'expérience acquise, a décidé d'entreprendre une démarche globale de certification en 2020, sous les trois normes internationales ISO 9'001, 14'001 et 45'001 pour l'ensemble des secteurs du STE. L'année 2023 rimait avec recertification pour le service qui a réobtenu les certificats ISO sous les trois normes. Cette compilation des trois normes est assez rare en Suisse pour un service technique

communal. Ces certifications démontrent que les objectifs fixés en matière d'environnement, de sécurité et de gestion sont conformes aux meilleurs standards reconnus, que l'ensemble des collaborateurs-rices est impliqué et que les projets suivent des processus afin de garantir la conformité des ouvrages. Elles assurent également une amélioration continue des domaines de compétence du service, ainsi que la qualité des prestations vis-à-vis des citoyens.

# Détails des activités

## Bureau technique

### Points forts

- Démolition et reconstruction de la passerelle sur la Thièle « Bel-Air ».
- Poursuite de la campagne de réhabilitation par gainage et chemisage des collecteurs de concentration dans le canal du Buron.
- Réfection générale de la rue du Mujon.
- Renouvellement de la couche de roulement de la rue de l'Arsenal.
- Crue du lac de Neuchâtel en novembre et décembre 2023.

## Projets en phase d'étude

- Réfection des infrastructures souterraines (EU/EC) de la rue de Clendy-Dessous (parallèlement au développement du PQ et au projet de réfection générale de la rue) ainsi que des infrastructures souterraines des rues Cordey, Maison rouge et Moulins.
- Réfection de l'enrobé bitumineux de la rue du Curtil-Maillet (yc carrefour avec la rue d'Orbe), des arrêts de bus de l'avenue de la Gare, des trottoirs et de la couche de roulement de la rue des Charmilles, de la chaussée et des collecteurs EU/EC de l'avenue du Général-Guisan, de la chaussée et de la nouvelle répartition de la voirie/MD de l'avenue de la Plage. Renouvellement de la couche de roulement de la chaussée sud de la rue de la Plaine (2e étape de l'intervention coup de poing), ainsi que des giratoires de l'avenue des Bains, de la route de Lausanne, de la rue de l' Arsenal et de l'avenue des Cygnes.
- Plan directeur des chemins d'amélioration foncière (AF). Entretien et réfection des chemins agricoles en vue de l'obtention de subventions de la Confédération et du Canton (dossier préavisé favorablement par OFROU en septembre 2023).
- Planification de divers aménagements routiers et suppression des barrières architecturales.
- Gestion du patrimoine routier « GPR », mise à jour et suivi du rapport d'état et des mesures.
- Reprise du projet de réfection du pavage « centre historique » suite à la fin des travaux imminents d'«éclairage public SEY ».
- Cheminement MD le long du canal Oriental « zone Moulins ».
- Campagne d'inspection des ouvrages d'arts, étape 1 (21 ouvrages à ausculter).
- Réfection de la passerelle sur la Thièle « Tilleuls ». Mise en attente afin de laisser Y-Cad étudier les variantes de tracé, et remise à jour du dossier, suite à la position définitive de la société Y-Cad.
- Remplacement du pont sur le canal Oriental du chemin de Graveline.
- Étude de variantes de reconstruction du pont « Tordu » sur le Buron à la route de Lausanne.
- Expertise et réfection du pont sur le canal Oriental à la rue des Jordils (relevés et mesures géométriques de suivi pour la définition de la méthodologie de réfection).
- Projet de réfection des joints et de l'étanchéité des trottoirs du pont sur la Thièle « Cygnes ».
- Planification de la campagne de réhabilitation des collecteurs de concentration EU des canaux du Buron, Oriental et de la Thièle.
- Réfection du chemin des Vignes ainsi que des collecteurs EU/EC de traversée de la route cantonale, en coordination avec la commune de Pomy.
- Équipements (EU) de la parcelle n°1493 « la Brasserie » à la route de Lausanne.
- Mesures d'amélioration du réseau d'assainissement suite aux intempéries de 2021 (batardeaux, déversoirs, sondes de niveaux).
- Plan général d'évacuation des eaux « PGEE », suivi et application des mesures d'entretien.
- Concept d'entretien des noues et des bassins du PST afin de garantir leur fonction hydraulique, et étape 5 du projet d'équipement du PST-YParc.
- Participation active dans les GT, COPROJ et COPIL des nombreux projets interservices AggloY, PQ, PD, sur les thèmes de l'assainissement, du dimensionnement de l'espace routier, des ouvrages d'arts, du DP, des déchets, du foncier, des marchés publics et de l'entretien.
- Projets d'aménagements « internes à STE », élaboration de projets techniques et financiers, appui technique et administratif aux différents secteurs.

## Projets en phase d'exécution

- Démolition et reconstruction complète de la passerelle sur la Thièle « Bel-Air », labélisée Bois-Suisse (structure porteuse ~58m<sup>3</sup> de mélèze suisse), longueur 33m, largeur 4,8m, poids ~40to, gabarit de passage 3,5m.
- Réfection générale de la rue du Mujon (~ 2'400m<sup>2</sup>), de la couche de roulement de la rue de l' Arsenal avec un revêtement bitumineux peu bruyant (~4'900m<sup>2</sup>), du tronçon Jordils-Plaine de la rue des Philosophes (~560m<sup>2</sup>), réfection ponctuelle en cours du chemin de Calamin (450m<sup>2</sup>), sablage du pavage de la place du 7 Février (~800m<sup>2</sup>), réfection ponctuelle du pavage à la rue du Pré (~10m<sup>2</sup>), et réfection de l'enrobé bitumineux et des bordurettes en granit de délimitation du DP du chemin du Coteau à la suite des travaux du SEY (~ 2'500m<sup>2</sup>).
- Campagnes de nettoyage des tapis phono absorbant par lavage mécanique en profondeur, de fraisage des zones ornières du réseau routier, et de remise à niveau des couvercles Gatic® par une entreprise privée.
- Traversée de l'avenue des Sports (liaison STEP-Jardins) pour pose de tuyaux « eau de récupération » et de 2 conduites électriques en attente (~24m).
- Inspection, curage et fraisage du collecteur EU de la rue des Remparts dans l'attente du projet de réfection complète (~80m), réfection d'un affaissement du collecteur EU (10m) de la chaussée de la rue Léon-Jaquier (~250m<sup>2</sup>), remplacement du collecteur EC (raccordement grille) au carrefour Bellevue-Chevressy (20m), poursuite de la campagne de réhabilitation par gainage et chemisage des collecteurs de concentration dans le canal du Buron en rive gauche et droite sur le tronçon des 4 Marronniers-STEP (~1'200m).
- Travaux de curage et inspection caméra du collecteur de concentration en rive droite et gauche du canal Oriental sur le tronçon CFF-avenue des Sports en préparation du gainage, et construction d'une nouvelle chambre de visite dans le canal Oriental pour permettre le curage, l'inspection et le chemisage du collecteur de concentration en rive gauche.
- Nouvelle réfection provisoire des joints du pont sur le canal Oriental de la chaussée de Treycovagnes avec un asphalte coulé fibré (~ 24m), et réfection provisoire des joints du pont sur le Buron de l'avenue Haldimand.
- Dimensionnement des fondations et des équipements pour l'installation des containers de bureaux provisoires du STE sur le chantier communal.
- Appui technique au Service de la Mobilité (ci-après MOB) pour la réalisation de mesures ponctuelles d'amélioration de gestion et sécurisation du trafic.

## Voirie

### Travaux routiers et réfection de rues

- Réfection complète du trottoir et des 2 entrées de la rue des Charmilles, remise en état des banquettes et des bords de chaussées de l'avenue Kiener, de la route de Floreyres et de la rue de la Maladaire, réfection des enrobés bitumeux de la rue Général-Guisan, de la rue des Casernes (Check-Point), du Jardin Japonais, des trottoirs du Quai des Ateliers et de la rue de Bellevue (n°1-3).
- Remise en état des affaissements de la rue de Gasparin avec des enrobés à chaud ainsi que reprise du bord de chaussée et création de planelles pour l'évacuation des eaux de chaussée à la rue du Rivage.
- Réaménagement du carrefour de la rue des Uttins et de l'avenue de Grandson, selon les indications de MOB, et remise en état complète du trottoir de la rue des Uttins.

- Dépose et reconstruction d'îlots à la rue de l'Arsenal, selon les indications de MOB.
- Démontage d'une dalle en béton à l'avenue des Sciences et réalisation de fondations en béton pour le tunnel végétalisé installé à l'arrière du Château.
- Suppression de plusieurs barrières architecturales en ville.
- Interventions diverses sur les chaussées et places, telles que la remise en état de pavés de giratoire, de nids de poules, de coussins berlinois, d'abaissments de trottoir, la mise à niveau de regards, grilles, planelles d'écoulements, rangs de pavés, faïençage d'enrobé et remise en état des divers chemins MD en grave. Pour l'ensemble de ces travaux de maintenance du réseau routier, l'équipe du STE a appliqué à la main 661,56 tonnes d'enrobés bitumineux.

## Interventions sur les collecteurs communaux et les éléments du réseau d'assainissement

- Travaux préparatoires et réparations ponctuelles en prévision des travaux de réhabilitation par gainage et des diverses inspections caméra pilotées par le BT (collecteur de concentration Buron, Oriental, Thièle et Clendy-Dessous). Mise à disposition d'un radeau et pose de plusieurs batardeaux pour le curage et le gainage.
- Remise en état et remplacement de diverses grilles de routes, caniveaux et couvercles Gatic® en ville.
- Entretien général par le camion hydrocureur : rinçage du réseau des collecteurs EU/EC, contrôles périodiques de certains points critiques sur le réseau des collecteurs communaux, curage des sacs de dépotoirs de routes et des diverses stations de pompage.

## Divers aménagements et interventions

- Travaux préparatoires, maçonnerie, carottages, améliorations et aménagements extérieurs, fouilles ainsi que diverses interventions du camion hydrocureur sur le chantier de la STEP.
- Aménagement d'une micro-forêt à la rue des Cygnes et du jardin de poche à Pierre-de-Savoie.
- Réfection complète de la place publique du Centre funéraire et remise en état des dalles en granit de l'avenue de la Gare.
- Remise en état de bordures, pavés, planelles, caniveaux, tours d'arbres en ville, ainsi que des chemins entre Thièle et Mujon, des Polonais, des Plantages, de la Grande Prairie, de la Cure d'Air, du Port et de la Plage, du skate-park ainsi que du parking de la Plage.
- Interventions diverses, telles que pose de blocs et cailloux, de bancs et potelets, installation de socles pour la signalisation et les BIV, de panneaux pour l'affichage électoral, de racks et d'arceaux à vélos, de poubelles requin ainsi que de bases.
- Aménagements, déplacements et remise en état d'arrêts et d'abris de bus pour MOB et Travys, ainsi que divers travaux pour les abris à vélos et d'abaissement de trottoir.
- Entretien, mise en eau et nettoyage des fontaines, du mur d'eau de la place du 7 Février, des bassins de la place de la Gare, des giratoires de Tivoli et du grand baigneur.
- Aménagement d'un caniveau pour le garage PNV à la rue du Séchoir, fouilles pour l'alimentation du passage piéton de la route de Cheseaux et suppression de 2 talus en terre au jardin de la circulation, selon les indications fournies par PNV.
- Préparation du terrain d'accueil des gens du voyage à la Grande Prairie et installation de bennes pour les déchets.
- Travaux d'aménagement en faveur de la biodiversité dans les vignes de la Ville à Champagne.

- Entretien divers aux plantages (socles, chemins, fuites, etc).
- Suivi, planification et préparation des divers travaux réalisés par ProPublic.
- Aménagement, agrandissement et entretien des diverses places de collectes.
- Adaptation d'aménagements et de mobilier, de diverses sécurisations et de signalétique en vue de la certification ISO.
- Moulage d'éléments de puisard, sacs coupe-vent, Gatic® et cadres de grille type « Ville d'Yverdon » sur le chantier communal.
- Travaux d'équipement et préparation des fondations du bâtiment modulaire du STE (34 containers) et aménagements de cloisons, portes, vestiaires, douches et peinture dans les bâtiments du STE.
- Campagne de remise en état des bancs publics en chêne (fabrication et pose), adaptation et aménagement de mobilier urbain, sécurisation et adaptation de la signalétique.
- Appui, préparation, logistique, gestion des déchets et aménagements lors des diverses manifestations.

## Nettoyages

- Campagne de désherbage thermique et manuelle des bords de trottoirs et des bas de murs, fauchage des bords de routes, chemins et parcelles communaux, avec l'assistance, selon nécessité, d'une épareuse.
- Nettoyage et désensablement du bord du lac.
- Balayages, collectes des déchets, entretien et nettoyages divers, assurant le standard de qualité et de propreté de la ville (PCS, corbeilles, bennes, containers). Vidange des PCS effectuée le weekend par une entreprise privée.
- Nettoyage accru de l'ensemble des ruelles du centre-ville, avec les températures élevées du printemps et de l'été.
- Entretien et coupes de rejets en lisières des forêts et dans les divers bosquets.
- Passage de balayeuses dans les cours d'école.
- Statistiques de la propreté urbaine via le système Cortexia. Les statistiques démontrent un taux de propreté de bon niveau sur l'ensemble de l'année 2023 avec un CCI moyen de 4,459 sur un maximum de 5. La somme des déchets de littering qui ont été détectés et ramassés sur le domaine public est toujours importante avec des catégories fortes notamment 228'988 mégots de cigarettes, 2'020 cannettes, 3'003 bouteilles en verre, 2'803 bouteilles en PET et 10'702 Robidog®.

## Interventions spécifiques sur les places de jeux et de sports

- Remise en état des places de jeux publiques, apport de sable et entretien des terrains de beach-volley à la plage et aux Rives du lac.
- Substitution de l'entourage en rondin et changement complet des copeaux sur la place de jeux des Iris.
- Restauration, entretien et remplacement du mobilier urbain.
- Rénovation complète de la petite tour des 4 Marronniers.
- Pose d'un nouveau jeu sur ressort entre Thièle et Mujon.
- Pose de nouvelles balançoires pour petits enfants et remplacement de deux toits sur des tours de grimpe.
- Changements de diverses lames sur les terrains synthétiques ainsi que la repose des filets de beach-volley.

## Ponts, passerelles et cours d'eau

- Entretien et mise en conformité des garde-corps et caillebotis de diverses passerelles.
- Entretien de dalles et marchepieds des collecteurs de concentration des canaux.
- Préparation des éléments de remplacement en bois (main courante et poteaux).
- Rives du lac : pose, dépose et entretien des bouées de la plage, prise d'échantillons pour les analyses cantonales, mise à l'eau du radeau de la plage, suivi et organisation du faucardage.
- Entretien, nettoyage et fauchage des divers canaux au moyen de dessableurs afin de garantir leur fonction hydraulique.
- Remplacement de la main courante de la passerelle des 4 Marronniers et du treillis au bord de la Thièle sur la route des Cygnes.
- Pose de treillis sur le pont sur le Buron, à l'avenue des Sports.
- Pose et entretien des bouées de la plage, récolte d'échantillons pour les analyses cantonales, mise à l'eau du radeau, suivi et organisation du faucardage.

## Neige

7 sorties neige des équipes de la voirie en 2023: 2 jours en janvier (17 et 25), 5 jours en décembre (3, 4, 5, 16 et 28), soit un total de 368 heures consacrées au déneigement, et 28,13 tonnes de sel épandues.

## Déchets

- Collecte à la demande (gratuite) pour l'ensemble de l'année, soit un total de 50 jours.
- Vidange de l'ensemble des bennes à verres de la ville (acheminement à la STRID), soit un total de 341 bennes représentant 719,16 tonnes de verre récolté.
- Vidange de l'ensemble du PET récolté en ville (acheminement chez Cand-Landi SA), soit un total de 82 bennes représentant 71'520 kg de PET recyclé.

Encombrants, incinérables	Bois	Ferraille	Fer blanc	Papier et carton	Alu	Pneus
623,62 t.	18,30 t.	74,85 t.	9,02 t.	24,31 t.	15,44 t.	321 pces

Soit un total d'environ 768 tonnes d'encombrants acheminés à la STRID.

	2022			2023			Delta % 22 - 23
	Déchet.	Collecte	Total	Déchet.	Collecte	Total	
Urbains Incinérables	41	4'038	<b>4'079</b>	35	4'106	<b>4'141</b>	1.53%
Compost	98	2'897	<b>2'995</b>	97	2'899	<b>2'997</b>	0.07%
Papier - carton	270	1'919	<b>2'189</b>	260	1'848	<b>2'109</b>	-3.68%
Verre	215	791	<b>1'006</b>	219	710	<b>929</b>	-7.62%
Métal	144	84	<b>228</b>	128	83	<b>211</b>	-7.18%
Encombrants	434	753	<b>1'187</b>	394	771	<b>1'165</b>	-1.83%
<b>Total annuel</b>			<b>11'683</b>			<b>11'552</b>	

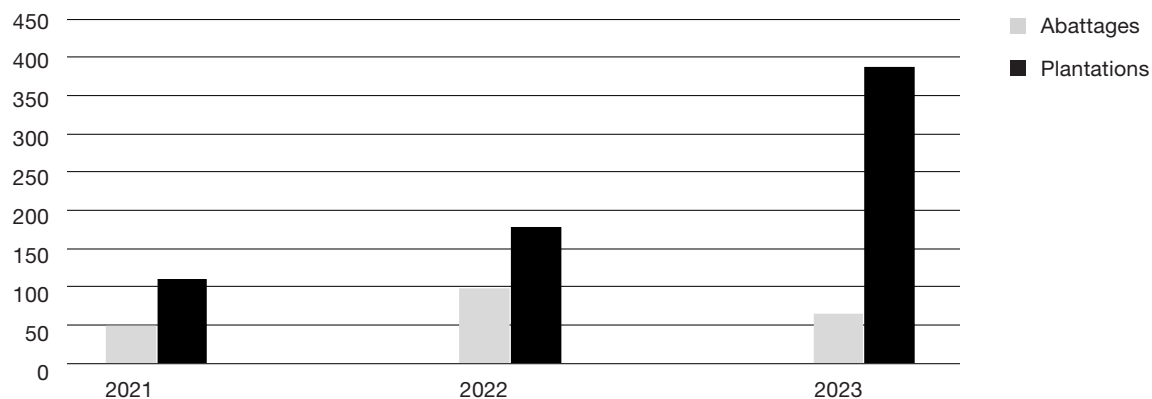
- Légère augmentation des ordures ménagères conditionnées dans des sacs taxés officiels par rapport à 2022. La production en kg/an/habitants reste toutefois stable depuis quelques années (entre 117 et 120 kg/an/habitant depuis 2014).
- Hausse des quantités de déchets de voirie collectés d'environ 3% en 2023, dans la continuité de l'augmentation de 2022 (+4.9%, la météo très favorable y a fortement participé).
- Les quantités de biodéchets collectés sont quasi identiques par rapport à 2022 avec 2'997 tonnes collectées en 2023 contre 2'995 tonnes en 2022.
- Diminution des quantités de bouteilles en verre collectées dans les PCS avec 929 tonnes en 2023 contre 1'006 tonnes en 2022. Le constat est identique pour le papier-carton avec les 2'109 tonnes collectées en 2023. Il s'agit des plus faibles quantités collectées pour ces deux fractions depuis 2010.
- Les quantités collectées sur les PCS subissent la même évolution que le reste des fractions. Elles sont toutes en baisse par rapport à 2022. En revanche, la qualité des déchets recyclables qui y sont collectés reste bonne.
- Les quantités de déchets encombrants collectés sont stables par rapport à 2022 voire en légère baisse de 1.8%. On relève cependant toujours autant d'incivilités. Pour cette raison, le STE a maintenu en 2023 les contrôles et la surveillance des dépôts sauvages avec une nouvelle procédure d'intervention en lien avec la Police. Au total, ce sont plus de 770 heures de surveillance qui ont été réalisées en 2023.
- 40 containers mis à disposition de la population pour le conditionnement des sacs taxés ont été remplacés dans la continuité de 2021 et 2022. Afin de garantir également une certaine propreté et de maintenir des conditions d'hygiène conformes, l'ensemble des containers communaux ont été lavés à 3 reprises au cours de l'année 2023.
- Un inventaire de l'ensemble des brises-vue à containers a été établi en 2023. Ils seront rafraîchis, adaptés ou modifiés en 2024 selon les besoins et la réalité du terrain.
- Le maintien des livraisons d'ordures ménagères sur le site de la Poissine avec les deux camions BOM permet toujours d'acheminer la majorité des déchets incinérables à TRIDEL par le train (84%), soit un total de 3'468 tonnes en 2023.
- La fréquentation de la déchèterie intercommunale reste toujours élevée. 64'262 passages ont été enregistrés en 2023 dont 61'712 en provenance d'Yverdon-les-Bains. Ce sont en moyenne 3'117 utilisateurs différents qui se rendent chaque mois sur le site de la déchèterie, soit en moyenne 213 usagers/jour.
- Une benne à verre pour la collecte combinée Verre-Alu-Fer blanc a été adaptée et déposée en test sur le parking situé derrière le Château. Les premiers résultats sont mitigés et ce test sera poursuivi sur d'autres sites en 2024.
- Les taxes causales et forfaitaires ont couvert une charge de CHF 3'638'317.- avec 41% de revenus proportionnels et 59 % de revenus forfaitaires.

## Espaces verts

### Plantations

En 2023, il a été planté 337 arbres dont 43 essences différentes pour 65 arbres abattus. Ci-dessous une représentation graphique des abattages et plantations des trois dernières années.

### Plantations | abattages



Année	Abattages	Plantations
2021	50	111
2022	98	178
2023	65	337

### Projets | interventions

- Audit de recertification ISO 14001, ISO 9001, et ISO 45001.
- Arrosage soutenu des arbres et arbustes durant les périodes de canicule.
- Organisation de balades à vélo avec la population, à la découverte des essences d'arbres résilients aux changements climatiques.
- Plusieurs travaux importants d'entretien et de sécurisation sur le patrimoine arboré communal ont été effectués en 2023, à savoir : une dernière taille de formation sur l'alignement de platanes à l'avenue de la Gare, taille d'un saule blanc à l'embouchure du canal Oriental, d'un chêne pédonculé à la Promenade des Pins, de 3 hêtres au parc de la Villette, d'un marronnier à la Cité Préville, d'un marronnier au collège Pestalozzi, d'un platane sur l'esplanade du Château, d'un sapin de Céphalonie du parc d'Entremonts. D'importants travaux de sécurisation du cèdre bleu du parc d'Entremonts ont été réalisés, avec notamment la pose d'un trépied et de haubans statiques. L'ensemble de ces travaux ont pour but de maintenir des arbres sains et sécurisés le plus longtemps possible pour le bien de la population et de l'environnement. Des contrôles spécialisés de certains végétaux, comme la tomographie ou le contrôle VTA ont été réalisés afin de s'assurer de l'état sanitaire des arbres présentant un doute sécuritaire ou ayant été endommagés à la suite d'un accident de la circulation par exemple.
- Le 26 février 2023, une bise à plus de 100 km/h a balayé la région et aura malheureusement un effet important sur le domaine arboré de la ville ainsi que sur la végétation des parcelles privées. 50 arbres sont tombés ou ont été fortement endommagés dans le secteur de la plage. Cela a nécessité la fermeture de la zone durant une semaine. La



balade Robert Hainard a également souffert de cette tempête avec des arbres qui sont tombés en zone forêt. Un sapin d'Espagne de 80 ans, en parfaite santé et sur lequel des travaux ont été réalisés en 2022 a été déraciné au parc du Castrum. Dans sa chute, il a endommagé le cèdre à proximité qui a été abattu en urgence pour des raisons de sécurité. Une branche charpentière du platane de l'esplanade du Château s'est rompue et grâce au hauban installé en 2018 aucun dégât n'est à déplorer. Le secteur des espaces verts a répondu à de nombreuses sollicitations de la part de propriétaires pour des visites sur leurs parcelles, pour des demandes d'abattage urgentes ou simplement pour des contrôles de leur végétation. Une collaboration avec le triage du 8ème arrondissement pour les abat-tages dangereux ainsi que pour la remise en état des différents sites a été enrichissante et fructueuse.

- Le 22 juin 2023, un fort orage a éclaté sur la ville. De nombreuses branches ont cédé face au fort vent, la chute d'un Gleditsia sur l'avenue des Sports a été déplorée et un abattage urgent a été réalisé le long de la Promenade Robert Hainard. Fort heureusement, aucun blessé ni gros dégât n'ont été signalés.
- Le thème des massifs estivaux a été les plantes grimpantes. La façade végétalisée installée sur l'Hôtel de Ville a eu un grand succès auprès de la population et des touristes.
- Participation à la mise en place de plusieurs mesures de la stratégie de végétalisation comme la micro-forêt aux Cygnes (croque-bitume), la mise en place d'un abri solaire ou aux travaux du parc modèle climatique au jardin de poche (Pierre-de-Savoie), ainsi qu'à la plantation de nombreux végétaux dans des sites ciblés comme îlots de chaleur ou îlots de fraîcheur.
- L'installation de l'abri solaire, avec la plantation de kiwis et de kobeas pour accélérer le processus d'ombrage, a été fortement appréciée durant les périodes chaudes de l'été.
- Distribution des bulbes printaniers à la population.
- Identification et relevés des arbres remarquables d'importance communale et fédérale sur le domaine public et privé. Il ressort de cette identification que 115 végétaux ont des dimensions ou un attrait historique pour un classement cantonal et 11 sujets présentent des dimensions intéressantes pour l'inventaire fédéral. Cette identification a été demandée par le Canton et un inventaire sur le domaine privé sera réalisé en 2024.
- Premier curage des roseaux sur l'étang central du PST.
- Broyage de 95 sapins de Noël lors de la campagne du 6 janvier 2023.
- Monitoring du moustique tigre au PST et au centre-ville négatif.
- Première apparition du frelon asiatique sur le domaine communal.
- Participation à différents projets interservices, tel que le réaménagement de la rue du Mujon.
- Participation au projet « arbre connecté » porté par l'HEPIA ainsi que l'entreprise paysagère Krebs. Pose de 3 capteurs qui contrôlent en continu la stabilité et la vitalité des arbres.
- Lutte contre les plantes invasives comme la renouée, le sénéçon du Cap, le bunia d'Orient, etc.
- Plantation à la Chaux-de-Fonds de 18 arbres, en soutien suite à la tempête du 24 juillet 2023. Une seconde intervention sera effectuée en automne 2024.

## Divers

- Production de 3'700 plantes fleuries, 2'500 plantes vertes, 7'000 fleurs coupées, 36'500 plantes pour les massifs d'automne ainsi que 31'000 plantes pour les massifs d'été, dont plus de 600 espèces sont cultivées pour la formation.
- Mise à disposition de 53 décorations florales pour des sociétés locales, associations ou services de la Ville.

## STEP

### Tableau de bord

			2019	2020	2021	2022	2023
Volumes	Eaux traitées	m <sup>3</sup>	4'000'904	4'372'284	5'291'729	4'253'270	4'972'130
	Pluie totale	mm	1'130.1	898.6	1'183.6	844.0	976.4
	Boues éliminées en t/MS	to	709.1	649.8	665.1	608.5	608.7
	MS moyenne	%	32.2	30.3	28.6	28.4	27.1
	Fosses relevage	to	269	283	155	383	230
Consom- mables	Floculant boues excès	kg	3'675	3'305	4'175	4'375	4'700
	Floculant centrifugeuse	kg	4'475	4'150	4'225	4'175	3'800
	Chlorure ferrique	l	433'240	385'997	520'295	353'989	346'104
Prestations pour tiers	Boues non dig. petites STEP	to	1'428	1'768	1'744	1'522	3'506
	Boues dig. petites STEP	to	891	1'159	958	1'004	397
	Séparateurs à graisse	to	1'350	1'368	1'293	1'341	1'304
	Fosses septiques	to	293	376	438	502	670
	Fosses relevage	to	155	383	230	205	163
Valorisation boues	Gaz méthane produit	m <sup>3</sup>	585'757	563'152	547'829	536'742	533'153
	Gaz méthane valorisé	m <sup>3</sup>	585'584	563'107	545'235	536'741	533'152
	Production électrique	kWh	1'077'952	1'049'038	980'521	1'012'463	1'004'234
	Autonomie électricité	%	75.3	78.4	73.3	73.1	68.1
Electricité	Consommation totale	kWh	1'431'889	1'338'493	1'337'795	1'384'214	1'494'088
	Consommation STAP	kWh	155'681	140'205	224'428	195'677	229'822
	Production CCF	kWh	1'077'952	1'049'038	980'521	1'012'463	1'004'234
	Achats	kWh	436'665	402'660	412'395	453'079	539'980
	Retour réseau	kWh	82'728	113'205	55'121	81'328	82'296

### Études réalisées

- Panneaux photovoltaïques de couverture sur la façade DP et sur les bassins de biologie.
- Demande de subventions fédérales pour les micropolluants en cours auprès du Canton et de la Confédération.
- Canal de mesure de débit des EU sur la commune de Cheseaux-Noréaz.
- Aménagements extérieurs STEP2020 et micropolluants.

## Projets réalisés

- Travaux de génie civil du bâtiment des micropolluants terminés en février 2023.
- Montage mécanique et électrique des micropolluants terminé en octobre 2023.
- Mise en service des micropolluants entre octobre et décembre 2023. Inauguration officielle le 4 octobre 2023, la première date de la cérémonie ayant été annulée à la suite d'un événement terriblement tragique le 9 mars.
- Aménagements extérieurs STEP2020 et micropolluants partiellement réalisés. Panneaux photovoltaïques installés sur la toiture bâtiment micropolluants et en production.
- Installation de la STAP de l'avenue des Sciences 9 et du PST4 terminée.
- Test sur la filière acide du Stripping terminé. Une amélioration notable est constatée, avec moins de dépôt dans les installations de prétraitement.
- Plan Ostral opérationnel. La garantie d'approvisionnement est assurée pour les STAP principales et la STEP.
- Installations REUT opérationnelles.
- Montage des panneaux photovoltaïques en façade terminé et mise en service en cours.
- Pose d'un dégrilleur à la STAP de Gressy et réhabilitation des armoires électriques en cours.
- Canal de mesure pour la partie EU de la commune de Cheseaux-Noréaz en cours.
- Participation au suivi de la construction de la station de pompage principale de l'AIERG sur la commune de Grandson sur le site de la STEP qui sera désaffectée après le raccordement sur Yverdon-les-Bains. Les essais de pompage de la STAP AIERG sont prévus au début de l'année 2024.

## Analyses 2023

Valeurs	Limite	Moyenne	Nombre	En dehors des limites		
				Écart toléré	Écart réel	
DCO rendement entrée - sortie	mg/l	< = 45.00	25.70	106	9	0
Rendement entrée - sortie	%	> = 85.00	96.20	105	9	0
DB05	mg/l	< = 15.00	4.32	106	9	0
Rendement entrée - sortie	%	> = 90.00	97.10	104	9	2
P tot.	mg/l	< = 0.80	0.22	106	9	0
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	96.30	105	9	1
Nh4-N	mg/l	< = 2.00	0.94	106	9	13
Rendement entrée - sortie	%	> = 0.00	96.30	105	9	0
N02-N	mg/l	< = 0.30	0.35	106	9	33
COD	mg/l	< = 10.00	9.42	106	9	33
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	94.70	105	9	0
MES rendement - sortie	mg/l	< = 15.00	7.00	107	9	1
PH sortie	mg/l	De 6.5 à 8.5				

## Exploitation – commentaires divers

- Une légère baisse de la production de gaz et d'énergie biomasse a été constatée.
- La nouvelle production photovoltaïque est en cours depuis le mois de septembre sur la toiture du bâtiment des micropolluants.
- Une surconsommation électrique importante a été relevée en raison des pompages STAP et STEP lors des crues des mois de novembre et décembre.

## Entretien

- Entretien courant selon planning : les toitures sont contrôlées par une entreprise externe, le rafraîchissement des peintures et certains travaux de maçonnerie sont effectués par les collaborateurs de la voirie et de la STEP. Les espaces verts, le mur végétalisé de l'avenue de la Plage et les toitures végétalisées de la STEP sont entretenues par le secteur des espaces verts.
- Réfection complète de la toiture de l'atelier (construit en 1997).
- Pose de lignes de vie ou barrières sur les toitures des bâtiments du traitement des boues et de l'administration afin de garantir la sécurité lors de l'entretien.
- Plan d'entretien opérationnel pour les 4 lignes de traitement, et en cours d'élaboration pour les micropolluants.
- CCF1, CCF2, CCF3 : entretien courant selon contrats avec BES.
- Circuits production gaz, changement du charbon actif (2 x /an).
- Curages des stations de relevage externes réalisés 3 fois par an et 2 fois par an pour celui de la fosse réception.
- Service annuel des pompes Hidrostal du local de pompage de la STEP ainsi que des STAP externes.
- Service annuel du Strainpress®, des dégrilleurs, du laveur des sables par l'entreprise Picatech-Huber.
- Curage de l'échangeur de chaleur pour le chauffage des boues du digesteur.
- Contrôle des débitmètres sur toutes les installations.
- Calibrage des sondes de mesure online de la nouvelle STEP réalisé par le personnel de la STEP.
- Calibrage bisannuel des sondes process et préleveurs effectué par l'entreprise Hach-Lange.

## Études de projet et d'amélioration

- Changement CCF 2 et remplacement par une machine avec un meilleur rendement électrique.
- Choix d'un laboratoire d'analyses externes en cours d'étude afin d'assurer le suivi qualitatif des futurs rejets des installations de traitement des micropolluants.
- Audit de recertification du système de management de la santé et de la sécurité au travail ISO 45001, du système de management environnemental ISO 14001, et de la certification ISO 9001 réalisé le 4 juillet 2023. Il n'a relevé aucune non-conformité, mais uniquement quelques recommandations. Le projet des micropolluants a également été auditionné.
- Contrôles officiels de tous les appareils de levage ainsi que du matériel de manutention.
- Audits SUVA et de l'inspection du travail des nouvelles installations des micropolluants.

## Engrais

- Modifications entreprises tout au long de l'année 2023 afin de diminuer les colmatages des filtres et des membranes par Membratec.

## Micropolluants

- Travaux de génie civil du bâtiment des micropolluants terminés à la fin du mois de février 2023.
- Montage mécanique et électrique réalisé entre janvier et août, et mise en service entre août et octobre 2023.
- Réglages et optimisation des installations Carboplus® en cours.

## Eaux usées

- Traitement de l'eau : 106 analyses réalisées par le laboratoire de la STEP.
- Refonte des procédures d'analyses en regard des besoins de monitoring des micropolluants.
- Mise en place d'un spectrophotomètre afin d'analyser l'eau pour la REUT et le rejet des micropolluants.
- Calibrations et intégration des nouveaux équipements des micropolluants.
- Surveillance des clients industriels et analyses régulières réalisées afin de définir la charge (nécessaire pour calculer la surtaxe d'épuration).
- Analyses des micropolluants effectuées pour les tests de performance des nouvelles installations.

## Garage et atelier

### Nouveaux véhicules

- Acquisition et mise en service d'un porte-outils radiocommandé pour la fauche des zones pentues et de biodiversité.

### Avaries

- Réparation de la pompe hydraulique du camion Mercedes n°20, véhicule destiné au curage des sacs de routes et des collecteurs.
- Remplacement de l'articulation centrale, des injecteurs et du joint de culasse de la chargeuse Volvo L25B.
- Remplacement du bloc de commande hydraulique du camion poubelle Scania n°30.
- Remplacement de la culasse et du turbo du Nissan pickup du secteur de la voirie.

### Activités

- Réorganisation de l'atelier suite au départ de deux collaborateurs et à l'entrée en fonction d'un nouveau chef d'atelier.
- Contrôle et préparation de 45 véhicules pour l'expertise au SAN, ainsi que mise en conformité de ceux-ci.
- Entretien des véhicules et des engins.
- Soutien et appui lors des interventions de déneigement.
- Entretien, dépannage des véhicules des services communaux, conseils et accompagnements lors d'achat de véhicules et machines, conception et installation d'aménagements intérieurs des véhicules effectuées en atelier, représentant environ 840 heures/an.
- Équipement et modification de 8 véhicules en adéquation avec leur utilisation ainsi que pour l'ergonomie des utilisateurs.
- Entretien du mobilier urbain tel que grilles et places de pique-nique, piquets de zone piétonne et pose de poubelles.

- Mise en place des batardeaux aux endroits stratégiques (protection contre les inondations).
- Recherche de solutions et organisation de la logistique dans le cadre de la pénurie énergétique. Commande et modification des groupes électrogènes.
- Rénovation d'abris bus et fabrication de supports pour du mobilier test à la rue du Canal.
- Recertification ISO 9001 / 14001 / 45001.

## Domaines

Les parcelles louées aux agriculteurs, maraîchers et entreprises ont généré un revenu de CHF 130'169.- auxquels s'ajoutent CHF 15'000.- pour la location des parcelles aux Maraîchers et aux Quatre-Vingts Parties, pour les besoins des plantages.

La parcelle n°842 a à nouveau accueilli un essai pilote de halte pour les limicoles qui rencontre un réel succès, tout en gardant son statut de surface d'assolement. Un second site d'escale est à l'étude avec l'association afin de pouvoir maximiser la zone d'accueil au printemps et à l'automne.

## Plantages

La saison printanière et estivale des plantages en 2023 a été marquée par une forte sécheresse et un énorme déficit de précipitation, comme durant l'année 2022.

La gestion des jardins familiaux a été reprise dès janvier 2023 par Monsieur Olivier de Blaireville pour les aspects opérationnels. Il a été appuyé par des collaborateurs des filières de l'administration et de l'environnement du STE.

Des travaux d'entretien ont également été réalisés sur la distribution d'eau, à la suite de plusieurs fuites. Les campagnes pour la valorisation des déchets verts ainsi que la bourse aux plantons ont connu un franc succès. Des actions de sensibilisation ont été communiquées aux locataires concernant les pratiques durables de jardinage, notamment en matière d'économie hydrique.

Une étude est en cours pour améliorer la connectivité biologique de la grande-prairie et renforcer les espaces tampons propices à la faune.

Le renouvellement des rideaux arbi de la plaine de l'Orbe est toujours en cours afin de favoriser leur fonction écologique essentielle ainsi que de maintenir leur importance dans la lutte contre l'érosion des sols.

Une directive est en cours d'élaboration concernant l'attribution des parcelles agricoles communales afin de planifier la résilience et la durabilité de l'exploitation des domaines communaux.

Les membres de la nouvelle commission consultative des plantages ont siégé à quatre reprises en 2023 afin de définir les axes thématiques de mise à jour du règlement. Une première mouture de ce dernier est en cours d'élaboration et doit encore être travaillée juridiquement. Le règlement devrait être finalisé en 2025 et prendra en compte les critères de durabilité, sociétaux et de mise en conformité.

En raison de la sécheresse, la consommation d'eau des jardins a été forte en 2023, et s'est établie à environ 46'888 m<sup>3</sup>.

64 changements de locataires ont été enregistrés en 2023. La liste d'attente s'élève à environ 143 personnes, soit près de 2 ans d'attente en moyenne. Les jardins familiaux connaissent toujours un fort engouement auprès de la population.

## Vignes

### Biodiversité dans les vignes

Les vignes de la Ville, gérées de manière traditionnelle depuis près de 30 ans, ont été restructurées afin de les rendre plus durables. Une première partie de 5'000m<sup>2</sup> a été arrachée afin de replanter de nouveaux cèpes de manière optimale. Dans le but de favoriser la faune et la flore

locale, des mesures en faveur de la biodiversité - notamment le torcol fourmilier et la huppe fasciée - ont été ciblées et ont été mises en place en collaboration avec le vigneron-tâcheron. Une seconde étape sera mise en place en 2024 pour assurer des vignes durables et plus résilientes.

### Récolte 2023

Ci-dessous les kilos livrés ainsi que les sondages.

Cépage	Kg	Degrés Oechsle	Kg/m <sup>2</sup>
Chasselas	3'302	74.9	0.9
Pinot Noir	2'410	87.6	0.9

## Forêts

Sur la montagne de la ville, les fils des 7'200 mètres linéaires de clôtures qui séparent le pâturage boisé de la forêt ont été retirés durant l'automne et remis en place avant la montée du bétail au printemps. Une centaine de piquets en bois ont été remplacés et les fils barbelés vieillissants progressivement échangés par du fil lisse moins dommageable pour l'avifaune locale.

Au printemps, un petit lot de 49.7m<sup>3</sup> de bois feuillu a été abattu puis valorisé en bois de feu pour une utilisation yverdonnoise. L'équipe forestière du GFVN a procédé à l'abattage, et les entreprises forestières Chappuis et Chenuz se sont activées au débardage et à la fente du bois.

Durant l'été, la présence du loup a été confirmée dans l'une des réserves du domaine forestier par une caméra de surveillance mise en place par le corps de police faune-nature du Canton de Vaud. Son passage n'est pas une surprise et il faudra certainement composer avec l'animal sur l'ensemble du territoire vaudois.

A cette même période de l'année, les soins aux jeunes peuplements ont été réalisés sur une surface de 2.39 hectares au fond du chemin Martin ainsi que sur une petite mise à ban sur le pâturage. Ce travail adapté au développement actuel de la forêt a été subventionné par le Canton et la

Confédération à hauteur de CHF 5'258.-.

Le martelage a été réalisé sur le pâturage, dans le secteur du Chalet Lyon. 270 sylves de feuillus, représentant 197m<sup>3</sup> de grumes de qualité bois de feu et de déchetage vendues en Suisse romande, ont été prélevées à l'automne lors de l'exploitation. Ce chantier a pour but d'améliorer l'équilibre entre le boisé et la pâture. En effet, le couvert forestier apportait un ombrage trop important, empêchant la strate herbacée de se développer correctement.

Dans le but de maximiser le réseau biologique entre les différentes structures, 5 arbres-habitats ont été relevés en 2023, marqués d'un « H » sur l'écorce et géoréférencés. Une subvention de CHF 1'400.- a été perçue pour cette action. De plus, un îlot de vieux bois a été créé et subventionné pour un montant de CHF 8'692.50. Il s'agit d'une zone volontairement abandonnée à une évolution spontanée de la nature, jusqu'à l'effondrement complet des arbres. C'est un moyen de soutien à la biodiversité forestière qui favorise des espèces et habitats liés au bois mort et aux vieux arbres. Une convention d'une durée de 50 ans a été signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Canton pour cette surface de 2.07 hectares.

Forêts 2023		Plaine	Ville	Gressy	Montagne
<b>Plantations</b>		<b>Quantités</b>	<b>Quantités</b>	<b>Quantités</b>	<b>Quantités</b>
Surface totale		112 ares	0 ares	25 ares	0 ares
Résineux (épicéas)		0 plants	0 plants	0 plants	0 plants
Résineux (douglas et mélèzes)		350 plants	0 plants	0 plants	0 plants
Feuillus divers (tilleuls, érables, chênes, etc.)		350 plants	0 plants	600 plants	0 plants
<b>Entretien de la jeune forêt</b>		<b>Surfaces</b>	<b>Surfaces</b>	<b>Surfaces</b>	<b>Surfaces</b>
Nettoyage des plantations et soins de la jeune forêt		819 ares	181 ares	169 ares	239 ares
<b>Entretien des chemins</b>		<b>Longueur</b>	<b>Longueur</b>	<b>Longueur</b>	<b>Longueur</b>
Eparage des banquettes et fossés		9450 m <sup>2</sup>	325 m <sup>2</sup>	1800 m <sup>2</sup>	2436 m <sup>2</sup>
Entretien des fossés					1701 m <sup>2</sup>
<b>Utilisation des bois</b>		<b>Volumes</b>	<b>Volumes</b>	<b>Volumes</b>	<b>Volumes</b>
Bois de service	Résineux	385 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>	47 m <sup>3</sup>	17 m <sup>3</sup>
	Feuillus	34 m <sup>3</sup>	97 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>
Bois de feu	Résineux	201 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>	11 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>
	Feuillus	162 m <sup>3</sup>	85 m <sup>3</sup>	99 m <sup>3</sup>	229.7 m <sup>3</sup>
Bois d'industrie	Résineux	9 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>
	Feuillus	0 m <sup>3</sup>	139 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>
<b>Total des bois valorisés</b>		<b>791 m<sup>3</sup></b>	<b>321 m<sup>3</sup></b>	<b>157 m<sup>3</sup></b>	<b>246,7 m<sup>3</sup></b>
<b>Martelages effectués</b>					
Coupes ordinaires série Plaine	Résineux	309 sylv			
	Feuillus	238 sylv			
Coupes forcées série Plaine	Résineux	314 sylv			
	Feuillus	16 sylv			
Coupes ordinaires série Ville	Résineux				
	Feuillus		250 sylv		363 sylv
Coupes forcées série Ville	Résineux				5.6 sylv
	Feuillus				
Coupes ordinaires série Gressy	Résineux			9 sylv	
	Feuillus			192 sylv	
Coupes forcées série Gressy	Résineux			12 sylv	
	Feuillus			3 sylv	
<b>Total des martelages</b>		<b>877 sylv</b>	<b>250 sylv</b>	<b>216 sylv</b>	<b>386.6 sylv</b>



## Environnement

### Projets et actions réalisés

- La stratégie de végétalisation a été présentée à la population au travers d'une séance d'information publique, de l'édition d'une brochure et de la mise en place d'une balade des arbres résilients. Cette stratégie combine les axes du climat, du paysage, de la biodiversité et la facilité d'entretien ainsi que la valorisation et la densification du patrimoine arboré. Pour la mise en œuvre de cette stratégie de végétalisation, plus de 24 mesures concrètes ont été identifiées. Un crédit d'investissement de 1,2 millions a été octroyé pour débiter les travaux de lutte contre les îlots de chaleur urbains. En 2023, plusieurs mesures concrètes ont été développées ou sont en cours avec notamment la création d'une micro-forêt sur le site de l'ancien skate parc, la mise en place d'un abri solaire sur le parvis du Château, l'amorçage des travaux de refonte du jardin de poche à Pierre-de-Savoie comme parc climatique modèle, ou encore la finalisation de l'étude de densification de l'arborisation sur les Rives du lac. Plus de 330 arbres, avec un fort panachage d'essences indigènes et néoclimatiques, ont été plantés sur le territoire communal.
- Les études du plan canopée ont été lancées et devraient aboutir d'ici la fin de l'année 2024. L'objectif est de pouvoir étendre l'indice canopée en milieu urbain.
- Recertification ISO 9001/14001/45001 pour l'ensemble du STE.
- La Ville d'Yverdon-les-Bains a démarré son recensement des arbres remarquables via le STE qui a tout d'abord recensé les arbres sur le domaine public et privé communal. Sur ces secteurs, il a été relevé plus d'une centaine de spécimens rentrant dans les critères cantonaux.
- Plusieurs actions du plan directeur de la nature (PDN), développant la stratégie de la Ville en faveur de la biodiversité et la nature, ont été mises en place. Les mesures ne se limitent pas à la zone urbaine, mais couvrent l'entier des milieux naturels. Parmi la dizaine de mesures variées qui ont été mises en place, les vignes ont été remaniées en faveur de la biodiversité. La moitié des ceps de pinot noir a été replanté avec un espacement plus important permettant un désherbage mécanique et donc une diminution de l'usage des produits phytosanitaires. Au sommet des vignes, un murgier a été installé (voir chapitre Vignes).
- Quatrième année de fonctionnement pour le nouveau groupement forestier du vallon du Nozon, et réalisation des martelages du 9ème arrondissement (Montagne de la Ville) et du 8ème arrondissement (forêts de plaine). Dans le cadre de son plan directeur de la nature sous la thématique forêts, la Ville d'Yverdon-les-Bains a pour objectif d'accroître la création de réserves forestières (îlots de vieux bois) à 10% de la surface sylvestre. Afin d'accroître cette surface et de renforcer le réseau écologique, un îlot de sénescence sur une surface de 2.07 ha a été mis en place en 2023 dans les forêts de chalet Dernier permettant à la Ville d'atteindre 8,9 % de surfaces classées en réserves forestières et de favoriser la biodiversité ainsi que l'équilibre sylvicole naturel.
- Réalisation d'un abri d'observation des oiseaux à l'embouchure du Mujon, en bois suisse et avec une toiture végétalisée.
- Travaux de protection contre les crues et renaturation des berges du canal Occidental afin de pallier aux problèmes d'étanchéité provoquant des inondations de la parcelle située en rive droite. La digue a été remaniée, étanchéifiée et diverses mesures d'amélioration biologique ont été mises en place. La plantation du nouveau cordon boisé sera réalisée au printemps 2024.
- Le plan de gestion forestier de la Ville a été révisé et prend désormais en compte les enjeux climatiques pour l'intérêt des forêts de demain. Un volet spécifique climat y est dédié.
- Suivi des colonies de corbeaux freux en zone urbaine, mise à jour de l'inventaire et mesures d'effarouchement avec des buses de Harris. Le projet en faveur du hibou grand-duc, prédateur naturel du corbeau freux, et permettant de favoriser cette espèce menacée a été consolidé.
- Planification et organisation de la « Tournée des allées ».

- Le STE a pris part à la Fête de la nature durant la semaine du 22 au 26 mai 2023 en proposant une activité par jour.
- Mise à jour des plans d'action relatifs aux concentrations excessives d'ozone et de poussières fines dans l'air et mise en place d'une nouvelle procédure d'alerte.
- Refonte du listing des essences végétales à préconiser.
- Mise en place d'un troc pour la biodiversité en automne 2023.

## Projets, actions et travaux en cours d'exécution

- Participation active dans les GT, COPROJ et COPIL ainsi que dans de nombreux projets interservices, AggloY, PQ et PDir sur les thèmes environnementaux, des sites pollués, de la végétalisation, de la nature en ville, de renaturation et des espaces publics.
- Poursuite de la mise en place des mesures de la stratégie de végétalisation afin d'améliorer la résilience du territoire bâti.
- Participation et accompagnement du plan climat communal pour les thématiques d'adaptation climatique.
- Mise en place d'un plan canopée du patrimoine arboré communal.
- Mise en place d'un projet de réutilisation des eaux usées traitées à la STEP pour diverses pratiques, telles que l'arrosage pour limiter la consommation de cette précieuse ressource.
- Développement d'un plan d'alarme composé de différentes mesures face aux crues. Mise en pratique de ce plan lors de la montée des eaux des mois de novembre et décembre.
- Finalisation de la révision des plans de gestion forestiers.
- Révision du plan communal de gestion des déchets. Poursuite de l'inventaire des arbres remarquables sur le territoire communal et sur le domaine privé.
- Poursuite de la mise en place des mesures d'un plan directeur de la nature en ville, cartographie et actions concrètes sur les différents sites.
- Étude de renaturation du canal Oriental visant une amélioration éco-morphologique.
- Étude de renaturation du cours d'eau du Buron en deux lots distincts.
- Étude sur la base d'avant-projets pour la MD le long des canaux et sélection des tronçons.
- Mise en place d'un plan de fauche raisonné en faveur de la biodiversité.
- Surveillance des sites pollués du Saut et des Vuagères.
- Étude de la promotion de la vaisselle réutilisable.

## Qualité de l'air

Les enregistrements de la station fixe du Curtil-Maillet, fournis par le Département du Territoire et de l'Environnement, sont les suivants :

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Température maximale instantanée/(moyenne sur 30 minutes)	37.5 °C Le 11.07	36.0 °C Le 04.08	32.1 °C Le 15.08	34.2 °C Le 21.08	36.6 °C Le 24.07	35.4 °C Le 31.07
Température minimale instantanée (idem)	-5.7 °C Le 09.02	-4.6 °C Le 14.01	-5.5 °C Le 13.02	-3.8 °C Le 27.12	- 6.1 °C Le 25.01	- 8.9 °C Le 28.02
Température moyenne annuelle pondérée	13.0 °C	13.0 °C	11.1 °C	12.2 °C	11.7 °C	12.9 °C
Dioxyde d'azote NO <sub>2</sub> (les valeurs limites légales de l'Opair ne sont pas dépassées). Moyenne annuelle	13.3 µg/ m <sup>3</sup>	14.0 µg/ m <sup>3</sup>	14.4 µg/ m <sup>3</sup>	15.0 µg/ m <sup>3</sup>	16.6 µg/ m <sup>3</sup>	17.6 µg/ m <sup>3</sup>
Ozone O <sub>3</sub> , dépassements horaires de 120 µg/m <sup>3</sup>	287	251	114	193	232	351

## Niveau du lac

Les bandes d'enregistrement du limnigraphe du port de Grandson, fournies par le service hydrologique et géologique national après contrôle, indiquent les valeurs suivantes:

- maximum : 430.39 m le 16 décembre 2023;
- minimum : 429.02 m du 30 janvier au 2 février 2023;
- moyenne annuelle pondérée : 429.29 m.

(<http://www.hydrodaten.admin.ch/fr/2154.html>)





Mobilité

# 2023 Rapport de gestion

**Dicastère**

Mobilité – Travaux et Environnement

# Service de la mobilité

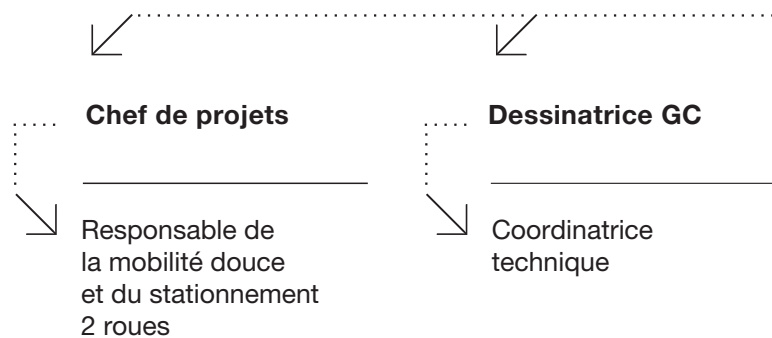
**Mme Brenda Tuosto**

Municipale

---

**Monsieur Sandro Rosselet**

Chef de service a.i.



# MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

**CHEF DE SERVICE AD INTERIM**

**Adjoint au Chef de service ad interim**

Responsable des Transports publics et de la gestion du trafic

**Assistant de direction**

Responsable de la gestion financière et administrative

**Chef de projets**

Responsable de la modération du trafic et de l'aménagement urbain

**Chargé de projets**

Appui aux chefs de projets, police des constructions

**Chef de projets**

Responsable des chantiers, des projets d'infrastructures et des réalisations

## MISSIONS

### Mobilité

- Planification de l'offre multimodale en transport (mobilité douce – MD, transports publics – TP, trafic individuel motorisé – TIM) et de l'infrastructure.
- Sécurisation et valorisation des quartiers.
- Amélioration progressive du système d'exploitation des carrefours à feux.
- Amélioration et sécurisation progressives des cheminements MD.
- Amélioration progressive de l'attractivité des TP.
- Mise en place et exploitation d'un système de monitoring (comptages).
- Exécution des mesures retenues pour favoriser le développement de l'offre en transport et mise en œuvre de la stratégie de mobilité durable avec un accent progressif sur les TP et la MD.
- Suivi et surveillance de l'exploitation des réseaux de transport afin d'évaluer les impacts effectifs des mesures exécutées, de les comparer avec les impacts planifiés et d'apporter les corrections nécessaires.
- Planification de l'offre en stationnement public.
- Exploitation et développement du réseau de vélos en libre-service.
- Gestion et planification des différents projets routiers de la commune et de l'agglomération.
- Établissement des correspondances, rapports municipaux, préavis à l'intention du Conseil communal et rapport de gestion.
- Gestion administrative du personnel.
- Gestion de l'offre en stationnement pour le personnel communal.
- Gestion des subventions octroyées au personnel communal dans le cadre du plan de mobilité de l'administration.
- Suivi et appui pour les différents projets routiers des services communaux.

### POINTS FORTS 2023

En 2023, le Service de la mobilité (ci-après MOB) a poursuivi son développement et a continué son travail sur trois volets importants du développement de la Ville : l'amélioration des infrastructures existantes, le développement de l'offre en transport et la planification de nouvelles infrastructures. MOB a débuté les études en lien avec la future vision directrice de la mobilité durable, une stratégie ambitieuse qui permet de donner une vision cohérente et globale de tous les modes de transport. Le volet modération, en particulier, a été lancé à l'été 2023. Le service a également défendu deux préavis concernant,

d'une part, le crédit d'ouvrage et la légalisation de la future passerelle des Cigarières et, d'autre part, le renouvellement des enrobés sur trois axes routiers (rue de la Plaine, rue du Curtil-Maillet et avenue de la Gare). Le travail s'est poursuivi sur les projets des rues Cordey, des Moulins et de la Maison-Rouge, ainsi que des projets de réaménagement de rues très attendus par la population et la Ville. MOB a renforcé ses liens avec le STE et ensemble, ces 2 services ont mené différentes actions concrètes de valorisation du domaine public.

### Amélioration des infrastructures

MOB a sécurisé la progression des modes doux au niveau du carrefour entre la rue des Uttins et l'avenue de Grandson qui était particulièrement dangereux pour les cycles et piétons qui circulaient sur la contre-allée sud de l'avenue. La me-

sure PDMD-H, issue du PR19.20PR concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 470'000.- pour la mise en place des premières mesures du plan directeur de la mobilité douce, a permis d'améliorer la sécurité et l'attractivité



de l'avenue de Grandson pour les modes doux avec le resserrement du carrefour, la mise en conformité du passage pour piétons, la création d'une bande cyclable bidirectionnelle et la clarification du sens de circulation sur la contre-allée pour les automobilistes. Dans le quartier de Bellevue-Floreyres, l'arrêt de bus de Bellevue a été mis en conformité conformément à la LHand et permet la dépose et la prise en charge sécuritaire des usagers des transports publics suite à l'inversion du sens de circulation des bus en 2022. Pour rappel, cette mesure avait été prise afin de sécuriser les arrêts de Grands-Champs, La Colline et Riants-Fleurs, à la demande d'habitant-es du quartier.

Suite à sa légalisation en 2021, le projet de la rue de l'Arsenal a également été réalisé. Il a permis de sécuriser le trottoir le long de la rue avec la créa-

tion de deux trottoirs traversant devant l'entrée et la sortie du parking de la Marive. L'entrée de la caserne du SDIS a également été sécurisée avec une réduction du gabarit d'entrée du site par la prolongation du trottoir existant. Au niveau de la route, une bande polyvalente au centre de la chaussée a été créée. La bande cyclable côté lac a également été sécurisée par l'ajout des zones rouges aux points de croisement avec les entrées privées.

La couche de roulement sur l'entier du tronçon, à proximité du collège des Rives, a été renouvelée. Un revêtement en AC MR 8 a été mis en place. Ce type de revêtement, qui n'est pas phono-absorbant, permet tout de même une réduction de 2-3 décibels d'émissions sonores sur toute sa durée de vie.

### Développement des offres de transport

En décembre 2022, Travys, en collaboration avec les communes desservies par le réseau urbain et le Canton, a mis en service sa première ligne de bus électrique. Il s'agit de la ligne 602 sur laquelle un arrêt a été équipé spécifiquement pour la recharge des bus au chemin de la Chèvre. Depuis décembre 2023, les bus électriques circulent du lundi au dimanche, contre le lundi au vendredi précédemment.

MOB observe une augmentation significative (+ de 60%) du nombre d'utilisateurs et d'abon-

nements sur le réseau de vélos en libre-service par rapport à l'année précédente. Il est possible de faire une corrélation entre la sécurisation de certains carrefours et tronçons et l'augmentation du nombre d'usagers-ères de la MD. L'augmentation du nombre de vélos disponibles sur le réseau a aussi un impact positif sur la fréquentation de ce dernier. Depuis le début de l'année 2023, le réseau accueille en moyenne 140 vélos contre une centaine les années précédentes. Ce nombre varie quotidiennement en raison des maintenances et incidents sur la flotte.

### Planification de nouvelles infrastructures

Durant l'année, MOB a présenté et défendu deux préavis au Conseil communal. Le premier concerne le renouvellement des enrobés sur trois axes routiers (rue de la Plaine, rue de Curtil-Maillet et avenue de la Gare) qui permettra également de renouveler le carrefour à feux Orbe-Cheminet et de lancer une étude concernant la rue du Cheminet qui sera réaménagée à l'horizon 2030.

Le second concerne un crédit d'ouvrage pour le développement d'un lien stratégique pour la MD

à Yverdon-les-Bains : la passerelle des Cigarières. Cette dernière et ses aménagements connexes ont été légalisés en 2023 et devraient être réalisés dans le courant de l'année 2024. Cet ouvrage d'envergure permettra le franchissement de la Thièle pour tous les modes doux reliant la gare au quai de la Thièle et au pôle commercial Bel-Air.

Le développement de projets de réaménagement de rues majeures, telles que Moulins et Maison-Rouge, ont également avancé. Des

équipes de mandataires ont été constituées pour continuer le développement de ces projets avec des mises à l'enquête prévues courant 2024.

MOB a également initié en 2023 le volet modération de sa vision directrice de la mobilité durable. Un bureau spécialisé a été mandaté pour améliorer les aménagements de certaines zones 30 existantes, notamment les principales rues en relation avec l'axe principal d'agglomération (avenue Pierre-de-Savoie, rue Roger-de-Guimps, rue de Montagny, rue Edouard-Verdan et rue des Uttins). Ce bureau a également étudié le développement de nouveaux secteurs pouvant facilement être aménagés en zone 30. Les premiers résultats sont attendus pour 2024.

Un projet pilote d'aménagement d'une zone de rencontre provisoire à la rue du Canal a égale-

ment débuté en 2023. Un atelier a été organisé par un bureau spécialisé en démarche participative. Un plan d'aménagement de la rue aboutira en 2024 et des aménagements provisoires seront installés à la belle saison pour tester cette nouvelle zone de rencontre.

La concrétisation de ces différents dossiers de réaménagement de rues a permis à MOB de poursuivre les opportunités de synergie des chantiers prévus conjointement avec le SEY et le STE.

La réalisation des mesures PDMD reste également l'un des objectifs à court terme du service. Avec la réalisation en 2023 de la mesure H1, l'état d'avancement des mesures prioritaires du PDMD se présente comme suit :

Mesure	Localisation	Statut
A	Carrefour Orbe/Bouleaux	▫ En cours d'étude
B	Traversée Sallaz (Champs-Lovats)	+ Intégrée au projet MD Canaux
E	Place Bel-Air – rue de Neuchâtel	● Réalisée
F	Traversée Plaine (Valentin)	● Réalisée
G	Carrefour William-Barbey/Prés-du-Lac	▫ En cours d'étude
H1	Carrefour Grandson/Uttins	● Réalisée
H2	Carrefour Grandson/Edouard-Verdan	+ Intégrée au projet de carrefour à feux
I1	Carrefour Grandson/Thièle	● Réalisée
I2	Contre-sens cyclable Thièle	▫ En cours d'étude
J	Carrefour Midi/Mont d'Or	▫ Chantier en cours de planification
M	Carrefour Plaine-Philosophes	▫ En cours d'étude

## Vie du service

Après une première année en tant que service indépendant, MOB a poursuivi son développement et a renforcé son implication au sein de l'administration en étant affilié à de nombreux projets d'importance. Deux départs ont été enregistrés à la fin du premier semestre et ont été partiellement compensés par l'engagement d'un chargé de projet ainsi que d'une dessinatrice en génie civil. L'engagement de cette dernière a permis de consolider davantage l'aspect

pluridisciplinaire de l'équipe. Les effectifs de MOB restent malgré tout inférieurs par rapport aux enjeux de la thématique et aux planifications qui n'ont pas encore pu démarrer, notamment les mesures pour la mise en conformité des arrêts de transports publics selon la LHand (en cours de priorisation), les mesures de lutte contre le bruit routier, la priorisation des transports publics, etc.

## Activités

MOB a procédé en 2023 à de nombreuses réalisations de petite et moyenne envergure. Ces interventions visent :

- la finalisation des chantiers de mise en conformité d'arrêts de bus (quartier Floreyres-Bellevue, terminus du chemin de la Chèvre, etc.) ;
- la modération du trafic dans le quartier de Floreyres-Bellevue avec le réaménagement de 3 carrefours ;
- la finalisation de l'aménagement de surface de la rue du Mujon en collaboration avec STE ;
- la remise en état de la rue de l'Arsenal avec la création de trois trottoirs traversants et le renouvellement de la couche de roulement ;
- la réalisation de la mesure PDMD-H carrefour Uttins-Grandson avec le resserrement du carrefour, la mise en conformité du passage pour piétons, la création d'une bande cyclable bidirectionnelle et la clarification du sens de circulation pour les automobilistes sur l'avenue de Grandson ;
- le développement de l'offre de vélos en libre-service (nouvelles stations et nouveaux vélos).

Cela représente un total de 10 interventions réparties sur le territoire communal.

Désignation	
Crédits d'étude obtenus	1
Crédits pour réalisations	2
Dossiers mis à l'enquête	5
Projets réalisés	5





Urbanisme

2023  
Rapport de gestion

**Dicastère**

Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

# Service de l'urbanisme

**Mme Carmen Tanner**  
Municipale

**M. Julien Woessner**  
Responsable de service



## Administration

.....  
**Responsable  
de filière**  
\_\_\_\_\_

↙  
Assistante administrative  
et chargée de projets URB  
\_\_\_\_\_

↙  
Assistante de direction  
BAT  
\_\_\_\_\_

↙  
Collaboratrice  
administrative  
\_\_\_\_\_

↙  
Auxiliaire  
administrative  
\_\_\_\_\_

↙  
Apprenti  
3<sup>ème</sup> année  
\_\_\_\_\_

↙  
Apprenti  
1<sup>ère</sup> année  
.....

# MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

**RESPONSABLE DE SERVICE**  
RESPONSABLE DE SERVICE SUPPLÉANT

## Police des constructions

### Responsable de filière

Architecte en Police des constructions

Architecte en Police des constructions

Technicien en Police des constructions RiBT

Technicien en Police des constructions RiBT

Assistante technique en Police des constructions

Assistante administrative et technique en Police des constructions

## Planification et aménagements urbains

### Responsable de filière

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Stagiaire urbaniste

## **MISSIONS**

### **Filière administration**

La filière administration gère l'ensemble des aspects administratifs, RH et financiers des Services de l'urbanisme et des bâtiments. En particulier :

- assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet et la réception téléphonique ;
- assurer les travaux de secrétariat ainsi que le soutien administratif et logistique ;
- gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports, des notes et des préavis ;
- coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe, en lien avec les activités du service (événements, relecture de communiqués de presse et/ou d'articles pour le journal communal, site internet, brochures, etc.) ;
- organiser certains d'événements internes et externes au service ;
- gérer les ressources humaines du service ;
- soutenir administrativement les différentes filières (soutien aux démarches participatives, mise en place d'outils informatiques, traitement de la correspondance, etc.) ;
- gérer les aspects financiers du service : comptabilité débiteurs et créanciers, élaboration du budget de fonctionnement avec les différentes filières, contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement, mener le processus le bouclage des comptes annuels à l'interne du service en collaboration avec le Service des finances (FIN) ;
- gestion de projets transversaux pour le service ;
- former des apprenti-es et maturant-es et garantir la qualité du suivi de l'apprentissage durant l'année en cours.

### **Filière police des constructions**

- Répondre aux sollicitations des propriétaires et de leurs mandataires avant et pendant les procédures de demande de permis de construire.
- Traiter les demandes de permis de construire conformément aux lois, règlements et normes concernés, assurer le contrôle des chantiers et le suivi des procédures, y compris juridiques.
- Traiter les demandes de travaux de minime importance, d'abattages d'arbres, de teintes de façades et d'enseignes en appliquant les règlements y relatifs.
- Traiter les demandes de fractionnement de parcelles, de réquisition de radiation et d'inscription de servitudes.
- Veiller au respect des prescriptions en matière de constructions et d'aménagement du territoire, procéder à des dénonciations en Préfecture ou des ordres de remise en état.
- Organiser et présenter les demandes de permis de construire à la Commission d'architecture, d'urbanisme et du paysage. Présenter les dossiers participant au développement de la Ville en séance de Municipalité.
- Fournir les prestations en police des constructions pour cinq communes voisines adhérentes au Réseau intercommunal de Bureaux Techniques (RiBT).
- Vérifier à l'application et au respect de la Loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne) ; s'assurer du respect des conditions du permis de construire lors de la délivrance du permis d'habiter/utiliser.
- Organiser et piloter les visites de la Commission de salubrité.



- Participer à la Commission d'estimation fiscale ainsi qu'à la Commission d'éligibilité d'Y-Parc et rendre les décisions inhérentes.
- Assurer la mise à jour des registres cantonaux tels que les statistiques de la construction, le registre des bâtiments et la CAMAC.

### **Filière planification et aménagements urbains**

- Planifier le développement de nouveaux quartiers et améliorer les quartiers existants, en agissant sur l'organisation du bâti, la conception des espaces publics et la disposition des activités, en cohérence avec les planifications sectorielles pilotées par les autres services communaux (transports, environnement, énergie, paysage, développement économique, politique du logement, etc.).
- Élaborer et veiller à l'application des instruments de planification du territoire (ex. plans directeurs et plans d'affectation – ci-après les plans) nécessaires au développement du territoire communal.
- Élaborer et piloter la politique foncière communale.
- Veiller à la bonne intégration de la population dans la démarche d'élaboration des plans, par des démarches participatives ou d'information.
- Mettre à jour les plans conformément aux délais légaux.
- Concevoir et réaliser les aménagements et équipements urbains permettant la valorisation des espaces publics dans l'ensemble de la ville, en partenariat avec les autres services.
- Représenter le Maître de l'ouvrage et défendre ses projets au sein des institutions régionales, cantonales et d'associations diverses.
- Participer à l'élaboration des stratégies territoriales ou d'amélioration du cadre de vie intercommunal et régional.
- Participer à la Commission urbanisme et mobilité.
- Participer à la consultation technique des projets soumis à la Police des constructions.

## **POINTS FORTS 2023**

### **Filière administration**

#### Cycle de conférences

Le cycle de conférences du service s'est poursuivi sur l'année 2023, avec la conclusion d'un partenariat avec le Journal Le Courrier. Trois conférences ont pu être organisées sur les thématiques suivantes :

- Quelle définition des éco-quartiers aujourd'hui ?
- Du quartier sans voiture individuelle à la ville sans voiture : utopie ou réalité ?
- Comment «vieillir chez soi» en participant à la vie de quartier ?

### **Filière police des constructions**

#### Règlement sur les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions (REAAC)

Il était impératif d'actualiser les tarifs et de tendre vers une diminution de la couverture des prestations de police des constructions par l'impôt. Par ailleurs, il était nécessaire que les émoluments fassent l'objet d'un règlement formel, déterminant de manière suffisante le cercle des personnes assujetties, l'objet et la base de calcul de l'émolument, ainsi que son montant

maximal, afin de respecter les principes d'équivalence et de couverture des coûts applicables en la matière. Entré en vigueur en septembre, ce

règlement permet dorénavant une meilleure couverture de l'ensemble des prestations fournies aux constructeur·trices.

## Teintes de façades et toitures des bâtiments

La Police des constructions a observé une augmentation des demandes de teintes de façades blanches, grises ou beiges depuis 2020. Cela induit un manque d'audace de la part des constructeur·rices et provoque une perte de cou-

leurs dans les quartiers yverdonnois. La Municipalité propose dorénavant que la Police des constructions conseille et accompagne les propriétaires et mandataires dans leurs choix de teintes, tout en facilitant les procédures internes.

## Filière planification et aménagements urbains

Au cours de l'année 2023, la filière a poursuivi le pilotage d'une trentaine de projets aboutissant à des réalisations et des avancées importantes pour certains. En outre, elle continue à participer aux groupes de travail d'une autre trentaine de projets pilotés par d'autres services.

Le projet de révision du Plan directeur communal a été entièrement restructuré et synthétisé en 7 axes thématiques. Un fil rouge traverse l'ensemble du document : les espaces libres, comme ossature de la vie citoyenne, trames de biodiversité et de fraîcheur à l'échelle communale. Il sera soumis au Canton au premier trimestre 2024.

La Politique foncière a été élaborée conjointement à la politique de logement, durant toute cette année, permettant d'élaborer des scénarios de programmation pour l'ensemble des plans d'affectation en cours, notamment pour préciser quels types de logements et d'activités y développer. Un document de synthèse est attendu au premier semestre 2024.

Le plan d'affectation de l'Ancien-Stand a reçu un retour positif du Canton au stade de l'examen préalable et les différentes demandes d'adaptation y ont été intégrées, pour pouvoir être mis à l'enquête au premier semestre 2024. En tant que première pièce de Gare-Lac, il constitue un pas décisif pour concrétiser l'ambition de la Municipalité de réaliser des éco-quartiers à proximité de la gare et d'offrir des logements qualitatifs à la population.

Des ateliers d'experts ont permis d'élaborer une vision directrice du secteur Front-Gare, ce qui permettra de lancer rapidement la planification

des parcelles appartenant à la Ville, le long du canal Oriental et de la Thièle.

Les différents propriétaires impliqués dans les plans d'affectation du secteur Gare-Lac ont été contactés pour confirmer leur engagement à lancer ces planifications en validant les conditions cadres de la Ville. Le statut de la zone UNESCO a été précisé et cela a permis d'informer les propriétaires sur les potentiels de développement de leurs parcelles respectives. Le potentiel en habitants gelé par la zone archéologique a été reporté sur d'autres secteurs yverdonnois en zone à bâtir, ainsi que sur le Plan d'affectation communal PACom.

La planification du Parc scientifique et technique (PST) s'est enrichie d'une vision directrice en cours de validation, pour compléter les indications du Plan partiel d'affectation (PPA), notamment sur la qualité et la cohérence des espaces publics.

Le Plan d'affectation du redimensionnement des villages de Gressy-Sermuz a été mis à l'enquête.

Le Plan d'affectation St-George a été adopté par les conseils communaux d'Yverdon-les-Bains et de Montagny-Près-d'Yverdon.

Le plan d'affectation Verdun a fait un pas décisif pour clarifier la situation du stationnement avec les propriétaires et finaliser le projet de ses espaces libres où la présence de la végétation a pu être considérablement augmentée.

La filière participe à l'élaboration du projet d'agglomération de 5<sup>e</sup> génération (PA5) piloté par le

Bureau d'agglomération (AggloY).

La cour d'école des Jordils, a été rénovée et les élèves ont été impliqués dans la plantation de nouveaux arbres, encadrés par le Service des travaux et environnement (STE). Le 13 mai 2023, la cour du collège de la Villette a été inaugurée joyeusement, avec des animations menées par l'école, l'association IdéeSport ou encore le Cercle ornithologique et de sciences naturelles d'Yverdon-les-Bains (COSNY).

Le projet interservices «Un espace public à 5 min de chaque Yverdonnois·e», dont l'objectif est d'intégrer «activité physique, culture, nature et cohésion sociale» dans tous les espaces publics de la ville s'est poursuivi. Les résultats de la démarche participative de 2022 ont été présentés et le projet se développe maintenant sur trois plans : réalisation d'interventions ponctuelles dites «sites éclairs», planification d'espaces pilotes et mise en place du plan directeur des espaces publics à l'échelle communale. Le projet a fait l'objet de nom-

breux articles et il a obtenu le prix «Rue de l'Avenir». Remis depuis 2011, ce prix constitue une manifestation de reconnaissance et de distinction d'une politique ou d'une démarche novatrice, dans le domaine d'action qui est celui de l'association éponyme : mobilité douce, urbanisme de proximité, sécurité des déplacements et usage de l'espace public pour tous·tes.

Dans le cadre du projet de parc intergénérationnel aux Quatre-Marronniers, plusieurs sessions participatives ont eu lieu, impliquant des seniors et des enfants, avec le soutien de la Fondation Hopp-La, qui contribue à la diffusion et à l'ancrage dans toute la Suisse de la promotion de l'activité physique et de la santé qui lie les générations.

Le projet de réaménagement du secteur plage a démarré, impliquant plusieurs services de la Ville et aboutissant à un avant-projet permettant d'identifier toutes les interventions à planifier pour un réaménagement qui se déploiera en plusieurs phases.

## DÉTAILS DES ACTIVITÉS

### Réalisations, projets

#### Filière administration

- Gestion courante des activités administratives, RH et financières du service.
- Traitement de 56 rapports, 7 notes et un préavis à la Municipalité.
- Traitement de 186 rapports et 27 formulaires pour la Commission des constructions.
- Poursuite des efforts en termes de digitalisation du service.
- Organisation du cycle de conférences du service.
- Organisation d'événements divers, tels que l'inauguration de la cour d'école de la Villette ou d'ateliers participatifs avec la population dans le cadre du projet «Un espace public à 5 min de chaque Yverdonnois·e».
- Gestion de divers projets transversaux, en collaboration avec les autres filières et/ou services.

#### Filière police des constructions

L'année 2023 a permis l'achèvement de grands chantiers débutés durant la pandémie. Cela a mobilisé de précieuses ressources pour exécuter les visites de ces chantiers, impactant le traitement du flux courant. Le temps moyen de prise en charge d'une demande de permis de construire a ainsi été légèrement augmenté à six semaines contre quatre habituellement.

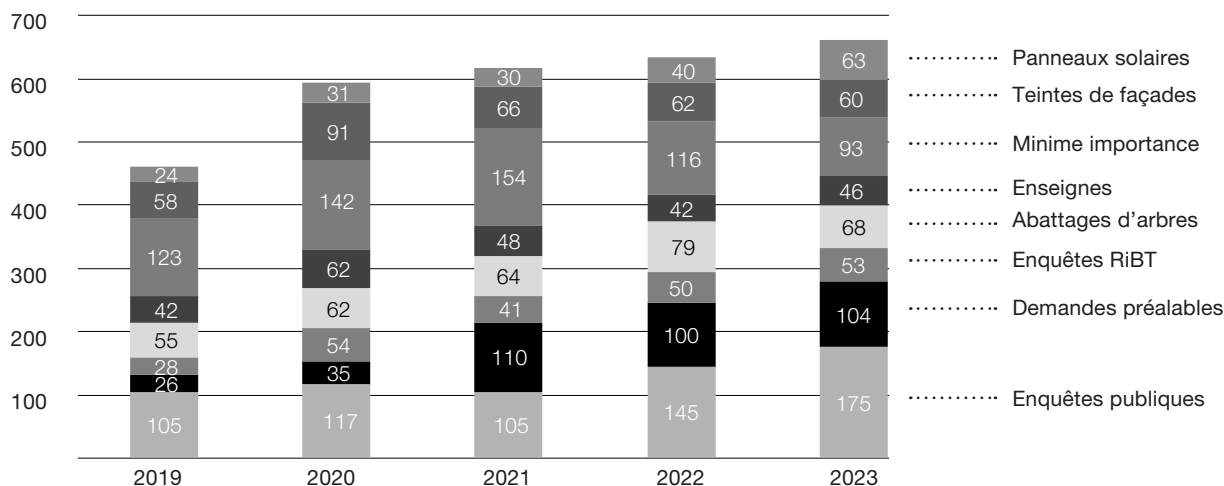
L'enthousiasme pour les installations solaires

et les pompes à chaleur n'a pas faibli, malgré le report d'une éventuelle simplification des procédures administratives de la part du Canton. Ce dernier a proposé de ne plus exiger de passage dans les services cantonaux (énergie, bruit, amiante, etc.) pour certaines installations de pompes à chaleur, réduisant ainsi la longueur de la procédure administrative. Or, un recours contre cette décision bloque pour l'heure l'entrée

en force de cette simplification. Avec un total de 127 demandes pour les installations solaires (63 en 2022) et 42 pour les pompes à chaleur (30 en 2022), la transition énergétique se poursuit.

Le nombre total de dossiers toutes procédures confondues poursuit sa croissance avec un total de 695 (662 en 2022). Les dossiers d'enquête se maintiennent à un niveau élevé à 171 reçus contre 175 en 2022.

## Nombre de dossiers reçus par nature



## Réseau intercommunal de bureaux techniques (RiBT)

Œuvrant comme bureau technique, la filière a traité 30 demandes de permis de construire (53 en 2022) et 16 demandes préalables (20 en

2022) pour les cinq communes faisant partie du RiBT (Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Method et Treycovagnes).

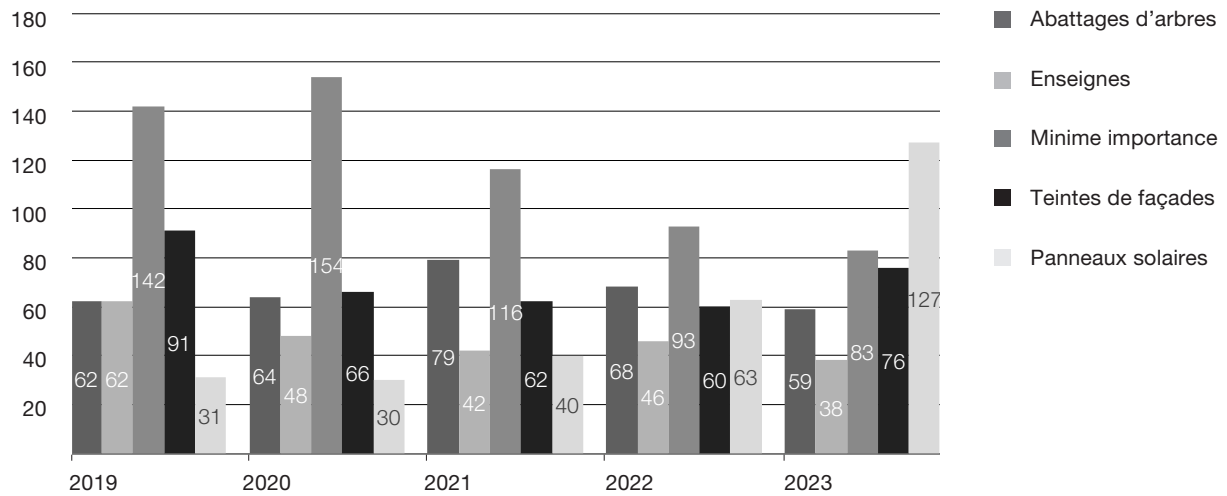
## Dispenses d'enquête

Hormis le nombre de dossiers d'enquête, porté notamment par l'installation de pompes à chaleur, le nombre de dossiers traitant d'abattages d'arbres, de teintes de façade, d'enseignes ou de travaux de minime importance a peu fluctué.

La filière a traité 59 demandes d'abattage d'arbres provenant respectivement d'une moitié de privés et de l'autre des services communaux. Sur ce total, 6 demandes ont été refusées, toutes pour des privés. Il est à préciser que ces

demandes portent sur l'abattage de 110 arbres, dont 52 sur le territoire communal (56 en 2022) et de 48 arbres sur les parcelles privées (61 en 2022). L'ensemble de ces requêtes a été examiné par le Responsable communal des espaces verts et des compensations ont été déterminées au cas par cas. Le nombre de demandes de travaux de minime importance, hors installations solaires, s'est stabilisé avec des chiffres proches de l'année dernière, soit 83 dossiers (93 en 2022).

## Nombre de dossiers dispensés d'enquête reçus

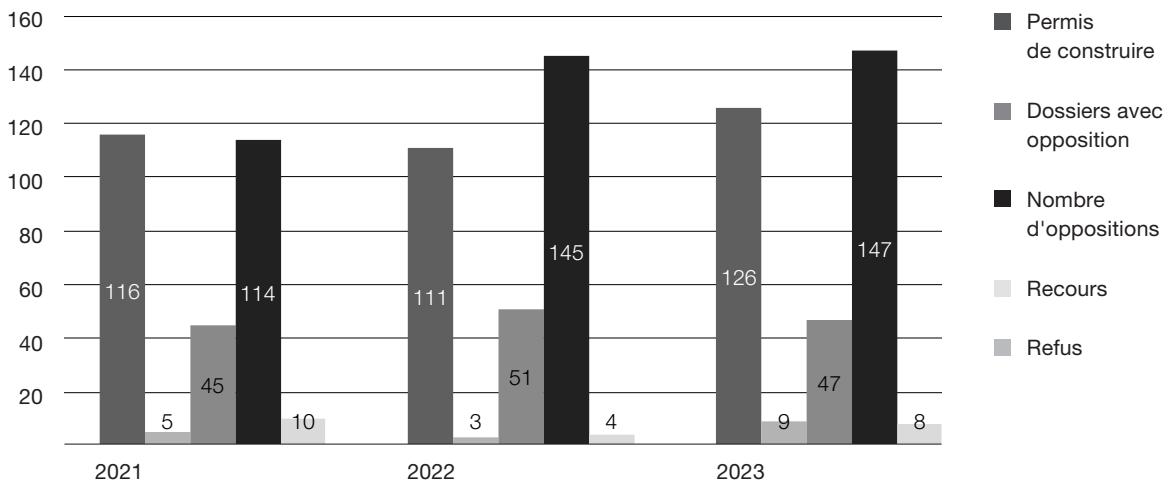


## Dossiers ayant fait l'objet d'oppositions

126 dossiers ont fait l'objet d'un permis de construire et 9 de refus (contre 111 et 3 en 2022). Il apparaît une légère augmentation dans le nombre de dossiers traités. De ces 126 dossiers, 47 ont soulevé des oppositions (51 en 2022), totalisant 147 lettres d'oppositions (145 en 2022). Cette augmentation concerne essentiellement des projets de démolitions et constructions d'immeuble de plusieurs appartements comprenant entre 5 et 10 oppositions, 7 projets de constructions d'immeubles (8 en 2022) totalisent à eux seuls 53 oppositions, soit un tiers du total de

lettres. Un projet de plusieurs halles industrielles à proximité de l'autoroute a essuyé 16 oppositions. Si les quartiers impactés par ces projets diffèrent entre 2022 et 2023, les voisins concernés soulèvent les mêmes griefs. L'intégration des constructions, le nombre de places de parc, l'abattage des arbres et les nuisances des installations techniques sont les principaux motifs d'oppositions. 15 lettres d'oppositions portent sur des installations ou des modifications d'installation de téléphonie mobile pour 5 sites.

## Nombre de décisions rendues et oppositions



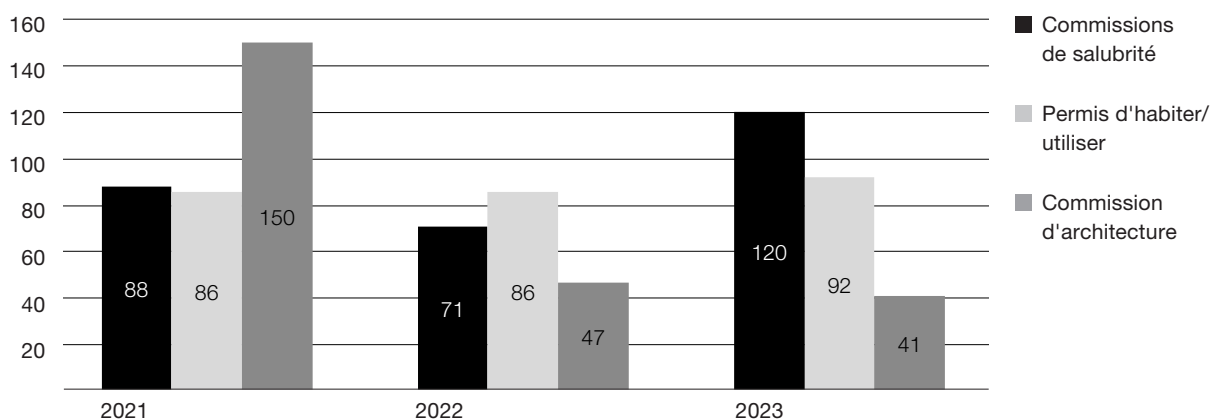
## Commissions

Durant l'année 2023, plusieurs chantiers débutés durant la pandémie ont pu se terminer. Cela a provoqué une collision de demande de visite en fin de travaux. La Commission de salubrité a ainsi procédé à 120 visites (71 en 2022). L'engouement des visites ne signifie toutefois pas qu'autant de permis d'habiter soient délivrés. En effet, ce sésame est soumis à l'obligation de fournir bon nombre de documents attestant de la conformité au permis de construire. Or, les constructeurs

peinent à transmettre ces documents et la Police des constructions doit procéder à de nombreuses relances.

41 dossiers ont passé sous le crible de la Commission d'architecture, d'urbanisme et du paysage (CAUP). La lecture critique des experts porte notamment sur les questions d'intégration du projet dans son environnement, la qualité des aménagements extérieurs, ainsi que le nombre de place de parc et les questions d'accessibilité.

## Commission de salubrité et d'architecture

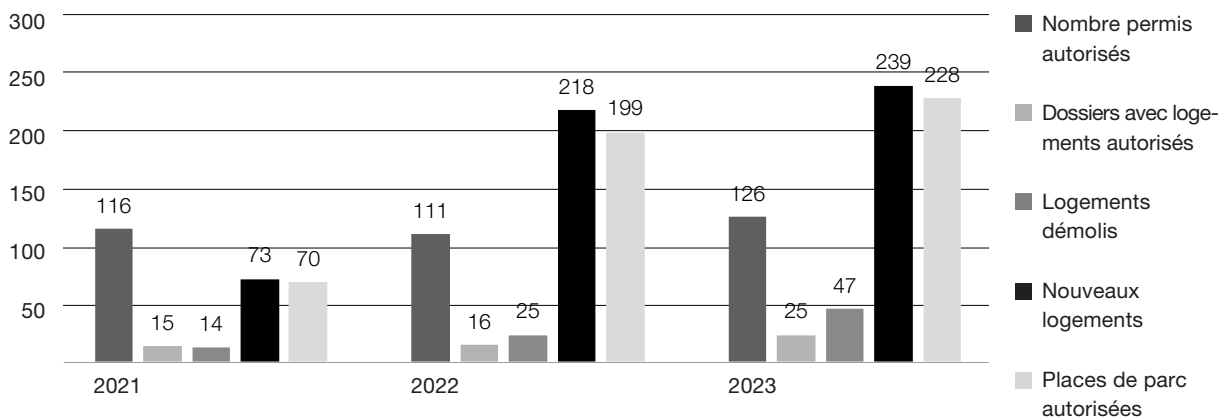


## Nouveaux logements

Le nombre de dossiers portant sur la création de nouveaux logements demeure faible, bien que nettement supérieur à 2022 (16 dossiers). En 2023, sur les 126 permis octroyés, 25 concernent la création de logements. 47 ont été démolis pour permettre la construction de 239 nouveaux logements. Ces nouveaux logements induisent la création de 228 places de parc (souterraines

et extérieures). Les nouveaux bâtiments prévus à la rue de Plaisance totalisent le remplacement de 36 logements existants par la création de 95 nouveaux et de 82 places de parc. Dix autres opérations immobilières totalisent la création de 105 logements avec des immeubles contenant entre six et 24 appartements.

## Dossiers avec création de logements



## Simplification des procédures versus exigences du Canton

Bien que le Service de l'urbanisme dispose de délégations de compétences pour exercer ses tâches, il n'en demeure pas moins que les récentes modifications de lois cantonales tendent à accroître les responsabilités des communes vaudoises. Ainsi, la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) exige la conservation du patrimoine arboré dans son ensemble, à l'exception des haies et des buissons en zone à bâtir. Les communes devront mettre à l'enquête publique toutes les demandes d'abat-

tages ou d'élagage qui excède un entretien. Il est à craindre une augmentation drastique d'oppositions et donc un travail important de la Police des constructions quant à leur traitement.

La révision de la loi sur l'énergie n'annonce rien de meilleur. Elle propose de charger les communes sur la délivrance d'aspects dérogatoires, en laissant la possibilité au Canton de faire recours. Cette nouvelle tâche induit la présence de nouvelles compétences dans chaque commune et donc l'engagement de nouvelles ressources.

### Filière planification et aménagements urbains

#### Planification intercommunale

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2023, les planifications à l'étude :

Désignation	Communes	Phase du processus
Plan directeur sectoriel des zones d'activités / Stratégie de gestion	ADNV	Le développement de la stratégie s'est poursuivi durant toute l'année 2023. Le dossier a été envoyé au Canton pour un premier examen préalable. <i>Mandat ADNV + AggloY</i>
Stratégie de priorisation des mesures d'urbanisation	Agglomération	Les communes, le Canton et le Bureau d'agglomération ont validé une stratégie de priorisation des projets en juin 2020. Les chiffres liés à cette stratégie sont révisés chaque année. En 2023, il a été décidé de reporter le potentiel gelé par la zone archéologique sur des planifications yverdonnoises.
Plan d'Agglomération de 5 <sup>ème</sup> génération (PA5)	Agglomération	Le PA5 est en cours d'élaboration, sous pilotage de d'AggloY, avec la participation active de la filière Planification et aménagements urbains (PAU).

## Planification du territoire communal

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2023 les planifications actuellement à l'étude :

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan directeur communal (PDCoM) Plan d'affectation communal (PACoM)	Toutes	Le Plan directeur Communal a été entièrement restructuré et synthétisé. Il sera envoyé au Canton au premier trimestre 2024 pour examen préalable. La révision du PACoM suivra cette nouvelle mouture du PDCoM. <i>PR14.09PR</i>
Politique foncière communale		Suite à la non-entrée en matière du Conseil communal sur la vente des terrains de la Ville situés dans le périmètre du PA Verdun, la Municipalité a confié au Service de l'urbanisme (URB) la tâche de mettre en place une politique foncière pour la ville d'Yverdon-les-Bains. URB a mis en place un groupe de travail interservices, qui a sélectionné un mandataire pour élaborer la politique foncière communale, en parallèle de la politique logements : le bureau CBRE, qui a réalisé ce type de documents pour de nombreuses autres communes. Le Conseil communal a validé un préavis pour financer le développement des études. Celles-ci se sont déroulées en 2023, impliquant une délégation de la Municipalité lors de plusieurs ateliers qui ont permis de préciser quels types de logements et d'activités développer dans les différents Plans d'affectation (PA) en cours. Un document de synthèse est attendu au premier semestre 2024. <i>PR22.22PR</i>
Plan directeur localisé (PDL) «Gare –Lac»	Logements, activités, commerces, équipements communautaires (bâtiments et espaces publics)	Poursuite de la phase opérationnelle. L'ensemble des propriétaires impliqués ont été contactés pour confirmer leur engagement à lancer ces planifications en validant les conditions cadres de la Ville. Le statut de la zone UNESCO a été précisé et le potentiel en habitants gelé par la zone archéologique a été reporté sur d'autres secteurs yverdonnois en zone à bâtir, ainsi que sur le PACoM. <i>PR14.02PR</i>
Plan d'affectation (PA) «Ancien-Stand» (périmètre Gare-Lac)	Logements (70%) et activités	Les différentes demandes d'adaptation émises par le Canton ont été intégrées à l'élaboration du PA en vue de sa mise à l'enquête au premier semestre 2024. <i>PR16.11PR + financement privé (La Poste)</i>
Plans d'affectation (PA) «Pêcheurs» (périmètre Gare-Lac)	Logements (75%) et activités	Une réunion avec les propriétaires concernés a eu lieu pour démarrer l'élaboration du PA début 2024. <i>PR16.11PR + financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) «Sports» (périmètre Gare-Lac)	Logements (75%) et activités	La Commune, la Direction Générale du Territoire et du Logement (DGTL, Aménagement), la Direction d'Archéologie et du Patrimoine (DAP, Archéologie) le GOP (Groupe opérationnel des pôles) et l'OFC (Office fédéral de la culture) ont annoncé conjointement l'inconstructibilité du périmètre archéologique UNESCO. La partie du PA non concernée par le site palafitte pourra démarrer au premier semestre 2024. <i>PR16.11PR + Financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) «Front-Gare» (périmètre Gare-Lac)	Logements, activités, commerces, Musée de la Mode, bibliothèque et espaces publics	Courant 2023, des ateliers d'experts ont permis d'élaborer une vision directrice du développement de tout le secteur, ouvrant la voie à une élaboration rapide des PA sur les parcelles appartenant à la Ville. <i>PR19.30PR</i>



Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan d'affectation (PA) «Place d'Armes»	Espaces publics, places de jeux, équipements culturels et sportifs sur un parking souterrain.	Plusieurs réunions ont eu lieu entre le partenaire privé et la Municipalité pour examiner la faisabilité d'un parking redimensionné à 430 places, conformément aux demandes du Canton. La fin de l'année 2023 est marqué par une initiative populaire demandant le retour à un parking dimensionné à 1'000 places. <i>PR18.26PR. Voir aussi : Réaménagement de la Place d'Armes dans la rubrique «Aménagements urbains et chantiers » ci-après</i>
Plan d'affectation (PA) «Verdan»	Activités et commerces (85%), logements et une place publique	Suite à la décision du Conseil communal de non-entrée en matière sur la vente des parcelles communales, le projet a été revu, notamment sur le stationnement, la qualité des espaces publics et l'affinage de la densité en logements. Des accords ont été trouvés permettant d'augmenter sensiblement la présence végétale dans le quartier. Il est prévu de déposer le PA à l'examen préalable en 2024. <i>PR15.10PR + financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) «Saint-George»	Mise en conformité de la situation existante	Le PA a été adopté par le Conseil communal des deux communes. Il est prévu une entrée en force en 2024. <i>Financement privé</i>
Plan de Quartier (PQ) «Au Pré-du-Canal Ouest» (révision)	Logements, activités et un parc destiné au public	Les terrains appartenant à la Zurich Assurance ont été vendus à l'ECA. Un nouveau PA pourra démarrer en 2024. <i>Préavis 02/2000 + financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) «Les Isles»	Services communaux STE et SEY, transporteurs Travys et CarPostal	La relocalisation des services communaux Service des tarvaux et environnement (STE) et Service des énergies (SEY) et de CarPostal aujourd'hui situés sur le site de l'Ancien-Stand, est confirmée sur le site des Isles. La société Travys, en déficit de surfaces, a lancé une autre démarche, le site des Isles s'avérant trop exigu pour accueillir les 4 entités. L'élaboration d'un PA démarrera début 2024. <i>Financement communal et privé</i>
Plan d'affectation (PA) «Coteau Est»	Logements, activités, commerces, équipements publics (notamment parcs et bâtiments d'intérêt public)	Les contacts entre la Ville et le syndicat se poursuivent. Une compréhension réciproque du cadre légal a permis d'apaiser les revendications de certains membres du syndicat. <i>Mandat Syndicat Coteau Est</i>
Plan d'affectation (PA) «Aux Parties»	Logements, activités, crèche, commerces et une place publique	Après son report à après 2036, les propriétaires se sont manifestés en présentant à la Municipalité un projet de nouveau quartier. Le cadre légal n'ayant pas changé, le report à 2036 est toujours confirmé et aucune suite ne peut être donnée au projet présenté. <i>PR10.26PR + financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) «Les Roseyres»	Logements, activités, parc et place de rencontre ouverts au public	Après son report à après 2036, le développeur immobilier Steiner SA a réagi par la voie légale, en demandant une procédure de médiation. La médiation s'est déroulée en 2021 et n'a abouti à aucun accord. Fin 2022, Steiner SA a indiqué son intention de poursuivre les démarches juridiques à l'encontre de la Commune pour tenter d'obtenir des dommages et intérêts. Celles-ci se sont concrétisées en 2023 et se poursuivront en 2024. Une analyse juridique a montré que l'action juridique initiée par Steiner SA a peu de chances d'aboutir. <i>Financement privé</i>
Plan d'affectation «Gressy – Sermuz»	Zones pouvant accueillir de l'habitat	Le plan d'affectation proposant un redimensionnement de la zone à bâtir a été déposé à l'enquête en 2023. <i>Financement communal</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan partiel d'affectation (PPA) «PST/Y-PARC»	Activités	Un groupe de travail interservices a été mis en place, avec participation ponctuelle d'Y-PARC, afin de garantir la cohérence et la qualité du développement du parc, notamment en ce qui concerne les espaces publics, la mobilité et les espaces verts. Une vision directrice de la mobilité et des espaces publics a été élaborée dans ce cadre, afin de compléter et renforcer les dispositions en vigueur dans le PPA et permettre un développement cohérent du site dans l'avenir.
Etat des lieux et projets en cours sur les rives du Lac à Yverdon-les-Bains		Un groupe de travail interservices avec participation ponctuelle d'acteurs publics et privés a été mis en place, afin de saisir les enjeux et contraintes propres à chaque secteur du périmètre des rives en amont des interventions sur le secteur plage.
Plan d'affectation (PA) «Anciennes Casernes»		Ce nouveau PA vise à tirer parti du site des Anciennes Casernes, en préservant son patrimoine bâti et paysager et en proposant de nouveaux bâtiments d'usage mixte, dont la programmation reste à définir. Les parcelles appartiennent au Canton et à la Commune, qui travaillent conjointement sur ce projet. Une convention de planification sera signée par ces dernières en 2024.

## Aménagements urbains et chantiers

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2023, les projets d'aménagement actuellement en cours :

Désignation	Projet	Phase du processus
Réaménagement de la Place d'Armes (et réalisation du parking souterrain)	Espaces publics, places de jeux, équipements culturels et sportifs sur un parking souterrain.	Le préavis cantonal négatif reçu à l'été 2021 a nécessité de se reconcentrer sur le dimensionnement du parking souterrain et la justification des 1'000 places de stationnement (voir ci-dessus, rubrique planification Place d'Armes). Les projets connexes dépendant directement de la légalisation du sol via le Plan d'affectation, leur développement et le travail par et avec les mandataires ont dû être mis en attente. Sur la base des négociations à venir avec le partenaire privé, le calendrier de projet pourra être mis à jour. <i>PR18.26PR. Voir aussi : PA «Place d'Armes» dans la rubrique «Planification du territoire communal»</i>
Mobilité douce – Voie de raccordement Clendy	Assainissement de l'ancienne voie de raccordement de Clendy et aménagement d'un chemin de mobilité douce.	Des servitudes de passage auprès de plusieurs centaines de propriétaires sont en train d'être constituées. La réalisation suivra fin 2024 ou début 2025. <i>PR22.04PR Financement communal et AggloY</i>
Projet «Cours d'école de qualité – espaces publics vivants»	Réaménagement de la cour d'école de la Villette	La cour d'école de Villette a été inaugurée en 2023. La cour des Jordils a été réaménagée. En parallèle le projet de réaménagement de trois nouvelles cours a démarré, pour une réalisation courant 2024 (Quatre-Marronniers, Montagny et Prés-du-Lac). <i>PR21.31PR Financement communal et subventions</i>
Réaménagement du Parc des Quatre-Marronniers	Rénovation de la place de jeu et de ses accès pour y développer des activités intergénérationnelles	Dans le cadre du projet de parc intergénérationnel aux Quatre-Marronniers, plusieurs sessions participatives ont eu lieu, impliquant des seniors et des enfants. Le projet sera développé sur cette base en 2024. <i>PR22.29PR</i>

Désignation	Projet	Phase du processus
Projet-modèle «Un espace public à 5 min de chaque Yverdonnois-e»	Création d'un réseau d'espaces publics de proximité dense et de qualité	Ce projet-modèle, qui durera jusqu'en 2024, est soutenu par la Confédération. La phase initiale «Objectif et stratégie» a été achevée et validée par la Municipalité. La phase 2 s'est déployée en 2022, avec une démarche participative à grande échelle au printemps. Les résultats de cette démarche ont été communiqués au printemps 2023. Un Plan directeur des espaces publics communaux a pu être élaboré, en coordination avec la révision du PDCom. Deux sites «éclairés» ont été réalisés fin 2023 et deux sites «pilotes» seront réalisés en 2025. <i>PR22.02PR Financement communal et fédéral</i>
Requalification de la rue Clendy-Dessous	Création d'une zone de rencontre 20 km/h et de la mise en séparatif des équipements souterrains	Le projet est entré en phase opérationnelle. Un dossier LRou a été envoyé au Canton pour les aménagements de surface tandis que le projet des réseaux se développe en parallèle de la réalisation du nouveau quartier, dont le chantier a démarré en 2023. Ce projet est mené en étroite collaboration avec les services de la mobilité, des travaux et environnement et des énergies. <i>PR20.23PR + financement privé</i>
Réaménagement du secteur plage	Places de jeux, accès à l'eau, mobilité douce, biodiversité, sanitaires et buvette	Le projet de réaménagement du secteur plage a démarré, impliquant plusieurs services de la Ville et aboutissant à un avant-projet permettant d'identifier toutes les interventions à planifier, pour un réaménagement qui se déploiera en plusieurs phases, dès 2025. <i>PR22.25PR</i>
Place des Foulques	Réaménagement modeste de la place	Un projet de réaménagement léger de la place a été dessiné par le Service de travaux et de l'environnement (STE) ainsi que le Service de l'urbanisme (URB) (plantations d'arbres, prairie fleurie, table de pique-nique) et doit être réalisé durant l'été 2024.
Urbanisme tactique	Achat de mobilier léger et installation de vestiaires	Pour répondre à des demandes venant des habitant-es, deux projets d'urbanisme tactique sont menés : - secteur plage : mise à disposition de vestiaires pour les nageurs. Installation : février 2024. - mobilier léger : chaises, tables, parasols mis à disposition de groupes d'usagers constitués sur la base d'un contrat de gestion du mobilier. Première expérience menée à Sports 5 avec succès.





## Bâtiments

# 2023 Rapport de gestion

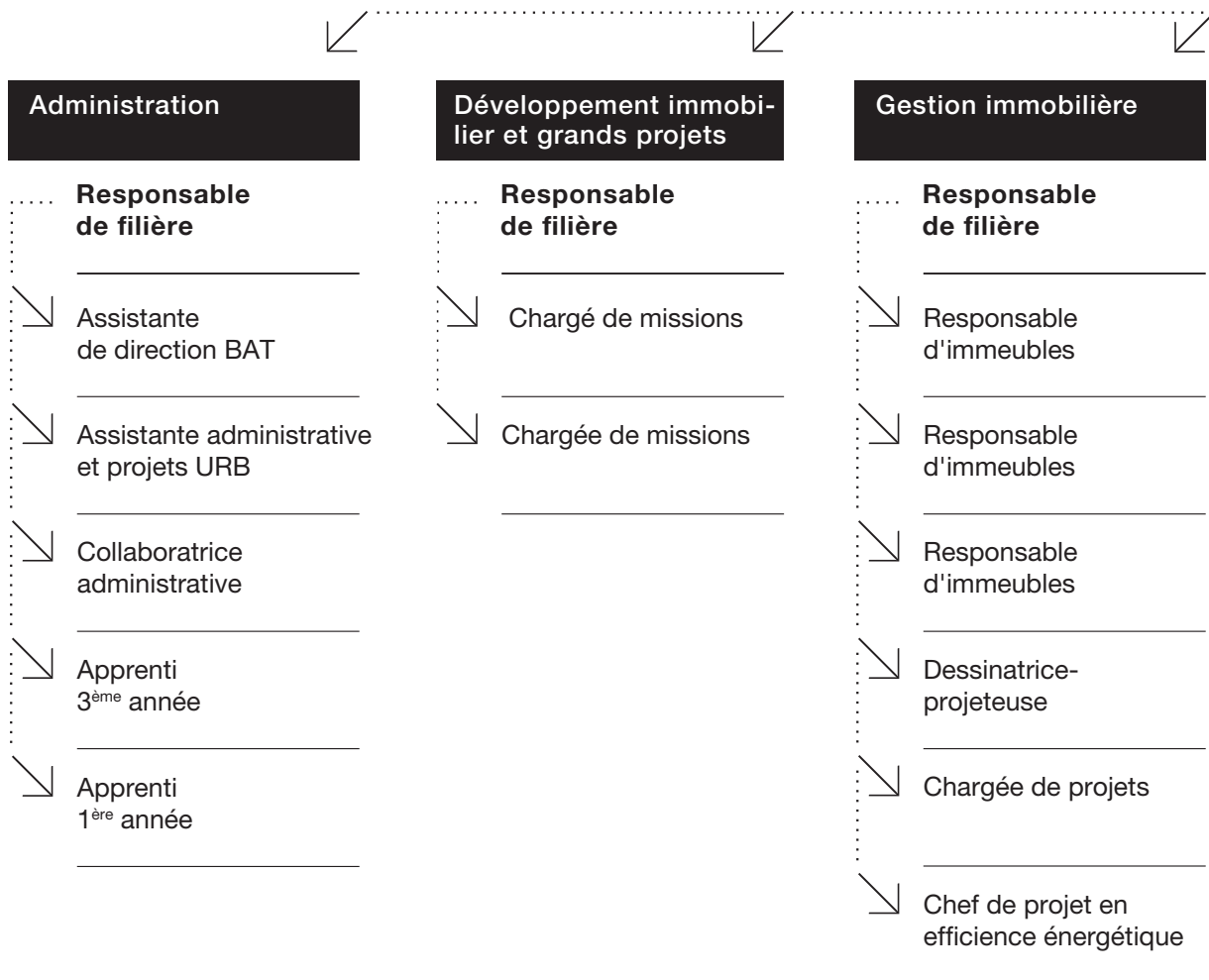
**Dicastère**

Sports | Tourisme | Bâtiments

# Service des bâtiments

**M. François Armada**  
Municipal

**M. Thomas Czaka**  
Chef de service



# MUNICIPAL | MUNICIPALE SUPPLÉANTE

| Direction |

**CHEF DE SERVICE**  
CHEF DE SERVICE SUPPLÉANT

## Gérance communale

### Gérante communale

Gérante technicienne

Gérante technicienne

Assistante de gérance

Gérante technicienne

## Maintenance et logistique

### Responsable de filière

Gestionnaire des clés

Technicien

Technicien

Technicien

Technicien

Assistant en logistique

CONCIERGES  
Bâtiments locatifs

CONCIERGES  
Refuges

## Exploitation

### Responsable de filière

CONCIERGES  
Secteur Rives

CONCIERGES  
Secteur Léon-Michaud

CONCIERGES | Secteur  
Cheminet-Fontenay

CONCIERGES  
Secteur Place d'Armes

CONCIERGES  
Secteur Passerelle et  
4 Marronniers

CONCIERGES  
Colonies

CONCIERGES  
Bâtiments scolaires

CONCIERGES  
Bâtiments administratifs

## Service des bâtiments

### MISSIONS

Le Service des bâtiments est composé de six filières, dont une commune avec le Service de l'urbanisme (URB) : la Filière administration.

### Filière développement immobilier et grands projets

Les principales missions de la filière sont :

- intervenir comme représentant du propriétaire dans les démarches foncières communales, en collaboration avec la Filière gestion immobilière et les autres services de la Ville (principalement URB) ;
- proposer des stratégies de valorisation immobilière des biens de la Ville (programmation, acquisition) à la Municipalité ;
- gérer des projets d'envergure, notamment lors des phases de développement de ces projets, voire suivre leur réalisation au cas par cas.

### Filière gestion immobilière

La filière assure la gestion du patrimoine immobilier propriété de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, HLM et scolaires), soit :

- assurer l'entretien courant et la valorisation des bâtiments communaux par le biais des budgets annuels d'entretien des immeubles ou au moyen de crédits d'investissement ;
- assurer une planification immobilière en fonction de l'état de vétusté croissant ;
- assurer une planification pour l'efficacité énergétique et proposer des sources d'amélioration ;
- mettre à disposition des services communaux les locaux administratifs et techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'administration ;
- assurer le rôle de représentant du propriétaire dans la gestion du parc immobilier de la Ville ;
- assurer le rôle de représentant du Maître de l'ouvrage dans les projets de rénovation et de construction ;
- gérer les contrats d'entretien de certaines installations techniques (chauffages, ascenseurs, etc.) dans les bâtiments propriétés de la Ville ;
- gérer tous les plans et documents graphiques (support papier ou informatique) des bâtiments propriétés de la Ville et garantir le respect de la charte graphique pour les plans dessinés à l'ordinateur ainsi que leur classement selon les normes ;
- compiler pour le Service d'information du territoire (SIT) des informations relatives aux immeubles et à leur exploitation, comme l'emplacement des extincteurs, des cylindres électroniques, des diverses surfaces et des types de surfaces, etc.

### Filière gérance communale

La filière assure le rôle de bailleur pour les bâtiments, locaux et terrains loués par la Ville à des tiers, à l'exception des terrains agricoles. Elle assure également la gestion opérationnelle de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL). Les tâches principales de la filière sont :

- gérer tous les baux de la Ville en tant que bailleur et locataire ;
- participer à l'élaboration et au suivi des droits distincts et permanents (DDP) avec le Secrétariat général ;
- facturer annuellement les DDP ainsi que les loyers calculés sur les chiffres d'affaires des restaurants propriétés de la Ville ;



- mettre en location les biens immobiliers propriétés de la Ville (appartements, surfaces commerciales, cafés restaurants, places de parc, etc.) et de la FYL ;
- gérer les travaux et les rénovations lors de changements de locataires ;
- effectuer les bilans annuels des loyers et des décomptes de chauffage ;
- rédiger diverses conventions d'usage et autres documents ;
- représenter le bailleur à la Commission de conciliation et au Tribunal des baux pour les différentes procédures en cours ;
- faire office de médiateur avec certains locataires lors de conflit de voisinage.

## Filière exploitation

Cette filière regroupe les collaboratrices et collaborateurs chargés d'assurer l'exploitation et l'entretien quotidien des bâtiments de la Ville. Ses tâches comprennent :

- assurer et gérer la conciergerie des bâtiments propriétés de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, et scolaires) ;
- suivre l'évolution de l'entretien des bâtiments attribués en fonction du nombre d'utilisateur·trices, de la fréquence d'utilisation et du type d'utilisation des locaux. Adapter les ressources, si nécessaire, et calculer les besoins pour les futurs bâtiments ;
- participer à la surveillance des bâtiments et des installations ;
- assurer l'évacuation et le tri des déchets selon les normes en vigueur ;
- déblayer la neige des accès aux bâtiments et veiller à ce que ces voies soient utilisables ;
- assurer le nettoyage des abords des bâtiments attribués à la conciergerie ;
- assurer le nettoyage des cours d'écoles : vidage des poubelles, ramassage des déchets et balayage, en partenariat avec la Filière maintenance et logistique et le Service des travaux et environnement (STE) ;
- mettre en location des salles de classe (en dehors des périodes scolaires) ;
- assurer les tâches inhérentes à la mise en location de salles spéciales, type Aula du collège des Rives ;
- assurer les tâches d'huissier en collaboration avec le Secrétariat général.

## Filière maintenance et logistique

Localisée au Quai de Nogent 3, la filière assume les missions suivantes :

- gérer les stocks : produits, consommables, sources lumineuses et machines d'entretien ;
- gérer certains stocks de matériel de sécurité et de désinfection pour la commune, en partenariat avec le coordinateur santé et sécurité au travail (SST) ;
- assurer et gérer la mise en passe de clés pour l'ensemble des bâtiments de la Ville ;
- assurer l'entretien des surfaces vertes inhérentes aux bâtiments propriétés de la Ville, soit en interne par la conciergerie ou le STE, soit par sous-traitance ;
- assurer le suivi et les déménagements du mobilier scolaire ;
- assurer et organiser le transport du matériel scolaire lors des déménagements de classes ;
- réparer le mobilier scolaire ;
- participer à l'achat du mobilier scolaire et gérer son stockage en partenariat avec le Service jeunesse et cohésion sociale (JECOS) ;
- effectuer des petits travaux d'entretien dans les bâtiments propriétés de la Ville ;
- assurer la distribution du courrier interne pour l'ensemble de l'administration communale ;
- assurer et gérer la conciergerie des bâtiments propriétés de la Ville pour les immeubles de logement.

## Filière administration

La filière gère l'ensemble des aspects administratifs, RH et financiers des Services de l'urbanisme et des bâtiments. En particulier :

- assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet et la réception téléphonique ;
- assurer les travaux de secrétariat ainsi que le soutien administratif et logistique ;
- gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports, des notes et des préavis ;
- coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe, en lien avec les activités du service (événements, rédaction de communiqués de presse et/ou d'articles pour le journal communal, site internet, brochures, etc.) ;
- gérer les ressources humaines du service, y compris les postes temporaires et aides de vacances ;
- soutenir administrativement les différentes filières (organisation de démarches participatives, mise en place d'outils informatiques, traitement de la correspondance, etc.) ;
- gérer les aspects financiers du service : comptabilité débiteurs et créanciers, élaboration du budget de fonctionnement avec les différentes filières, contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement. Mener, à l'interne du service, le processus de bouclage des comptes annuels en collaboration avec le Service des finances ;
- gérer certains projets transversaux pour le service, notamment l'assurance-qualité et la digitalisation ;
- former des apprenti·es et maturant·es et garantir la qualité du suivi de l'apprentissage durant l'année en cours.

### POINTS FORTS 2023

#### Transformation intérieure de la Bibliothèque publique et scolaire avec le Service de la culture

La Bibliothèque publique et scolaire a subi une remarquable transformation intérieure, se métamorphosant en un espace novateur et dynamique

qui répond aux besoins éducatifs et culturels de la population.

En 2023, le Conseil communal a approuvé un préavis visant à améliorer les infrastructures, accroître l'efficacité énergétique, améliorer le confort et préserver le bâtiment de l'Ancienne Poste, classé en note 2 au recensement architectural du Canton

de Vaud. La rénovation et le réaménagement de la Bibliothèque publique et scolaire concernent les sections adulte et enfantine. Ces transformations ont été axées sur quatre domaines clés :

- 
- l'amélioration de la sécurité ;
  - la réduction de la consommation énergétique ;
  - le rafraîchissement des espaces ;
  - l'amélioration des prestations.

Par ailleurs, afin de préserver et d'améliorer ce bâtiment sur le plan énergétique, des travaux de rénovation des fenêtres sont en cours de réalisation.

L'entier du projet a été mené en étroite collaboration avec le Service de la culture.

## Aménagement de la cour des Rives

Les architectes paysagistes du bureau yverdonnois Profil Paysage ont concrétisé les aspirations des usagers, recueillies lors de la démarche participative. Après approbation tant des usagers que

des autorités publiques, les travaux ont été planifiés, permettant ainsi un démarrage pendant les vacances d'été 2023. Les travaux comprenaient :

- - la désimperméabilisation de la cour ;
  - la végétalisation des ilots ;
  - la création de trois petites aires de jeux ;
  - la mise en place d'une fontaine à eau ;
  - l'ajout d'assises ;
  - la plantation de 20 arbres.

L'inauguration de la cour aura lieu au printemps 2024.

## Stade municipal

### Mise aux normes de la Swiss Football League (SFL) en collaboration avec le Service des sports et de l'activité physique

Afin que l'équipe d'Yverdon-Sport puisse évoluer en Super League, d'importants travaux ont été initiés au Stade municipal afin de répondre aux

directives édictées par la Swiss Football League (SFL). Ces travaux comprenaient :

- - le remplacement des mâts d'éclairage ;
  - la mise en place de portails d'accès automatiques ;
  - l'installation d'un système de caméras de surveillance ;
  - divers aménagements périphériques afin de diviser le stade en quatre secteurs distincts.

Ceci afin de garantir que l'enceinte sportive dans laquelle évolue l'équipe d'Yverdon-Sport respecte les normes de la ligue. Ces travaux substantiels ont été entrepris entre juillet et septembre 2023 contribuant ainsi à une véritable évolution du stade. Le processus de mise aux normes a

été achevé avec succès pour le 24 septembre 2023, date à laquelle l'équipe d'Yverdon-Sport a eu l'opportunité de disputer son premier match dans un stade désormais conforme aux exigences de la SFL.

## DÉTAILS DES ACTIVITÉS

### Filière développement immobilier et grands projets

- Planification, valorisation immobilière

La filière intervient comme représentante du propriétaire dans les démarches foncières. A ce titre, elle coordonne le plan des investissements pour la valorisation des biens de la commune (bâtimens et/ou parcelles communales) afin de planifier les rentrées et dépenses financières envisagées sur les biens propriétés de la Ville. La collaboration avec d'autres filières (gestion immobilière) ou autres services (notamment URB et JECOS) est impérative.

La filière participe avec le Service de l'urbanisme à la mise en place de la nouvelle politique foncière qui permettra de clarifier la gestion et la valorisation foncière des biens communaux.

Conformément à la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), la filière donne son préavis sur toutes les demandes de préemption selon des critères définis et effectue des études complémentaires si nécessaire.

## → Grands projets

Certains grands projets tels que le parking de la Place d'Armes ou la construction de nouveaux bâtiments scolaires ou administratifs sont confiés à la Filière développement immobilier, en charge d'effectuer les études préliminaires et de

suivre le développement du projet jusqu'à la fin des travaux, si nécessaire. En parallèle, la filière s'assure que le plan des investissements est mis à jour tant sur les crédits d'études et d'investissements que sur les échéances des projets.

## → Planification scolaire, parascolaire et préscolaire

La filière s'occupe également du volet opérationnel de la planification scolaire, parascolaire et préscolaire (dossiers pilotés par le JECOS) en élaborant des stratégies d'implantation des

besoins pour les locaux d'enseignement, les salles de gymnastique, les unités d'accueil et les crèches.

## → Projets

Désignation	Projet	Phase du processus
Place d'Armes	Projet de partenariat public-privé (PPP) pour la réalisation d'un parking souterrain et le réaménagement complet de la surface.	Dans l'attente des décisions politiques liées à l'initiative populaire déposée en décembre 2023. <i>Préavis PR18.26PR</i>
Relocalisation STE/SEY	Collaboration avec les Services de l'urbanisme et de la mobilité pour la relocalisation de STE, SEY et CarPostal.	Mise à jour du programme, principe d'affectation et études sur le trafic et le stationnement. <i>Préavis PR21.01PR</i>
Collège de la Passerelle.	Extension du collège existant pour douze salles de classe et création d'une salle de gym double.	Étude de faisabilité et prise en compte des besoins des clubs pour dimensionner les salles de sport. <i>Préavis PR22.11PR</i>
Planification parascolaire et préscolaire	Réaménagement de la crèche du Petit Phare avec augmentation du nombre de places de 44 à 132.	Étude de faisabilité, obtention du crédit d'étude pour le site de Nogent et validation du plan de développement. <i>Préavis PR23.25PR</i>
Cour du collège des Rives	Projet de végétalisation de la cour.	Finalisation du chantier à l'automne 2023 et plantation de 20 arbres. <i>Préavis PR16.31PR</i>
Relocalisation du Check-point	Projet de relocalisation de la structure du Check-Point dans l'ancienne tribune de l'Hippodrome aux Rives.	Lancement du mandat d'études parallèles (MEP) avec la sélection de trois équipes. Le rendu des projets est prévu au 1 <sup>er</sup> trimestre 2024.
Sports 5	Appel d'offres à candidatures pour l'attribution des locaux durant la phase moyen-terme.	Mise en place d'un Comité de pilotage (Copil) et d'un cahier des charges avec critères de sélection, analyse des dossiers et proposition d'attribution.
Ferme des Cygnes	Valorisation de la parcelle de la Ferme des Cygnes.	Choix du projet de la coopérative « La Maison d'Ici » par la Municipalité. Développement du projet par les auteurs et mise en place du projet de DDP.

## Filière gestion immobilière

### Entretien du parc

Chaque année, de nombreux travaux d'importance variable sont entrepris dans les bâtiments propriétés de la Ville afin d'en assurer l'entretien, la rénovation et les améliorations d'efficacité énergétique. Cela comprend :

- le pilotage de la stratégie d'assainissement du parc immobilier communal avec un accent particulier sur l'assainissement énergétique ;
- la gestion des travaux d'entretien importants et des petites interventions de réparation pour l'ensemble du patrimoine immobilier ;
- la gestion des contrats d'entretien, des installations techniques (chauffage, sanitaires, électricité, ventilation, sécurité et sécurité incendie), des ascenseurs, des toitures, des stores, des appareils ménagers (cuisinières, fours, lave-vaisselles, frigos, hottes de ventilation, lave-linges et sèche-linges), des aménagements extérieurs et des clôtures, y.c. les installations de jeux ainsi que la révision des orgues, des horloges monumentales et des cloches.

→ Projets : études

Désignation	Projet	Phase du processus
Château	Analyse des diverses phases de rénovation, en collaboration avec l'Association pour la restauration du château d'Yverdon (ARCHY), plan quinquennal. Coût de l'étude Fr. 900'000.-	Étude 2021 à 2024, réalisation de 2023 à 2025. <i>Préavis PR21.16PR</i>
Château étape XXVIII Tour des Gardes	Étude pour les travaux de rénovation, en collaboration avec l'ARCHY.	Étude en 2022 et 2023, compléments d'études en 2024 et réalisation dès 2024.
Théâtre Benno Besson	Demande de crédit d'étude pour les réaménagements intérieurs. Coût de l'étude Fr. 1'000'000.-.	Étude de 2023 à 2026, réalisation dès 2027. <i>Préavis PR23.14PR</i>
Jordils 65	Étude pour la rénovation de l'immeuble.	Étude 2022 et 2023, réalisation en 2024 et 2025.
Sports 5	Participation à l'élaboration d'un projet de relocation provisoire des locaux.	Étude en 2023, réalisation en 2024.
Vestiaire rugby aux Vuagères	Étude d'un nouveau bâtiment de vestiaires et sanitaires, avec SPORTS. Coût des travaux Fr. 1'477'000.-	Étude de 2021 à 2023 en tenant compte de nouvelles exigences liées à la pollution des sols, réalisation en 2024. <i>Préavis PR21.12PR</i>
Planification immobilière	Études pour l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux. Coût des études Fr. 1'320'000.-	Études de 2022 à 2024, réalisation dès 2024. <i>Préavis PR22.16PR</i>
Hôtel de Ville	Étude pour la modernisation des salles de conférence.	Étude en 2023, réalisation en 2024
Salle de la Marive	Étude pour le remplacement des luminaires de la salle. Coût des travaux Fr. 337'000.-	Étude en 2022 et 2023, réalisation en 2024. <i>Préavis PR23.05PR</i>
Salle de la Marive	Étude pour la rénovation des infrastructures de la salle. Coût des travaux Fr. 1'000'000.-	Étude en 2022 et 2023, réalisation en 2024. <i>Préavis PR23.05PR</i>

Désignation	Projet	Phase du processus
Café du Château	Étude pour le remplacement partiel de la cuisine professionnelle. Coût des travaux Fr. 200'000.-	Étude en 2022 et 2023, réalisation en 2025.
Chalet Dernier	Études pour la réfection de la toiture et pose de panneaux solaires photovoltaïques. Coût des travaux Fr. 500'000.-	Étude en 2023, réalisation en 2024.
Collège Léon-Michaud	Études pour la rénovation des ascenseurs.	Étude en 2023, réalisation en 2024.
CECB+	Lancement des études CECB+ pour les 80 principaux immeubles.	Étude en 2023 et 2024, réalisation dès 2025.

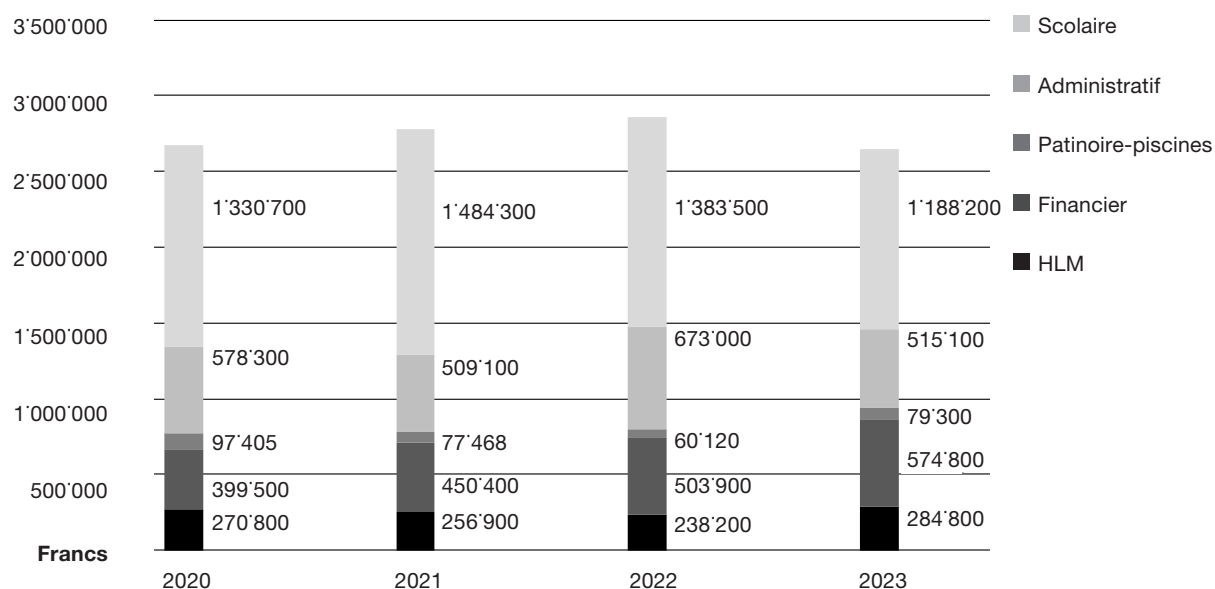
→ Projets : réalisations

Désignation	Projet	Phase du processus
Collège Léon-Michaud	Modification des sous-stations de chauffage et distributions. Coût des travaux Fr. 200'000.-	Étude en 2022, réalisation en 2023. <i>Préavis PR22.07PR</i>
Collège des 4-Marronniers	Étude pour la réaffectation de l'appartement du concierge pour une APEMS. Coût des travaux Fr. 40'000.-	Étude en 2022, réalisation en 2023. Budget d'entretien 2023
Sous-Bois 17-23	Remplacement des cuisines. Coût des travaux Fr. 869'100.-	Étude de 2019 à 2021, réalisation de 2022 à 2023. <i>Préavis PR21.29PR</i>
Sous-Bois 11-23	Modernisation des ascenseurs. Coût des travaux Fr. 456'800.-	Étude de 2019 à 2021, réalisation de 2022 à 2023. <i>Préavis PR21.29PR</i>
Ancienne Poste, bibliothèque publique	Rénovation des fenêtres de l'immeuble. Coût des travaux Fr. 471'000.-	Étude en 2022, réalisation en 2023. <i>Préavis PR23.06PR</i>
Ancienne Poste, bibliothèque publique	Réaménagement de la bibliothèque et déménagement du Service de la culture. Coût des travaux Fr. 1'078'000.-	Étude en 2022, réalisation en 2023. <i>Préavis PR23.06PR</i>
OIBT 2021-2025	Mises en conformité électriques. Coût des travaux Fr. 500'000.-	Étude en 2020, réalisation de 2021 à 2025. <i>Préavis PR21.14PR</i>
Temple Pestalozzi	Installation d'une détection incendie, renouvellement des installations électriques, réfection des plafonds. Coût des travaux Fr. 500'000.-	Étude en 2020 et 2021, réalisation en 2022 et 2023. <i>Préavis PR21.26PR</i>
Patinoire-piscines	Expertise énergétique et mise en place d'améliorations. Coût des travaux Fr. 2'321'960.-	Étude en 2020 et 2021, réalisation 2022, 2023 et suivants. <i>Préavis PR15.04PR</i>
Château étape XXVII - Tour de la Place	Travaux de rénovation en collaboration avec l'ARCHY. Coût des travaux Fr. 1'400'000.-	Étude 2021 et 2022, réalisation en 2023. <i>Préavis PR22.28PR</i>
Bâtiments scolaires	Déploiement de l'Affichage numérique frontal (ANF) dans les salles de classe. Coût des travaux Fr. 2'090'000.-	Étude en 2021, réalisation en 2022 et 2023. <i>Préavis PR21.43PR</i>

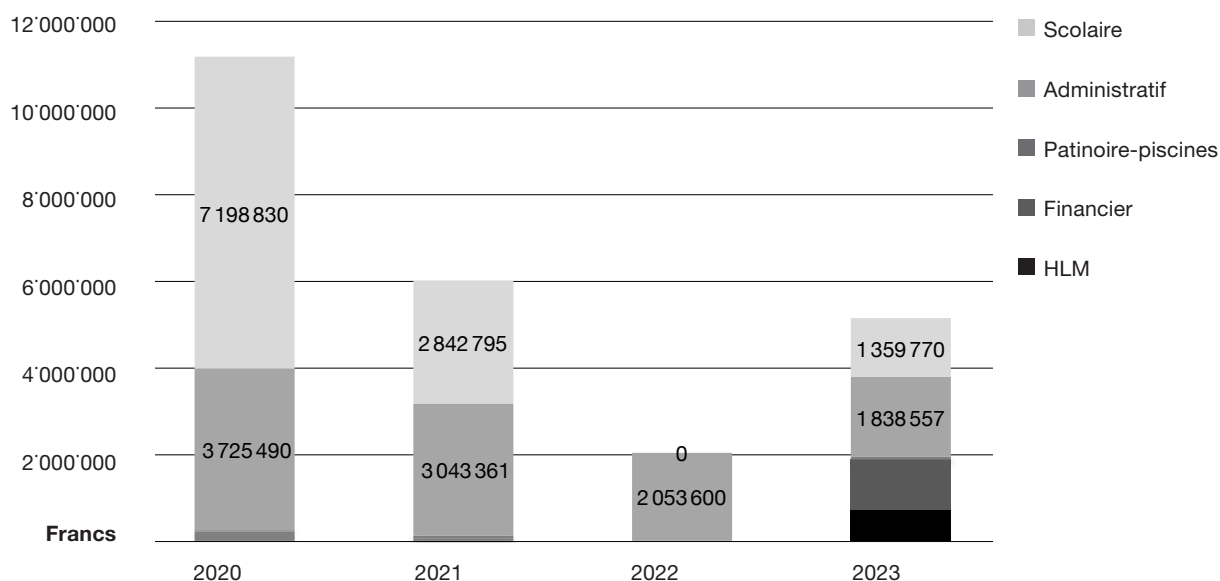
Désignation	Projet	Phase du processus
Restaurant Le Ranch	Étude et réalisation pour la construction d'une annexe au restaurant. Coût des travaux Fr. 245'000.-	Étude en 2022, réalisation en 2023. <i>Préavis PR22.37PR</i>
Cygnés 10, agrandissement de l'UAPE	Changement d'affectation suite à l'arrêt du restaurant, travaux de réaménagement partiel pour extension de l'UAPE. Coût des travaux Fr. 50'000.-	Étude et réalisation en 2022 et 2023. Budget d'entretien 2022 et 2023
Stade municipal, aménagements	Remplacement de l'éclairage et sécurisation pour le public, mise à niveau selon exigences de la SFL. Coût des travaux Fr. 1'860'000.-	Étude en 2022 et réalisation en 2023. <i>Préavis PR22.09PR et PR23.13PR</i>

→ Chiffres clés | Statistiques

## Charges annuelles d'entretien par patrimoine immobilier

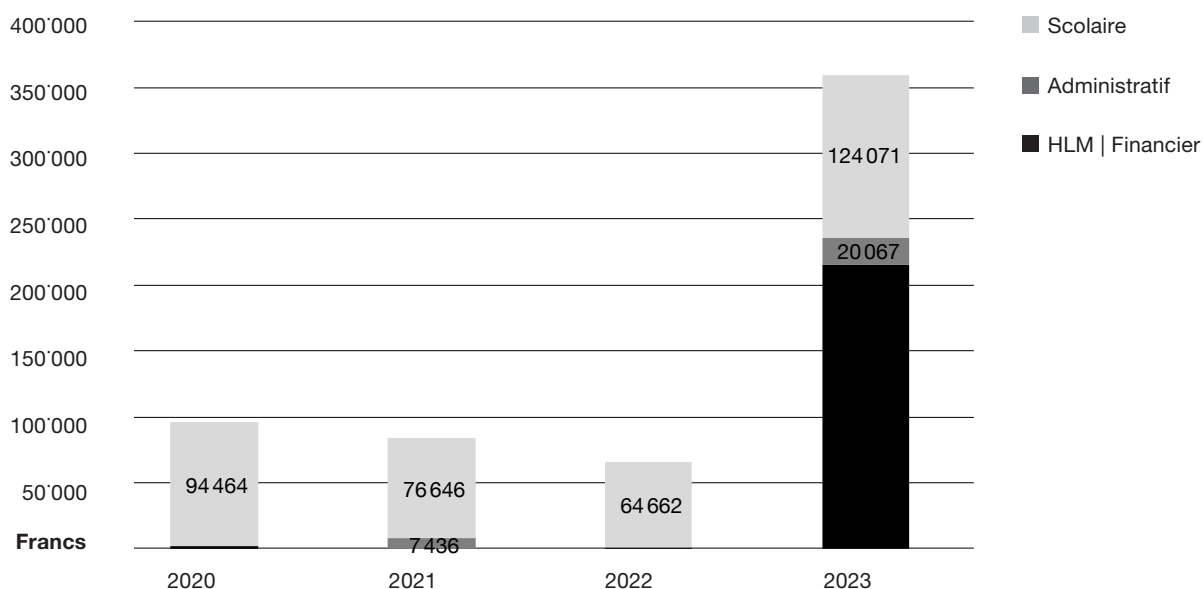


## Investissements annuels par patrimoine immobilier



Les frais d'entretien des bâtiments propriétés de la Ville restent importants, en raison du vieillissement des immeubles. Depuis 2021, l'outil de planification immobilière Stratus offre une vision d'ensemble plus claire de l'état du parc immobilier, ainsi que la campagne de CECB+ qui a débuté en 2023 et qui sera finalisée mi-2024 pour les 80 principaux immeubles.

## Évolution des coûts annuels générés par des actes de vandalisme et dégats ECA



Les frais liés aux actes de vandalisme sont relativement constants. Cela concerne essentiellement les cas d'incendie volontaire, de bris de glaces et stores dans les écoles. Les actes d'incivilité dans les immeubles d'habitation et les WC publics ont, depuis 2017, pratiquement disparu. Il est à relever que cette année, les frais ont plus que triplé,



mais cela est lié à des dégâts d'eau et sinistres suite à des vents tempétueux, qui représentent plus de Fr. 300'000.- de travaux remboursés par les assurances ou l'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA).

### Filière gérance communale

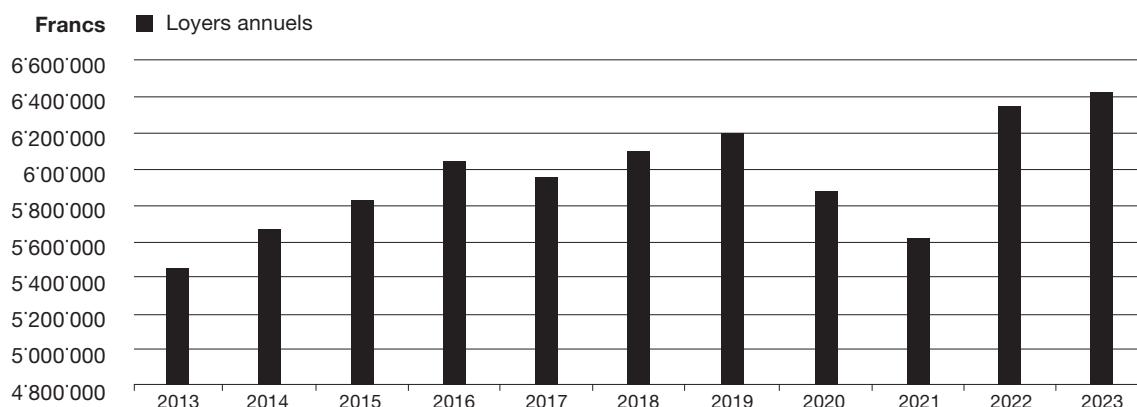
- Collaboration avec le Service des finances pour la migration du logiciel Abaimmo dans le cadre de l'implantation du Modèle Comptable Harmonisé 2 (MCH2).
- Bouclement des comptes et gestion locative et technique des immeubles propriété de la FYL.
- Gestion courante des relations contractuelles avec tous les locataires des immeubles de la Ville.
- Gestion des baux à loyer en tant que bailleur et locataire.
- Participation à la rédaction de DDP.
- Réfection partielle ou complète des logements (peinture, sols) et/ou remplacement d'appareils ménagers, stores, etc.
- Collaboration avec la Filière gestion immobilière pour le suivi de certains travaux.
- Suivi des paiements des loyers et des redevances des droits de superficie et des dossiers contentieux.
- Encaissement des loyers et suivi contentieux des immeubles de la Ville et de la FYL.
- Gestion des immeubles subventionnés et des appartements propriétés de la FYL.
- Suivi des retouches de fin de chantier avec l'architecte pour le projet de construction de Jean-André Venel, propriété de la FYL.
- Collaboration avec l'Office communal du logement pour l'attribution dans le cadre de la location des logements.
- Contrôle des appartements subventionnés des immeubles Sous-Bois 11-13-15-17-18-21-23 et Bullet 3 et résiliations aux locataires concernés (déménagements et relocations).
- Résiliations des baux aux locataires concernés par le projet d'agrandissement de la garderie à Nogent 5.
- Résiliations des baux aux locataires pour le projet de rénovations des immeubles Four 5 et Jordils 65.
- Mise en place d'un nouveau système de gestion dans les buanderies des immeubles Sous-Bois 11-13-15 et Bullet 3.
- Appel d'offres pour la recherche de nouveaux occupants pour l'immeuble Sports 5.
- Fermeture du restaurant du stand de tir.
- Indexation des baux commerciaux au 1er juillet 2023.
- Déménagement (état des lieux et mise en location) de 35 appartements et 2 autres objets.

Pour l'année 2023, la Gérance communale a encaissé des loyers bruts pour la somme totale de Fr. 6'436'098.35. Ce montant a augmenté par rapport aux deux années précédentes, qui avaient été impactées par des abandons de loyers pendant la pandémie.

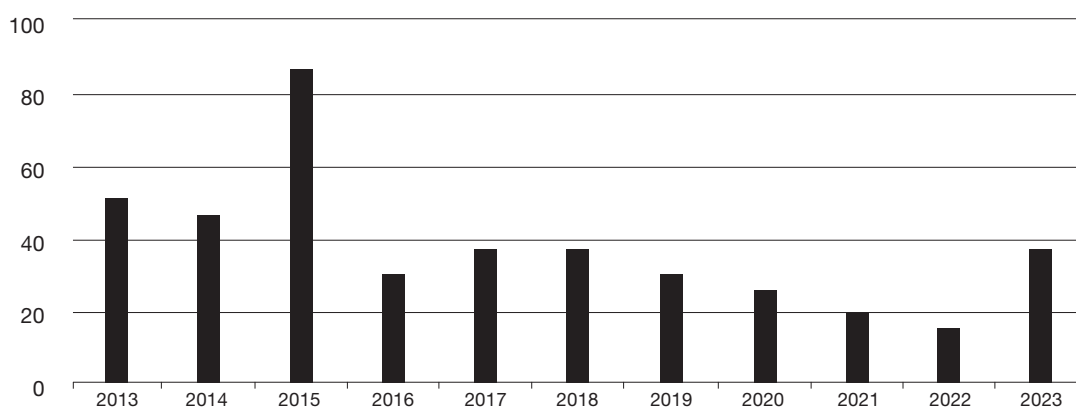
Au 31 décembre 2023, la somme des loyers non encaissés s'élevait à Fr. 26'082.35 (celle-ci comprend les retards de paiement d'un mois de loyer ou plus, ainsi que des suppléments de chauffage), en faisant abstraction de loyers

internes différés pour des raisons administratives. Le montant des arriérés de loyers a diminué et seuls quelques locataires récurrents sont concernés par les rappels pour un ou deux mois de retard. Cette année, le montant est plus élevé avec l'augmentation des charges de chauffage. Plusieurs arrangements ont été mis en place avec les locataires. Un suivi régulier des encaissements est effectué, afin d'éviter des situations difficiles.

## Loyers annuels



## Changements de locataires



## Filière exploitation

- Organisation et gestion du personnel (60 collaborateur-trices)
  - Gestion des vacances et des absences de courte et de longue durée.
  - Organisation et contrôle du travail des équipes, distribution des tâches.
  - Organisation des travaux d'entretien en interne ou en externe.
  - Organisation de formations internes ciblées nettoyages en partenariat avec les intendants.
  
- Tâches d'huissier en collaboration avec le Greffe
  - Préparation des locaux et du matériel nécessaire aux diverses manifestations.
  - Organisation et participation à la mise en place des tables, chaises et praticables nécessaires aux séances du Conseil communal.
  - Accompagnement des municipaux lors des visites aux nonagénaires ou centenaires.
  - Fourniture des boissons et des collations.
  - Suivi durant les réceptions.
  - Gestion de la cave de la Municipalité.
  
- Location des salles de classe
  - Location des salles de classe en dehors des périodes scolaires, en priorité pour les cours de langues étrangères, gestion des disponibilités.
  - Mise à disposition des clés nécessaires à l'accès aux classes.
  - Contrôle des locaux en matière de propreté des classes et sanitaires.

## Filière maintenance et logistique

- Organisation et gestion du personnel (18 collaborateur-trices)
  - Gestion des vacances et des absences de courte et de longue durée.
  - Organisation et contrôle du travail des équipes, distribution des tâches.
  - Développement des activités des techniciens, utilisation des compétences métiers.
  - Organisation des travaux d'entretien en interne ou en externe.
  - Organisation de l'entretien des surfaces vertes en interne ou externe.
  
- Logistique
  - Gestion des clés.
  - Entretien des refuges de Gressy et l'Escarbille.
  - Réparation des machines destinées à l'usage de la Filière exploitation.
  - Petites réparations et travaux techniques dans les bâtiments propriétés de la Ville.
  - Nettoyage des graffitis et petits travaux de peinture.
  - Livraison de matériel et de produits.
  - Gestion du stock intermédiaire de matériel et de produits.
  - Aide au nettoyage des cours d'écoles : vidage des poubelles, ramassage des déchets et balayage.
  - Le balayage des grandes surfaces est effectué en partenariat avec le Service des travaux et de l'environnement (balayeuse de voirie).
  - Aide au déblaiement de la neige et salage avec le tracteur Kubota ou mono axe, selon plans établis.
  - Déménagement du matériel des enseignant-es, transfert selon planning du mobilier scolaire.
  
- Mobilier scolaire
  - Demande de devis pour l'acquisition de nouveau mobilier scolaire, réparation et déménagement de ce mobilier scolaire. Gestion effectuée en collaboration avec JECOS.
  - Organisation du transfert de mobilier scolaire pour la rentrée d'août sur la base des informations des écoles.

## Interventions de la Filière maintenance et logistique 2023

Catégorie		
Clés	Modification de clés	940 interventions
	Intervention sur cylindre	250 interventions
	Installation de cylindre	100 interventions
	Gestion électronique interne et externe	30 bâtiments
CVSE	Sanitaire	55 interventions
	Électricité	38 interventions
	Chauffage	40 interventions
	Inondation	4 interventions
Extérieurs	Espaces verts	68'000 m2 de tonte
	Littering	12 tonnes
	Balayeuse	68 heures
	Déneigement	370 heures

### Filière administration

- Gestion des activités administratives, RH et financières du service.
- Traitement de 60 rapports, 5 notes et 6 préavis à la Municipalité.
- Mise en œuvre du Modèle Comptable Harmonisé 2 (MCH2) dans le cadre de l'élaboration du budget de fonctionnement 2024, en collaboration avec le Service des finances.
- Implémentation partielle d'eSeances.Univers pour garantir une gestion efficiente des séances et des tâches qui en découlent.
- Organisation de divers événements internes.





# Conclusion

---

Le présent rapport a été approuvé par la Municipalité au cours de sa séance du 27.03.2024, sous les réserves d'usage.

Toutes les pièces justificatives sont à la disposition de la Commission de gestion pour l'exécution de son mandat.

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal :

**d'approuver la gestion de l'exercice 2023, vu le rapport de la Commission de gestion.**

Au nom de la Municipalité



*P. Dessemontet*  
Le syndic



*F. Zürcher*  
Le secrétaire

## **Impressum**

### **Editeur**

Ville d'Yverdon-les-Bains

### **Rédaction**

Les services de la Ville d'Yverdon-les-Bains

### **Coordination**

Secrétariat général

### **Conception**

Communication de la Ville d'Yverdon-les-Bains

### **Graphisme**

Anouck Bécherraz

### **Crédits photos**

Sarah Carp | P. 1 | 32 | 269

Marion Correvon | P. 55 |

Ville d'Yverdon-les-Bains | P. 73 | 111 | 261 | 285

Flash Press, Olivier Allenspach | P. 85

Pauline Stauffer | P. 121

Yvan Gindroz | P. 159

Carole Alkabes | P. 175

Police Nord Vaudois | P. 209

SDIS | P. 227

Zoé Jobin | P. 235 | 269

### **Impression**

Sprint votre imprimeur SA